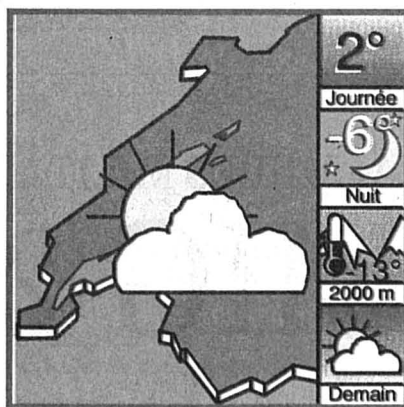


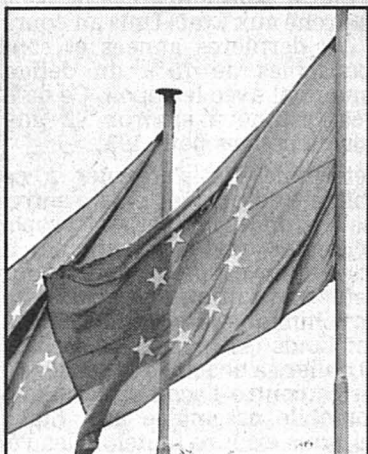
L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL



Météo détaillée en page 36

Europe: le moment de décider



JOUR J-1 - C'est demain que le Conseil fédéral décidera s'il accepte ou non le Traité de l'Espace économique européen (TEEE).

Le Conseil fédéral est placé devant un choix attendu depuis des années. Demain, il dira si oui ou non il accepte ce fameux Traité de l'EEE laborieusement issu des négociations entre la Communauté européenne (CE) et les pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE). Le même jour, à Bruxelles, la Commission européenne (l'exécutif des Douze) décidera si elle veut encore une fois solliciter l'avis de la Cour de justice de Luxembourg, comme l'a demandé le Parlement européen. Bref, le 19 février a toutes les chances d'entrer dans l'histoire comme une date cruciale dans la détermination de la politique d'intégration européenne de la Suisse. Stéphane Sieber commente les énormes enjeux en présence.

Page 3

Travail temporaire: l'hécatombe



LA FIN DES CHOUX GRAS - Six sociétés ou agences de placement ont fermé leurs portes sur la place de Neuchâtel.

Parmi la quinzaine de sociétés de travail temporaire actives sur la place de Neuchâtel, six ont fermé boutique et l'une se restructure. A l'origine de cette hécatombe, la mauvaise conjoncture, mais aussi la nouvelle loi sur le service de l'emploi qui oblige chaque agence à déposer une lourde somme en sûreté. Qui meurt, qui survit, quelles sont les autres conséquences de la crise et de la nouvelle loi? Enquête de Françoise Kuenzi au pays de l'intérimaire.

Page 7

JEUX OLYMPIQUES / Klimova/Ponomarenko devant les Duchesnay

La grâce d'abord

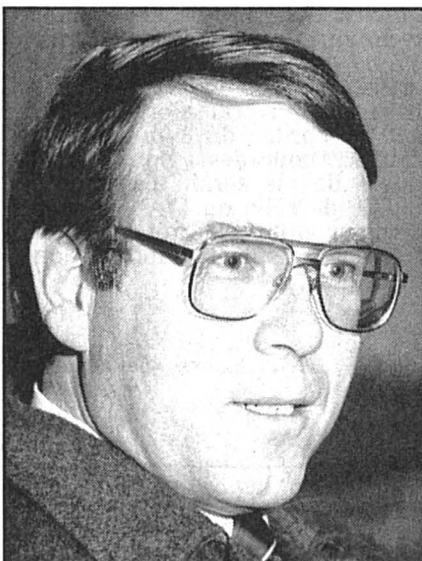


PATINAGE ARTISTIQUE - Les Duchesnay (photo) ont échoué, hier soir, dans ce qui était presque une mission impossible après les imposés et le programme original: ils ont terminé au 2^{me} rang de l'épreuve de danse. Les champions olympiques ont pour noms Marina Klimova et Sergei Ponomarenko (CEI), auteurs d'une impressionnante démonstration de grâce et d'harmonie. Récit de l'un de nos envoyés spéciaux et commentaire.

Pages 27, 29 et 31

GOVERNEMENT / Deux candidats

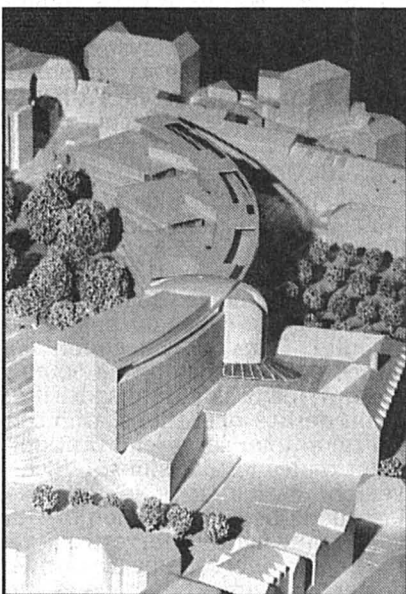
Les Neuchâtelois aux urnes



À DÉPARTAGER DANS L'URNE - Deux candidats ont été annoncés avant le délai limite d'hier midi pour la succession du conseiller d'Etat libéral neuchâtelois Jean Claude Jaggi: le poulain officiel du Parti libéral-PPN, Pierre Hirschy (photo de droite), et Jean-Dominique Cornu, dissident libéral qui se présente sous les couleurs d'un «Ralliement démocratique neuchâtelois». Le peuple tranchera le 29 mars. Critique à l'égard de l'agriculteur Hirschy, J.-D. Cornu ne voulait pas d'élection tacite d'un seul candidat et critique la procédure de désignation interne du Parti libéral. Estimant que celle-ci a été parfaitement démocratique, P. Hirschy, soutenu par son parti, réfute ces critiques et se demande si un courtier comme J.-D. Cornu apporterait plus au gouvernement qu'un agriculteur. Le secrétaire du Parti libéral invite le candidat sauvage à faire marche arrière. Réactions et commentaire.

Page 9

Hôpital de Neuchâtel: coup dur



«DITES 33» - La maquette du futur Centre hospitalier de Neuchâtel subira-t-elle des retouches?

Les finances neuchâteloises vont si mal que le Conseil d'Etat a décidé de revoir sa planification hospitalière. En conséquence, il considère qu'il serait inopportun de présenter au Grand Conseil le projet de Centre hospitalier de Neuchâtel avant ce réexamen. Il précise cependant que cette réalisation reste prioritaire et urgente. L'exécutif du chef-lieu ne reviendra donc pas pour l'instant avec ce dossier devant le Conseil général. Jean Mory interroge, analyse et commente.

Page 11

CANTON DE NEUCHÂTEL

N5: champ libre à l'ouest

Le secteur ouest de la N5 prend son aspect final. La couverture des voies nord, au sortir du tunnel, est maintenant terminée. Mais, surtout, le tracé du tunnel de Serrières - il passera derrière les bâtiments des Fabriques de tabac réunies - est maintenant défini. Coup d'œil sur un des secteurs clés de la N5 à travers Neuchâtel.

Page 9

VILLE DE NEUCHÂTEL

Brouille dans l'éther

Le courant ne semble plus très bien passer entre les radioamateurs neuchâtelois et Vidéo 2000. Raison de ce qui pourrait devenir une brouille? Des brouillages - d'ailleurs réciproques - sur les fréquences d'un canal de télédiffusion, le canal S6.

Page 11

VAL-DE-TRAVERS

Transport par rail: sus au trafic de détail

Les CFF vont supprimer le 1^{er} avril prochain leur bureau de dédouanement de Pontarlier, s'en prenant ainsi au trafic de détail. Cette décision, qui s'inscrit dans les menaces pesant sur la ligne ferroviaire entre Travers et Pontarlier, a provoqué l'inquiétude du président du Conseil régional de Franche-Comté. Avec la réponse du président de la SNCF éclate au grand jour le constat que les autorités ferroviaires françaises accordent plus d'importance à la voix des régions que leurs homologues suisses. C'est du moins ce que Michel Béguelin, conseiller national vaudois, a fait malicieusement remarquer.

Page 19

VOTRE SOMMAIRE

- ▶ **LE DÉBAT DES IDÉES** - Page 2.
- ▶ **HORIZONS** - (Suisse, Monde, Entreprendre, Télévision) pages 3-8. Mots croisés et petites annonces page 6. Bourse page 7. Solution mot caché page 8.
- ▶ **NEUCHÂTEL** - (Canton, Ville), pages 9-11. A votre service et mot caché, page 13. Carnet (avis de naissances et de décès), page 15.
- ▶ **RÉGION** - (District de Boudry, Entre-deux-Lacs, Val-de-Travers, Val-de-Ruz, District du Locle, District de La Chaux-de-Fonds, Cantons voisins et Agenda) pages 19-24.
- ▶ **SPORTS** - Pages 27-33. Feuilleton page 32.
- ▶ **MÉTÉO** - Page 36. Concours page 36.

AFFAIRES MILITAIRES

MIG-29: le revers de la médaille

Débat sur l'acquisition d'un nouvel avion de combat: le chef Conduite et engagement des troupes d'aviation et de défense contre avions répond à Jean-Pierre Margot.* Il partage son enthousiasme pour certains aspects de l'appareil soviétique mais explique pourquoi la Suisse ne doit pas porter son choix sur lui.

Par Fernand Carrel
Divisionnaire

Ce n'est pas le goût de la polémique qui entraîne ma démarche, mais le besoin de rectifier un certain nombre d'assertions péremptives, injustifiées et injustifiables, d'informations lacunaires et d'erreurs. Je le fais par souci d'un minimum d'objectivité, à laquelle je pense que vos lecteurs ont droit afin de se forger une opinion.

Jean-Pierre Margot regrette que «le DMF ait véritablement calqué son cahier des charges sur l'argumentaire de Mc Donnell Douglas...». Or, notre conception d'engagement et notre cahier des charges pour un nouvel avion de combat ont été rédigés, en fonction de nos seuls besoins opérationnels, en février 1986 pour le premier document et en septembre 1986 pour le deuxième. Soit à un moment où nos questionnaires n'avaient même pas encore été rédigés, resp. envoyés aux constructeurs intéressés et où notre connaissance de leurs avions ne dépassait pas le niveau de la revue technique spécialisée. Ce fut même notre premier souci de définir clairement ce dont nous avions besoin en fonction de nos missions et de notre environnement opérationnel, climatique et topographique, avant toute autre démarche. L'allégation de votre collaborateur est dénuée de tout fondement.

Jean-Pierre Margot affirme ne pas avoir pour le F/A-18 «l'enthousiasme de certains néophytes». Si non seulement les 5 pilotes de la Troupe d'aviation et les 2 pilotes d'essais du GDA qui ont participé aux vols d'évaluation, mais encore la quasi-totalité de nos pilotes de combat en activité, fussent-ils professionnels ou de milice, sont des néophytes, qui donc sont les initiés?

Plus loin, Jean-Pierre Margot parle des avions CF-18 perdus par les Forces aériennes canadiennes. Son chiffre de 13 appareils (en 10 ans et sur 138 unités) est exact, mais alors qu'il fait planer un doute sur la fiabilité de la machine, je puis lui affirmer que tous ces accidents étaient liés au seul facteur humain. Se prononçant en 1990 sur ces accidents, le Général Sutherland, commandant les Forces aériennes canadiennes, affirmait: «La fiabilité en vol du CF-18 n'a jamais été mise en doute. Les pilotes interrogés dans le cadre des enquêtes ont été unanimes à exprimer leur totale confiance dans les qualités de l'avion.» Il n'est guère envisageable que le Général Sutherland ait été payé par Mc Donnell Douglas pour tenir ces propos! Quant aux 3 F/A-18 perdus par l'US Navy pendant la guerre du Golfe, l'un a effectivement été abattu par un missile sol-air infrarouge, les deux autres ayant été victimes de collision avec le sol, respectivement avec l'eau, pour des raisons imputées à des erreurs d'appréciation des pilotes. Toujours à propos de la guerre du Golfe, quand votre collaborateur affirme, plus loin, que «Lors des attaques au sol, ce sont les plus anciens avions (les Jaguar français) qui ont le mieux encaissé», il s'avance un peu loin. S'il est vrai qu'un Jaguar, sérieusement touché à un réacteur, a réussi à rentrer à sa base et a pu être réparé, il serait honnête d'ajouter que 4 F/A-18 ont également subi des dommages en combats, dus aux tirs de missiles sol-air infrarouges. Tous sont rentrés au terrain sur un moteur, aucun n'ayant pris feu. Trois d'entre eux sont repartis en opération dans les 24 heures, le quatrième dans les 48 heures.

Jean-Pierre Margot met en doute l'utilité de pouvoir combattre plu-

sieurs objectifs simultanément (jusqu'à six avec le F/A-18), arguant du fait qu'une telle situation ne s'est jamais rencontrée en combat. Et pour cause! En effet, pour concrétiser cette capacité de tir multicolore, il ne faut pas seulement disposer d'un système de conduite de tir adéquat, mais aussi d'un missile électromagnétique entièrement actif, comme l'AMRAAM. Or ce dernier était en phase finale de développement lors de la guerre du Golfe. Lorsque l'US Air Force s'est décidée à l'engager tout de même, vers la fin du conflit... il n'y avait plus d'objectifs aériens! Mais enfin, soyons sérieux, Monsieur Margot: si cette capacité était d'une telle futilité, pourquoi toutes les armées de l'air du monde investiraient-elles tant d'argent dans son acquisition? Tous les avions de combat de la dernière génération disposent, à un degré plus ou moins avancé, d'une telle capacité... sauf le MIG-29. Mais je sais, directement du chef-pilote d'essais de Mikoyan, qu'on y songe sérieusement aussi: on a seulement un peu de retard!

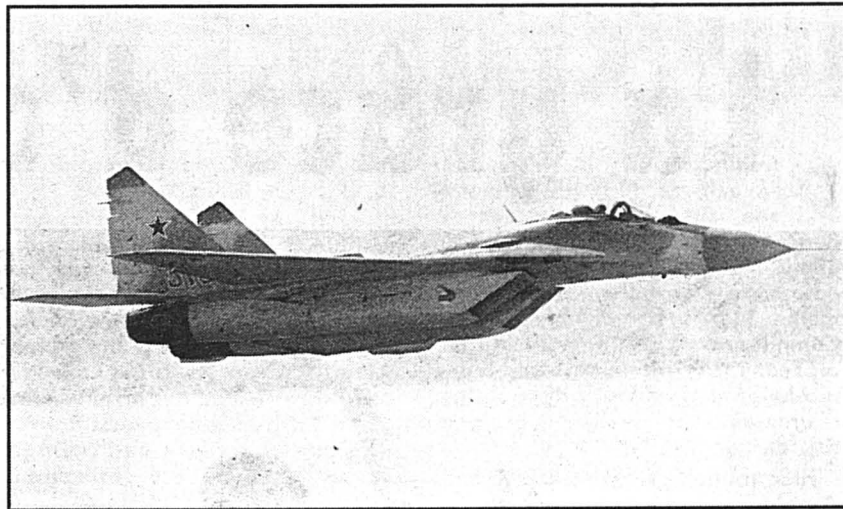
Ce qui nous amène au thème principal de ce débat: le MIG-29.

Ayant eu le privilège de piloter cet avion, tout comme le F/A-18, le F-16, le Mirage 2000 et quelques autres, je pense être aussi bien placé que Monsieur Margot pour en parler. Je partage d'ailleurs son enthousiasme, lorsqu'il s'agit de ses qualités de vol et de ses performances tout à fait remarquables, sans aucun doute comparables à celles d'un F/A-18 ou d'un F-15. Ce qui m'a d'ailleurs le plus impressionné, c'est qu'un tel résultat soit obtenu à partir d'une technologie plutôt ancienne et avec des commandes de vol conventionnelles et non pas électriques («fly-by-wire»). Soit dit en passant, le facteur de charge maximum est limité à 9g et non pas 10, comme l'affirme Monsieur Margot, ce qui est d'ailleurs plus qu'assez pour la pauvre carcasse du pilote! Il est vrai, aussi, que le MIG-29, tout comme le F/A-18, est facile à piloter, ce qui n'exclut d'ailleurs en aucun cas la nécessité d'un simulateur de vol, en usage chez les Russes comme chez leurs collègues de l'Ouest. Car la maîtrise d'un système d'armes volant moderne va largement au-delà du décollage, de l'atterrissage et du programme d'acrobatie!

Les leçons du Golfe

Mais la médaille a de sérieux revers, en ce qui concerne le MIG-29, qui a été développé à partir d'une philosophie opérationnelle et d'une technologie complètement différentes de celles du monde occidental. Dans la conception des forces de l'Est, l'avion de combat n'est que le bras d'un dispositif de conduite des opérations archicentralisé qui, au sol, prend pratiquement toutes les décisions. L'inconvénient réside dans le fait que, lorsque la liaison entre le poste de commandement terrestre et l'avion est interrompue, ce dernier devient quasiment aveugle et inopérant. On en a eu une démonstration impressionnante lors de la guerre du Golfe, où, après que les centres nerveux de la défense aérienne irakienne eurent été détruits ou paralysés, dès le début des opérations, les rares chasseurs de Saddam Hussein qui prirent l'air n'ont jamais eu la moindre idée de ce qui se passait autour d'eux et ont été tirés comme des lapins par les F-15 et F/A-18 américains (les seuls appareils à avoir abattu des avions de combat irakiens).

Cette conception opérationnelle se traduit, dans le MIG-29, par un cockpit, respectivement un interface homme-machine, qui ne permet pas au pilote d'avoir une vue d'ensemble de la situation aé-



MIG-29 - Développé à partir d'une philosophie et d'une technologie complètement différentes de celles du monde occidental.

rien en combat, ni de prendre l'initiative. On relèvera encore d'autres inconvénients opérationnels spécifiques au MIG-29, comme une autonomie de vol très restreinte, contrairement à ce qu'affirme votre collaborateur; mon vol en MIG-29 a duré 29 minutes, par exemple, soit environ 30-40% de moins de ce qu'aurait pu démontrer un F/A-18 dans des conditions analogues et avec une configuration comparable. Le radar du MIG-29 ne dispose d'aucun mode air-sol, ce qui constitue un handicap majeur pour la mission d'attaque au sol (ce qui ne nous touche pas directement, puisque nous voulons un chasseur) et pour la navigation de jour et de nuit, par tous les temps (ce qui nous touche, en revanche, très directement).

Par ailleurs, la version biplace du MIG-29 n'a pas de radar du tout, elle n'est donc absolument pas opérationnelle, ce qui, on en conviendra, n'est pas très économique!

Prétendre que le MIG-29 est adapté aux normes de l'OTAN, comme le fait Jean-Pierre Margot, est pour le moins péremptoire. Certes, le MIG-29 peut décoller et atterrir sur des aérodromes de l'OTAN, mais aucun de ses systèmes n'est compatible avec ceux de l'OTAN: ni l'armement, ni le système de navigation, ni le dispositif d'identification ami-enemi... même pas les postes de radio!

Le plus grave

Mais le plus grave problème réside dans le domaine logistique. S'il ne fait aucun doute que le MIG-29 est un avion robuste et simple à mettre en œuvre, sa durée de vie ne correspond absolument pas à celle des produits de l'Ouest: elle est de 50% plus courte, et même plus au niveau des réacteurs. Pour couvrir la période de 30 ans de vie opérationnelle que nous exigeons de notre nouvel avion de combat, il faudrait donc acquérir au moins deux fois plus de MIG-29 que de F/A-18. Par ailleurs, la livraison de pièces de rechange est, actuellement du moins, cahotique et la documentation technique inexistante ou inaccessible. Nos voisins allemands en savent quelque chose!

Prétendre, en comparaison, que le F/A-18 est d'un entretien complexe est totalement déplacé. Du fait même de sa navalisation, le support logistique de cet avion a été réduit à sa plus simple expression, en raison du manque de place sur les porte-avions! A titre anecdotique, je rappellerai que chaque fois que nos amis canadiens sont venus présenter leur CF-18 en Suisse, que ce soit aux meetings de Payerne, de Sion ou d'Yverdon, ils l'ont fait avec leurs seuls avions et leurs seuls pilotes: aucun mécanicien, aucune pièce de rechange, juste une clé carrée dans la poche de chaque pilote, pour ouvrir la porte donnant accès aux réservoirs de pétrole. A titre de comparaison, les Soviétiques sont venus présenter leurs deux MIG-29 avec un gros I1-76, chargé de matériel de maintenance et de pièces de rechange (y compris un réacteur) et une équipe d'environ 30 personnes!

Que l'on puisse «faire confiance aux Allemands pour avoir procédé à des examens plus longs et certai-

nement aussi sérieux que les nôtres», je suis bien placé pour le savoir. Il n'y a d'ailleurs guère de divergences entre nos conclusions. Pourquoi alors ont-ils décidé de conserver les 24 MIG-29 qu'ils ont hérités de l'ex-Allemagne de l'Est? Je pense que la question s'est posée en de tout autres termes que pour nous. Les Allemands n'ont pas eu à acquérir leurs MIG-29; ils en ont pris possession, tous frais payés! Que dans ces conditions ils préfèrent mettre au rencart leurs vieux Alphajet et garder pour 10 à 12 ans (soit jusqu'à la fin de leur courte vie opérationnelle), leurs MIG-29, en parallèle avec leurs F-4F Phantom (qui vont être équipés du même radar que le F/A-18 et de missiles AMRAAM) est bien compréhensible.

Même s'ils doivent les rendre compatibles avec leur système de défense aérienne, cela reste une opération raisonnable. Mais je ne sais pas que nos voisins aient jamais eu l'intention d'en acquérir d'autres. Et encore moins de remplacer leur futur avion de combat, l'EFA, par des MIG-29!

Parlons argent

Quant au prix articulé par votre chroniqueur pour l'acquisition de 34 MIG-29, à savoir 1,5 milliard de nos francs, j'ignore totalement d'où il sort ce chiffre et ce qu'il recouvre exactement. Nous n'avons en tout cas jamais reçu d'offre concrète comportant une évaluation d'un coût de système. S'il s'agit de 34 fois le prix unitaire d'un avion, cela représenterait 44 millions la pièce (contre 53 pour le F/A-18) auxquels il conviendrait donc de rajouter le coût de l'armement, des pièces de rechange, des bancs d'essais, du simulateur, de l'instruction et de l'assistance technique, sans compter environ 5% de risques pour imprévus; soit grosso modo le double du prix de base. On arriverait alors à un budget de l'ordre de 3 milliards de francs... pour des avions dont la durée de vie serait d'environ la moitié de celle du F/A-18 et sans compter qu'il faudrait y ajouter tous les frais d'adaptation à notre système!

F. C.

* Lire «L'Express» des 31 janvier et 1er février

ÉTATS-UNIS

Nationalisme économique

La récession persistante et son cortège de chômeurs dans un contexte d'élections présidentielles a ravivé le nationalisme économique aux Etats-Unis.

Par Jean-Louis Santini

Cette mobilisation sous la bannière «Buy American» (achetez américain) vise tout d'abord les automobiles japonaises, qui se sont emparées de 30% du marché aux Etats-Unis au cours des dix dernières années et sont responsables de 75% du déficit commercial avec le Japon. Ce déficit est estimé à environ 42 milliards de dollars pour 1991.

Déterminées à s'attaquer à ce problème, de plus en plus d'entreprises, grandes et petites, proposent depuis quelques semaines à leurs employés des primes pour acheter une voiture américaine. Le géant chimique Monsanto, basée à Saint Louis (Missouri), offre ainsi 1000 dollars à chacun des ses 12.000 salariés contre l'acquisition d'une automobile assemblée aux Etats-Unis, sans exclure toutefois les véhicules sortant des usines des transplants japonais.

Dans l'Ohio, la chaîne de pizzas Gino donne deux grandes pizzas à toute famille achetant une Jeep millésime 1992 produite dans l'usine Chrysler de Toledo. Dans le même Etat, un concessionnaire de pneumatiques refuse de monter des pneus sur des véhicules de marque japonaise.

Ce branle-bas de combat pour faire sortir l'économie de l'ornière et combattre le chômage paraît lié au choc provoqué dans le public par l'annonce en décembre de 74.000 suppressions d'emplois chez General Motors, premier constructeur américain.

Nippophobia galopante

Cette poussée de fièvre nationaliste a gagné le terrain du sport, comme le montre la fureur déclenchée par la proposition de Hirochi Yamauchi, patron de la firme japonaise de jeux vidéo Nintendo, de prendre 60% des Mariners, l'équipe de baseball de Seattle. L'émotion est d'autant plus grande, relèvent des analystes, que l'automobile et le baseball sont profondément ancrés dans le psychisme américain.

Mais la résurgence du sentiment anti-japonais dans le public américain, liée également aux accents protectionnistes de la campagne pour les présidentielles, n'affecte pas encore les relations officielles entre Washington et Tokyo. Et pour cause, l'interdépendance entre les deux pays est de plus en plus grande. Les Etats-Unis continuent à réduire leur déficit commercial avec le Japon et leurs exportations vers ce pays ont doublé depuis 1985 pour atteindre environ 50 milliards de dollars en 1991.

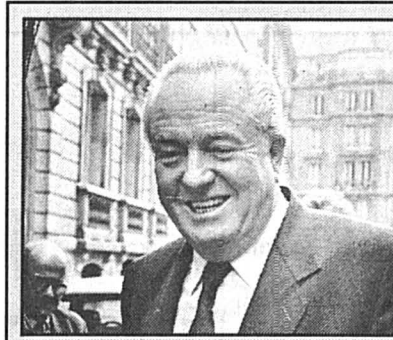
De plus, le Japon, deuxième partenaire commercial américain loin devant l'Europe, investit lourdement aux Etats-Unis, où les entreprises japonaises ont créé 600.000 emplois en dix ans, dont 400.000 dans le secteur manufacturier. Enfin, les investisseurs japonais détiennent pour 180 milliards de dollars de bons du Trésor américain, finançant ainsi pour une grande part le gouffre budgétaire des Etats-Unis. /afp

E
Le plus ancien journal de langue française

Directeur - rédacteur en chef: Jean-Luc Vautravers.
Rédacteur en chef adjoint: Jean Mory.
Assistant de la rédaction en chef: Alain Marion.
Le débat des idées: Guy C. Menusier (éditorialiste).
Suisse/Monde: Stéphane Sieber (chef de rubrique), Roland Carrera, Alexandre Chatton, Pierre-Alexandre Joye, Jean-Michel Pauchard, Françoise Kuenzi, Pascal Tissier (infographiste).
Région: Alexandre Bardet, Laurence Carducci, Jacques Girard (animateur/canton), Christiane Givord, Catherine Roussy Wessner, François Tissot-Daquette (animateur/ville de Neuchâtel), Philippe Chopard, Arlette Emch Ducommun, Cendrène Jéquier, Mireille Monnier, Philippe Nydegger, Henri Vivarelli, Martine Kurth, Judith Mayencourt, Sandra Spagnol.
Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (chef de rubrique), Dominique Bossard, Michel Merz, Philippe Racine.
Enquêtes: Claude-Pierre Chambet (chef de rubrique).
Sports: François Pahud (chef de rubrique), Stéphane Devaux, Pascal Hofer, Alexandre Lachat, Christophe Spahr.
Photographes: Pierre Treuthardt, Olivier Gresset. Documentaliste: Hélène Joly
Éditeur: Fabien Wolfrath.

● Technologie militaire: la Suisse plus rigoureuse Page 4

● Accord pour employer pacifiquement les savants atomistes de l'ex-URSS Page 5



Spectaculaire succès

JEAN-MARIE LE PEN - Le Front national a remporté 38% des voix au premier tour d'une cantonale à Nice.

agip
Page 4

ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN / Le Conseil fédéral prendra sa décision demain

Un jour crucial pour la Suisse

E

Tactique

Par Stéphane Sieber



Rappelez-vous: le 22 octobre dernier à trois heures du matin, sitôt conclues les négociations de l'Espace économique européen (EEE), avant même de rentrer en Suisse, René Felber et Jean-Pascal Delamuraz annonçaient de Luxembourg la volonté du Conseil fédéral d'accepter l'accord et de le soumettre à la ratification du Parlement puis du peuple et des cantons en l'inscrivant dans la perspective d'une adhésion à la Communauté européenne. Là était la révolution.

Si la Suisse n'avait pas pu empêcher que l'EEE soit irrémédiablement déséquilibré dans son volet institutionnel, contrairement aux beaux espoirs encore exprimés avec ferveur par Jean-Pascal Delamuraz au début de l'exercice, en juin 1990, c'était probablement en partie à cause de la mollesse de plusieurs de nos partenaires de l'Association européenne de libre-échange - Autriche et Suède en tête -, de toute façon acquis à l'idée d'une adhésion rapide. Et du coup, l'EEE ne pouvait plus être accepté comme solution à long terme, mais uniquement comme «antichambre», pour reprendre une expression devenue courante. C'est le choix que fit alors le collège gouvernemental.

Le 15 décembre, badaboum! Consultée par pure courtoisie par la Commission européenne, la Cour de justice de la CE rendait un avis négatif en déclarant contraire au Traité de Rome la Cour de l'EEE. C'est pour cela que la nouvelle mouture du traité à laquelle les négociateurs se sont arrêtés vendredi dernier ne comprend plus cette juridiction et est encore plus déséquilibrée que celle d'octobre. Mais trêve de charabia. L'essentiel, c'est qu'au sein de l'EEE, les pays de l'AELE ne doivent plus compter sur aucune chance de connaître un autre sort que celui que décrivait Jean-Pascal Delamuraz avec horreur il y a deux ans: la satellisation. Ainsi au moins apparaît avec la clarté de l'évidence l'alternative fondamentale devant laquelle la Suisse est placée aujourd'hui. Ce sera l'adhésion ou le cavalier seul.

On l'a dit, le choix du Conseil fédéral est déjà fait sur cette option stratégique. Parce qu'il juge que la prospérité de la Suisse est maintenant dépendante de sa participation sans entraves à un marché unifié de 380 millions d'habitants (but premier de l'EEE) et parce qu'il veut que la Suisse soit, dans cet ensemble, un partenaire à part entière (ce que ne permet précisément pas l'EEE), il s'est converti à la religion de l'adhésion. Le choix de demain ne sera donc que tactique: comment le gouvernement espère-t-il amener à sa philosophie supranationale une majorité du peuple et des cantons? En signant ou en ne signant pas l'EEE devenu stade jugé inutile par d'autres? En envoyant crânement la lettre demandant l'ouverture de négociations en vue de l'adhésion ou en attendant le scrutin sur l'EEE? Dure tâche, exaltante peut-être mais inquiétante aussi, que celle qui consiste à convaincre un pays souverain qu'il doit, dans son intérêt, renoncer à des pans entiers, voire à l'essence de cette souveraineté!

◇ St. S.

Demain sera un jour crucial pour l'avenir de l'Espace économique européen (EEE), tant à Berne qu'à Bruxelles. Ce jour-là en effet, le Conseil fédéral décidera s'il paraphera l'accord sur l'EEE. Et ce même jour vraisemblablement, la Commission de la Communauté européenne (CE) décidera du sort d'une résolution du Parlement de la CE qui retarderait une nouvelle fois la signature de l'accord.

Hier matin, le conseiller fédéral Arnold Koller s'est déclaré «très optimiste» devant la presse parlementaire à Berne. Il prévoit que le Conseil fédéral dans son ensemble se prononcera en faveur d'une signature de l'accord sur l'EEE, malgré des défauts institutionnels. Et il devrait présenter aussi vite que possible après cette signature son message au parlement sur l'EEE, vraisemblablement de concert avec le 3^{me} rapport sur l'intégration et le

message concernant l'accord avec la CE sur le trafic de transit.

Selon l'agenda fixé pour les négociations sur l'EEE, le peuple suisse devrait se prononcer le 6 décembre 1992 sur la question. Mais cet agenda paraît maintenant quelque peu optimiste. Le conseiller national Albert Rychen (UDC/BE), président de la commission des affaires étrangères, est personnellement «opposé à ce que la question de l'EEE passe devant le peuple le 6 décembre».

Même si les Chambres parvenaient à digérer le «paquet européen» d'une centaine de pages qui leur sera soumis, un laps de temps aussi court pour préparer un vote aussi important est «complètement irresponsable», selon M. Rychen.

L'agenda prévu par les Suisses est aussi mis en question depuis Bruxelles. Aujourd'hui, la commission de la CE devrait en effet se prononcer sur une résolution de son

parlement, qui demande une nouvelle expertise sur la question controversée des droits respectifs des Etats de la CE et de l'AELE en cas de litige. Si la commission de la CE accepte cette résolution, la signature de l'accord sur l'EEE serait repoussée de plusieurs semaines, voire de plusieurs mois.

Plus personne ne doute que l'entrée dans l'EEE ne peut être qu'une étape intermédiaire avant une adhésion à la CE. Le Conseil fédéral indiquera en principe avec son 3^{me} rapport sur l'intégration quand il envisage de déposer une demande d'adhésion.

En décembre, les conseillers fédéraux René Felber et Jean-Pascal Delamuraz avaient laissé entendre qu'une demande d'adhésion à la CE pourrait être déposée dans les six mois, c'est-à-dire jusqu'en juin. De cette manière, la Suisse se retrouverait avec l'Autriche, la Suède et la

Finlande pour commencer des négociations.

L'Autriche et la Suède ont déjà déposé leur demande d'adhésion, la Finlande prévoit de le faire le 18 mars prochain. Si la Suisse ne s'associe pas à ces trois Etats neutres, elle court le risque de se retrouver plus tard dans une situation moins favorable, en compagnie de pays de l'ex-bloc de l'Est, également intéressés par une adhésion.

Du côté des partis gouvernementaux, l'unité de doctrine est aussi loin de régner. Alors que pour le PS, on n'ira jamais assez vite avec l'adhésion à la CE, les directions des autres partis - PDC, PRD, UDC - ont une peine certaine à admettre le principe du dépôt d'une demande d'adhésion avant même le vote sur l'EEE. Ils craignent que ce vote sera négatif si les questions EEE d'une part, CE d'autre part, ne sont pas clairement dissociées. /ats

ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN / Les cantons choisiront leur stratégie législative

Le fédéralisme sera préservé

Si la Suisse signe le Traité sur l'Espace économique européen (EEE), la souveraineté des cantons sera respectée dans une large mesure. Il n'y aura pas de conséquences directes sur le fédéralisme sous forme de transferts de compétences entre la Confédération et les cantons. En outre, ils décideront eux-mêmes de la stratégie législative qu'implique la mise en œuvre de l'EEE à l'échelon cantonal. C'est ce qui ressort du rapport publié hier par le Groupe de contact des cantons.

De son côté, le conseiller fédéral Arnold Koller s'est déclaré satisfait du compromis trouvé vendredi dernier à Bruxelles pour régler la question des instances judiciaires au sein de l'EEE. Sans préjuger de la décision du gouvernement, il considère que le traité sur l'EEE peut être accepté (voir encadré).

Créé en 1978 à l'initiative du Conseil fédéral, le Groupe de contacts est un organe d'information et de concertation entre la Confédération et les can-

tons pour toutes les questions liées au fédéralisme. Au cours des deux dernières années, il a tenu neuf réunions sur le thème de l'Europe. Il a créé 12 groupes de travail afin d'étudier les conséquences sur le droit cantonal d'une participation de la Suisse à l'EEE. Ces groupes de travail ont déposé leurs rapports à fin octobre 1991, lesquels constituent le document publié hier et intitulé «Adaptation du droit cantonal au droit de l'EEE».

Sur la base de ce document, un 13^{me} groupe de travail est en train de mettre au point un programme législatif concret à l'intention des cantons. Il s'agit d'indiquer quelles lois cantonales doivent être modifiées et de proposer les instruments législatifs les plus appropriés.

Délais transitoires

L'EEE aura des conséquences plus limitées sur les législations cantonales que sur le droit fédéral où une soixan-

taine de lois devront être modifiées.

Dans les domaines les plus sensibles pour les cantons (libre circulation des personnes, marchés publics, acquisition d'immeubles par des étrangers, reconnaissance des diplômes), la Suisse a obtenu des délais transitoires allant de un à cinq ans. Dès lors, la date du 1^{er} janvier 1993 revêtira pour les cantons un caractère moins problématique que pour la Confédération.

S'agissant des adaptations de droit matériel, les cantons ne sont touchés, dans la plupart des cas qu'au niveau de l'exécution. Toutefois, dans quelques domaines tels que la reconnaissance des diplômes, les marchés publics ou le contrôle des médicaments, les cantons devront adapter directement leur législation au droit de l'EEE.

D'une manière générale, le Groupe de contacts n'est pas favorable, dans ces domaines, à l'édiction de lois-cadres de la Confédération. Si une har-

monisation se révèle nécessaire, il suggère de recourir plutôt à l'élaboration de modèles de lois dont les cantons peuvent s'inspirer.

Les cantons décideront eux-mêmes du choix de la stratégie législative qu'implique la mise en œuvre de l'EEE à l'échelon cantonal. Ils restent donc libres de procéder par la voie législative normale ou d'opérer des délégations de compétence à leur parlement ou à leur gouvernement pour adapter leur droit à celui de l'EEE.

A plus long terme, le Groupe de contact suggère notamment la création d'une «Conférence des cantons» qui serait entièrement gérée par ces derniers et pourrait se poser en interlocuteur indépendant et plus représentatif face à la Confédération. /ap



ARNOLD KOLLER - Optimiste sans préjuger de la décision du collège gouvernemental.

Koller s'exprime tout seul

L'accord sur l'Espace économique européen (EEE) mis au point vendredi dernier à Bruxelles devrait être approuvé par le Conseil fédéral. Sans préjuger de la décision du gouvernement qui se réunira demain, le conseiller fédéral Arnold Koller a fait part hier devant la presse de son optimisme à ce sujet. La solution trouvée à Bruxelles pour régler le problème des instances judiciaires au sein de l'EEE a «écarté le danger des juges étrangers et empêché une atteinte à la souveraineté de la Suisse», a-t-il déclaré.

Selon le chef du Département fédéral de justice et police (DFJP), il en va de la crédibilité de la Suisse de soutenir le traité sur l'EEE. Si le Conseil fédéral décidait, uniquement pour des questions de procédure, de rejeter l'EEE et de demander immédiatement l'adhésion à la Communauté européenne, ceci ne serait compris ni en Suisse ni à l'étranger.

La Suisse a négocié très durement: «Si nous nous retirions, cela ne ferait que nous attirer les moqueries de Delors», a dit Arnold Koller. /ap

TRÈFLE À QUATRE

Sport-Toto

1 gagnant avec 12 points: 61.301 fr.70.

23 gagnants avec 11 points: 2665 fr.30.

514 gagnants avec 10 points: 119 fr.30.

Le maximum de 13 points n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 140.000 francs.

Toto-X

1 gagnant avec 5 numéros + le numéro complémentaire: 7149 fr.40.

13 gagnants avec 5 numéros: 2749 fr.80.

837 gagnants avec 4 numéros: 42 fr.70.

12.827 gagnants avec 3 numéros: 3 francs.

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 220.000 francs.

Loterie à numéros

2 gagnants avec 5 numéros + le numéro complémentaire: 250.849 fr.70.

112 gagnants avec 5 numéros: 9789 fr.60.

8448 gagnants avec 4 numéros: 50 francs.

166.671 gagnants avec 3 numéros: 6 francs.

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 2.000.000 francs.

Joker

6 gagnants avec 5 chiffres: 10.000 francs.

32 gagnants avec 4 chiffres: 1000 francs.

419 gagnants avec 3 chiffres: 100 francs.

4263 gagnants avec 2 chiffres: 10 francs.

Le maximum de 6 chiffres n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 900.000 francs.

TECHNOLOGIES ABC / Les exportations seront soumises à autorisation

Armes chimiques sous contrôle

Le Conseil fédéral veut empêcher le développement, la production et l'usage d'armes atomiques, biologiques et chimiques (ABC). L'exportation de technologies destinées en principe à un usage civil, mais pouvant servir à produire ces armes de destruction massive sera soumise à autorisation dès aujourd'hui. L'ordonnance promulguée par le gouvernement concerne aussi les missiles pouvant transporter ces armes, a indiqué hier l'Office fédéral des affaires économiques extérieures.

L'ordonnance ne restera valable que jusqu'à l'entrée en vigueur d'une loi, c'est-à-dire au plus tard jusqu'à la fin de

1995, a commenté l'ambassadeur Rolf Jeker.

Le problème de la dissémination des armes ABC est devenu très inquiétant depuis le milieu des années 80, a ajouté le directeur adjoint de l'office. L'utilisation par l'Irak de gaz toxiques contre l'Iran et sa propre population kurde ainsi que la construction d'une usine de production de ces gaz en Libye montrent que seuls des contrôles à l'exportation, appliqués au niveau international, peuvent être efficaces. D'autant plus que certains pays en développement déploient des efforts pour se procurer des armes ABC et la technologie des missiles

nécessaires à leur utilisation. L'Office des affaires économiques extérieures refusera l'autorisation si l'exportation ou le courtage contreviennent à un accord international ou s'il y a lieu de supposer que les marchandises seront utilisées pour produire des armes ou des engins volants non pilotés nécessaires à leur engagement. Il a renoncé à dresser une liste des pays susceptibles d'utiliser ces technologies à des fins guerrières.

Oscar Zosso, autre directeur adjoint de l'office, a cependant cité à titre d'exemple l'Iran, l'Irak, la Syrie, la Libye et la Corée du Nord en ce qui concerne

les armes biologiques et chimiques. Berne examinera aussi de près les exportations de matériel nucléaire vers l'Inde et le Pakistan.

L'ordonnance prévoit de lourdes sanctions en cas d'infraction aux prescriptions, soit une peine de prison allant de six mois à trois ans et une amende d'un demi-million de francs, voire de cinq millions dans les cas graves.

L'ambassadeur Rolf Jeker a rappelé que les armes concernées par l'ordonnance étaient actuellement vendues à tort et à travers dans les républiques de l'ancienne Union soviétique. /ap

TRANSPORTS / Le patron des CFF s'adresse à la Confédération

Notre ardoise est trop lourde!

La Confédération doit diminuer de moitié les dettes des CFF, qui se montent actuellement à 12 milliards de francs. C'est ce qu'exige le président de la direction générale de la régie, Hans Eisenring, dans un entretien accordé à l'Agence télégraphique suisse (ATS). Les CFF payent actuellement plus de 700 millions de francs d'intérêts par an.

Les Chemins de fer fédéraux vont au-devant d'une période d'énormes investissements, rappelle M.Eisenring. Durant les 10 à 20 prochaines années, ils devront dépenser 10 milliards pour Rail 2000, 14 milliards pour les nouvelles transversales alpines et 1,5 milliard par an pour les investissements ordinaires.

Dans ces circonstances, M.Eisenring estime que la Confédération devrait faire un geste et épouger une partie des dettes des CFF. Avec leur cash-flow, ceux-ci peuvent payer les intérêts pour



HANS EISENRING - Les CFF ne craignent pas la concurrence.

3 à 5 milliards de dettes. «Il faut au moins que le reste disparaisse. Cela donnerait aux CFF une base à long terme qui permettrait de les gérer

comme une entreprise», affirme leur patron.

Pour le trafic régional, M.Eisenring propose que la Confédération mette désormais à la disposition des cantons l'argent versé jusqu'ici aux CFF. Les cantons pourraient ainsi se tourner également vers d'autres entreprises, telles que les chemins de fer privés, les PTT ou les sociétés d'autocars, pour la fourniture des services de transports nécessaires.

Le patron des CFF préconise une solution analogue sur le plan national et international.

En ce qui concerne les projets de privatisation, M.Eisenring est d'avis qu'il faut se demander si certaines prestations des CFF pourraient être remises en mains privées. A ses yeux, une privatisation s'impose lorsque, pour un secteur donné, elle permet de passer d'un rendement négatif à une situation bénéficiaire. /ats

RHÔNE-RHIN

L'EUROPE EN QUESTIONS - Le cryptogramme de la page 36 vous a plongé dans un abîme de perplexité? Eh bien, la réponse est B. Le «journal officiel de la Communauté européenne» (JOCE) a publié son premier numéro le 20 avril 1958. Il s'est substitué au «journal officiel de la CECA» (Communauté européenne du charbon et de l'acier). /E

CHÔMAGE - Pour les syndicats, il est temps de relancer l'économie suisse afin de stopper la hausse du chômage. L'Union syndicale suisse (USS) demande aux pouvoirs publics de différer l'assainissement de leurs budgets. /ats

GRÈVE - Réunie hier soir à Genève, l'assemblée générale du Cartel intersyndical de la fonction publique de Genève a décidé de se mettre en grève demain. Le débrayage a été plébiscité. Plus d'un millier de personnes étaient présentes. Le Cartel conteste la décision du Conseil d'Etat de plafonner la compensation du renchérissement à 3% en 1992 et à 2% en 1993. /ats

MONDE

ÉLECTION PARTIELLE EN FRANCE / 38% des voix pour le parti de Le Pen

Le Front national grimpe

Le Front national (FN) a remporté un spectaculaire succès en arrivant en tête lors du premier tour d'une élection cantonale (locale) dimanche à Nice. Le parti de la droite nationale confirme ainsi sa très forte montée en puissance pour les élections régionales et locales du 22 mars, soulignée par tous les sondages.

Le Premier secrétaire du parti socialiste (PS- au pouvoir) Laurent Fabius a reconnu hier matin que ce résultat était «redoutable». Le FN «fait des ravages», a concédé M. Fabius sur la radio France-Inter, appelant «à faire absolument barrage» contre l'extrême droite.

Le candidat du Front national, Jacques Peyrat, a emporté 37,96% des voix lors du premier tour de cette élection, progressant de 8 points par rapport à la précédente consultation de 1985. Les deux candidats de la droite classique (l'Union pour la Démocratie Française et Rassemblement pour la République) sont à 15% chacun, en

recul de près de trois points par rapport au candidat unique de la droite de 1985 (32,99%).

Le candidat socialiste ne recueille qu'un peu plus de 12% des voix, en chute de plus de neuf points et le candidat communiste avec 7,5% recule de 3 points. Ce résultat a amplement confirmé ce que tous les sondages indiquent depuis plusieurs semaines: le Front national est un des principaux bénéficiaires, avec les écologistes, de l'effondrement du PS, au pouvoir depuis 1981.

La droite classique est elle aussi, dans une moindre mesure, victime de ce phénomène, les sondages lui accordant au mieux une stagnation de ses résultats et au pire un recul de deux à trois points, alors qu'elle contrôle 20 des 22 régions, dont six avec l'appui de l'extrême droite.

L'humiliation attendue du parti socialiste dans plusieurs régions et en particulier en Ile de France, la région pari-

sienne, où le Front national passe devant ses candidats (17% contre 16%), a poussé le PS à muscler sa campagne électorale jusqu'à présent fort discrète.

Le Premier ministre Edith Cresson a ainsi déclaré dans une interview au Journal du dimanche que l'«on fera reculer Jean-Marie Le Pen (président du FN) en expliquant inlassablement ce qu'il est réellement: un formidable imposteur». «Son vrai programme c'est la xénophobie, le racisme», a-t-elle lancé. «Il faut tout faire pour s'y opposer».

A droite, les principaux leaders des partis traditionnels martèlent que sans les socialistes le FN ne serait rien. L'ancien ministre de l'intérieur, Charles Pasqua (RPR/ néogaulliste) a affirmé jeudi à Nice que (le président François) «Mitterrand et Le Pen sont compères: ils poursuivent le même but», l'affaiblissement de la droite traditionnelle. /reuter

Jean-Paul II et Reagan: plan secret

Ils ont fourni une aide logistique à Solidarité

L'ancien président américain Ronald Reagan et le pape Jean-Paul II ont mis sur pied, il y a une dizaine d'années, une aide logistique secrète au syndicat polonais Solidarité alors interdit, affirme le magazine Time dans son édition du 24 février disponible depuis hier aux Etats-Unis.

Selon Time, le président Reagan et le pape seraient convenus, lors d'une rencontre secrète à la librairie du Vatican le 7 juin 1982, que le partage de l'Europe ayant résulté de la conférence de Yalta constituait «une grande erreur» et que «quelque chose devait être entrepris» (pour la réparer).

«Solidarité constituait une arme parfaite pour cela parce que c'était une organisation de travailleurs de Pologne», affirme l'ancien président américain à l'hebdomadaire qui précise avoir interrogé plus de 75 officiels de l'administration Reagan et du Vatican.

Selon le magazine, «des tonnes d'équipements - télex, fac-similé, radios à ondes courtes, ordinateurs, caméras vidéo, téléphones, presses - ont été introduits frauduleusement en Pologne à travers des canaux ouverts par des prêtres, des agents américains et des responsables syndicaux aux Etats-Unis et en Europe. La CIA, principale agence de renseignement américaine, le Vatican et les syndicats ont financé ces matériels, selon Time.

Solidarité avait été interdit en 1981 lorsque la loi martiale avait été proclamée en Pologne. /afp-ap

Japon: les scandales enflent

Les scandales prennent toujours plus d'ampleur au Japon. Ce week-end, la presse japonaise a multiplié les révélations sur le scandale politico-financier Sagawa. Et hier, Fumio Abe, un ancien ministre proche du premier ministre japonais, impliqué dans le scandale Kyowa, a été inculpé une nouvelle fois pour corruption. Ces deux scandales, qui ont éclaté au cours des dernières semaines, menacent directement le gouvernement de Kiichi Miyazawa, entré en fonction en novembre dernier.

Les trois plus grands journaux japonais ont publié durant le week-end une série de révélations spectaculaires faites par deux des hommes d'affaires arrêtés vendredi pour leur implication dans l'affaire Sagawa Kyubin, donnant une idée de l'ampleur du nouveau scandale, qui pourrait bien dépasser les scandales Lockheed et Reicruit.

Dans des interviews accordées aux quotidiens «Asahi» et «Mainichi» avant son arrestation, Yasuo Matsuzawa, le président d'une société en contact étroit avec Sagawa Kyubin, le numéro deux de la livraison par camions au Japon, affirme que 130 politiciens, appartenant tant au parti conservateur qu'à l'opposition, auraient reçu au total 625 millions de dollars de Sagawa Kyubin.

«L'argent était versé directement aux politiciens et non à leurs secrétaires» explique Yasuo Matsuzawa. Selon lui, chaque politicien recevait en moyenne 400.000 à 800.000 dollars. Yasuo Matsuzawa affirme également que l'ancien président de Sagawa Kyubin, Hiroyasu Watanabe, également sous les verrous depuis vendredi, était assez puissant pour influencer le choix d'un ministre. /afp

YUGOSLAVIE / Boutros-Ghali veut déployer les Casques bleus

La Krajina pose ses conditions

Le leader autonomiste de l'enclave serbe de la Krajina, Milan Babic, a demandé hier que cette région soit admise à participer sur un pied d'égalité à la conférence de paix sur la Yougoslavie. «Si la résolution du Conseil de sécurité sur l'envoi de forces de paix prévoyait que la Krajina devienne un partenaire à part entière de la conférence, nous serions satisfaits», a déclaré à Belgrade le leader serbe en posant une nouvelle exigence pour son acceptation du plan de l'ONU.

Milan Babic, qui a refusé sa destitution, proclamée par le Parlement de la Krajina, reste cependant hostile au dé-

sarmement de l'enclave, mais il a souligné que celle-ci «ne s'opposera pas par la force» aux décisions du Conseil de sécurité, tout en exprimant l'espoir que le conseil ne se prononcera pas sans son accord.

Sur les fronts de Croatie, la trêve n'a été troublée hier que par quelques incidents mineurs après un week-end agité qui avait fait trois morts. L'agence Tanjug a signalé des tirs d'artillerie croate en Slavonie occidentale et de mortiers contre le village de Ceric, une position fédérale proche de Vinkovci.

De son côté le secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali a recom-

mandé hier matin au Conseil de sécurité le déploiement de 10.000 à 13.000 casques bleus en Yougoslavie pour mettre fin au conflit, a annoncé un diplomate.

La recommandation est formulée dans un rapport qui doit être rendu public aujourd'hui. Les 15 membres du Conseil de sécurité devraient l'approuver.

Le coût de la force de maintien de paix est estimé à 400 millions de dollars par an. Les premiers soldats pourraient commencer à arriver en Yougoslavie dans les deux semaines suivant une décision du Conseil de sécurité. /afp-reuter-ap

Quinze fois la perpétuité pour Dahmer

Le «tueur de Milwaukee» aurait voulu la mort

Jeffrey Dahmer, le «tueur de Milwaukee», a été condamné hier par le tribunal de Milwaukee à la prison à perpétuité pour chacun des 15 crimes dont il a été reconnu coupable. La peine de mort n'existe pas dans l'Etat du Wisconsin. Mais Dahmer, d'une voix basse et monotone, a déclaré au juge qu'il pouvait être exécuté pour l'«holocauste» dont il s'est rendu coupable en tuant et mutilant 15 jeunes hommes entre juin 1987 et juillet 1991.

«Votre honneur, maintenant c'est fini», a déclaré Dahmer au juge Lawrence Gram, président du tribunal. «Je ne voulais jamais la liberté. Franchement, je voulais pour moi la mort». Dahmer, que les jurés avaient reconnu samedi sain d'esprit au moment de ses crimes, avait plaidé coupable de l'assassinat des 15 jeunes hommes. Il a expliqué au magistrat qu'il a découvert Dieu depuis son arrestation le 22 juillet dernier.

Hier matin, les familles des victimes avaient eu la parole, expliquant à Dahmer comment il avait fait de leur vie un «cauchemar». La sœur d'une des victimes a été victime d'une crise de nerfs, entraînant une brève interruption de séance.

Dahmer a écouté en silence les familles des victimes. Certains pleuraient, et la plupart ont demandé au magistrat de condamner Dahmer à la réclusion à perpétuité. «Ne laissez pas cet homme revoir un jour la lumière, marcher à nouveau dans nos rues», a ainsi plaidé Janie Hagen, sœur de Richard Guerrero.

Les familles souhaitent que «l'Amérique sache que nous avons vécu au cours de tous ces mois», a expliqué Carolyn Smith, sœur d'Edie Smith.

Dimanche, les familles avaient assisté à un service religieux, avant de se retrouver pour un dîner. «Pour la première fois, nous avons eu vraiment l'occasion d'être un peu en paix avec nos âmes et celles de nos proches», selon Theresa Smith, sœur d'Edie Smith.

Le procès, qui s'est ouvert il y a trois semaines, a passionné les Etats-Unis par son caractère exceptionnel. Une trentaine de témoins sont venus à la barre et ont dépeint Dahmer comme un solitaire, un maniaque sexuel et un alcoolique.

Ouvrier chocolatier, Jeffrey Dahmer avait été arrêté le 22 juillet 1991. Un homme menotté avait réussi à s'échapper de l'appartement du meurtrier et à donner l'alerte. La perquisition des policiers révéla des scènes d'horreur: des crânes humains peints, des photos d'hommes mutilés et plusieurs têtes conservées dans un réfrigérateur. Dahmer expliquera aux psychiatres qu'il voulait créer des zombies qui auraient été ses esclaves sexuels. /ap

Césars: Pialat contre Corneau

Pas de «Cyrano», cette année, pour tout écraser sur son passage: c'est à un duel entre «Van Gogh» (12 nominations) et «Tous les matins du monde» (11) que donnera lieu, samedi, la 17^{me} Nuit des Césars du cinéma français.

De ces deux films d'auteur, c'est cependant celui d'Alain Corneau qui part légèrement favori face à celui de Maurice Pialat. Les deux films seront en compétition directe dans trois des catégories principales pour ces Césars: meilleur film, meilleur réalisateur, meilleur acteur.

Dans cette dernière catégorie en effet, le favori est Jacques Dutronc pour «Van Gogh» et son concurrent le plus sérieux est Jean-Pierre Marielle pour «Tous les matins du monde». Même concurrence pour le César du meilleur film, avec trois sérieux outsiders: «La belle noiseuse», de Jacques Rivette, «Merci la vie», de Bertrand Blier et «Urga», du Soviétique Nikita Mikhalkov (considéré comme français à cause de son financement). /ap

RUSSIE / Eltsine et Baker conviennent de créer un centre scientifique

Garder les atomistes sur place

Après trois heures d'entretiens à Moscou avec le président russe Boris Eltsine, le secrétaire d'Etat James Baker a annoncé hier la création prochaine en Russie, avec le concours de ce pays et de l'Allemagne, d'un «centre international pour la science et la technologie».

James Baker a exprimé l'espoir que d'autres pays apportent également leur soutien au projet. L'Occident souhaite à

tout prix éviter que 3000 ou 4000 experts nucléaires, dont le niveau de vie et les possibilités d'emploi dans l'ex-URSS ne cessent de reculer, entrent au service des pays cherchant à acquérir des armes atomiques.

Dans un communiqué publié conjointement avec la Russie et l'Allemagne, les Etats-Unis précisent que le nouveau centre aura pour tâche de développer, «sélectionner, financer et parrainer des

projets appelés à être exécutés (...) dans des installations situées dans la Fédération russe et d'autres Etats de la CEI».

Les projets contrôlés par le centre permettront de transférer l'industrie militaire soviétique vers la production civile et l'économie de marché. Le centre devrait, selon des sources diplomatiques, être doté d'environ 100 millions de dollars sur trois ans (147 millions de francs suisses).

Lors d'une conférence de presse, Boris Eltsine a indiqué que James Baker et lui avaient aussi convenu de mettre en route, d'ici avril, une importante ligne de crédits pour l'achat de céréales américaines. Il a dit avoir demandé un supplément de 600 millions de dollars de crédits céréalières et compter sur une «réponse positive».

Les deux hommes se sont aussi entretenus des propositions avancées dernièrement par Moscou et Washington en matière de réduction des arsenaux nucléaires. La Russie a proposé un plafond de 2500 ogives, soit près de la moitié du chiffre avancé par les Etats-Unis. /reuter

Accord et guerre

La Russie et l'Ukraine sont arrivées hier à un accord sur la création d'une monnaie ukrainienne, sur le retrait du rouble de la circulation en Ukraine et sur leurs relations commerciales. Les représentants de neuf autres républiques de la Communauté des Etats indépendants (CEI) présents à la réunion, qui s'est tenue à Bruxelles, ont également souscrit à l'accord sur le commerce. La nouvelle monnaie ukrainienne devrait être mise en circulation cette année.

Les choses vont moins bien dans le Caucase: une attaque arménienne contre un village azéri a fait hier plus de 20 morts et 15 blessés dans le Haut Karabakh, a annoncé l'agence Utar (ex-Tass). Les combattants arméniens ont occupé le village de Karadogly, dont la population s'est enfuie dans la forêt. Selon l'Azerbaïdjan, les Arméniens ont occupé dix agglomérations azéries du Haut Karabakh au cours des deux dernières semaines. /ap

LIBAN / Obsèques, à Beyrouth, d'Abbas Moussaoui

Duels d'artillerie au sud

Plus de 50.000 manifestants se sont rassemblés hier dans la banlieue chiite de Beyrouth pour les obsèques de cheikh Abbas Moussaoui, le numéro deux du Hezbollah tué lors d'un raid de l'aviation israélienne. L'inhumation de Abbas Moussaoui est prévue aujourd'hui au village de Nabi Chit, dans la plaine de la Bekaa, d'où il était originaire. Une prière a été célébrée à sa mémoire par le cheikh Mohamed Hussein Fadlallah, le chef spirituel du Hezbollah. Le chef druze Walid Djoumbatt, le dirigeant extrémiste palestinien Ahmed Djibril et l'ayatollah Ahmad Djannati, représentant de l'imam iranien Ali Khamenei, ont assisté aux obsèques.

Au lendemain du meurtre de son chef, la guérilla chiite du sud du Liban a fait pleuvoir des obus d'artillerie et une quarantaine de roquettes Katioucha sur les soldats israéliens et leurs alliés de l'Armée du Liban-Sud (ALS) dans la zone de sécurité occupée par Israël. Soldats israéliens et miliciens de l'ALS ont riposté, tandis que des soldats libanais ont joint leurs canons à ceux du Hezbollah. Dans le nord d'Israël même, des Katioucha sont tombées aux premières heures de la journée.

Au plan politique, le gouvernement libanais a décidé de porter plainte auprès du Conseil de sécurité des Nations Unies à la suite du raid mené dimanche par l'armée israélienne.

De son côté la radio israélienne a cité hier matin le général Ehud Barak, chef d'état-major de l'armée de terre, selon lequel l'attaque aérienne israélienne de dimanche «fait partie d'une campagne plus vaste qui va continuer pendant une longue période». /reuter-afp-ap



BEYROUTH - Plus de 50.000 personnes pour les obsèques du numéro deux du Hezbollah et de sa femme. epa

Ils iront à Washington

La Syrie et le Liban participeront à la prochaine phase des négociations bilatérales israélo-arabes la semaine prochaine à Washington: les présidents Hafez el Assad et Elias Hraoui en sont tombés d'accord dimanche au cours d'une rencontre, rapporte l'agence de presse syrienne.

La Syrie et le Liban avaient boycotté le mois dernier la réunion multilatérale de Moscou, qui avait porté sur les problèmes régionaux tels que

l'eau, l'environnement et le désarmement.

Par ailleurs, deux membres de la délégation palestinienne aux négociations israélo-arabes, Jamal Shobaki et Mohammad Hourani, ont été arrêtés par les forces de sécurité israéliennes, a annoncé hier la délégation dans un communiqué à la presse. Les négociations bilatérales doivent reprendre le 24 février à Washington. /ap-afp

ULSTER / Commando contre soldats

Fusillade meurtrière

Quatre hommes ont été tués dimanche soir et deux autres blessés en Irlande du Nord au cours d'une fusillade qui a opposé des membres présumés de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) et des soldats britanniques à Coalisland, dans le comté de Tyrone, a annoncé la police locale. Selon elle, les hommes appartenaient à une «unité en service actif» de l'IRA. Un soldat a également été blessé.

La fusillade a éclaté vers 23h (minuit, heure suisse), quelques minutes après que le commando avait lancé une attaque à la mitrailleuse contre la station de police de Coalisland, a indiqué la police. Les soldats, cachés dans un champ, ont tiré lorsque les assaillants ont tenté de prendre la fuite à bord d'un camion. Le commando s'était servi du véhicule pour lancer l'attaque contre la station de police.

La fusillade a duré environ cinq

minutes. Une balle a touché un réservoir d'essence devant une église catholique locale, déclenchant un incendie qui a embrasé et détruit le bâtiment. Les pompiers ont maîtrisé le sinistre en fin de soirée.

Selon certains témoins et un conseiller local du Sinn Fein (branche politique de l'IRA), les hommes seraient tombés dans une embuscade montée par le Special Air Service, une unité d'élite anti-terroriste de l'armée britannique. La police a démenti ces allégations.

La semaine dernière, un bataillon de 600 hommes avait été envoyé en renfort en Irlande du Nord pour contrecarrer la recrudescence du terrorisme dans la province. Ces renforts avaient été déployés dans le comté de Tyrone, un fief de l'IRA. Depuis le début janvier, la violence politique a fait 31 morts en Irlande du Nord, un bilan inégalé depuis 15 ans. /afp

Algérie: les islamistes subissent

Chassés des mosquées, combattus dans la rue, vilipendés par la presse, emprisonnés par centaines - voire par milliers -, les islamistes semblent réduits au silence en Algérie: seule une agitation limitée persistait hier à la faculté centrale d'Alger.

Les autorités restent muettes sur le chiffre des arrestations qui ont frappé les militants du Front islamique du salut (FIS). Selon la direction algéroise du FIS, elles atteindraient plusieurs centaines. Soixante-cinq islamistes ont encore été arrêtés hier dans tout le pays.

Selon Rezzag Bara, secrétaire général de la Ligue algérienne des droits de l'homme, les autorités ont ouvert cinq «camps d'internement» dans le sud du pays, dans les régions de Timimoune, Ouargla, Reggane, et Adrar. L'état d'urgence proclamé le 9 février autorise le ministre de l'Intérieur et les préfets à «faire interner (...) tout citoyen majeur dont les activités seraient contraires aux intérêts de l'Etat (...)». /ap

Tueur célèbre à nouveau recherché

La police autrichienne lui impute huit meurtres

La police autrichienne recherche depuis vendredi le meurtrier présumé de huit femmes, dont sept prostituées. L'homme n'est pas un inconnu en Autriche: il s'y est rendu célèbre par l'autobiographie écrite en prison après le meurtre, en 1974, d'une prostituée dont la seule faute était de lui rappeler sa mère. Libéré en 1990, il aurait récidivé. Dernièrement, il aurait été repéré dans la région de Saint-Gall.

Fils d'une prostituée et d'un soldat américain, Jack Unterweger, 41 ans, a grandi parmi les prostituées. Son ressentiment contre ce milieu serait à l'origine du meurtre qu'il a commis en 1974 et pour lequel il a été condamné à perpétuité. Mais en 1990, il était libéré conditionnellement, s'étant révélé un détenu modèle.

Durant ses années de prison, il a écrit une autobiographie, «Purgatoire ou le voyage en prison», qui est devenue un best-seller et a été portée à l'écran.

Cependant, depuis sa libération, Unterweger a déjà été interrogé à deux reprises par la police autrichienne, qui recherchait depuis fin 1990 un «meurtrier itinérant» frappant dans les milieux de prostituées. Au total, huit femmes ont été tuées entre octobre 1990 et mai 1991, et le parquet de Graz vient de lancer un mandat d'arrêt contre lui, cinq de ces femmes au moins ayant été étranglées, à l'instar de la première victime d'Unterweger. «Ce n'est pas moi» qui les a tuées, a cependant déclaré Unterweger. /afp-apa

Ne pas oublier l'Afrique

Jean-Paul II repart en voyage dès demain

Jean-Paul II entame demain un voyage d'une semaine en Afrique pour rappeler le continent le plus défavorisé à l'attention du reste du monde. Il désire également ouvrir un dialogue plus fécond entre christianisme et islam.

Il se rendra, du 19 au 26 février, dans trois pays d'Afrique de l'Ouest à prédominance musulmane, au Sénégal, en Gambie et en Guinée. Ce sera le huitième déplacement du souverain pontife sur le continent africain, où l'Eglise catholique fait de plus en plus d'adeptes, et son 54^{me} voyage hors d'Italie.

Selon des sources vaticanes, Jean Paul II entend souligner que l'Afrique est négligée par un monde qu'hypnotisent les changements survenus en Europe de l'Est et dans l'ex-Union soviétique. /reuter

GLOBE

■ EXHORTATION - Au lendemain de la répression d'une manifestation pacifique à Kinshasa, qui a fait au moins 30 tués et 100 blessés selon la Ligue zairoise des droits de l'homme, les ambassadeurs occidentaux ont rencontré hier le président Mobutu Sésé Séko pour l'exhorter à accepter des changements au Zaïre. /reuter-afp

■ MISSILES - Les Etats-Unis ont commencé à retirer tous leurs missiles nucléaires à courte portée basés en Europe, a annoncé hier le commandant des forces alliées en Europe, le général John Galvin. /reuter

■ JURY - Le comédien Gérard Depardieu présidera le jury du 45^{me} Festival international du film de Cannes, qui aura lieu du 7 au 18 mai, ont annoncé hier les organisateurs. /ap

■ EXHUMATION - Les restes du dernier empereur d'Ethiopie, Haïlé Sélassié - mort dans des circonstances mystérieuses en 1975 - ont été découverts hier à Addis Ababa, sous le bureau de l'ancien président Mengistu, qui l'avait renversé. /ap

■ DÉMENTI - La rumeur selon laquelle l'ancien chef d'Etat de la RDA Erich Honecker serait en Suisse pour y être soigné a été démentie. L'ambassadeur chilien à Moscou a en effet déclaré hier à l'ATS qu'Erich Honecker était toujours à l'ambassade du Chili dans la capitale russe. /ats

Petites annonces

au tarif réduit de (minimum Fr. 10.-) **80 ct.** le mot à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

À vendre

PIANO DROIT Bechstein. Tél. (039) 28 31 06, 17 h-19 h ou (021) 312 89 18, soir. 127907-61

AMATEURS DE MOUTAINBIKE vélo neuf, 399 fr. Tél. (038) 53 51 49 - (038) 53 31 55. 127965-61

VESTE PERFECTO taille 42, neuve, prix à discuter. Tél. 57 27 08, le soir. 77943-61

1 ARMOIRE chêne 3 portes, 500 fr.; 1 paroi lit incorporé, 800 fr. Tél. 25 48 08, dès 18 h. 104225-61

MEUBLES lampes, excellent état, bas prix, cause déménagement. Tél. (038) 30 11 77, 10-12 h, 15-17 h. 127997-61

JOLIE CHAMBRE À COUCHER blanche, complète, 4000 fr. Tél. 41 38 72, dès 17 h 30. 104211-61

COMMODORE 128D nombreux jeux, Data-phon, livres de programmation, traitement de texte et base de données. Prix à discuter. Tél. 25 85 59. 104214-61

SALON Louis XVI (canapé 2 places, 2 fauteuils, 2 chaises), salle à manger Henri II (table, 6 chaises, buffet 3 portes). Tél. (038) 31 94 91, dès 19 h. 127975-61

BAS PRIX jeux Sega Masters System + cassettes, jeux à télévision + cassettes; vélo dame, vélo enfant; kart enfant, machine à coudre; machine à tricoter; machine à écrire IBM; pousse-pousse; télévision noir-blanc; divers jouets; divers habits dame. Tél. 30 44 71. 77960-61

Demandes à acheter

CATAMARAN Hobbie-Cat 18, Darft 18 ou équivalent. Tél. 42 36 71 ou 24 08 34. 104226-62

À louer

NEUCHÂTEL, 1 pièce, cuisine, salle de bains, pour 1^{er} mars, 660 fr. Tél. (038) 46 20 90 ou 24 03 90 (soir). 127849-63

QUARTIER BEAUX-ARTS, immédiatement, grand 3 pièces (110 m²) avec cheminée, cuisine agencée habitable, bains, W.-C. séparés, balcon, cave, loyer 1600 fr. + charges 140 fr. Tél. (038) 42 44 14. 127950-63

NEUCHÂTEL, tout de suite, duplex mansardé 3½ pièces, grande mezzanine, cuisine agencée, cave, vue. Loyer actuel 1575 fr. place de parc et charges comprises. Tél. 24 56 10. 104133-63

NOIRAIGUE studio meublé, 480 fr. charges comprises. Tél. 63 31 65. 127813-63

STUDIO NEUF meublé ou non, à Cortaillod, 700 fr./mois. Tél. (038) 31 28 91. 128005-63

À HAUTERIVE près du bus, chambre meublée, dans villa. Tél. (038) 33 14 90. 127992-63

URGENT à Boudry, magnifique 2½ pièces, rez-de-chaussée, terrasse. Tél. 61 39 41. 104008-63

À AREUSE appartement 2½ pièces, 1120 fr. charges comprises. Tél. 41 29 52, dès 17 h. 104012-63

NOIRAIGUE appartement 3 pièces, cuisine agencée, 820 fr. charges comprises. Tél. 63 31 65. 127808-63

AU CENTRE VILLE 2½ pièces/bureau, 895 fr. charges comprises. Libre 1^{er} mars 1992. Tél. 25 32 31, heures de bureau. 127840-63

APPARTEMENT 4½ pièces neuf, grand confort, garage, à Dombresson, 1670 fr. tout compris. Tél. 24 14 31. 77922-63

NOIRAIGUE appartement 2 pièces, cuisine habitable agencée, 720 fr. charges comprises. Tél. 63 31 65. 127811-63

NOIRAIGUE appartement 4 pièces, cuisine agencée, 1020 fr. charges comprises. Tél. 63 31 65. 127807-63

CORNAUX dans garage souterrain, place de parc pour voiture ou dépôt. Tél. 25 99 91. 127973-63

AUX PARCS 3½ pièces, cuisine agencée, balcon, pour tout de suite, 1120.50 fr. Tél. 24 75 36. 104213-63

À CHÉZARD grand studio non meublé, 660 fr. charges comprises. Février gratuit. Tél. (038) 33 73 80. 104198-63

À GORGIER 2 pièces avec cachet, neuf, 880 fr. charges comprises. Libre dès le 1^{er} avril 1992. Tél. 55 32 53, dès 17 h 30. 32438-63

BOUDEVILLIERS pour avril 1992, appartement 2 pièces (92 m²), 1000 fr. charges comprises. Tél. (038) 57 25 82. 128016-63

APPARTEMENT 1 pièce, bains, cuisine, avenue du Mail, libre dès le 1.3.1992, 473 fr. + 40 fr. de charges. Tél. 21 35 39. 104196-63

À MONTMOLLIN, magnifique appartement 4½ pièces, cheminée, 2 salles d'eau, cuisine agencée, balcon. Libre tout de suite ou à convenir. Tél. (038) 30 41 38, dès 19 h. 104129-63

PRÈS DU CENTRE chambre meublée indépendante. Pour tout de suite ou à convenir, 200 fr./mois. Tél. 25 15 90. 127972-63

À CORCELLES chambre indépendante meublée, 450 fr. charges comprises. Libre tout de suite. Bail de courte durée si désiré. Ecrire à case postale 380, 2001 Neuchâtel. 104200-63

CENTRE PESEUX dès le 1^{er} avril 1992, appartement 3½ pièces duplex, 5/6^e étage, cuisine agencée, salle de bains et W.-C. séparés, balcon, ascenseur, cave, 1490 fr. + charges. Tél. 31 81 81. 104167-63

VILARS/NE pour le 1^{er} avril 1992, appartement de 4½ pièces dans immeuble neuf, balcon, cuisine agencée, vue magnifique sur le Val-de-Ruz, à 2 minutes de l'arrêt du bus, 1430 fr. (place de parc comprise) + charges. Tél. (038) 53 52 56. 104215-63

URGENT à Neuchâtel, superbe appartement 3-4 pièces, proche du centre, complètement équipé et luxueusement aménagé, machine à laver le linge, séchoir, dans immeuble ancien rénové. Location 1800 fr. sans charges. Tél. (038) 25 94 80, le soir. 127979-63

Demandes à louer

CERCHE 2-3 PIÈCES région Neuchâtel, confort pas indispensable, 750 fr. maximum charges comprises. Récompense. Tél. (038) 24 00 78. 104228-64

Offres d'emploi

CERCHE MAMAN DE JOUR 1-2 jours par semaine, préférence ouest ville. Tél. 25 91 88, dès 19 h. 104137-65

Demandes d'emploi

ÉTUDIANT UNI cherche job du 9 mars au 18 avril. Tél. 33 44 76. 77954-66

DAME AVEC EXPÉRIENCE cherche heures de ménage et repassage. Tél. 33 76 93/104201-66

ÉTUDIANT cherche emploi à temps partiel. Tél. (038) 55 12 55. 104156-66

JEUNE HOMME 27 ans cherche emploi mi-temps dans la vente ou autre. Etudie toutes propositions. Ecrire à L'Express, 2001 Neuchâtel, sous chiffres 66-4548. 77919-66

EMPLOYÉE DE COMMERCE all.-fr. cherche emploi à mi-temps, secteur comptabilité. Ecrire à L'Express, 2001 Neuchâtel, sous chiffres 66-4553. 127974-66

Divers

C'EST LA SAISON DU MIEL! Dégustation au Magasin du Monde de Neuchâtel. 128021-67

SUCHE PERSON welche mir die französische Sprache beibringt (gegen Bezahlung). Tel. (062) 81 22 52. 127987-67

APPRENTI COIFFEUR 3^e année cherche modèles dames et messieurs. Tél. 25 24 71. 104197-67

JE CHERCHE jardin potager avec eau, région Peseux-Corcelles ou Colombier, pour mars. Tél. (038) 31 97 64 (soir). 104194-67

COMMERCES

À REMETTRE

dans agréable ville vaudoise

SUPERBE BRASSERIE MAGNIFIQUE RESTAURANT

accompagnés d'une terrasse.

AU TOTAL 110 PLACES

(30 extérieures)

VENTE OU LOCATION

Nous pouvons également discuter, si désiré, de l'achat de tout l'immeuble comprenant des appartements de bonnes dimensions.

★ ★ ★ ★

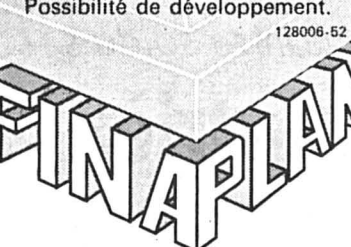
Fonds propres importants indispensables. Renseignements et offres par écrit. Curieux s'abstenir.

Faire offres sous chiffres H 241-2674 à Ofa Orell Fussli Publicité S.A., case postale 3460, 1002 Lausanne. 127549-52

A vendre dans le Val-de-Ruz

HOME POUR PERSONNES ÂGÉES

Rentabilité immédiate.



Pour tous renseignements :
FINAPLAN SA
La Taille 2053 CERNIER Tél. 038 53 44 45

MANIFESTATIONS

NEUCHÂTEL
Temple du bas
22 février 1992
à 20 h

Réservation:
Office
du Tourisme/NE
PRIX: Fr. 16.-



AVIS DIVERS

Fiduciaire, suite à restructuration, cherche **NOUVEAUX MANDATS**

Case postale 1225, 2001 Neuchâtel. 127550-10

LES MINUTES DE PLAISIR PAR TELEPHONE

156 5020

32455-10 UNE NOUVELLE HISTOIRE TOUS LES JOURS

C'est le produit de l'année

créer votre propre affaire, quelques heures par mois suffisent. Rentabilité importante et immédiate avec exclusivité du secteur. Investissement à partir de Fr. 100.000.-

Pour tous renseignements, tél. ce jour de 9 h à 19 h **VILLARD S.à.r.l.**, tél. (0033) 89 45 67 63, Mulhouse/France 327638-10

CANADIENS
VIDÉO-CLAP - Transfert vos cassettes vidéo dans toutes les normes.
Prix: SOFT:
Renseignements: tél. (039) 28 51 23. 32452-10

CONSULTATION JURIDIQUE
DE L'ORDRE DES AVOCATS
NEUCHÂTELOIS
La Chaux-de-Fonds: Serre 67
Neuchâtel: avenue DuPeyrou 8
Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes. 126988-10
Chaque jeudi de 16 à 19 heures.

156 74 84 74
Rencontrez vous

2 SFR / minute
127743-10
Unique en suisse Romande

La détente



Après votre programme de gymnastique, sauna, bain turc ou lit solaire sont autant de compléments bienfaits favorisant une saine détente.

FITNESS-CENTRE
Max Boegli - Beaux-Arts 4
Neuchâtel - Tél. 038/ 24 76 36
Gymnastique individuelle
Sauna • Bain turc • Solarium
Abonnements pour dames et messieurs
Première séance gratuite,
sans engagement.

31846-10

dm ÉLECTROMÉNAGER
Daniel Mayor
(038) 41 22 09

Dépannages rapides
Réparations - Devis
Vente - Prix avantageux
Toutes marques

Appareils libres ou encastrables
Toutes les dernières nouveautés

LIEBHERR
THOMSON
FORS **Amana**

32447-10
EXPOSITION PERMANENTE
Sombacour 11 - Colombier

DEMANDES À ACHETER

Demande à acheter

HORLOGERIE ANCIENNE
montres, pendules, régulateurs, outillages, fournitures, layettes et livre sur l'horlogerie d'Alfred Chapuis. 63453-44

J.-F. Niklaus Neuchâtel.
Tél. (038) 57 26 95 ou 25 32 94.

MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

Problème No 267 - Horizontalement:
1. Effet de piston. 2. S'en prend à des détails infimes. 3. Ville de France. Négation. Conjonction. 4. Spécialiste. A un effet heureux. 5. On en met un à Noël. Cerveau. 6. Note. Lettre grecque. Terme de tennis. 7. Élémentaire. 8. Ennuï. Formation aérienne. 9. Ecrite dans la forme voulue. Bruit de quartier. 10. Pronom. Soumis à un troisième labour.
Verticalement: 1. D'un teint peu coloré. Produit de merveilles. 2. En retard dans son développement. 3. Ville de Pologne. Est fait petit à petit. 4. Grosse pièce de bois. Résultat pernicieux. 5. Préposition. Préparation militaire. Militaire. 6. Se dégonfle. Pige. 7. Dure. Faire périr. 8. Pronom. Se dit d'un esprit pénétrant. 9. Cri d'aficionados. Région du Sahara. 10. Ce qui manque dans un imbroglio. Fait des étincelles.
Solution du No 266.- Horizontalement: 1. Frissonner. 2. Laboureur. 3. OLP. Tige. 4. Tes. PC. Top. 5. En. Mort. Ta. 6. Routier. 7. Page. Meije. 8. Agitée. Mou. 9. Lev. Teneur. 10. Isère. Usés.
Verticalement: 1. Flûte. Pâli. 2. Râ. Enragés. 3. Ibos. Ogive. 4. Sol. Muet. 5. Suppôt. Eté. 6. Or. Crimée. 7. Net. Tee. Nu. 8. Nuit. Rimes. 9. Ergot. Jouv. 10. Epateurs.

UN + QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

Alpha + ne ressemble pas aux dizaines de stations existantes, mais elle s'intéresse à la vie régionale, en mettant en valeur le canton de Neuchâtel

Alpha + ne diffuse pas de séries américaines, mais elle met en valeur le patrimoine culturel suisse

Alpha + ne diffuse que quelques programmes par semaine, mais ils n'ont pas été achetés à l'étranger, ils sont uniques

Alpha + ne diffuse pas de films violents ou de films d'horreur, mais elle véhicule une information positive et un message d'espoir

Alpha + n'a pas d'ambitions politiques ou commerciales, mais elle croit aux valeurs traditionnelles: les libertés, l'amour de son pays, la famille

Alpha + ne s'inspire pas des mentalités et modes venues d'ailleurs, mais elle rappelle que notre pays est unique, fondé "Au nom de Dieu Tout-Puissant"

Alpha + ne diffuse pas d'émissions religieuses, mais elle aide à redécouvrir le message chrétien, la Bible et l'Evangile de Jésus-Christ

Alpha + n'est l'émanation d'aucune église, mais sa démarche est soutenue par des chrétiens de diverses communautés

Alpha + fonctionne depuis 4 ans, ne reçoit ni recettes publicitaires, ni redevances, mais elle s'appuie sur une équipe motivée, des dons et le bénévolat.

**PROMOTION DE LA RÉGION, INFORMATION POSITIVE
DÉCOUVERTE DE LA BIBLE ET DES VALEURS CHRÉTIENNES
CÂBLOTÉXTE, ANIMATIONS, MUSIQUE: 24H/24H**

A CANAL ALPHA +
TÉLÉVISION RÉGIONALE QUI ♥ NEUCHÂTEL

Original Niessen Process

D-CALC

GARANTIE D'EFFICACITÉ 3 ANS
D-CALC P-1
dès Fr. 495.-
WIR 50%

• Se pose sur la conduite (sans démontage)
• Pour les installations neuves ou vétustes
• Évite les incrustations dures (tartré)
• Assainit et protège conduites et appareils
• Sans produits chimiques ni sel
• Pas d'entretien, pas d'usage
• Ne consomme que 1-1.5 watt. peu encombrant
• Potabilité de l'eau inchangée, respecte l'environnement
• Modèles à disposition pour usage privé et industriel
Documentation gratuite sur demande

Importateur exclusif pour la Suisse
ECOEUR SERVICES SA
MONTHLY
Tél. 025/ 721 721
Fax 025/ 721 725
Natel 071/ 210 810

documentation détaillée
 descriptif technique
 visite de votre collaborateur
 offre pour consommation annuelle

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
NP localité _____
Téléphone _____

Service de vente:
Staempfli Jean-François
Areuse
(038) 42 26 26. 32459-10

Le truc du jour:
Pour nettoyer une toile cirée qui devient collante, la frotter avec un mélange constitué d'un œuf, d'une cuillerée de sucre en poudre et d'un demi-litre d'eau froide, puis l'essuyer avec un chiffon doux.

A méditer:
Chassez un chien du fauteuil du roi, il grimpe à la chaire du prédicateur.
La Bruyère

TRAVAIL TEMPORAIRE / Les entreprises de la place de Neuchâtel sous le coup de la crise

Hécatombe dans l'intérimaire

Exit Régularis, Interjob, Travinter, Personal Sigma, Personnel Plus et Séléct-Personnel. Alors que Temporis et Libre-emploi restructurent, seuls les «gros» de la branche... ou les plus malins - subsistent.

société a fait faillite.» Voilà pour les disparitions.

La situation de Temporis/Libre-emploi - les deux sociétés font partie du même groupe - est particulière: «Le bureau de la rue du Pommier est fermé définitivement, explique une employée à Neuchâtel, alors que Libre-emploi a une nouvelle raison sociale, Temporis Personal SA, depuis le premier janvier de cette année.»

Les travailleurs, dans tout ça? Dans le cas de la suppression d'une succursale, les dossiers ont été repris par le siège ou les agences du même groupe les plus proches.

Survivants

Qui sont ceux qui émergent de ce marasme? Les «gros» de la branche, à savoir Adia (et donc Idéal Job, qui fait partie du groupe), Manpower, Partner Job, Bisservice et OK Personnel Service - le groupe de Bernard Houche qui vient de recouvrer son indépendance.

- J'ai déjà pris certaines décisions pour faire face à cette nouvelle situation. Désormais, je travaille pratiquement tout seul dans mon agence (réd: c'est lui, en effet, qui a décroché le téléphone lorsque nous avons appelé). C'est une décision difficile à prendre, mais je l'assume.

Et de tracer un parallèle avec les crises antérieures:

- En 1975, c'était presque pire, mais ça s'est remis très rapidement. Actuellement, on ne sait pas à quoi se fier.

Mais que pense Roger Maffioli de la filrosité de la branche sur la place neuchâteloise?

- Parmi les agences qui ont cessé leur activité, nombre d'entre elles s'étaient implantées dans le canton sans vraiment avoir un pied en terre neuchâteloise: les gens étaient parachutés des sièges genevois ou lausannois sans connaître la sensibilité des entreprises d'ici.

Il n'empêche que l'indépendant ne passe plus aucune annonce dans la presse et que des bruits circulent en ville sur une faillite qui serait imminente.

Pas sérieux s'abstenir

Chez les «gros» de la branche, comme Adia ou Manpower, la situation actuelle serait plutôt vue comme un sain dégraissage:

- Dans notre branche, lorsque la conjoncture est bonne, on voit appa-

raître de tas de petites entreprises qui n'ont pas le professionnalisme désiré et qui disparaissent quand la conjoncture se détériore, explique René Buhler, qui assure, chez Manpower, la direction de Neuchâtel-Fribourg-Jura. Les agences qui n'ont pas su se créer des réserves se retrouvent dans une situation dramatique.

Installé à Neuchâtel depuis le premier avril 1989, Manpower a lui aussi suivi, sur le plan suisse, son propre régime. Neuchâtel? «On a fermement l'intention d'y rester, martèle René Buhler. Les activités marchent selon les plans prévus - nous ne divulguons pas nos parts de marché. Mais c'est vrai que nous aurions souhaité, pour nos premières années à Neuchâtel, que la conjoncture soit meilleure...»

Son de cloche quasi identique chez Partner Job, qui se sort, mieux que la moyenne de la branche, des difficultés économiques:

- Nous sommes encore jeunes sur le marché, donc attractifs, relève Antonio Cruciato, directeur de l'agence de Neuchâtel, qui s'est ouverte en mai 89. L'an passé, nos affaires ont progressé d'environ 5% (réd: la branche accuse, dans son ensemble, une baisse de l'ordre de 20%). Quant à ce phénomène de «dégraissage», il est dû en partie à l'impossibilité, pour les groupes de travail temporaire, de déposer pour chacune de ses agences une garantie pouvant aller jusqu'à 100.000 francs par an.

En attendant la reprise

Quelles sont les incidences de l'augmentation du chômage sur l'activité des agences de placement? Constatent-elles une modification de la structure de leur clientèle?

- Disons que nous avons plus de demandeurs d'emploi qualifiés, parce que ces gens sont au chômage, explique Antonio Cruciato. Pour l'instant, les clients sont un peu incertains. Mais dès que la croissance redémarrera, ils commenceront avec du temporaire pour attendre une reprise des commandes. Ces temporaires seront les premiers à être engagés ensuite comme personnel stable.

F. K.

Françoise Kuenzi

Faillites, restructurations, cessations d'activités plus ou moins annoncées... Le marché du travail temporaire ne se porte pas très bien. Et c'est un euphémisme: sur la place de Neuchâtel, sept numéros de téléphone - sur les seize qui figurent dans l'annuaire à l'enseigne «Travail temporaire» - sonnent aux abonnés absents.

Nous avons essayé de joindre les maisons-mères, mais là encore, c'est le grand vide: au siège vaudois de Personnel Plus, par exemple, une autre entreprise a repris le numéro de téléphone et nous informe que «l'ancienne

La plupart des autres articles ne sont pas contestés. Principales nouveautés, l'obligation d'obtenir, pour que le placeur puisse démarrer son activité, une autorisation de l'Office cantonal du travail. Ensuite, lors de la publication d'annonces dans la presse, l'entreprise de placement doit faire mentionner son nom (logo) et son adresse exacte.

Obligation est faite de rédiger un contrat de travail par écrit - «impossible, désormais, de se satisfaire

d'un coup de téléphone». Chaque client doit en outre signer une confirmation avant l'engagement du candidat. Ceci pose un problème de temps:

- Souvent, une entreprise a besoin d'un renfort le lendemain, ou dans l'après-midi, pour remplacer une absence imprévue. Comment confirmer l'engagement par écrit dans les heures qui suivent? Ce n'est pas évident. On se satisfait du fax, mais ce n'est pas reconnu, en cas de litige, comme moyen de preuve...

Voilà pour les grands changements. A noter que l'agence n'a pas le droit d'interdire à un demandeur d'emploi de s'inscrire auprès d'une autre agence. En outre, le temps d'essai est fixé à trois mois: passé cette échéance, l'employeur peut décider d'engager un travailleur sans intermédiaire.

Le travailleur mieux protégé

Entrée en vigueur l'an dernier en plein ralentissement conjoncturel, la nouvelle loi fédérale sur le service de l'emploi et la location de services (LSE) régleme pour la première fois la branche du travail temporaire.

- Ce qui nous déplaît, à nous agences, c'est surtout l'obligation de déposer des sûretés en garantie des prétentions de salaire, somme qui peut aller jusqu'à 100.000 francs en fonction du nombre d'heures d'activité. Et ceci pour chaque agence. En cas de fondation récente d'une société, et en période de crise, c'est parfois insupportable.

telex

MUBA - La Muba 92, qui ouvre ses portes pour 10 jours vendredi à Bâle, se présente cette année sous une nouvelle forme: les diverses activités offertes au public sont désormais regroupées par thème dans sept secteurs.

MAULER - Toujours concernant la Muba 92, mentionnons que la maison Mauler & Cie, à Môtiers, dans le Val-de-Travers, fait partie des dix exposants jubilaires.

EMS - La société suisse EMS a annoncé, hier, qu'elle entreprendra, d'ici peu, la construction d'une usine d'équipements dentaires dans la préfecture de Nagasaki, l'île la plus méridionale du Japon.

PÉTROLE - Les cours du Brent, le pétrole brut de référence de la mer du Nord, ont fortement baissé hier à l'ouverture du marché londonien.

PATRONS - Les chefs d'entreprises japonais gagnent en moyenne 26 millions de yen par an, soit quelque 203.400 dollars ou 295.000 francs suisses, selon une enquête d'un institut nippon cité hier par l'agence de presse Kyodo.

Petit crédit: publicité par l'exemple

La Fédération romande des consommatrices (FRC) et la Banque cantonale vaudoise (BCV) ont signé hier un accord provisoire concernant la publicité pour le petit crédit.

Dans sa publicité, la BCV indiquera entre autres le montant total remboursable. L'accord provisoire entre la FRC et la BCV intervient dans le cadre d'un litige les opposant à propos des modalités d'application de la loi en matière de publicité pour le petit crédit.

LES COURS DE LA BOURSE

Cours du 17.02.92 aimablement communiqués par le Crédit Suisse

Table of stock market indices and prices for various companies in Amsterdam, London, Zurich, and Geneva.

Financial indicators: Dollar (1.4795), DM (90.95), OR (16800), SWISS INDEX (1121.05), DOW JONES (Indice non communiqué).

Table of stock prices for various companies including Jelmoli, Landis & Gyr, Amer. Tel & Tel, etc.

Table of stock prices for various companies including Bowater PLC, British Petrol, Grand Metropolitan, etc.

Cours non communiqués

OR - ARGENT

Table of gold and silver prices and other market data.



- 9.00 TJ-flash
9.05 Top models
Série (951).
9.25 Ski nordique
4 x 10 km messieurs. En direct des Saïsiés.

DRS
9.55-12.30 Ski alpin.
Slalom géant messieurs,
1re manche.
En direct de Val-d'Isère.

- 11.50 La famille des collines
Série.
12.45 TJ-midi

TSI
12.55-15.30 Hockey sur glace
A5/B6.
En direct de Méribel (sous réserve).

- 13.15 La vendetta
Série (32).
13.35 Dallas
Série.

DRS
13.55-15.30 Ski alpin.
Slalom géant messieurs,
2e manche.
En direct de Val-d'Isère.

- 14.25 Ski nordique
3 x 10 km combiné messieurs.
En direct de Courchevel.

TSI
16.55-19.30 Hockey sur glace
B1/A4.
En direct Méribel.

- 17.00 Les Babibouchettes
et le kangourou
17.05 L'île aux ours
Série.
Retour à Antarkos.

- 17.20 Cocotte minute!
Série.
17.45 MacGyver
Série.
Copains.

- 18.35 Top models
Série (952).
19.00 Fans de sport
En direct de Moûtiers.

- 19.30 TJ-soir
20.00 Météo.

20.10 La 7e victime du tueur de Bristol

Téléfilm d'Alan Clayton. Avec: Daniel Webb, Mariela Oppenheim. Bernie Weston, musicien de jazz, est faussement accusé d'avoir tué plusieurs femmes. Décidé à ne pas se laisser inculper, il commence sa propre enquête, aidé par une journaliste.

DRS
20.55-23.30 Hockey sur glace
A1/B4.
En direct de Méribel.

- 21.30 Viva
22.20 TJ-nuit

22.30 David Lansky



Série.
Le gang des limousines.
Avec: Johnny Hallyday, Jean-Marc Truong.
Un ami du commissaire Lansky se fait voler sa voiture par la technique de la tamponnette. Pour l'aider à retrouver la voiture, David Lansky demande qu'on lui adjoigne un inspecteur.

- 23.45 Fans de sport
Panorama de la journée.
0.15 Bulletin du télétexte



- 6.00 Intrigues
Série.
Echange de rôles.
6.30 Riviera
Feuilleton.
7.00 TF1 matin
7.15 Résumé des JO
7.20 Club Dorothee vacances
8.30 Téléshopping
9.00 Club Dorothee vacances
10.00 Spécial sports JO
Ski à Val-d'Isère:
géant hommes (1re manche).

- 11.25 Jeopardy
11.55 Tournez... manège
12.30 Le juste prix
12.55 A vrai dire
13.00 Journal
13.25 Résumé des JO - Météo - Bourse.

- 13.40 Spécial sports JO
Ski à Val-d'Isère:
géant hommes (2e manche).
14.25 Côte ouest
Escapade.
15.20 Les enquêtes
de Remington Steele
16.15 Tribunal
16.40 Club Dorothee

17.40 Les professionnels

L'homme de la rue. Patterson, un homme politique en déplacement en Grande-Bretagne, est menacé. C15 tente de lui faire quitter le pays.

- 18.30 Une famille en or
18.55 Santa Barbara
19.25 La roue de la fortune
19.50 Le bébé show
20.00 Journal

20.30 Résumé des JO - Résultats du tiercé-quarté+quinté+ - Météo - Tapis vert.

20.50 Le marginal

100' - France - 1983.
Film de Jacques Deray. Avec: Jean-Paul Belmondo, Henry Silva, Claude Brasseur.

- 22.40 Ciel, mon mardi!
0.30 Club JO
1.15 TF1 dernière
1.20 TF1 nuit
1.45 C'est déjà demain
2.10 Passions
2.35 L'homme à poigne
3.30 Les ateliers du rêve
ou les grands studios
de cinéma dans le monde
4.25 Intrigues
4.50 Musique
5.10 Histoires naturelles



Eu égard à la situation de la Cinq, nous publions ses programmes sous réserve.

- 6.00 Le journal permanent
7.15 Matinée sur La5
Peter Pan, Nadia, Wingman. Le tour du monde de Lydie. Les Schtroumpfs.
9.00 Portrait des passions françaises. Dominique. Service des affaires classées. Lunes de miel. Tendresse et passion. Cas de divorce. Que le meilleur gagne.

- 12.45 Le journal
13.20 L'inspecteur Derrick
Série.
14.25 Bergerac
Série.
15.20 Soko, brigade des stupés
Série.
16.15 Shérif, fais-moi peur!
Série.
17.05 Youpi, l'école est finie
18.10 Deux flics à Miami
19.05 La loi est la loi
20.00 Le journal
20.50 Le retour
des mousquetaires
110' - Esp.-Fr.-GB - 1989.
Film avec Michael York.
Pour aider le roi, quatre mousquetaires se retrouvent et repartent au combat.

- 22.40 Ciné 5
22.55 R.A.S.
115' - France - 1973.
Film d'Yves Boisset, avec Jacques Spiesser.
En Algérie, des soldats se révoltent contre l'armée.

- 0.45 Le journal de la nuit
0.55 Les polars de La5
Cas de divorce. 1.25 Lunes de miel. 1.50 Dominique. 2.20 Tendresse et passion. 2.45 Voisin, voisine. 3.45 Tendresse et passion. 4.10 Voisin, voisine. 5.10 Tendresse et passion.



- 6.05 Falcon Crest
6.30 Télématin
8.30 Amourosement votre
9.00 Amour, gloire et beauté
9.25 Tiny Toons
9.50 Pince-moi, je rêve
10.45 Les JO d'Albertville
Ski nordique: Relais 4 x 10 km hommes. Ski de vitesse: Hommes et dames, manche 1 P1.

- 12.30 Patinage artistique
Les meilleurs moments de la danse libre d'hier soir

- 13.00 Journal - Météo

13.40 Les enquêtes du commissaire Maigret

Maigret et les braves gens.

- 15.15 La chance aux chansons
16.10 Des chiffres et des lettres
16.35 Défendez-vous - Vos droits au quotidien
16.50 Giga
18.10 L'homme qui tombe à pic
Les caprices de Jody.
19.00 Le journal des JO
19.30 La caméra indiscreète
20.00 Journal - Météo

20.50 C'est pas parce qu'on n'a rien à dire qu'il faut fermer sa gueule

90' - France - 1974.
Film de Jacques Besnard. Avec: Bernard Blier, Michel Serrault, Jean Lefebvre.

- 22.20 Rire A2
Les sportifs en délire.
Invités: Les Charlots, Ged Marlon, Marianne Sergent, Robert Lamoureux, Pierre Péchin, Francis Perrin, etc.

- 23.15 1, 2, 3, théâtre
23.20 La 25e heure
0.20 Journal du trot
0.25 Journal
0.55 Caméra indiscreète
1.15 Bouillon de culture
2.35 Dessin animé
2.40 Verdi
3.50 24 heures d'info
4.20 Throb
4.45 Dessin animé
4.50 La chance aux chansons
5.40 Amour, gloire et beauté



- 6.00 Boulevard des clips
Avec: 7.05 Contact 6-Manager. 7.10 Boulevard des clips. 9.05 M6 boutique. 9.20 Boulevard des clips. 11.25 Hit, hit, hit, hurra. 11.30 Chacun chez soi. 12.05 Lassie.

- 12.30 Ma sorcière bien-aimée
Série.

- 13.00 Aline et Cathy

- 13.30 Madame est servie
Série.

- 14.00 L'ami des bêtes
Série.

- 14.45 Boulevard des clips

- 17.15 Zygomatic

- 17.35 Drôles de dames
Série.

- 18.30 Flipper le dauphin
Série.

- 19.00 La petite maison dans la prairie
Série.

- 19.54 6 minutes

- 20.00 Madame est servie
Série.

- 20.30 Surprise-partie

- 20.40 Papa épouse maman
Téléfilm de Ronald F. Maxwell, avec Hayley Mills.
Deux fillettes tentent de provoquer une rencontre entre la mère de l'une et le père de l'autre.

- 22.20 Pour l'amour de Lisa
Téléfilm avec Lee Remick.

- 23.55 60 minutes
Cuba, personne ne voulait entendre.

- 0.50 6 minutes

- 0.55 Dazibao

- 1.00 Rapline

- 1.30 Boulevard des clips

- 2.00 Les nuits de M6
E - M6. 2.30 Culture pub. 3.00 60 minutes. 3.50 Kromatik. 4.15 Culture rock. 4.40 Noubas. 5.10 Le glaive et la balance. 6.00 Boulevard des clips.



- 8.00 Continentales
10.30 Parole d'école
11.00 Cuisine de France
11.25 Mémoires
Jean Macret.
11.55 L'homme du jour
12.00 Les titres de l'actualité
13.00 Jeux olympiques
d'Albertville

Ski alpin à Val-d'Isère: géant hommes, 1re manche; Ski de vitesse aux Arcs: hommes et dames, 2e manche. Hockey sur glace à Méribel: 5e groupe A - 6e groupe B; Combiné nordique à Courchevel: 3 x 10 km; Curling à Pralognan-la-Vanoise: France-Canada.

- 17.30 Bizarre, bizarre
Arnaque sur commande.

18.00 Une pêche d'enfer
Métiers: le glacier prépare les pistes pour les compétitions de curling. Regards: un jeune journaliste couvre les JO. Bénévoles: Le transport des handicapés spectateurs adeptes des Jeux. L'espoir 94: Marie-Pierre Leray, pour l'épreuve de patinage artistique dames.

- 18.30 Questions
pour un champion

- 19.00 Le 19-20

- 20.05 Un livre, un jour

- 20.10 La classe

- 20.30 INC

20.45 L'amour maudit de Leisenbohg

Téléfilm d'Edouard Molinaro. D'après une nouvelle d'Arthur Schnitzler. Avec: Michel Piccoli, Anouk Aimée, Christine Citti.

- 22.20 Soir 3

- 22.40 Journal des JO

Résumé des épreuves du jour: Ski de fond, combiné nordique, géant hommes, ski de vitesse, patinage de vitesse, hockey sur glace, curling.

- 23.10 Gabriel Bird
L'envol.

- 0.00 Ticket bleu

- 0.30-0.45 Mélomanuit



10.00 et 12.00 Anglais (14) 16.30 Jours et nuits du théâtre 1. Documentaire. Le temps des artisans. 17.30 La disparition d'Ettore Majorana Documentaire. 19.00 Tours du monde, tours du ciel 3. Documentaire. De l'autre côté du monde, de l'an -500 à l'an 1000. 20.00 Peter and Pierre Documentaire. 20.35 Jean Nouvel, portrait volé d'un voyeur Documentaire. 21.00 Le diable amoureux Ballet de Roland Petit. 22.00 Appel de personne à personne Long métrage. 23.15 Occidentales 4 et fin. Documentaire. Le chant de la terre.

- TV5

17.15 Magazine culinaire 17.45 F comme français: Méthode Victor 18.00 Dessin animé: La compète 18.30 Journal TV5, météo 18.50 Affiches 18.55 Clin d'œil 19.00 Le Canada sur deux roues 19.30 Journal suisse 20.00 Envoyé spécial 21.00 Journal A2 et météo 21.30 Cause à l'autre. 23.00 Journal français - Soir 3 23.20-0.40 Bouillon de culture

- TCR

15.00 Coupe suisse de scrabble. 15.30 La gueule ouverte. Film de Maurice Pialat avec Nathalie Baye, Philippe Léotard et Hubert Deschamps (1973, 83'). 16.55 Chut... chut, chère Charlotte! Film de Robert Aldrich avec Bette Davis, Olivia de Havilland, Joseph Cotten (1964, 126'). 19.05 Ciné-journal suisse. 19.15 Coupe suisse de scrabble. 19.40 Mister Belvédère. 20.05 Le Sicilien. Film de Michael Cimino avec Christophe Lambert, Terence Stamp et Barbara Sukova (1986, 141'). 22.25 Ciné-journal suisse. 22.35 The Blues Brothers. Film de John Landis.

- Canal Alpha +

20.00 Extraits du concert de la chorale de la Police cantonale. Enregistré au Temple du Locle. 20.30 A bâtons rompus, avec D' Yves-Alain Robert-Grandpierre. Jacques Beauverd reçoit le D' Yves-Alain Robert-Grandpierre, médecin à Cortaillod. Découverte d'une personnalité de la région, de son éthique et de sa foi en Dieu.



- Suisse alémanique
9.25 Schulfernsehen 9.55 Ski alpin
13.00 Schulfernsehen 13.30 Ski alpin
16.00 Tagesschau 16.05 Treffpunkt
16.55 Jugendprogramm 17.55 Tagesschau 18.00 Wer Hass sät... 19.00 Schweiz aktuell 19.30 Tagesschau
20.00 Ein Fall für zwei 21.05 Olympia-studio 21.50 10 vor 10 22.20 Der Club
Anschl. Nachtbulletin

- Suisse italienne

6.30 Textvision 8.25 Il cammino della libertà 9.00 Bianco e nero e sempreverde 9.50 Quizzinbianco 9.55 Albertville '92 9.55 Sci11.00 Radici 11.45 Il cammino della libertà 12.20 Bestie... 12.35 Un ragazzo come noi 13.00 TG 13.15 Manitas de Platas 13.50 Sci 14.40 Quizzinbianco 14.45 Correnti d'aria 15.00 Il suolo vivente 16.00 Textvision 16.05 Hooperman 16.30 Il meraviglioso mondo di Disney 17.00 Marina 17.25 Tivutiva? 18.00 Mister Belvedere 18.25 In bocca al lupo! 19.00 Il quotidiano 20.00 Telegiornale 20.30 T.T.T. 21.35 Remington Steele 22.25 TG 22.40 Albertville '92 23.55- 0.00 Textvision

- ARD - Allemagne 1

9.00 Heute 9.10 Albertville 9.20 Ski nordisch. 9.55 Ski alpin. Riesenslalom Herren. 1.-2. Lauf. 14.20 Ski nordische. 15.55 Eisschnelllauf. 16.55 Eishockey. 15.00-15.03/15.50-15.51.6.50. 16.53 Tagesschau. 19.25 Regionalprogramm 20.00 Tagesschau 20.15 Albertville Olympia extra 21.00 und 22.30-22.45 Tagesthemem. 23.30 Boulevard Bio 0.30 Magnum 1.15 Tagesschau 1.20-1.25 Zuschauen - Entspannen - Nachdenken

- ZDF - Allemagne 2

9.00 Heute 9.03 Der Denver-Clan 9.45 Let's move 10.00 Heute 10.03 Menschen im Müll 10.45 ZDF-Info Gesundheit 11.00 Heute 11.03 Die grosse und die kleine Welt 12.45 Umschau 12.55 Presseschau 13.00 ZDF-Mittagsmagazin 13.45 Die Ewoks 14.40 Ganz persönlich 15.10 Wiedersehen macht Freude 16.00 Heute 16.03 Neue Abenteuer 16.25 Logo 16.35 Der König von Narnia 17.00 Heute 17.10 Sport heute 17.15 Länderjournal 17.45 Unser Lehrer Dr. Specht 19.00 Heute 19.20 Regina auf den Stufen 20.20 Studio 1 20.55 Die Hütte am See 21.45 Heute-Journal 22.15 Aspekte- extra 22.30 Geliebt und lästig 23.15 Theaterwerkstatt 0.45 Heute

- FS 1 - Autriche

8.30 Wetter-Panorama 9.00 Zeit im Bild 9.05 Polizeinspektion 1 9.30 Englisch für Anfänger 10.00 Schulfernsehen 10.30 Doppelagent 12.00 Zwei Wege 12.15 Teleskop 13.00 Zeit im Bild 13.10 Die Frucht im Glas 13.35 Die Sklavin Isaura 14.00 Die Waltons 14.45 Meister von morgen 15.00 Die Sendung 15.30 Am, dam, des 15.55 Umwelt-Detektive 16.05 Meister Eder und sein Pumuckl 16.30 Mini-Atelier 16.55 Teleskop 17.00 Mini-Zib 17.10 Wurlitzer 18.00 Zeit im Bild 18.05 Wir-Markt 18.30 MacGyver 19.30 Zeit im Bild 20.00 Kulturjournal 20.15 Schnappschuss-Gala 21.07 Seitenblicke 21.15 Treffpunkt Todesbrücke 23.20 Gefangen im Eis 0.50 Zeit im Bild

- RAI - Italie

6.55 Unomattina 7.00, 8.00, 9.00, 10.00 TG1 Mattina. 7.30 TGR 10.05 Unomattina economia 10.25 Guglielmo Tell 11.00 TG1 da Milano 11.05 I grandi fiumi Il Volga. 12.00 Piacere Raiuno 12.30 TG1 13.30 Telegiornale 14.30 L'albero azzurro 15.00 Cronache dei motori 15.30 400 parallelo a sud e a nord 16.00 Big! 17.55 Oggi al Parlamento 18.00 TG1 18.05 Vuol vincere? 18.30 Ora di punta 19.35 Una storia 20.00 Telegiornale 20.40 TG Sette 21.45 Alta classe 22.45 TG1 0.00 TG1 0.30 Oggi al Parlamento 0.40 Mezzanotte e dintorni 1.00 DSE 1.30 L'ultima volta che vidi Parigi 3.25 TG1 3.40 Zanna Bianca 5.20 TG1 5.35 Divertimenti 6.05 Uomini in guerra

- TVE Internacional

7.45 Carta de ajuste. 7.58 Apertura. 8.00 Avance telediaro. 8.10 Cada mañana. 9.00 Avance telediaro. 9.05 Los anos vividos. 10.00 Economia. 10.30 De par en par. 12.00 Mas vale prevenir. Conexión con América. 12.30 Museos vascos: Museo naval de Guipuzcoa. 13.00 La hora de... 14.00 Magazine de Castilla y Leon. Para todos los publicos. 14.30 Te espero en Madrid. 15.00 Telediaro-1. 15.30 Maria de Nadie (185). 16.10 No te rias que es peor. 16.35 Quieres que te lo cuente? 16.50 Pasando. 17.30 Cajon desastre. 17.55 Vuelta ciclista comunidad valenciana. 18.20 Pasa la vida. Desconexión con América. 19.25 Telenovela (9). 20.05 De tal palo... 20.30 Telediaro-2. 21.00 Sesión de noche: Donde estara mi mino?



6.00 Journal du matin. 9.05 Petit déjeuner. En direct du Festival du film de Berlin. 10.05 5 sur 5. 11.05 Olympique-atout. En direct de Val d'Isère, Méribel et Les Saïsiés. 12.30 Journal de midi. Avec à 12.45 Magazine, en direct des Jeux Olympiques. 13.10 env. Saga. 13.10 Lettres d'Aymonville (32). 15.05 Objectif mieux vivre. 16.05 Ticket chic. 16.30 Les histoires de la musique. 17.05 Zigzag. 17.30 Journal des régions. 18.00 Journal du soir. 19.05 Baraka. 22.05 Ligne de cœur. 23.30 Emmène-moi au bout du monde.

- RSR Espace 2

6.10 env. Matin pluriel. 9.05 De-main la veille. 9.15 Magellan. Ukraine II. 9.30 Les mémoires de la musique. Gioacchino Rossini: une carrière, une vie (2). 11.05 Espace 2 questionne. 11.30 Entrée public. 12.30 Méridienne. 14.05 Clairière. Le pauvre homme du Toggenbourg d'Ulrich Bäker (2). 14.15 Musique d'abord. 17.05 Espace 2: magazine. Dossier: Sciences, médecine et techniques. 18.05 A l'affiche. 18.15 CD-nouveautés. 19.05 JazzZ. 20.05 Plein feu. John Neumeier, chorégraphe. 20.30 Les dossiers d'Espace 2 - Littérature: Alfred Jarry. 22.30 Musique aujourd'hui. Aspects de la musique de chambre contemporaine. Du concert au disque (3).

- France Musique

7.33 Les matins chics. 9.08 Les mots et les notes. 11.35 Laser. 12.35 Les démons de midi. 13.57 Un fauteuil pour l'orchestre. 14.03 Espace contemporain. 14.35 Concert. Orchestre du Gewandhaus de Leipzig. Dir. Kurt Masur. A. Bruckner: Symphonie No 3 en ré min. op. 94. 16.03 La boîte à musique. 17.33 Histoire du jazz. 18.13 Domaine privé. 19.27 Un fauteuil pour l'orchestre. 19.33 Les rendez-vous du soir. 20.30 Concert. 25e anniversaire de la cité internationale des arts. J.L. Castineira de Dios: Memento pour pianos, bandonéon, guitare, contrebasse et batterie; M. Ravel: Habanera; J. Gardner: Waiting on you pour piano; Beethoven our hearts pour piano; G.F. Haendel: Concerto pour orgue op. 4 No 2, 1er mov.; A. Vivaldi: Concerto pour flûte, piccolo et cordes en ut maj., finale; J.-B. Singele: Quatuor de saxophones No 1, allegro; P. Tortelier: Valse pour deux violoncelles et cordes; D. Chostakovitch: Symphonie de chambre op. 110 bis, scherzo; S. Prokofiev: Sonate pour violoncelle et piano op. 19, 3e mouvement; J.S. Bach: Concerto pour 4 claviers et cordes BWV 1065; C. M. von Weber: Invitation à la valse, transcription pour 8 pianistes. 23.10 Ainsi la nuit...

- RTN 2001

6.10 L'œuf à la cote. 6.30 Bric-à-brac. 6.45 Infos RTN-2001. 7.10 L'œuf à la cote. 7.15 Anniversaires. 7.30 Agenda. 7.45 Infos RTN-2001. 8.10 Revue de presse. 8.15 L'œuf à la cote. 8.30 Manif. 8.45 Les naissances. 9.00 Arc-en-ciel. 9.15 Sélection TV. 9.30 Bric-à-brac. 10.05 Arc-en-ciel. 10.15 Jeu MP-Sports. 10.30 Astrologie (1er mardi du mois). 11.00 Arc-en-ciel. 11.45 Jeu lot. romande. 12.00 Pêche melba. 14.00 Bric-à-brac. 14.30 Jeu hit-charade. 15.05 Pêche melba. 16.00 Hit-parade. 16.30 Agenda. 17.05 Hit-parade. 18.20 Pyjama vole. 18.30 Infos RTN-2001. 19.00 Magconstruction (4e mardi du mois). 19.30 Musique. 20.00 Au gré des vents ou sports. 23.00 Pacific 431.

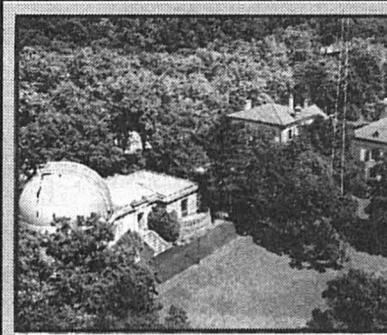
- DRS

7.00 Morgenjournal. 7.40 Morgenstund hat Gold im Mund. 8.00 Espresso. 9.00 Memo. 10.00 Etcetera. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Mittagjournal. 14.00 Siesta. 15.05 Hörspiel; Blank. 17.00 Welle Eins. 18.03 Regionaljournal. 18.30 Abendjournal/Echo der Zeit. 19.15 Platzkonzert. 20.00 Familienrat. AHV: Familienarbeit ist nicht rentenbildend. 21.00 Olympiawelle. 23.00 Tonspur mit Olympiawelle.

Mot caché:
Solution: Le mot à former aujourd'hui avec les lettres inutilisées est: EBÈNE

● Dans ce cahier, toute l'actualité du canton et de la ville

● Télé-réseau et radioamateurs: la brouille à Neuchâtel Page 11



La météo d'une année

BILAN - Température, précipitations, insolation, pression atmosphérique: l'Observatoire dévoile les chiffres 1991.

Page 10

CONSEIL D'ÉTAT / Avec deux candidats, un libéral officiel et un indépendant, l'élection ne sera pas tacite

Ce sera au peuple de départager

L'élection complémentaire au Conseil d'Etat neuchâtelois pour le remplacement du libéral Jean Claude Jaggi ne sera pas tacite. Pour la première fois depuis au moins vingt ans pour la succession d'un élu gouvernemental remettant son mandat en cours de législature, il y a plus d'un candidat et ce sera donc aux citoyens de trancher. Le peuple neuchâtelois sera appelé aux urnes le 29 mars pour choisir entre Pierre Hirschy, candidat officiel du Parti libéral-PPN cantonal, et Jean-Dominique Cornu, de Fontaines, ex-libéral qui vient de créer un «Ralliement démocratique neuchâtelois». Confirmant ainsi son intention, ce dernier a déposé sa candidature hier matin au Château, en dernière minute, puisque

la limite de dépôt des listes était fixée à midi.

Diplômé de commerce, J.-D. Cornu a œuvré dans l'horlogerie, notamment dans l'entreprise chaux-de-fonnière dont... Jean Claude Jaggi était alors directeur, avant de travailler sur mandats d'industriels asiatiques et de promoteurs privés d'ici et d'ailleurs et d'être aujourd'hui courtier indépendant dans l'import-export.

Ce célibataire de 46 ans déclarait hier au château avoir été «libéral depuis le plus jeune âge». Candidat malheureux au Grand Conseil en 1977, il était entré en 1976 au Conseil général de Fontaines. Il y a perdu son siège lors des élections 1988, échec qu'il impute aux agriculteurs du village lui repro-

chant d'être l'instigateur d'une initiative contre les fosses à purin ouvertes. Il avait alors démissionné de la présidence de la section libérale locale qu'il occupait depuis dix ans.

Mais J.-D. Cornu était demeuré membre du parti. Il a d'ailleurs participé à l'assemblée cantonale des délégués qui, le 28 janvier dernier, a désigné l'agriculteur sagnard Pierre Hirschy comme candidat officiel libéral. Il s'est retiré du parti depuis lors pour créer le Ralliement démocratique et se dit «adepte de la transparence et contre la mise en place des petits copains».

Pour lui, les membres du gouvernement doivent être élus par le peuple. Même lors d'une élection complémentaire? Oui, répond-il, car en politique

les choses s'imbriquent. Il reproche aux délégués libéraux du district de Neuchâtel d'avoir soutenu le candidat du district de La Chaux-de-Fonds pour obtenir la réciprocité aux élections suivantes. J.-D. Cornu estime que «la situation économique de notre canton ne permet pas d'avoir un agriculteur au pouvoir» et prône «l'expérience» d'un homme du milieu industriel et économique comme lui. Il ne veut au gouvernement ni enseignants ni avocats, et ne cache pas que la première flèche est dirigée contre un futur candidat potentiel libéral du Bas.

Estimant que des centaines de délégués libéraux n'ont pas été capables de réagir face à une désignation «orchestrée», J.-D. Cornu dit n'être pas intervenu à l'assemblée pour «ne pas faire vinaigre». Parmi ses dix-huit signatures de soutien - toute candidature doit être appuyée par quinze électeurs au moins -, il dit avoir des citoyens du Val-de-Ruz et du Haut, dont certains sympathisants libéraux et radicaux, mais aussi député. Le Ralliement démocratique ne prévoit «pas de budget abusif», car son but est de déplacer les gens aux urnes, et pas de faire une grande campagne électorale. Et J.-D. Cornu estime-t-il avoir des chances d'être élu?

Plus on me pose la question et plus je crois que j'en ai, répond-il.

L'assemblée du Parti radical a déjà exprimé son soutien à Pierre Hirschy. Et la gauche? Interrogé sur sa position face aux deux candidatures en présence, le Parti socialiste neuchâtelois (PSN) dit n'en avoir pas encore discuté. A titre personnel, la présidente Jeanne Philippin ne voit pas pourquoi le PSN soutiendrait particulièrement P. Hirschy, et encore moins J.-D. Cornu. Les socialistes resteront plutôt en observateur et, selon J. Philippin, ne donneront en tout cas pas de mot d'ordre.

◇ Ax B.

Libéraux: critiques «mal à propos»

Candidat officiel du Parti libéral-PPN neuchâtelois (PL-PPN), Pierre Hirschy, 45 ans, agriculteur à La Sagne et député au Grand Conseil, pensait que l'élection partielle serait tacite et aurait préféré attendre le renouvellement complet du Conseil d'Etat en 1993 pour faire véritablement campagne. Mais il est prêt à jouer le jeu et «si vraiment quelqu'un souhaite qu'on aille devant le peuple, dit-il, et bien on ira».

Comment le candidat libéral réagit-il au fait que son adversaire, Jean-Dominique Cornu, était jusqu'ici membre du même parti, dont il critique un manque de démocratie dans la procédure.

Il y a longtemps que je connais M. Cornu, et il a toujours eu un esprit assez critique, qui aime bien un peu contester, explique P. Hirschy. Ça lui convient donc assez de se manifester maintenant. Mais ses critiques contre

le Parti libéral sont vraiment mal à propos.

Réaction identique chez le secrétaire cantonal du PL-PPN, Jean-Claude Baudoin, qui affirme que la procédure de désignation des candidats libéraux a suivi «le fil rouge de l'ouverture et de l'efficacité dans la transparence». L'assemblée cantonale des délégués du 28 janvier a choisi P. Hirschy, «à la majorité et sans pression», parmi cinq prétendants internes. Le parti souligne que J.-D. Cornu aurait eu tout loisir d'intervenir auprès des responsables libéraux de son district ou à l'assemblée des délégués, où il était présent. Mais il ne l'a pas fait, et P. Hirschy se dit gêné qu'il n'ait pas été «plus franc».

Face aux attaques contre le fait qu'il soit agriculteur, P. Hirschy rétorque qu'il lui semble avoir prouvé dans ses engagements publics qu'il voit plus large que son champ. Et il se demande si un courtier, comme J.-D.

Cornu, a plus à dire au gouvernement cantonal qu'un agriculteur.

Nous croyons que M. Cornu saura faire preuve de l'habileté suprême qui consiste à se satisfaire d'une publicité réussie jusqu'ici et à retirer sa candidature dans les délais impartis par la constitution, c'est-à-dire d'ici vendredi, lance J.-Cl. Baudoin. Il regretterait que l'Etat ne puisse pas économiser les 50 à 80.000fr que coûterait l'élection à organiser. Et cela pour une «candidature sauvage» qui serait «bidon», selon le secrétaire du PL-PPN, si elle n'était pas accompagnée d'une campagne digne de ce nom.

A noter que les seuls frais que l'Etat puisse légalement mettre à charge d'un candidat téméraire sont, si ce dernier n'atteint pas 5% des suffrages, les quelques milliers de francs d'impression de ses propres bulletins. /axb

N 5 À TRAVERS NEUCHÂTEL / Le secteur ouest est proche de son aspect final

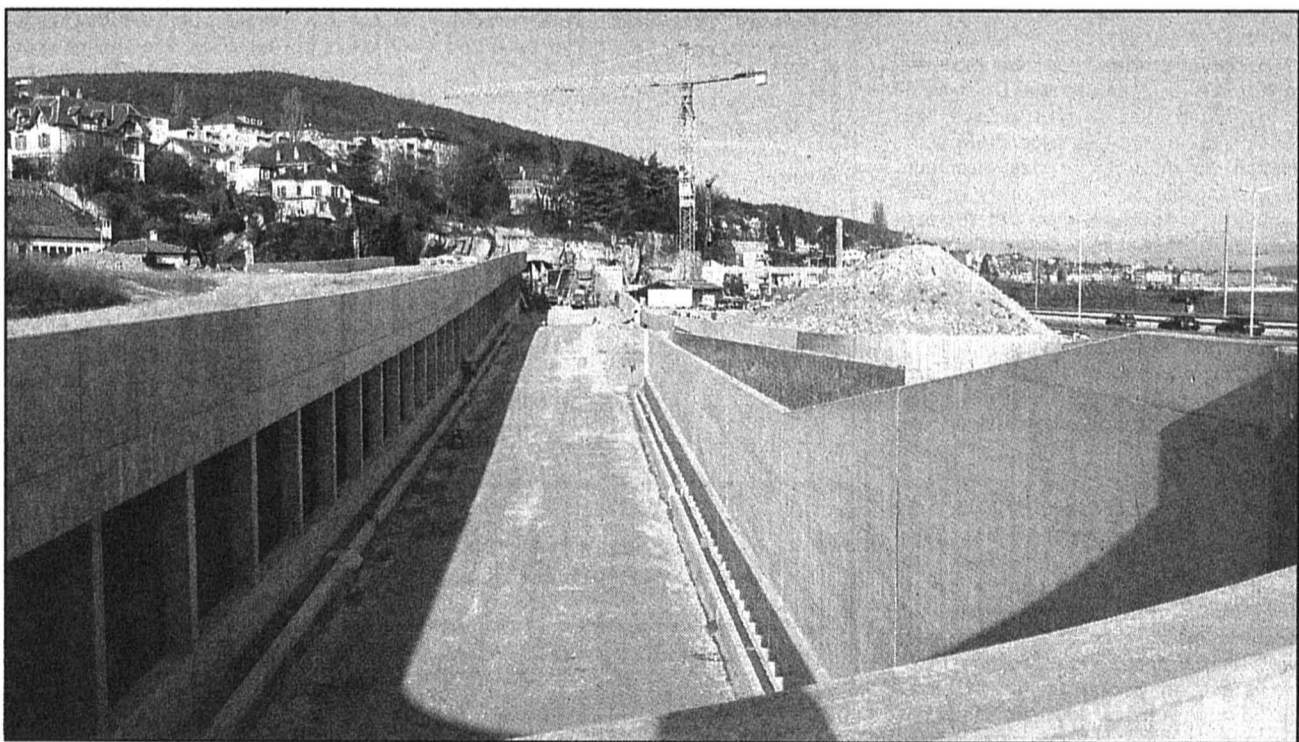
Tunnel de Serrières: tracé défini

Le projet de tunnel autoroutier à Serrières entre dans une phase décisive: les études sont maintenant suffisamment avancées pour qu'il puisse être présenté aux autorités communales de Neuchâtel et d'Auvernier d'ici l'été. Le tracé définitif a été établi, mais la nature du sol fera encore l'objet d'un examen géologique. Une étude d'impact sur l'environnement a également été entreprise.

Cet important ouvrage, dont le coût devrait atteindre 80 à 90 millions de francs, aura une longueur de 800 mètres. Il passera au nord des bâtiments de recherche des Fabriques de tabac réunies (FTR). Le chef de l'office de construction de la N 5, Jean Brocard, précise que plusieurs variantes ont été étudiées avant que ne soit retenue celle qui présentait le minimum d'inconvénients.

Ce tunnel supplémentaire à deux tubes et quatre voies, au gabarit des tunnels est et ouest déjà construits, est avant tout destiné à réduire le bruit dans ce quartier dont les hauteurs sont à forte densité d'habitation. Autre avantage: ce choix permettra d'aménager une piste cyclable tout au long d'une route locale qui sera à deux voies. La place disponible permettra aussi d'envisager le doublement de la voie du tram.

Le futur tunnel passera donc au nord des FTR, dans la paroi rocheuse qui borde les bâtiments administratifs et scientifiques. Le tunnel commencera du côté ouest au Grand-Ruau, à peu près à la hauteur des accès et sortie sur le réseau routier local, pour déboucher au bas de la rue Isabelle-de-Charrière. Ce tracé fait décrire au tunnel une courbe qui sera, précise Jean Brocard, rigoureu-



JONCTION DE SERRIÈRES - La couverture des voies nord de la N 5 est maintenant terminée. Reste à faire quelques travaux de remblayage et de plantation.

Pierre Treuthardt - E

sement dans les normes régionales, c'est-à-dire d'un rayon minimum de 600 mètres. A cet endroit, la vitesse sera limitée à 100 km/h, comme dans la plupart des tunnels autoroutiers.

Si tout se déroule normalement, les travaux pourraient commencer l'an prochain, voire au début de 1994. La date de mise en service n'est bien entendu pas encore fixée. D'ici là, la route canto-

nale jouera le rôle d'artère à vocation mixte.

Plus à l'est, le gros-œuvre de la jonction de Serrières est actuellement proche de son achèvement. Quelques remblayages et plantations doivent encore être faits dans ce secteur. La couverture intégrale de la voie nord de la N 5 au sortir du tunnel ouest est maintenant terminée: cette dalle - elle sera végéta-

lisée - dont la construction avait été admise après le début des travaux est, avant tout destinée à réduire le bruit occasionné par la N 5. En maints endroits, des panneaux antibruit ont été ou seront installés pour atténuer la réflexion des bruits, particulièrement à la sortie des tunnels.

◇ Jacques Girard

Discutable

Alors que l'on semblait s'acheminer vers la désignation tacite d'un candidat unique pour cette élection partielle au Conseil d'Etat, le dépôt d'une candidature personnelle, avec comme corollaire l'appel des citoyens aux urnes, apparaît à certains comme un bonus démocratique. Pour notre part, nous y voyons plutôt un accroc de la démocratie.

Soyons clair: la candidature de Jean-Dominique Cornu est institutionnellement légitime. Mais les circonstances dans lesquelles il la dépose rendent ce geste pour le moins discutable. Il est certes bon que l'hégémonie des partis traditionnels soit parfois remise en cause, notamment lors de renouvellements complets des autorités. L'affrontement se comprend moins bien lors d'une élection partielle, qui n'est en fait que le remplacement anticipé d'un élu. Les principaux partis l'ont bien saisi en ne contestant pas ce siège libéral.

Qu'un parti marginal profite d'une telle occasion pour faire parler de lui serait encore de bonne guerre. Mais la candidature qui provoque des élections est discutable lorsqu'elle émane d'un membre du parti à qui «appartient» le fauteuil et qui a désigné son poulain au terme d'une procédure transparente et démocratique. Tout choix est toujours contestable. Mais le combattant qui veut rallier les mécontents et abstentionnistes a brillé par son silence lors de la procédure interne...

En fait, par sa candidature contre le candidat libéral officiel, ce dissident libéral règle ses comptes avec le parti. En parlant de comptes, le fait de devoir organiser une élection populaire va coûter des dizaines de milliers de francs à l'Etat. Si quelques citoyens électeurs seront contents de pouvoir s'exprimer, nombre de citoyens contribuables seront ravis que l'Etat doive bourse délier pour un scrutin au verdict quasi couru d'avance...

Face à cette utilisation irréfutable, pour ne pas dire abusive, des droits politiques, on ne peut qu'inciter le parlement cantonal à suggérer que la loi soit durcie, par exemple en décuplant déjà le nombre de signatures à obtenir en préalable à toute candidature, afin d'éviter qu'un citoyen en mal de notoriété puisse venir mettre si facilement un bâton dans les roues du fonctionnement raisonnable - nous n'avons pas dit léthargique - de nos institutions démocratiques.

◇ Alexandre Bardet

PUB

OPTIQUE des Arcades

PATRICK ET MARIE-ANNE LAMBOLEY

Opticien dipl. SSOO

GIORGIO ARMANI

Fbg de l'Hôpital 3 Neuchâtel 038 25 11 38

127983-28

AUJOURD'HUI

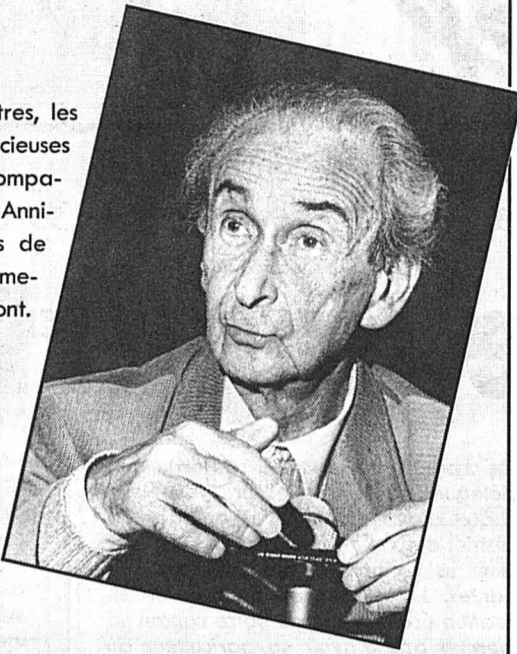
La sainte du jour

Humbles et attentives aux autres, les Bernadette sont pourtant audacieuses et sûres d'elles. Ce sont des compagnes douces, gaies et bonnes. Anniversaire: l'année ne sera pas de tout repos. Bébés du jour: des meneurs d'entreprises qui réussiront.

E

Conférence

Au Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel, 20 heures, conférence d'Edmond Kaiser sur le travail du mouvement «Sentinelles». L'entrée est libre. E



Ballet Junior

À 20h à la salle de la Cité universitaire, spectacle attendu du Ballet Junior de Genève, une troupe créée il y a onze ans et qui constitue une expérience unique en Suisse. E



Musique

Depuis hier, Jean Balissat est à Neuchâtel pour transmettre son savoir musical. Aujourd'hui, de 9 à 12h, à la salle de concerts du Conservatoire de musique, faubourg de l'Hôpital 24, il parlera des approches de la musique d'Alban Berg et de Dimitri Chostakovitch. E

Travaux

Cette nuit, des travaux auront lieu en gare de Colombier sur la voie 3. Les CFF mettront tout en œuvre pour limiter au maximum le bruit qui en résultera. E



MATURITÉ / Impulsion européenne

Une chance à saisir

L'Europe se crée: celle des marchands précédera peut-être celle de l'éducation, mais ce processus irréversible exerce déjà une influence profonde sur le statut de la maturité suisse. Jean-Jacques Cléménçon, directeur du Gymnase cantonal de Neuchâtel, a tracé hier devant les membres de la Nouvelle société helvétique les grandes lignes d'un débat essentiel tant la reconnaissance des titres revêt aujourd'hui une brûlante actualité.

Mobilité et échanges seront les mots-clés de la société européenne de demain. Pour les universités suisses, cette ouverture est déjà réalité. Les gymnases, liés par essence aux universités — le baccalauréat n'est-il pas le premier grade académique? — montrent maintenant le même état d'esprit.

L'échéance de 1993 aura créé un choc salutaire. Mais cet élan n'aura pas fait que rapprocher les pays d'Europe entre eux, estime Jean-Jacques Cléménçon. En Suisse, le dialogue s'est noué à tous les niveaux pour concrétiser au sein du pays d'abord ce qui se réalise maintenant sur le plan européen.

Au terme de son examen de la politique suisse de l'éducation, l'OCDE relevait l'écart entre une économie dynamique sur le plan international et l'inertie du système d'enseignement. La recherche du consensus aboutit trop souvent à des solutions affadiées, prix d'un fédéralisme à tout prix, relève l'OCDE.

— Que le scénario de l'adhésion l'emporte ou non sur celui de la satellisation de la Suisse (...), on ne pourra pas ne pas dépendre du processus engagé (...), constate Jean-Jacques Cléménçon.

Partant, il est maintenant urgent de ne plus faire de l'école un monde à part. A cet égard, les réflexions séparées de la commission fédérale de maturité et des recteurs des universités semblent se rejoindre sur de nombreux points. Une loi-cadre devra définir les

minimas indispensables à l'harmonisation des études secondaires supérieures tout en laissant aux cantons leur autonomie. La maturité nouvelle devra donner accès à toutes les facultés et écoles polytechniques: les exigences seront donc élevées. Pas question pour la Suisse d'atteindre à tout prix le 80 % de bacheliers visé par certains de ses voisins.

La réduction des types de maturité fait partie de ce consensus. Deux positions se font jour: un type unique, une solution qui a la préférence de la commission de maturité et des directeurs de gymnases, ou la réduction à trois types qui a elle le soutien des recteurs des universités. Un «noyau dur» de quatre branches obligatoires serait défini: langue du lieu de l'école, maths, seconde langue et histoire, cette dernière étant plus contestée. S'y ajouteraient cinq branches supplémentaires, choisies par l'élève dans le programme proposé. Un travail interdisciplinaire, noté, couronnerait le tout.

Directeurs de gymnases et recteurs d'universités s'accordent d'autre part sur la nécessité de créer un baccalauréat professionnel. Les gymnases n'auraient donc plus le monopole de ce titre. Cette maturité professionnelle donnera accès aux écoles techniques supérieures, comme les écoles d'ingénieurs ETS, et permettra aussi d'accéder aux universités, tout ceci dans une perspective de formation permanente.

Entre la Suisse et ses partenaires européens, le dialogue est parfois tendu. Fustigeant l'arrogance de Jacques Delors pour qui «les Suisses n'ont pas compris», Jean-Jacques Cléménçon estime qu'il faut éviter de céder à ces pressions, mais qu'il serait tout aussi faux de ne pas préparer dès aujourd'hui l'école du futur.

◆ J. G.
Les accidents sont relatés en page 15

OBSERVATOIRE CANTONAL / L'année 1991 sous la loupe

Le soleil a fait la nique à la pluie

L'année 1991 a été chaude, normalement ensoleillée et relativement peu pluvieuse. Le mois d'août s'écarte plus que les autres de la lignée normale; sa température est supérieure de 3,1° à sa valeur moyenne, son insolation de 30%, tandis que les précipitations sont déficitaires de 69%, c'est ce que révèle un communiqué de l'Observatoire cantonal.

● **Température** — La moyenne de la température de l'air est de 9,9°, valeur supérieure de 0,7° à sa valeur normale (1990: 10,6°); les moyennes saisonnières ont les valeurs suivantes: hiver: 3,4°, printemps: 13,1°, été: 18,6° et automne: 10,6°. Les mois de février, avril, mai, juin, octobre et décembre sont déficitaires (maximum en juin; -2,3°), le mois d'août ayant l'écart positif le plus important: +3,1°. Les moyennes mensuelles sont comprises entre 20,2° en août et 1,0° en janvier et les moyennes journalières entre -9,2° le 7 février et 25,1° le 6 juillet.

Les extrêmes atteints par le thermomètre, 32,0° le 6 juillet et -10,9° le 7 février, donnent une amplitude absolue de la température de 42,9° tout à fait normale. L'année compte 67 jours d'été, 36 de gel et 28 d'hiver. Le dernier jour de gel du printemps est le 24 avril et le premier gel de fin d'année a eu lieu le 23 octobre.

● **Insolation** — L'insolation, 1707 heures (1990: 1755h), est très proche de sa valeur normale qui est annuellement de 1673h: sa répartition par saisons est la suivante: hiver: 166h (normale: 146h), printemps: 480h (515h), été: 739h (701h) et automne: 328h (311h). Les mois de janvier, mars, juin et novembre sont déficitaires, avec un écart relatif maximal de -35% (-13h) en janvier, suivi par mars, -34% (-48h), tandis que le bénéficiaire, toujours relatif, le plus important est de 70% (+22h) en décembre.

L'ensoleillement mensuel est compris entre 25h en janvier et 292h en août. L'insolation journalière maximale est de 14,1h le 28 mai, tandis que 80 jours n'ont pas été ensoleillés et que 39 autres l'ont été par moins de 1 heure. L'année compte 69 jours clairs et 152 jours très nuageux ou



INFORMATIQUE — Pour tout enregistrer

couverts.

● **Précipitations** — Les précipitations sont déficitaires de 123mm (813%); elles sont effectivement de 853mm pour une valeur annuelle moyenne de 976mm (1990: 1104mm). Les valeurs saisonnières sont les suivantes: hiver: 149mm (normale: 229mm), printemps: 156mm (211mm), été: 228mm (290mm) et automne: 288mm (246mm); les 6 mois déficitaires, janvier, février, avril, mai, juillet et août sont donc tous situés dans le premier tiers de l'année, août ayant l'écart maximal de -69% (-72mm), tandis que juin est le mois le plus excédentaire, +34% (+33mm). Les précipitations mensuelles sont comprises entre 28mm en février et 130mm en juin. Le maximum journalier de 49,4mm date du 21 décembre sous forme de pluie accompagnée sporadiquement de neige.

L'année compte 132 jours de pluie, 12 de neige, 8 d'orages et 2 de grêle, les 7 juillet et 22 septembre. Le sol a été recouvert de neige pendant

20 jours, 2 en janvier, 13 en février, 3 en avril et 2 en décembre, la couche maximale étant de 10cm le 9 février. Il a neigé pour la dernière fois au printemps le 20 avril, la neige faisant sa réapparition en fin d'année le 18 novembre.

● **Pression atmosphérique** — La moyenne de la pression atmosphérique est de 961,0 hPa (normale: 959,6 hPa); les lectures extrêmes du baromètre, 981,1 hPa le 25 décembre et 937,8 hPa le 8 mars, fixent l'amplitude absolue de la pression à 43,3 hPa (normale: 46,9 hPa). Les moyennes mensuelles vont de 970,5 hPa en septembre à 956,7 hPa en mars.

● **Humidité de l'air** — L'humidité relative moyenne de l'air est de 71% (normale: 77%); les moyennes mensuelles s'échelonnent entre 60% en août et 81% en janvier, les moyennes journalières étant comprises entre 41% le 4 mai et 98% le 3, 20 et 21 février. La lecture minimale de l'hygromètre, 30%, date des 21 avril et 24 mai.

Les jours de brouillard sont au nombre de 24, soit 11 en janvier, février et mars et 13 en octobre, novembre et décembre.

● **Vent** — Les vents ont parcouru 61.280 km à la vitesse moyenne de 1,9 m/seconde: les 6820 km de décembre et 3830 km de février représentent les parcours mensuels extrêmes, le 29 mars ayant été le jour le plus venté de l'année avec 560km de direction dominante nord-est (vitesse moyenne: 23km/h); le 16 décembre, avec 20km, est par contre le jour le plus calme.

La répartition des vents selon les 8 directions principales est très «classique»: sud-ouest: 20% du parcours total, ouest: 18%, nord-est: 17%, est: 14%, nord: 10%, nord-ouest: 8%, sud: 8% et sud-est: 5%. La vitesse de pointe maximale atteinte par le vent est de 105km/h le 10 février, de l'ouest, alors que la vitesse de 75km/h a été atteinte ou dépassée au cours de tous les mois, à l'exception de mai, juillet, août et septembre, conclut le communiqué de l'Observatoire. E

Janvier: chaud au début, puis froid

Thermiquement, le premier mois de la nouvelle année possède deux périodes bien distinctes: il a fait chaud, voire très chaud, du 5 au 11, cette période étant compensée par le froid qui a sévi à partir du 21; il en est tout naturellement résulté une température moyenne... normale! Janvier a été très bien ensoleillé mais est par contre très déficitaire en précipitations, précise un communiqué de l'Observatoire cantonal.

La moyenne de la température est de 0,0° (tout à fait normale); prises de cinq en cinq jours, les moyennes illustrent clairement la remarque du préambule: 0,0°, 3,5°, 1,1°, 1,1°, -4,8° et -0,9°, les moyennes journalières étant comprises entre 6,6° le 9 et -6,6° le 22. Les lectures extrêmes du thermomètre, 9,4° le 9 et -9,3° le 23, donnent une amplitude absolue de 18,7°. Le mois compte 15 jours de gel et huit d'hiver.

L'insolation, 60 heures (normale:

38h), n'avait plus été aussi importante depuis 1983 en janvier; le soleil a brillé au cours de 21 jours, avec un maximum de sept heures le 31.

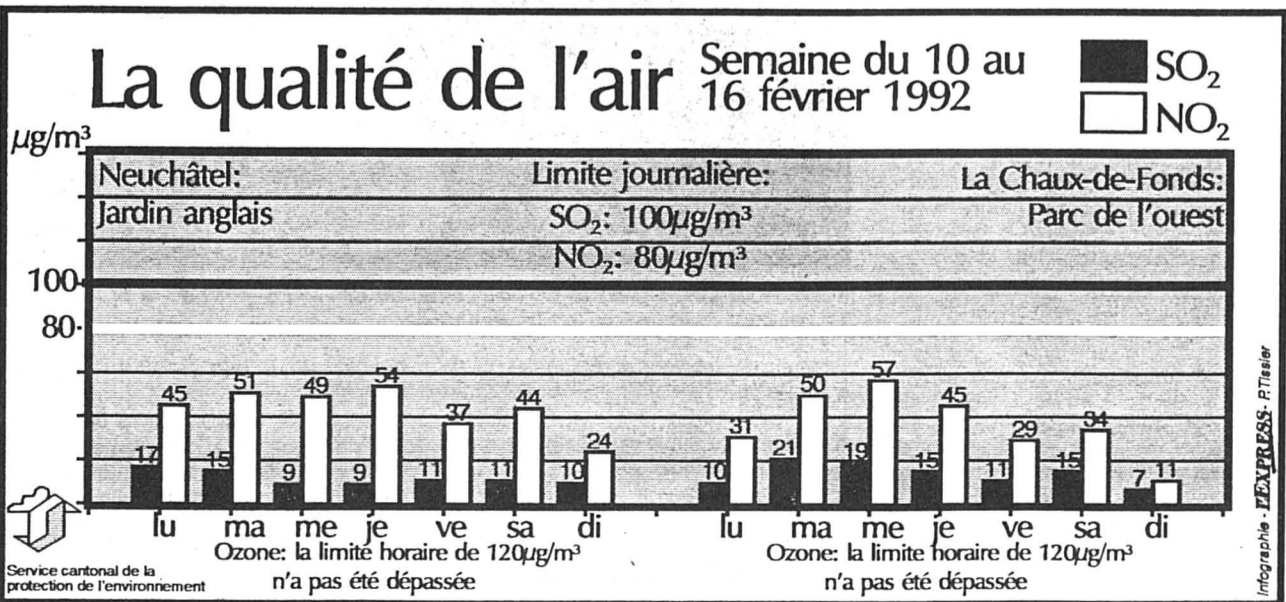
Les précipitations ne sont vraiment pas très élevées: 15,5mm!, leur valeur normale étant de 77mm, le déficit est donc de 80 pour cent! On remarquera que cette somme est pratiquement fournie par les 12,6mm du 9!; il a plu les 8 et 9 et neigé, très faiblement il est vrai, les 19 et 20. Le sol a été recouvert par deux centimètres de neige le 20 au matin. La statistique nous montre que janvier 1989, avec 11,2mm d'eau, avait été encore moins pluvieux.

La pression atmosphérique moyenne est très élevée: 970,4 hPa (normale: 960,6 hPa); les hautes pressions qui ont régné presque continuellement sur nos régions en sont responsables de même qu'elles le sont des vents du nord-est et de l'est qui ont soufflé au cours du mois dans une

proportion de 65% des vents totaux, sud-ouest n'en possédant par exemple que 12 pour cent. Les lectures extrêmes du baromètre sont de 980,2 hPa le 2 et 951,0 hPa le 9.

L'humidité relative de l'air a une moyenne de 79% (normale: 86%); les moyennes journalières oscillent entre 64% le 21 et 90% le 2, la lecture minimale de ce critère étant de 54% le 26. Le brouillard au sol n'a sévi que le 26, mais un grand nombre de jours ont été brumeux ou couverts par du brouillard élevé!

Les vents ont parcouru 5155 km, à la vitesse moyenne de 1,9 m/seconde; le parcours journalier maximal est de 531km le 21 du nord-est (22km/h de moyenne), le 25 avec 39km étant le jour le plus calme. La vitesse de pointe maximale du vent n'est pas très élevée: 65 km/h les 20, 21 et 27, conclut le communiqué de l'observatoire. E





■ AVALANCHES — Le chef-lieu a vécu hier au rythme de la neige, se réveillant doucement puis se déplaçant avec prudence. De la neige mouillée sur une pellicule de glace; le cocktail était parfait... Neuchâtel a aussi connu — eh oui! — des coulées de neige: celles qui, tout au long de la matinée, sont descendues le long de la bulle des patinoires du Littoral! /ftd

Télé-réseau brouillé

Les émissions originales de la Télévision suisse italienne, sur le canal S6 de Vidéo 2000, sont parfois brouillées. La raison? Des interférences avec des radio amateurs qui se plaignent de mauvaises réceptions dues à la télédiffusion.

Les radio amateurs titulaires d'une concession délivrée après un examen par les autorités fédérales exploitent une bande VHF qui s'étend de 144,000 MHz à 146,000 MHz. Or ce segment est couvert par le canal S6 de Vidéo 2000 qui, à lui seul, occupe de 139,000 MHz à 146,000 MHz selon les radio amateurs.

Cette bande est très utilisée, particulièrement par les titulaires de concessions de classe D3 ou D4 qui ne nécessitent pas de connaissance de la télégraphie: les radio amateurs se plaignent donc des «fuites du canal S6» du télé-réseau qui brouillent leurs réceptions.

Bien que la plupart des radio amateurs limitent d'eux-mêmes les puissances d'émission autour de la dizaine de watts, alors qu'ils sont autorisés à exploiter une station d'une puissance allant jusqu'à 1000 W, des perturbations sévères se produisent parfois sur le canal S6. Sur les téléviseurs, ces perturbations peuvent entraîner le brouillage complet de l'image.

Les interférences sont donc réciproques.

Selon les radio amateurs, la situation ne peut durer. Celle-ci risque de générer des «troubles» entre les «deux parties lésées» faute d'accord réciproque, «puisque le télé-spectateur paie son raccordement au télé-réseau» alors que «le radioamateur est prioritaire sur cette bande» et «paie aussi sa concession».

En fait, poursuivent les radio amateurs, «c'est un peu comme si une même place de parc était louée à deux automobilistes...»

La section neuchâteloise de l'Union des radio amateurs d'ondes courtes a donc demandé aux exploitants des réseaux le déplacement sur un autre canal des émissions transmises actuellement sur S6.

La réponse de Vidéo 2000? Problème il y a, c'est vrai, mais qu'en est-il exactement?

Pour la réception, les radio amateurs et le télé-réseau avaient trouvé depuis quelques années un modus vivendi qui, apparemment, n'existe plus. Vidéo 2000 a «bougé le canal S6 de manière à créer une place libre pour la réception des radio amateurs», rappelle A. Vuillemez.

En ce qui concerne les émissions, il est vrai que les radio amateurs «couchent» le canal S6; l'image en est très fortement brouillée. Jusqu'en décembre dernier, c'était la chaîne M6 qui était diffusée sur ce canal. Cette station étant très appréciée, elle a été déplacée sur un «canal propre». Vidéo 2000 a cependant récupéré le canal S6 pour y dupliquer les programmes originaux de la Télévision suisse italienne lorsque celle-ci est occupée par la chaîne sportive; un cas qui se produit naturellement fréquemment en cette période de Jeux olympiques.

Alors, passer la TSI sur un autre canal? C'est une question de priorité, explique A. Vuillemez. Aucune plainte n'a été enregistrée. Dans quelques années, cela sera réalisable avec l'accroissement des possibilités du télé-réseau mais, d'ici-là, la société entend réserver les canaux libres à des chaînes ayant un plus fort taux d'écoute. Pour les responsables, le canal S6 n'est destiné qu'à «rendre service».

Comme partout en Suisse où la même situation se reproduit, «il faudra bien cohabiter», conclut A. Vuillemez qui rappelle que les radio amateurs ont d'autres fréquences à disposition.

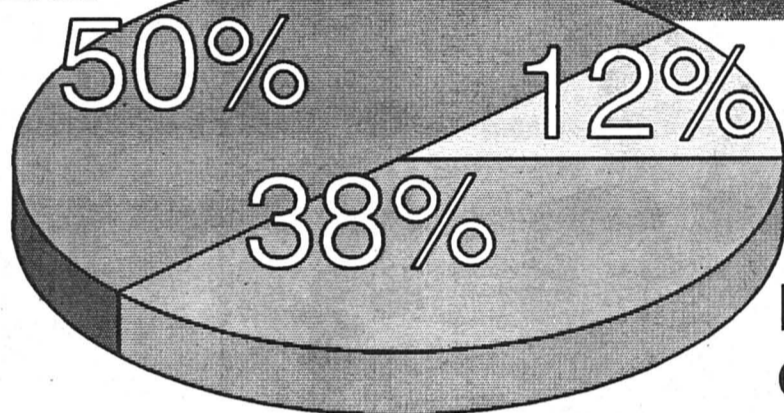
♦ F. T.-D.

ÉCONOMIES / L'Etat va réétudier la planification hospitalière

Nouvel obstacle pour le futur hôpital

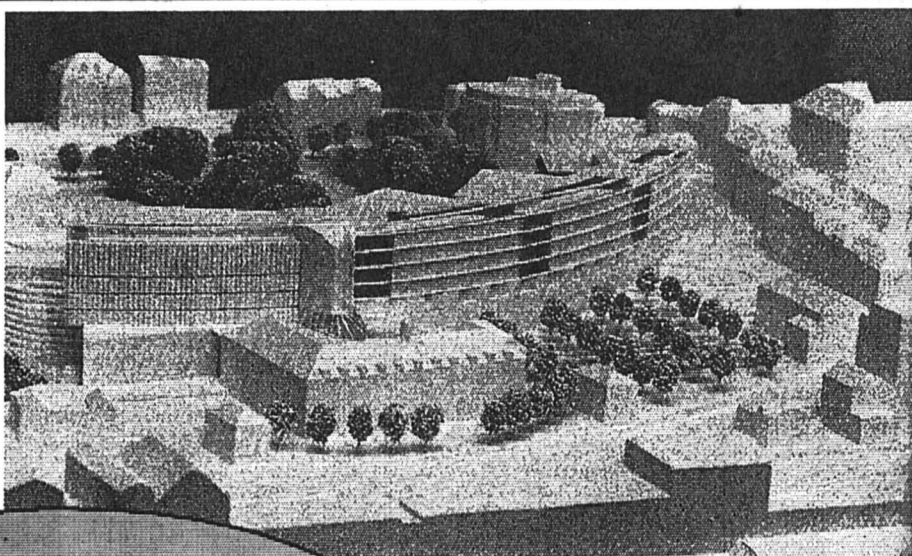
Coût:
174 millions

État



Ville de Neuchâtel

Ensemble des communes



Infographie - L'EXPRESS - pt

La construction du Centre hospitalier de Neuchâtel (CHN) n'est décidément pas pour demain. La situation difficile de ses finances oblige l'Etat à prendre d'importantes mesures d'économies. C'est ainsi que la planification hospitalière devra être réexaminée, certaines missions des hôpitaux pouvant subir des modifications. Le dossier du CHN ne passera donc pas devant le Grand Conseil avant cette révision. En revanche, le futur hôpital de Neuchâtel reste prioritaire et sa réalisation demeure urgente. Mais le projet devra-t-il être revu à la baisse?

C'est dans une information adressée aux conseillers généraux que l'exécutif communal annonce qu'il doit différer la présentation du rapport complémentaire rendu nécessaire à la suite du renvoi (par 20 voix contre 14) par le législatif du chef-lieu, le 4 février 1991, du dossier sur le nouvel hôpital. A l'époque, les motifs avancés avaient été le budget 1991 fortement déficitaire, la crainte qu'un investissement de cette importance conduise à une impasse financière ou paralyse toute au-

tre réalisation, le souci également de d'éventuels dépassements soient à la charge unique de la Ville. En revanche, le principe de ce centre et le projet proposé avaient rencontré une approbation générale. Les groupes, qui n'avaient pas contesté l'estimation des coûts, avaient reconnu la nécessité d'un hôpital unique et mesuré les avantages du site choisi.

Le Conseil communal a donc élaboré un rapport complémentaire après avoir approfondi l'aspect du financement et de ses conséquences sur les comptes de fonctionnement et les futurs budgets d'investissements. Avant de le porter à un ordre du jour du Conseil général, il a tenu à connaître la position de l'Etat puisque le dossier doit être soumis au Grand Conseil puis au peuple neuchâtelois. En effet, et il n'est pas inutile de le rappeler, les charges hospitalières sont supportées à raison de 50% par le canton, les 50% restants étant répartis sur l'ensemble des communes (part de Neuchâtel: environ 12 pour cent).

A la suite de l'entrevue du 27 janvier entre les deux exécutifs, le Conseil communal a décidé de repousser de

plusieurs mois le débat sur le Centre hospitalier de Neuchâtel. Cette décision tient compte de la position de l'Etat qui considère inopportune la présentation du projet au Grand Conseil avant un réexamen complet de la planification hospitalière. Cette réévaluation aura lieu cette année encore et elle concernera l'ensemble des hôpitaux du canton dont certaines missions pourraient être modifiées. Il reste cependant que la priorité accordée à la construction du CHN n'est pas remise en cause puisqu'il s'agit d'un ouvrage d'intérêt général au profit de l'ensemble de la collectivité. L'urgence de sa réalisation est également reconnue étant donné la vétusté et le caractère irrationnel des deux bâtiments existants. Seule la situation financière difficile de l'Etat est cause de ce retard. Non seulement le budget 1992 est fortement déficitaire mais encore les comptes 1991 semblent devoir présenter un large déficit. Et comme les perspectives pour les prochaines années sont fort sombres, des mesures drastiques d'économies s'imposent.

♦ J. My

Jean-Pierre Authier: «Je regrette»

— Personnellement, je regrette profondément ce retard parce que, pendant ce temps, nos hôpitaux continuent de vieillir et que l'urgence objective de leur rénovation et de la rationalisation n'a pas changé. J'estime que la manifestation d'une volonté politique pour un investissement qui a une influence sur le très long terme ne devrait pas être conditionnée par trop de préoccupations à court terme.

Cette constatation amère du conseiller communal Jean-Pierre Authier, père spirituel du projet de Centre hospitalier de Neuchâtel, atteste de la perplexité des autorités communales face à la volte-face du Château. Même si le directeur des hôpitaux précise aussitôt:

— Il faut aussi se montrer réaliste et admettre que le climat économique n'est guère propice pour présenter un tel projet devant le peuple.

— Serait-il suicidaire de soumettre dans des délais assez rapprochés ce dossier, alors que toute une région attend impatiemment la construction d'un hôpital moderne et fiable?

— Aller aujourd'hui devant le peuple se révélerait difficile. Pourtant, la politique c'est aussi savoir prévoir le long terme.

Il est difficile de chiffrer le retard que va subir le projet de nouvel hôpital. D'une part, la dépression économique ne semble guère se trouver dans sa phase finale. D'autre part, il est impossible de connaître le temps



J.-P. AUTHIER — «La politique c'est aussi savoir prévoir le long terme».

que mettra le Conseil d'Etat pour réviser sa planification hospitalière, tout comme il est prématuré de dire si ce réexamen aura une incidence directe sur le projet.

— Lorsque nous connaissons ce qui bout dans la marmite de l'Etat, nous pourrions prendre une décision. Ou bien la nouvelle planification ne nous concerne pas, nous hôpital principal, ou bien elle nous touche de plein fouet. Dans le premier cas, nous pourrions décider si nous passons immédia-

tement devant le Conseil général, le Conseil d'Etat choisissant de son côté le moment où il soumettra le projet au Grand Conseil puisqu'à ce stade le dossier échappe à la Ville. En revanche, si la planification frappe fortement le projet, elle pourrait remettre en cause tout ou partie du dossier. Il serait dès lors indispensable de solliciter un crédit d'étude intermédiaire pour modifier nos plans. On le constate, il est irréaliste aujourd'hui de faire un pronostic sérieux. /jmy

Préoccupant

Par Jean Mory



Le chef-lieu et sa région sont les plus mal lotis dans le domaine hospitalier. Alors que rien ne se passe dans le Bas du canton, les autres contrées de la République sont maintenant bien équipées grâce aux efforts consentis par l'ensemble de la population. La Chaux-de-Fonds vient d'agrandir pour cinquante millions de francs, le Val-de-Travers possède un hôpital flambant neuf alors que l'établissement du Val-de-Ruz a été rénové.

Mais le projet de Centre hospitalier de Neuchâtel ne représente pas seulement la part logique du Littoral à ce renouveau général. Il constitue une nécessité indiscutable. L'outil actuel est vieux et, avec ses deux établissements, peu pratique. Il provoquera à long terme un gaspillage intolérable alors qu'investir permettrait de travailler à meilleur marché et, pour le personnel, dans des conditions optimales. Sans oublier le confort des malades qui laisse à désirer malgré les efforts consentis par chacun. Bref, en l'occurrence, le renvoi du projet à des temps meilleurs ne peut déboucher que sur des économies d'investissements finalement contre-productives.

C'est pourquoi la décision prise par le Conseil d'Etat de geler momentanément le dossier du futur hôpital de Neuchâtel afin de réétudier la planification hospitalière, pour légitime qu'elle soit, pose des questions. Elle donne l'impression que, face à des difficultés financières grandissantes et réelles, l'exécutif cantonal se laisse gagner par une certaine paralysie. Cette autorité n'a-t-elle pas affirmé lors de la dernière session du Grand Conseil qu'en aucun cas elle renoncerait aux grands travaux? La construction du Centre hospitalier de Neuchâtel (crédit de 174 millions) n'en représente-t-elle pas un de choix?

Faut-il dès lors voir se profiler en filigrane l'incalculable problème Haut-Bas? En présentant trop rapidement le dossier devant le Grand Conseil, puis surtout devant le peuple, le Château craint-il de provoquer une nouvelle poussée de fièvre entre ces deux régions? Il serait tout de même navrant que l'intérêt général et le confort des malades soient mis en danger pour de vaines querelles de clocher. Et l'on ne pourrait que crier casse-cou.

♦ J. My

AVIS TARDIFS

Action
Foie de porc -40
100 g
Langue salée de porc -90
100 g

coop Boucheries Coop
+ principaux magasins

128054-76



Tél. 038/47 18 03
M. et M^{me} RIBA

De retour de vacances, nous sommes prêts à nouveau à vous accueillir

Aujourd'hui réouverture!

32446-76

DYNA Boutique

Prêt-à-porter féminin
Epancheurs 11 - Neuchâtel
Tél. (038) 25 45 95

Les nouvelles collections italienne et française sont arrivées!

63332-90



ESPACE DECOR

TAPIS D'ORIENT TISSUS D'INTÉRIEUR
MEUBLES ET OBJETS DE DÉCORATION REVÊTEMENTS DE SOLS

ÊTRE BIEN DANS SA MAISON

63326-90

Moulins 17

Tél. (038) 24 24 01

NEUCHÂTEL

atelier orthopédique



Vente bandages
Articles sanitaires
Supports plantaires sur mesure
Corsets
Réadaptations
Réparations

Paul Hostettler
Rue des Chavannes 21
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 24 70 20

63327-90

Boutique Dyna Rue des Epancheurs 11 - Neuchâtel



PRÊT-À-PORTER - Dyna Spina, couturière par passion.

clg-E

Prêt-à-porter de A à Z

La Boutique Dyna est située au centre-ville, à deux pas des transports publics et du parking de la place Pury. Rue des Epancheurs 11, au premier étage, Dyna Spina présente le prêt-à-porter féminin de A à Z et pour tous les âges. On y trouve notamment les créations du couturier italien Mario Pucci Cecconi. Chaque saison, afin de satisfaire les goûts des dames élégantes, Dyna se rend à Paris et en Italie pour acheter directement ses modèles. A la veille du printemps, les nouvelles collections éclatantes de couleurs n'attendent que la curiosité féminine pour se laisser admirer. Exerçant le métier de couturière depuis son plus jeune âge (c'est une véritable passion), Dyna effectue elle-même, à des conditions très avantageuses, toutes les retouches nécessaires dans son atelier attenant au magasin. /E

Boutique Mariage

63516-90



Sur présentation de cette annonce
15% SUR NOTRE GRAND CHOIX DE ROBES DE MARIÉE

Seyon 19 Neuchâtel Tél. 038/24 68 64

JEAN BOTTINELLI

LITERIE complète

y compris toute la gamme BICO

Epuration des plumes

Neubourg 5, NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 26 43

SERVICE À DOMICILE

63331-90



MARTIN LUTHER

MAÎTRE OPTICIEN

Place Pury 7
NEUCHÂTEL
Téléphone 25 13 67



LE CONFORT, LA LÉGÈRETÉ DE VOS LUNETTES SUR MESURE GRÂCE À L'ORDINATEUR

63329-90



Stéphane FERRANTE
Conseiller en publicité

La pub, on connaît!

Pour en parler: un coup de fil au 25 65 01, nous fixerons rendez-vous.

L'EXPRESS
Le regard au quotidien



ASSUREZ, AUJOURD'HUI, VOTRE VIE DE DEMAIN

CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE
DIRECTION GÉNÉRALE, rue du Môle 3, 2001 Neuchâtel, Tél. 038 25 49 92 - Fax 038 21 47 38

63330-90

MARTI SPORTS

Avec le spécialiste

Préparez votre camp de ski



Fausses-Brayes 3 - Neuchâtel - Tél. (038) 24 51 41

63941-90

RECRUTEZ DU LEADERSHIP, DE L'INITIATIVE, DE L'ENDURANCE, DE LA CRÉATIVITÉ, DE LA COMPÉTITIVITÉ,

pas seulement des connaissances.

Demandez notre collaboration.



Recrutement de cadres

Seyon 11 - Neuchâtel - Tél. 038/25 59 25

63333-90



neuchâtel
Fbg du Lac 11
☎ 038/25 26 06



Vélos d'appartement avec pulsations dès **Fr. 498.-**

77955-90

Des bains en abonnement, tout bonnement.

PISCINES D'EAU SALINE
COUVERTES ET EN PLEIN AIR À 35°C
GRAND SAUNA AVEC PARC
BAINS DE VAPEUR À L'EUCALYPTUS
SOLARIUM - MASSAGES
PHYSIOTHÉRAPIE - RESTAURANT.
TÉLÉPHONE 031 859 34 34.
TOUS LES JOURS DE 8H00 À 22H00.
AUTOROUTE BERNE-ZÜRICH SORTIE
SCHÖNBÜHL

SOLBAD 35 SCHÖNBÜHL
BIEN-ÊTRE, DÉTENTE, PROPHYLAXIE ET
GUÉRISON AVEC LES BAINS D'EAU SALINE.

32451-10

156 74 84 75



Contacts BCBC
127744-10
Le service où toute la "JET SOCIETY" vous attend

Incroyable mais vrai!

C'est le produit de l'année, créez votre propre affaire. Quelques heures par mois suffisent, rentabilité importante et immédiate avec exclusivité de secteur. Investissement à partir de Fr. 100.000.- suisses.

Pour tous renseignements, tél. ce jour de 9 h à 19 h, Société Villard, tél. (0033) 89 45 67 53 ou fax (0033) 89 45 57 62, Mulhouse/France.

32467-10

BENFINA

Financez votre union de A à Z

Rendez-vous sur demande au (038) 25 37 45.

76747-10

PISCINES



en béton, bois, polyester, résine, filtres, revêtements, couvertures, robots, produits, accessoires, pompes à chaleur, chauffage solaire, rénovations, transformations, devis, conseils.

125735-10

Corailsa
1615 BOSSONNENS
021/947 44 14

LA POUTZE NETTOYAGES

en tous genres. Prix raisonnable.

Débaras, caves, galetas, appartements.

C. Rohrbach (038) 45 14 07

31599-10

ATTENTION UTILE

A votre disposition pour déménagements, divers transports et débarras. Nettoyage d'appartements.

HUMBERT-DROZ TRANSPORTS
(038) 25 05 16.

103786-10

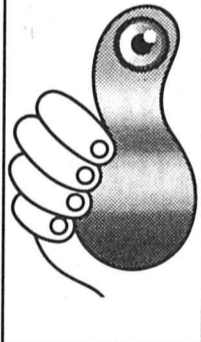
depuis 1969 vite résolues



ARRANG. FINANCIERS S.A.R.L.
2072 NEUCHÂTEL
038/33 6970

126977-10

Métier imprimeur



À VENDRE

10 TV couleur Philips

Etat neuf, grand écran 67 cm, télécommande. Un an de garantie. Fr. 250.- à Fr. 450.- pièce. Tél. (037) 64 17 89.

128014-45

TV, VIDÉO, Hi-Fi

Plus de 100 TV et vidéos, couleurs neuves, des meilleures marques au prix le plus bas. 1 an de garantie. Philips, Grundig, Sony, JVC, Panasonic, Orion Salora et d'autres. TV grand écran 51 cm, 50 programmes, télécommande, Fr. 450.-, avec stéréo et télétexte, Fr. 1050.-, vidéos VHS, VPS, télécommande, 50 programmes de Fr. 450.- à 700.-. 128013-45 (037) 64 17 89.

Cherchez le mot caché!

5 lettres - Une couleur

E	M	I	T	S	E	I	T	E	R	S	E	R	P	A
L	R	T	I	G	E	N	U	R	P	E	N	S	E	R
O	E	G	A	R	E	O	E	T	B	R	I	S	E	R
C	N	V	R	V	R	C	T	E	B	B	T	G	E	
E	A	P	R	E	L	A	T	H	E	E	M	R	E	T
R	C	L	V	P	N	N	C	R	A	R	O	O	N	M
S	I	A	L	G	N	A	B	A	E	U	C	U	I	E
B	R	I	N	U	N	U	D	R	P	P	V	V	A	D
G	E	R	M	E	M	G	B	I	R	A	A	E	M	R
R	E	E	R	A	T	E	E	I	N	E	B	S	E	A
E	R	G	G	B	G	M	R	N	L	E	D	L	S	B
O	P	A	R	L	E	I	O	U	T	E	L	R	E	E
E	M	R	A	E	E	R	N	S	T	I	G	L	O	O
R	E	T	I	R	B	A	O	E	R	U	L	N	E	B
N	I	A	N	S	C	P	H	B	R	E	S	T	E	R

Abriter - Algèbre - Allumer - Anglais - Après - Arme - Arrêt - Athée - Bardé - Berge - Border - Brebis - Briller - Briser - Canule - Capable - Chauve - Combine - Crête - Ecole - Epris - Estime - Etui - Gare - Gémir - Gentil - Grain - Graver - Grenache - Grenadin - Groupie - Guanaco - Guéable - Honoré - Igloo - Imaginer - Métier - Nain - Nubile - Numéro - Parlé - Penser - Plaire - Plier - Poste - Prêlat - Prune - Ravage - Rester - Ricaner - Semaine - Suture - Tenace - Tige - Trépassé - Trouvé - Vent.

Solution en page **Horizons** TÉLÉVISION

L'EXPRESS

Bulletin de changement d'adresse

à envoyer 5 jours ouvrables à l'avance sous enveloppe collée et affranchie de 50 c. à: L'EXPRESS, service de diffusion, case postale 561, 2001 Neuchâtel ou par FAX: 038 243 614.

ADRESSE ACTUELLE (domicile)

Nom: Prénom:

Rue: N°:

N° postal: Localité:

NOUVELLE ADRESSE (vacances ou définitive)

Nom: Prénom:

c/o: N°:

Rue: N°:

N° postal: Localité:

Pays: Valable dès le:

Reprise de la distribution au domicile le:

DURÉE MINIMUM UNE SEMAINE. - N'envoyez pas d'argent, les frais de changement d'adresse vous seront facturés séparément ou avec le renouvellement de votre abonnement. Nous ne bonifions que les suspensions d'abonnement supérieures à un mois.

814018-10

CINEMAS

NEUCHÂTEL

APOLLO 1 (25 21 12)

LE DERNIER SAMARITAIN 15 h - 17 h 45 - 20 h 30. 16 ans. En grande première suisse. Fauteurs suspendues. Un film de Tony Scott, avec Bruce Willis, Damon Wayans. Un détective privé, qui avait eu naguère une certaine notoriété, rencontre un jour un autre «perdant». Ensemble, ils vont s'attaquer à de dangereux malfaçons qui ont juré de leur «faire» la peau. Extrêmement percutant!

APOLLO 2 (25 21 12)

L'AMANT 15 h - 17 h 45 - 20 h 15. 16 ans. 4e semaine. De Jean-Jacques Annaud, d'après le roman de Marguerite Duras. La folle passion d'une adolescente pour son bel amant. Un grand succès.

APOLLO 3 (25 21 12)

LE CIEL DE PARIS 15 h - 20 h 45. 16 ans. Première vision. Le film de Michel Béné, avec Sandrine Bonnaire, Marc Fourastier, Paul Blain. Béné a renouvelé ici le thème du triangle amoureux avec deux jeunes interprètes masculins épatants et une Sandrine Bonnaire rayonnante. Un film «unique» sur le désarroi sentimental et sexuel des «jeunes» d'aujourd'hui.

CYCLE ANGELOPOULOS - PAYSAGE DANS LE BROUILLARD 18 h (V.O. s/t. fr. all.). Présenté en collaboration avec le Centre culturel neuchâtelois.

ARCADES (257878)

J.F.K. 15 h - 20 h. 12 ans. 4e semaine. Le film-choix d'Oliver Stone, avec Kevin Costner. L'assassinat du président John F. Kennedy: le film qui passionne tout Neuchâtel.

BIO (25 88 88)

TALONS AIGUILLES 15 h - 18 h (V.O. s/t. fr. all.) - 20 h 30. 16 ans. Première vision. Le nouveau film de Pedro Almodovar, avec Victoria Abril. Les retrouvailles mouvementées d'une mère et de sa fille, une créature à qui l'on ne donnerait pas le bon Dieu sans confession. Un film qui évoque «le bruit de l'absence».

PALACE (25 56 66)

LA MORT DE FREDDY-LE DERNIER CAUCHE-MAR 16 h - 18 h - 20 h 30. 16 ans. Première vision. Un film de Rachel Talary, avec Robert Englund, Johnny Depp. Pour la dernière fois, Freddy Krueger revient hanter nos nuits. Frissons et effets spéciaux garantis, puisqu'il a gardé le meilleur pour la fin!

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLEE DES MERVEILLES Merc. 14 h 30. Pour tous. Steven Spielberg présente un dessin animé en couleur de Don Bluth.

REX (25 55 55)

V.I. WARSHAWSKI - UN PRIVE EN ESCARPINS 15 h - 18 h - 20 h 30. 16 ans. Première vision. Un film policier de Jeff Kanew, avec Kathleen Turner. Le compagnon d'un soir de la belle détective est assassiné, et la petite fille du défunt charge la belle enquêtrice de retrouver les meurtriers. De l'action et du suspense!

STUDIO (25 30 00)

FRANKIE & JOHNNY 15 h - 18 h - 20 h 30. 12 ans. 2e semaine. Un film de Garry Marshall, avec Al Pacino, Michelle Pfeiffer. L'histoire de deux êtres, bien dissemblables, qui se croyaient faits l'un pour l'autre. Vraiment très drôles, les joyusetés de la vie amoureuse. Un excellent divertissement!

● Les commentaires relatifs aux salles de Neuchâtel sont communiqués par la direction de celles-ci.

LA CHAUX-DE-FONDS

ABC: 20 h LA BELLE NOISEUSE.
CORSO: 18h45, 21 h LE DERNIER SAMARITAIN, 16 ans.
EDEN: 18h30, 21 h TOUS LES MATINS DU MONDE, 12 ans.
PLAZA: 16 h, 18h30, 20h45 L'AMANT, 16 ans.
SCALA: 16 h, 20 h, J.F.K., 12 ans.

COUVET

COLISEE: 20h30 URG, 12 ans.

LA NEUVEVILLE

CINEMA DU MUSEE: relâche.

BIENNE

APOLLO: 15h, 20h15 UN PRIVE EN ESCARPINS (V.O. s/t.fr.all.).
LIDO1: 15h, 20h30 TOTO LE HEROS (français); 17h45 Le bon film - cycle Wim Wenders L'AMI AMERICAIN. 2: 15h, 20h DANSE AVEC LES LOUPS (V.O. s/t.fr.all.).
REX1: 15h, 20h JFK-AFFAIRE NON CLASSE (V.O. s/t.fr.all.). 2: 15h, 20h15 MISSISSIPPI MASALA; 17h30 HAMLET (V.O.s/t. fr.all.).
PALACE: 15h, 17h15, 20h15 DOUBLE IMPACT.
STUDIO: 15h, 17h15, 20h15 MY GIRL.

DANCINGS

Neuchâtel - Jusqu'à 2h: Le Red Club, Le Vieux-Vapeur. **Jusqu'à 4h:** (Danse et attractions) l'ABC, La Rotonde, Le Big Ben, L'Escal, le Frisbee, le Dauphin. **Entre-deux-Lacs - Jusqu'à 2h:** Le Chasseur, Enges; Le Saloon, Le Landeron. **Jusqu'à 3h30** Play-Boy, Thielle. **District de Boudry - Jusqu'à minuit:** Le Boudry's, Boudry. **Jusqu'à 2h** Chez Gégène, Bevaix; La Bom-

barde, Chez-le-Bart.
La Neuveville - Jusqu'à 2h: club-dancing J.-J.-Rousseau.
Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane.
Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet (fermé le mardi).
Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's, La Chaux-de-Fonds. **Jusqu'à 4h:** La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodéo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

AGENDA CANTON

AA: Alcooliques Anonymes, jour et nuit (038) 42 23 52 ou (039) 23 24 06.
AL-Anon: aide à tous ceux qui côtoient des alcooliques (038) 42 34 88 ou (024) 61 38 31.
SOS Alcoolisme: (038) 25 19 19.
Aide aux victimes d'abus sexuels: SAVAS (8-11 h et 14-18 h) (039) 2879 88.
Anloca, information et défense des locataires: (038) 24 54 24 (14h30-19h30).
Anneau blanc: soutien aux victimes de crimes et de violence (038) 53 51 81.
Centre «Prévention et Santé»: Colombier, rue Haute 21. Permanence d'accueil personnel ou téléphonique (14-18h) (038) 41 25 56.
Chômeurs: Association pour la défense des chômeurs du littoral neuchâtelois (ADCN). Bureau social: Ecluse 57, Neuchâtel (039) 25 99 89 (matin). Permanence-accueil: fbg de l'Hôpital 24 (sous-sol), Neuchâtel (mar/ven. 8h15-10h30).
Consommateurs: information, Neuchâtel (14-17h), fbg Hôpital 19a. (038) 24 40 55.
Consultations conjugales: (039) 28 28 65; service du Centre social protestant: (038) 25 11 55; (039) 28 37 31.
Drogue: entraide et écoute des parents (038) 33 30 86.
Ligue neuchâteloise contre le cancer: matin ou sur rendez-vous, Maladière 35, Neuchâtel (038) 21 23 25.
Mamans de jour: Neuchâtel (038) 24 05 44; La Chaux-de-Fonds (039) 28 27 48; Boudry (038) 42 38 39.
Médecin de service: en cas d'urgence (0) 111.
Médiation familiale: (038) 25 55 28.
Parents informateurs: (038) 25 56 46 (9-11h).
Planning familial: consultations et informations: fbg du Lac 3, Neuchâtel (038) 20 74 35/20 74 36 (14-18h).
Pro Mente Sana: aide aux personnes souffrant de troubles psychiques et à leur entourage (038) 21 10 93 (14-16h).
Pro Senectute, Fondation pour la vieillesse: service social, activités sportives, vacances: rue de la Côte 48a, Neuchâtel (038) 24 56 56; service animation (038) 25 46 56, le matin; service des repas à domicile (038) 25 65 65, le matin.
Sida: test anonyme, hôpital des Cadolles (038) 22 91 03 (9-12h).
Sida-info: Peusex (test anonyme sur rendez-vous) (038) 31 13 13. Secrétariat (038) 31 49 24.
Soins à domicile: soins infirmiers (038) 30 44 00 (heures de bureau), aide familiale (038) 30 47 00 (heures de bureau). Service d'ergothérapie ambulatoire de la Croix-Rouge (038) 24 73 33 (11h30-12h30). Soins et conseils de santé aux diabétiques et cancéreux (038) 30 44 00, aux stomisés (038) 24 38 34 (heures de bureau).
SOS Futures mères: (038) 42 62 52 (24h sur 24h).
Télébiblé: (038) 46 18 78.
Urgences: La Main tendue, (0) 143 (20 secondes d'attente).

AGENDA VILLE

Cité universitaire: 20h30, «Ballet Junior», spectacle de danse.
Musée d'histoire naturelle: 20h, M. Edmond Kaiser, conférence sur le travail du mouvement «Sentinelles».
Pharmacie d'office: TRIPET, rue du Seyon. Ouverte de 8 à 20h. Hors des heures d'ouverture, le poste de police (038) 25 10 17 renseigne pour les cas urgents.
Permanence médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin ou du médecin dentiste traitant, le (038) 25 10 17 renseigne pour les cas urgents.
Office du tourisme: rue de la Place-d'Armes 7 (038) 25 42 42.
Bibliothèque publique et universitaire: lecture publique (10-20h); prêt, fonds général (10-12h/14-18h); salle de lecture (8-22h).
Bibliothèque des pasteurs: fbg de l'Hôpital 41, ouverte au public (14-17h30).
Bibliothèque Pestalozzi: (9-12h/14-18h).
Discothèque Le Discobole: location de disques (14h-18h30).
Centre de rencontre et d'accueil: rue du Seyon 2, 3e étage, ouvert dès 14h, (038) 24 56 51.
Patinoires du Littoral: (piste intérieure) 10h15-11h45/13h45-16h45; (piste extérieure-bulle) 10h15-11h45/13h45-16h15. Piste extérieure réservée pour le pool des écoles de 7 à 12h.
Piscines du Nid-du-Crô: 8 à 22h.
Musée d'art et d'histoire: (10-12h/14-17h) expositions: «Rétrospective Ugo Crivelli», «Le Musée en devenir», acquisitions du 2e semestre 1991.
Musée d'ethnographie: (10-17h) exposition «A fleur de peau», bijoux touaregs, et les collections permanentes.
Musée d'histoire naturelle: (10-17h) acquisition nouvelle «Sélection de minéraux» et les collections du musée.
Musée cantonal d'archéologie: (14-17h) collection du musée.
Galerie des Amis des arts: (14-18h) Hans Thomann, peintures, dessins, sculptures.
Galerie Ditesheim: (14-18h30) Jean-Edouard Augsburger, estampes-reliefs.
Galerie du Faubourg: (14h30-18h30) G. Santomaso, oeuvres sur papier et toiles; (1er étage) G. Schnabel, oeuvres sur papier; Adami, Pasmore, gravures.
Galerie J.-F.-Gobbi: (10-13h/14-18h) Anton Solomoukha.
Galerie des halles: (14-19h) Petre Velicu, peintures.
Galerie de l'Orangerie: (14-18h30) Gwen Sepetovski, aquarelles-peintures.
Galerie du Pommier: (10-12h/14-19h) «Fragment d'oubli», pastels 1991-1992 de Maurice Frey.
Gymnase cantonal: (8-18h) «Etranges étrangers», photographies.
Ecole-club Migros: (13h30-20h30) Jean-Paul Perregaux, peintures.
Passage sous-voie place Pury: panneaux peints par Armande Oswald.
Peristyle de l'Hôtel de ville: (8-18h30) exposition présentant les activités du Centre écologique Albert Schweizer et le festival de films du tiers monde; participation de Hugo Jaggi, photographe.
Plateau libre: dès 21h30, Les Raoul's j'te pousse, (Besançon), rock-ska-soul-rhythm & blues.

Au Centre scolaire FEUSI, une des plus importantes écoles privées de Suisse, sont formés des adultes et des jeunes parvenus au terme de leur scolarité obligatoire. L'école a son siège principal à Berne et des filiales établies à Bienne, Olten et Soleure.

Dans la perspective des buts fixés, entrent un enseignement qualifié de haut niveau, un encouragement et un encadrement individuel apportés à chaque élève et participant aux cours. Esprit d'ouverture, collégialité, aptitude au dialogue et au travail en équipe constituent autant de facteurs propices à l'établissement d'un climat d'enseignement optimal.

Pour notre école de commerce, nous cherchons, dès août 1992,

UN PROFESSEUR

apte à assumer 20-30 leçons d'enseignement spécifiquement commercial.

Les offres manuscrites accompagnées des documents d'usage sont à adresser au

CENTRE SCOLAIRE FEUSI
Monsieur P. Widmer, recteur
Rue de l'Avenir 56
2503 BIENNE



127982-36

Pour une grande propriété privée à Genève, il est cherché

INTENDANT-CUISINIER

Il est demandé :

- responsabilité de l'intendance (alarmes, piscine, voitures, achats),
- excellentes connaissances de cuisine (française et italienne),
- capacité de s'intégrer et de diriger une petite équipe,
- permis de travail et de conduire,
- expérience de quelques années en maison privée (certificats).

Il est offert :

- place stable et excellente rémunération,
- logement indépendant de plusieurs pièces,
- possibilité pour épouse de travailler à plein temps ou à la carte.

Pour adresse et premier contact :

Case postale 111, avenue de Lavaux 63
1009 Pully. Tél. (021) 29 74 94, heures de bureau exclusivement.

32457-36

Un véritable défi

Nous, filiale d'un grand groupe d'entreprises internationales cherchons pour entrée en fonctions immédiatement ou sur accord, un

collaborateur du service extérieur

qualifié et expert pour la vente de nos vernis de réparation automobiles.

Le nouveau professionnel de la vente aura pour mission de visiter la clientèle du secteur des vernis automobiles et industriels en Suisse romande, et d'apporter son assistance aux clients par ses conseils.

Exigences :

- Avoir effectué un apprentissage de peintre en automobile.
- Disposer de plusieurs années d'expérience professionnelle.
- Avoir un diplôme de maîtrise ou perfectionnement similaire.
- Avoir de préférence l'expérience du service extérieur.

Le candidat idéal, âgé de 28 à 45 ans, se distinguera par sa personnalité, ses connaissances techniques solides et son ouverture aux contacts.

Nous proposons des conditions d'emploi attrayantes :

- Rémunération conforme aux prestations.
- Bonnes prestations sociales.
- Voiture d'entreprise et régularisation généreuse des frais.
- Reprise d'un réseau de clientèle existant.

Vous vous sentez concerné par ce défi ? Saisissez alors la chance qui vous est offerte de collaborer au sein de notre entreprise tournée vers l'avenir.

Nous attendons avec intérêt votre candidature écrite avec photo, sous le numéro F 259-2090 an Ofa Orell Füssli Werbe AG, Postfach, 8180 Bülach.

32472-36

Nous ouvrons nos portes à Neuchâtel. A cette occasion, nous cherchons un

teinteur-magasinier

Formation : CFC de peintre, pour entrée immédiate ou à convenir.

Si vous êtes intéressé, faites-nous parvenir vos offres et préférences à Gécom S.A., 1170 Aubonne.

128012-36

Votre avenir nous passionne

Mandatés par l'un de nos clients, une petite société établie à Neuchâtel, nous cherchons

UNE SECRÉTAIRE-COMPTABLE (30 à 40%)

à qui il souhaiterait confier la tenue de la comptabilité.

Aussi, si vous êtes au bénéfice de 2 à 3 ans d'expérience dans le domaine comptable et avez un goût prononcé pour l'utilisation de l'informatique, vous êtes la collaboratrice que nous cherchons.

Contactez sans tarder Tania Aintablian pour fixer un rendez-vous.

128037-35

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Rue Saint-Maurice 12 • 2000 Neuchâtel • 038/24 31 31

Important fabricant de montres haut de gamme, en plein développement, cherche

une assistante d'approvisionnement

Profil souhaité :

- CFC de commerce ou diplôme équivalent;
- libre tout de suite.

Activités :

- suivi administratif conception du produit;
- suivi administratif achats fournisseurs;
- suivi administratif délais approvisionnement.

Ecrire à L'Express
Sous chiffres 36-8716
2001 Neuchâtel.

63943-36

Fiduciaire de Neuchâtel-Ville cherche un(e)

COMPTABLE

avec quelques années d'expérience, pour :

- Tenue de comptabilités.
- Préparation et traitement des salaires.
- Etablissement de déclarations et décomptes ICHA, AVS, etc...
- Divers travaux administratifs internes et pour le compte des clients.

Travail varié, utilisation d'un système informatique moderne.

Les intéressé(e)s sont prié(e)s de faire une offre manuscrite avec documents usuels, sous chiffres 450-3100 à ASSA Annonces Suisses S.A., fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

127829-36

VILLE D'ESTAVAYER-LE-LAC

Le Service social communal et Service de tutelle offrent un poste à 50%

D'ASSISTANT (E) SOCIAL (E)

- vous êtes de nationalité suisse ou vous possédez un permis B ou C;
- vous êtes en possession d'un diplôme d'assistant (e) social (e) ou d'une formation équivalente;
- vous êtes de nature dynamique avec une personnalité affirmée;
- vous êtes passionné (e) par une collaboration avec une équipe réduite, dans un service polyvalent (service social et service de tutelle);

alors ce poste vous intéresse!

Salaires :

- en rapport avec la formation et l'expérience;
- prestations sociales selon statuts du personnel communal;
- entrée en fonction, 1^{er} avril ou date à convenir.

Les offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae, photographie, certificats et références sont à adresser jusqu'au 10 mars 1992 à l'Administration communale d'Estavayer-le-Lac, à l'attention de M. Gérard Duriaux.

Renseignements :
M. Gérard Duriaux
(tél. (037) 63 37 84)
M. Walter Trémaux
(tél. (037) 63 22 08)

LE CONSEIL COMMUNAL
128023-36



Chaque matin, les lecteurs de « L'Express » trouveront leur quotidien dans les dépôts suivants :

VAUD/VALAIS/FRIBOURG

Anzère, Magasin Carmen
Arolla, Kiosque Fauchère-Chevrier C.
Brigue, Bibliothèque de la gare CFF-Lötschberg
Brigue, Bibliothèque de la gare
Champéry, Bazar Poste, G. Exhenry
Champéry, Bazar Grenon
Champex, Bazar de la poste
Champoussin, K. P.-I. Exhenry
Charmey, Niki-Loisirs
Château-d'Éx, Kiosque de la poste
Château-d'Éx, Kiosque de la gare
Château-d'Éx, Les Bossons, Henchoz L.
Collons Les, Kiosque Le Cagibi
Crans s/Sierre, Papeterie de la poste
Crans s/Sierre, La Tabatière Xires-Nord
Crans s/Sierre, Papeterie Place
Crans s/Sierre, Magasin Magali, Bât. PTT
Crans s/Sierre, Kiosque Grand-Place
Crosets Les, Kiosque Trombert G.
Diablerets Les, Kiosque Ormoman, Bât. PTT
Diablerets Les, Bazar des Alpes
Diablerets Les, Photo J. Baudat
Forclaz-s/Sage La, Dépôt Dent-Blanche
Grimentz, Bazar du Vieux Pays
Gryon-Barboleusaz, Bibl. de la gare
Haudères Les, Roger Trovaz, Epicerie
Haute-Nendaz, Magasin N. Auclair
Haute-Nendaz, Kiosque Olympic
Haute-Nendaz, Kiosque Big-Bazar
Haute-Nendaz, Sup.M. Rosablancher, Super-Nendaz
Leysin, Bibliothèque de la gare
Leysin, Magasin Rollier, Villa Zinal
Leysin, Kiosque Pl. du Marché
Loèche-les-Bains, Bazar Grichling
Loèche-les-Bains, Kiosk Post
Loèche-les-Bains, City-Bazar
Loèche-les-Bains, K. Thermal-Badcenter
Loèche-les-Bains, Walliser-Bazar
Marécottes Les, Super-Paroz Decaillet
Martigny, Kiosque de la gare
Martigny, Kiosque de la Dranse
Montana, Kiosque Randogne, Bât. PTT
Montana, Magasin Victoria
Montana, Bazar Ali-Baba
Montana, Kiosque Grange
Montana, Immeuble Miremont
Monthey, K.A.O.M.C., Koch A.
Monthey, Kiosque City-Center
Morgins, Dépôt Trolles, Guido Denti
Morgins, La Boutique Maytain M.
Mosses Les, Boul.-Pâtisserie Durussel S.A.
Nax, Kiosque des Arolles, Théodoloz G.
Orsières, Super-Marché La Roche, Place Centrale
Orsières, K. Pizzeria Gd-St. Bernard
Ovronnaz, Kiosque Bains d'Ovronnaz
Ovronnaz, Kiosque Centre Coop
Rougemont, K. Cicognani Bernard
Saas-Fee, Kiosk Post
Sage La, Villaz, K. Maître Jean
Saillon, Nouveaux Bains S.A.
St-Luc, Bazar Bella-Tola
Sierre, Kiosque de la gare
Sierre, Kiosque Mireille, Bât. Migros
Sion, Kiosque PTT
Sion, Kiosque rue des Portes-Neuves
Sion, Bibliothèque de la gare
Sion, Francey Odette, 36, rue du Rhône
Thyon, Kiosque Thyon 2000
Val d'Illicz, K.-Bar à café La Mascotte

Verbier, Magasin Véronique
Verbier, Kiosque Mondzeu
Verbier, Kiosque Coop
Verbier, Lib.-Pap. Aux Galeries
Verbier, Kiosque Vallée Blanche
Verbier, Kiosque Vanina
Veysonnaz, Kiosque Fragnière A.
Viège, Bibliothèque de la gare
Villars s/Ollon, Kiosque Grand-Rue
Villars s/Ollon, Kiosque Gentiane
Villars s/Ollon, Bibl. de la gare
Zermatt, Kiosk Post
Zermatt, Sarbach H. Tabakpavillon
Zermatt, Kiosk, Hôtel Nicoletta
Zermatt, Bahnhofkiosk BVZ
Zermatt, Kiosk Post
Zermatt, Tabak Landi Obersdorf
Zermatt, Coop Oberwallis
Zinal, Bazar du Centre

OBERLAND SUISSE CENTRALE

Adelboden, Pap. Schranz Walter
Adelboden, H. Schild
Beatenberg, Dorini Appart-Hôtel
Einsiedeln, K.zum Stauffacher
Frutigen, Bahnhofkiosk
Grindelwald, Kiosque de la gare
Grindelwald, Kiosk Sunstar
Gstaad, Kiosk Dorfstrasse
Gstaad, Bahnhofkiosk
Gstaad, Foto-Studio Reto AG
Interlaken, Bahnhofkiosk
Interlaken, Bahnhofkiosk Ost
Interlaken, K. Rügenparkstr.
Kandersteg, Bahnhofkiosk
Lauterbrunnen, Bahnhofkiosk
La Lenk, Laden Christeli-Center
La Lenk, Kiosque de la gare
Meiringen, Bahnhofkiosk
Saanen, Mag. zum Kranich
Saas, Coop Graubünden
Saas-Grund, Coop Center Oberwallis
Samedan, Kiosque de la gare
Schoenried, Kiosk Baumann S.
Thoune, Kiosque de la gare
Thoune, K. Laden Aare-Zentrum
Thoune, K. Zisset, Scheibenstr. 2
Thoune, Kiosque gare, Perronl, Thun-Rosenau
Wengen, Bahnhofkiosk
Wengen, K. Coop Berner Oberland
Wengen, Kiosk Neues Postgebäude
Zweisimmen, Bahnhofkiosk

GRISONS/ENGADINE

Arosa, Bahnhofkiosk
Arosa, Coop Graubünden, Hauptstrasse
Celerina, Kiosque de la gare
Davos-Platz, Presse-Centre Raetia
Davos-Platz, Bahnhofkiosk
Davos-Dorf, Kiosk Parsennbahn
Davos-Dorf, Bahnhofkiosk RHB
Klosters, Bahnhofkiosk-Platz
Klosters, Laden Zentrum
Lenzerheide, Zent. Lenzerheide Volg
Lenzerheide, K. Post v. Principala
Saint-Moritz, Haus Calèche
Saint-Moritz, Kiosk Hauptpost

77720-10



Neuchâtel Vidéotex

Pour vous distraire et vous informer



Arts

graphiques

AVIS MORTUAIRES

NEUCHÂTEL

Repose en paix, chère maman.

La famille de

Madame

Jeanne THÉVENAZ-EISENEGGER

a le profond chagrin de faire part de son décès survenu dans sa 88me année.

2000 Neuchâtel, le 14 février 1992.
(Home Clos-Brochet)

Selon son désir, elle a été incinérée dans l'intimité.

Domiciles de la famille: Madame Suzanne Terraz
Avenue J. Chaley 17
1700 Fribourg

Monsieur et Madame C. et A. Moret
Acacias 6
2000 Neuchâtel

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

128102-78

EN SOUVENIR

Pierre DÉPRAZ

1991 - 18 février - 1992

Déjà un an que tu nous as quittés, mais tu es toujours parmi nous.
Tu nous as quittés sans pouvoir rien nous dire.

Tes parents et frères et sœurs

77978-78

EN SOUVENIR

René PERRET

1988 - 18 février - 1992

A notre cher époux et papa

Déjà 4 ans que tu nous as quittés.
La séparation est cruelle dans nos cœurs.

Ta femme et tes enfants.

104247-78

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, la famille de

Monsieur

Robert CHANEL

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs messages et leurs dons.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Savagnier, Chézard et Neuchâtel, février 1992.

128101-79

IN MEMORIAM

Que tous ceux qui ont connu la joie et l'enthousiasme de sa jeunesse, la générosité et le rayonnement de son cœur, et qui restent fidèles au souvenir de

Patricia FISCHER

si tôt enlevée à l'amour des siens, le 18 février 1991, à l'âge de 22 ans, aient une tendre pensée pour elle en ce jour de douloureux anniversaire.

Repose en paix

Ton papa, tes grands-parents,
oncles et tantes

104217-79

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Monsieur

Philippe HODEL

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leurs messages et leurs envois de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Neuchâtel, février 1992.

128049-79



**Pompes funèbres
du Val-de-Travers
GRANDJEAN**
Toutes formalités

COUVET ☎ 63 23 42
BUTTES ☎ 61 15 47

126501-71

**Dernier délai
pour la réception
des avis tardifs,
de naissances,
mortuaires
et remerciements :**
21 heures
Tél. 038/25.65.01

NEUCHÂTEL

■ **DANS LE SEYON** - Hier, peu avant 18h, une voiture conduite par une habitante de Chézard circulait sur la route des gorges du Seyon, de Neuchâtel en direction de Valangin. Peu après le Pont Noir, la conductrice a perdu la maîtrise de son véhicule, qui se déporta sur la droite pour heurter la paroi de rocher. Suite à ce choc, la voiture traversa la chaussée et termina sa course dans le lit du Seyon. Blessés, la conductrice et son fils ont été transportés en ambulance à l'hôpital Portalès, établissement qu'ils ont pu quitter après avoir reçu des soins./comm

■ **DÉGÂTS** - Hier, vers 7h, une voiture conduite par un habitant de Cortaillod circulait rue de l'Evole, à Neuchâtel, en direction du centre-ville. Arrivé à la hauteur de l'immeuble No 71, le conducteur n'a pas été en mesure d'immobiliser son véhicule derrière l'auto conduite par une automobiliste de Neuchâtel, qui venait de ralentir pour croiser d'autres véhicules. Sous l'effet du choc, la deuxième voiture a été projetée contre la voi-

ACCIDENTS

ture conduite par une automobiliste de Colombier, qui circulait en sens inverse. /comm

LE LOCLE

■ **HOSPITALISÉ** - Hier, vers 9h, une voiture conduite par E.T., du Locle, circulait Georges-Perrenoud, au Locle, en direction du sud. Au carrefour avec la rue Girardet, le conducteur a perdu la maîtrise de son véhicule, sur la chaussée enneigée, et traversa la rue précitée et termina sa course sur le toit en contrebas de la rue Girardet. Blessé, le conducteur a été conduit à l'hôpital de la ville par un automobiliste de passage. /comm

BOUDEVILLIERS

■ **POUR UN CONTRÔLE** - Hier, vers 10h50, une voiture conduite par une habitante de Cormondrèche circulait sur la route allant de Boudevilliers à La Vue-des-Alpes. Peu avant le restaurant de Beauregard, alors que la conductrice effectuait un dépassement, elle dévia à gauche et heurta la borne lumineuse située au centre de la chaussée. Peu

après, elle fut heurtée à l'arrière par la voiture conduite par un Chaux-de-Fonnier, qui suivait la première voiture. Blessée, la conductrice a été transportée à l'hôpital de Landeyeux pour un contrôle. /comm

NEUCHÂTEL

■ **BLESSÉ À LA TÊTE** - Hier, vers 7h, suite à un accident de circulation survenu rue de l'Evole, à Neuchâtel, à la hauteur de l'immeuble No 82, entre deux voitures, une ambulance du SIS a transporté du lieu de cet accident à l'hôpital de la Providence J.-Y. M., de Neuchâtel, souffrant d'une plaie à la tête. /comm

LA TOURNE

■ **COLLISION FRONTALE** - Vendredi, vers 17h45, une voiture conduite par une automobiliste de La Chaux-du-Milieu circulait de La Tourne aux Petits-Ponts. Dans le virage à droite, sis au lieu-dit La Petite Montagne, la conductrice a perdu la maîtrise de son véhicule qui se déporta à gauche. Lors de cette manœuvre, une collision frontale se produisit avec la voiture conduite par une habitante de Cortaillod, qui arrivait en sens inverse. Peu après, la voiture conduite par un ressortissant français, qui circulait en direction des Petits-Ponts, heurta les deux premiers véhicules. Une quatrième voiture conduite par un habitant des Ponts-de-Martel, qui circulait également en direction des Petits-Ponts, heurta le premier véhicule, qui, sous l'effet du choc, a été projeté aubas du talus, côté est. /comm

NÉCROLOGIE

COLOMBIER

† **Renaud de Bosset**



Les membres neuchâtelois de la Fédération des architectes suisses ont déploré, tout récemment, la mort accidentelle de Renaud de Bosset, architecte bien connu à Neuchâtel et dans la région.

Né en 1913, diplômé de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, Renaud de Bosset était membre de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) ainsi que de la Fédération des architectes suisses, la FAS.

Parmi les nombreuses réalisations privées, industrielles et administratives, dont il fut l'auteur, Renaud de Bosset a été le concepteur et réalisateur de nombreux bâtiments qui, par leur importance, jalonnent l'image de la Ville de Neuchâtel.

Le temple des Valangines, l'Eurotel, l'Ecole suisse de droguerie, le Service des eaux de Champ-Bougin. C'est également à Renaud de Bosset que l'on doit l'agrandissement de l'hôpital Portalès, comprenant une unité chirurgicale souterraine, ainsi que le premier agrandissement du Musée d'ethnogra-

phie derrière la fresque de Hans Erni. Renaud de Bosset a collaboré avec d'autres bureaux d'architecture, notamment dans la réalisation de la première étape du Centre de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois (CPLN) et du siège neuchâtelois de l'Union de banques suisses.

Sur le plan politique, Renaud de Bosset a fait partie de l'exécutif de sa commune, Colombier, sous les couleurs du Parti libéral. Il fut membre des commissions d'urbanisme de Colombier et de Neuchâtel.

Au sein de la SIA, il a présidé la commission des concours d'architecture et il a fait partie du comité de la FAS, en tant que président de la section romande.

Renaud de Bosset a toujours eu un goût marqué pour le sport, qu'il n'a jamais cessé de pratiquer. Il était titulaire du brevet d'instructeur suisse de ski et pratiquait également le tennis et la navigation à voile.

Ses amis et confrères gardent de lui le souvenir d'un homme très engagé dans sa profession, généreux de son amitié et très attaché au pays de Neuchâtel. /fas

AVIS MORTUAIRES

Le groupe des éclaireurs Trois Etoiles Les Verrières a le regret de faire part du décès de

Madame

Camélia FATTON

maman du chef de groupe, Monsieur Claude Fatton.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

77975-78

La Société des buralistes postaux, section Neuchâtel, a la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Pierre GAUTHIER

buraliste postal et membre actif de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

128104-78

La Direction et le Personnel de Sablisol à Colombier a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Mohammed AMOURI

dit «Momo»

leur fidèle employé dont ils garderont le meilleur souvenir.

104266-78

AUTRES DÉCÈS

● **District du Locle:** Pierre Gauthier, 57 ans, Le Cerneux-Péquignot; Paul-Emile Perrin, 56 ans, Le Locle.



Naissances

Sylvie et Michel ROTA-MASSARD sont très heureux d'annoncer la naissance de

Celia, Juliane

le 15 février 1992

Maternité Numa-Droz 35
Portalès 2300 La Chaux-de-Fonds
32582-77

Claude et Jacqueline AUBERSON-BOREL ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Diane

le 7 février 1992, chez leurs enfants
Isabelle AUBERSON et Luc LAVOIE
à Montréal.

Adresse: 9059, Place de Montgolfier
Montréal H2M 1Z9,
Québec Canada 104265-77

Laura, Anne et Antonio DE SOUSA ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Elene

le 17 février 1992

Maternité Ch. de Malpierrez 1
Portalès 2088 Cressier
32639-77

Régine et Claude-André PERRIN-ADAM ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Joanie

le 17 février 1992 à 14 h 05

Maternité La Gravette
la Béroche 2115 Buttes
96624-77

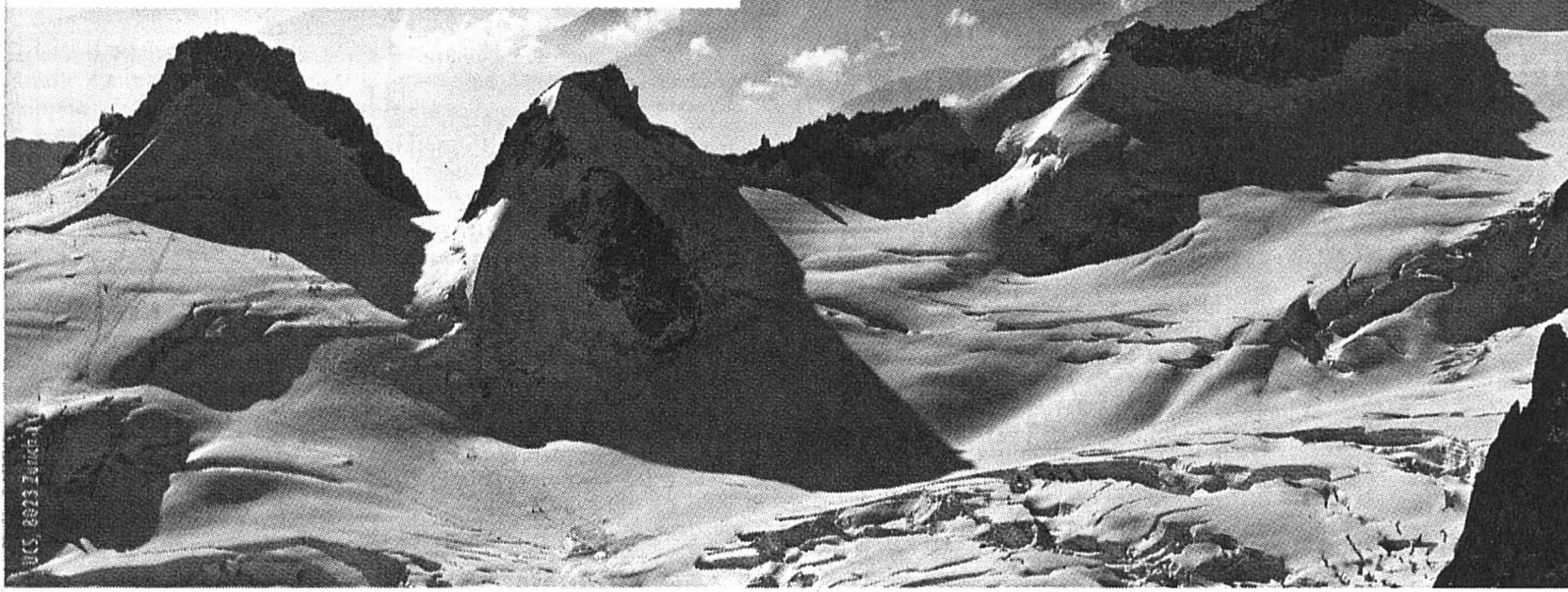
Liliane et Alain PAUPE-MULLER vous annoncent avec bonheur et joie la naissance de leur fils

Steven

le 16 février 1992

Maternité Ch. des Celliers 10
Portalès 2520 La Neuveville
128082-77

Merci à la neige



La neige est un don de la nature: une précieuse réserve d'eau, source de vie et d'énergie. Près de 60 % de l'électricité consommée en Suisse provient de la force hydraulique. C'est une énergie propre, renouvelable et indigène. Nous en aurons besoin à l'avenir également. Merci à la neige.

La force hydraulique: une énergie propre!

Les entreprises suisses d'électricité

127994-10

AVIS OFFICIELS

L'ÉTAT DE NEUCHÂTEL



cherche

POUR LE DÉPARTEMENT DES FINANCES

un administrateur/une administratrice

à l'Administration cantonale des contributions à Neuchâtel, en raison du prochain départ à la retraite du titulaire.

Tâches:

- administration générale du service;
- direction du personnel;
- direction et coordination de l'ensemble des tâches liées à la taxation des contribuables, personnes physiques et morales;
- travaux législatifs (révision de lois et règlements);
- préparation des budgets, rédaction de rapports divers (chef du département des Finances, Conseil d'Etat);
- relations étroites et suivies avec les autorités fiscales de la Confédération, des cantons et des communes, ainsi qu'avec les milieux économiques.

Exigences:

- formation commerciale et économique complète, éventuellement juridique, niveau universitaire;
- parfaite connaissance du droit fiscal (textes légaux, doctrine et jurisprudence);
- sens aigu des responsabilités et aptitudes à diriger un important service de l'administration occupant 70 à 80 personnes;
- les candidat(e)s devront également faire preuve d'initiative en matière de formation du personnel et d'organisation du travail, avec utilisation de moyens informatiques en constante extension;
- connaissance approfondie de l'allemand, si possible connaissance de l'anglais;
- sens des relations humaines, facilité de rédaction.

Outre les exigences ci-dessus, la préférence sera donnée à une personne pouvant faire état d'une solide expérience pratique dans la branche.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonctions: 1^{er} juillet 1992.

Délai de postulation: 21 février 1992.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce.

32464-21

L'ÉTAT DE NEUCHÂTEL

cherche

POUR LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE

un(e) secrétaire ou un(e) employé(e) d'administration

au bureau du registre foncier, à La Chaux-de-Fonds, par suite de démission honorable de la titulaire.

Exigences:

- Pour la fonction de secrétaire: très bonne connaissance des travaux d'un bureau de registre foncier,
- formation commerciale complète,
- avoir le sens des responsabilités et être capable d'en assumer,
- capacité de suivre des dossiers administratifs.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonctions: à convenir.

Délai de postulation: 26 février 1992.

POUR LE DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE

un(e) employé(e) d'administration

à la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation à Neuchâtel, au secrétariat de la Commission de l'assurance-invalidité, par suite de départ d'un titulaire.

Exigences:

- formation commerciale complète,
- quelques années de pratique,
- capacité de travailler de manière indépendante.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonctions: tout de suite ou à convenir.

Délai de postulation: 28 février 1992.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'à la date indiquée dans l'annonce.

32465-21

Notre appartement aujourd'hui grâce à notre nouveau concept d'accès à la propriété

HPT PARTICIPATION LOGEMENT et CRÉDIT IMMOBILIER HPT

VOUS choisissez votre appartement au prix du jour

4% du prix d'acquisition sont suffisants pour en prendre possession immédiatement, ou à convenir

St-Blaise

Près du lac et des transports publics. Dans petit immeuble neuf

Grand studio avec balcon

Place de parc

Pour traiter Fr. 7'960.-

Mensualité "Propriétaire": Fr. 692.- + charges

Bevaix

Situation calme et ensoleillée. Petit immeuble en cours de construction. Finition de qualité et grand confort.

Très bel appartement

4 1/2 pièces - 119 m² + 2 balcons

Pour traiter Fr. 22'880.-

Mensualité "Propriétaire": Fr. 2'250.- + charges

146

32435-22

HABITATIONS POUR TOUS

51, rue des Moulins - 2004 Neuchâtel

Tél. 038/25 94 94

A vendre à trois minutes à pied du centre de Cernier

SUPERBE DUPLEX

de 3 chambres à coucher, salon avec cheminée, 2 salles d'eau, galerie de 27 m², réduit de 30 m², grande cave, 1 place dans le garage et 1 place de parc extérieure. Fr. 470.000.-

Tél. (038) 24 77 40.

63732-22

A VENDRE À GORGIER de particulier

● APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES

avec terrasse engazonnée d'environ 100 m², grand balcon, 2 salles d'eau (contre-affaire possible).

Tél. (038) 55 25 48, si possible aux heures des repas.

128008-22

A vendre à Anzère au centre du village

appartement 2 pièces meublé

Salon avec cheminée, cuisine agencée, salle de bain, tout confort.

Prix Fr. 98.000.-

Ecrire sous chiffres 157-975234, à Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle. 128031-22

A VENDRE

au centre de Neuchâtel rue du Seyon BEL IMMEUBLE LOCATIF ET COMMERCIAL

comprenant: 2 commerces - 5 appartements. Volume: 2587 m³. Cédules hypothécaires à disposition. Bon rendement. Intermédiaire s'abstenir.

Offres sous chiffres R 132.716742 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2. 128017-22

CÔTE D'AZUR

Voire résidence ATRIUM

à Saint-Laurent-du-Var

Plein centre ville à 5 minutes de l'aéroport, du studio au 4-pièces avec piscine dès Frs. 128.000.-. Réf. Résidence Hermes

ATRIUM

Tél. (021) 36 03 90

Fax (021) 37 57 07

128033-22

À VENDRE

À COLOMBIER

chemin des Sources situation calme, centre du village

VILLA DE 6 PIÈCES

vaste séjour avec cheminée, terrasse, cuisine parfaitement agencée, 5 chambres à coucher, garages. « Intérieur et extérieurs entièrement rénovés ».

Prix de vente: Fr. 660.000.-

32445-22

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

IMMEUBLES

À VENDRE À BEVAIX

dans un petit immeuble résidentiel de 4 appartements

4 1/2 PIÈCES

comprenant: vaste séjour avec cheminée, grand balcon, cuisine séparée parfaitement agencée, 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau, cave, garage, place de parc.

126871-22

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

A vendre ou à louer à Colombier

villa 4 1/2 pièces

Fr. 2500.- + charges.

Tél. 41 47 13. 104061-22

A vendre à Fleurier

IMMEUBLE LOCATIF

6 appartements, très bon état, beau dégagement.

Faire offrir à L'EXPRESS, 2001 Neuchâtel, sous chiffres 22-8726.

104169-22

A vendre au bord du lac de Morat joli chalet

avec ou sans dépendance.

Situation calme, 3 chambres, cuisine, 2 douches, W.-C.

Ecrire sous chiffres 157-900918, à Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle.

32339-22

À VENDRE

Neuchâtel, Petit-Pontarlier

dans petit immeuble de 5 unités

APPARTEMENT DUPLEX

de 3 pièces avec galerie, réduit et cave.

Tél. (038) 31 94 06. 32473-22

A vendre à Bevaix

VILLA SEPT PIÈCES

150 m² + terrain aménagé, construction 1987, soignée. Vue imprenable.

Fr. 750.000.- ou dès

Fr. 3106.- par mois avec

fonds propres Fr. 160.000.-, grâce à notre système analogique à l'aide fédérale.

128000-22

RÉGICO NEUCHÂTEL SA (MEMBRE DU GROUPE GECO) 3, RUE SAINT-HONORÉ - 2001 NEUCHÂTEL Tél. 038/24 34 88

F. THORENS SA CONSEILLERS JURIDIQUES ET IMMOBILIERS 2072 SAINT-BLAISE - TÉL. (038) 33 27 57

A louer à Saint-Blaise dans immeuble moderne, surfaces commerciales de 160 m² et 180 m² équipées, avec séparations intérieures. Ces locaux spacieux conviendraient pour l'installation d'un

cabinet médical ou dentaire

Ils bénéficient entre autres d'un accès facile (proximité autoroute) et de nombreuses places de parc.

77956-22

SNCA

A été chaud, solution radicale! La nouvelle Sierra Cool: climatisée pour Fr. 800.- au lieu de Fr. 2280.-



127985-10

ABS pour tous De série. By Ford

Le prochain été viendra assurément. Les conducteurs de la Sierra Cool auront alors la partie belle. D'une part, parce que leur climatisation les gardera au frais et ensuite parce qu'elle ne leur aura pratiquement rien coûté: Fr. 800.- seulement.

Bien entendu que la nouvelle Sierra Cool et sa climatisation ne se contentera pas de vous faire arriver frais comme une rose. Grâce à son moteur 2.0i Twin Cam développant 120 ch, vous y arriverez vite aussi. En toute sécurité - grâce à son ABS électronique. Confortablement - grâce à la direction assistée. Sans la moindre appréhension -

grâce au verrouillage centralisé. En toute décontraction - grâce aux lève-vitres électriques à l'avant. Sans être ébloui - merci les vitres teintées. Parfaitement installé - grâce aux sièges moelleux avec leur revêtement en velours. D'excellente humeur - grâce au combiné radio/lecteur de cassettes. Bref et tout compris, pour 27 650

francs, vous piloterez une Sierra Cool quatre portes, qui résiste aisément à toutes les canicules. De même qu'aux comparaisons de prix. Le leasing spécial de Ford Credit pour le Sierra Cool et CLX: renseignez-vous auprès de votre concessionnaire Ford.



GARAGE DES 3 ROIS SA



Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, ☎ (038) 21 21 11, La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, ☎ (039) 26 81 81, avenue Léopold-Robert 92. Le Locle: Rue de France 51, ☎ (039) 31 24 31.

Boudry: Claude Krattiger, Garage Inter 65, Advoz 64. Fleurier: Garage Autoplus, Claude Vaucher. Les Geneveys-sur-Coffrane: Garage Nappes Frères. Le Noirmont: A. Mercier + J. Sester, Garage Rio. Saint-Imier: Garage Merija, J. Dellenbach / J.-J. Furrer, 24, rue du Châtillon. Le Landeron: Garage F. Rollier.

127633-10

IMMEUBLES

NEUCHÂTEL - A vendre 2 IMMEUBLES

- 42 appartements + garages. Prix: Fr. 5.200.000.- rendement: 7%.
- 16 appartements + garages. Prix: 2.150.000.- rendement: 7%.

32469-22

stifag 031 43 00 43
Kirchenfeldstrasse 14 3005 Bern

A vendre CAUSE DÉPART VILLA INDIVIDUELLE

à Villars-Burquin, dans environnement calme et privilégié, à quelques minutes de l'autoroute et d'Yverdon, 30 minutes de Neuchâtel, 15 minutes station d'hiver Mauborget-les Rasses. Panorama. Séjour-salle à manger, cheminée, 4 chambres, salle d'eau, cellier, gâletas, garage. Propriété de 1200 m² arborisée, clôturée. Prix intéressant si décision rapide. Tél. (024) 71 19 92, soir. 128015-22

A vendre à DOMBRESSON VILLA INDIVIDUELLE RÉCENTE DE 5 PIÈCES

Pelouse de 800 m², garage et place de parc. Prix Fr. 540.000.-.

Pour tout renseignement et visite, s'adresser à:



Fiduciaire de Gestion et d'Informatique S.A.
Avenue Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 63 60/61

SNGCI
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTOISE
DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMEUBLES 32462-22

L'EXPRESS
Le regard au quotidien

Playa Flamenca SA Espagne Costa Blanca Alicante - Torrevieja

Votre résidence permanente ou de vacances en Espagne

GRANDE EXPOSITION

à l'HÔTEL TOURING
à Neuchâtel le mercredi 19 février
de 14 à 21 h.

Venez nous rendre visite et découvrir les villas-bungalows, appartements, restaurants et commerces que nous vous proposons directement du constructeur. Possibilité de financement. 128004-22

CHEZ-LE-BART
A vendre
VILLA mitoyenne
Vue sur le lac

CONSTRUCTION
SERVICE
EDMOND MAYE SA
Tél. 038 / 256 100

NEUCHÂTEL
A vendre
LOCAUX
Rez-de-chaussée

BOUDRY
A vendre ou à louer
GARAGE (box)
Porte télécommandée

LE LANDERON
A vendre
TERRAIN industriel
Bordure d'autoroute

NEUCHÂTEL
A vendre
IMMEUBLE
Centre ville 77791-22

Particulier
cherche
à acquérir
IMMEUBLE
5 à 10
appartements
sur littoral.
Financement
assuré.
Ecrire à
L'EXPRESS
2001 Neuchâtel
sous chiffres
22-8691. 103705-22

A vendre à Saint-Blaise

un appartement de 2 pièces

+ galerie, en attique, 80 m²
Prix de vente: Fr. 310.000.-.

un appartement de 4 pièces

130 m² y compris deux places de parc.
Prix de vente: Fr. 470.000.-.

une grande villa

de construction récente.
Prix de vente: Fr. 1.400.000.-.

Atelier Imarco S.A., Gare 10,
2074 Marin. Tél. (038) 33 55 55.
128009-22



F. THORENS SA
2072 SAINT-BLAISE

À VENDRE À L'OUEST DE NEUCHÂTEL

IMMEUBLE LOCATIF

28 logements, construction 1985,
avec aide fédérale, rendement brut
(après achat) 7,5%. 127771-22

Tél. 038 33 27 57

À VENDRE À BÔLE

dans un petit immeuble rési-
dentiel, situation privilégiée,
calme, vue

5 1/2 PIÈCES de 160 m²

ET ATTIQUE de 139 m²

Vaste séjour, cuisine agencée,
2 ou 4 chambres à cou-
cher, 2 salles d'eau. W.-C.
séparés.

Prix de vente
d'un 5 1/2 pièces:
Fr. 485.000.-

Fonds propres:
Fr. 50.000.-

Coût mensuel:
Fr. 2230.- 127596-22

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

FLEURIER

Particulier vend

PARCELLE DE TERRAIN

à bâtir, environ 800 m² très bien
située, pour villa ou villa mi-
toyenne.

Faire offres à L'EXPRESS,
2001 Neuchâtel,
sous chiffres 22-8725. 104168-22

A vendre

appartement neuf

4 1/2 pièces à Dombresson, très enso-
leillé, équipement de luxe.
Tél. 24 14 31. 77923-22

Actuellement au
Super-Centre Coop Portes-Rouges



Duvet « 4 saisons »

duvet neuf d'oie pur, 1A argenté 90%
dimensions: 160 x 210 cm
poids: 550 g + 500 g
Fourre: cambric

390.-

Nouveau! Duvet « aircondition »

toutes saisons
160 x 210 cm
850 g

690.-

4 saisons
160 x 210 cm
475 g + 650 g

950.-

SYSTEM
AIRCONDITION

± Fraîcheur
neutre
à la poitrine

+ llot de
chaleur au
bas du corps

+ Climat de
chaussons de
lit aux pieds:
15% de flo-
cons en plus

System Aircondition: Brevet suisse déposé, mod. enreg.

127998-10

En démonstration
jusqu'au samedi 29 février 1992 au

Super-Centre Portes-Rouges

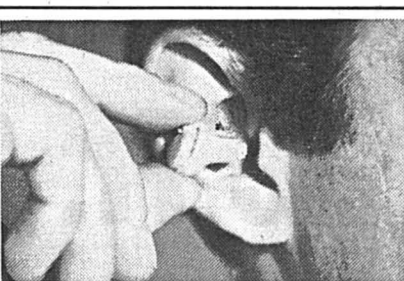
Exclusivement
pour adultes

156 74 84 01

Les
messages
de
rencontres
en direct

127741-10

Scandale
en Suisse



Un appareil auditif ultramoderne peut être aussi petit

si vous désirez bénéficier d'une
audition améliorée, même dans le
bruit, vous êtes invité à notre

consultation gratuite

mercredi 19 février 1992
9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Un appareil auditif testé dans
vos conditions d'emploi?
Nous vous le confions à domicile
sans engagement.

CorrectION Centre
d'acoustique

c/o Pharmacie Tripet
rue du Seyon 8
2000 Neuchâtel, tél. 038/24 66 33
Fournisseur conventionnel de
l'AI et de l'AVS 32453-10

En Suisse
alémanique
aux Grisons
et au Tessin
les lecteurs de

L'EXPRESS

trouveront
leur quotidien
dans les kiosques
des gares de:

Aarau, kiosque de la gare
Arosa, kiosque de la gare
Anet, kiosque de la gare
Baden, kiosque de la gare
Bâle, kiosque de la gare CFF
Bâle, kiosque de la gare Quai 1
Bâle, kiosque de la gare Souterrain
Berne, kiosque de la gare HB
Berne, kiosque de la gare Hall
Berne, kiosque de la gare Souterrain
Berne, kiosque de la gare RBS
Berthoud, kiosque de la gare
Bienne, kiosque de la gare HB
Bolligen, station RBS
Brienz, kiosque de la gare
Celerina, kiosque de la gare
Coire, Bahnhofkiosk Perron 1
Coire, Bahnhofkiosk Ost
Davos-Dorf, kiosque de la gare RHB
Frutigen, Bahnhofkiosk
Granges, kiosque de la gare Nord
Granges, kiosque de la gare Sud
Grindelwald, kiosque de la gare
Gstaad, kiosque de la gare
Interlaken, kiosque de la gare Ouest
Interlaken, kiosque de la gare Est
Kandersteg, Bahnhofkiosk
Klosters-Platz, kiosque de la gare
Lenk i/S, kiosque de la gare
Locarno, Librairie de la gare
Lucerne, kiosque de la gare
Lucerne, kiosque de la gare Ouest
Lyss, kiosque de la gare
Meiringen, kiosque de la gare
Morat, kiosque de la gare
Oensingen, kiosque de la gare
Olten, kiosque de la gare Souterrain
Ponte-Tresa, kiosque de la gare
Poschiavo, k. Buffet Bahnhof RHB
Samedan, Bahnhofkiosk
Soleure, kiosque de la gare HB
St-Gall, kiosque de la gare Hall
St-Gall, kiosque de la gare Perron 1
Thoune, kiosque de la gare
Thoune, kiosque de la gare Perron 1
Tiefencastel, kiosque de la gare
Twann, kiosque de la gare
Viège, Bibliothèque de la gare
Villars s/Ollon, Bibliothèque de la gare
Wengen, kiosque de la gare
Wil, kiosque de la gare
Zofingue, kiosque de la gare
Zoug, kiosque de la gare
Zürich, Hauptbahnhof «Perronhalle»
Zürich, Hauptbahnhof «Pressekiosk»
Zürich-Flughafen, Bahnhofkiosk
Zweissimmen, kiosque de la gare.

BUSTRA Nettoyages



Pour des
nettoyages
de haute
qualité et
à des
prix
raisonnables.

Le nettoyage
des tapis et
des meubles
rembourrés
est l'affaire
du spécialiste.

Plus propre et
hygiénique:

Nous nettoyons!

Meubles rembourrés et tapis,
divans, fauteuils, chaises
rembourrées, milieux et tapis
tendus.

Nettoyages BUSTRA
Neuchâtel: (038) 25 52 33

31859-10

BUSTRA

UNE PHOTOCOPIE
POUR SEULEMENT



c'est la fabuleuse performance
des spécialistes du photocopieur

Horaire: Lu-Ve
7 h 45-12 h / 13 h 30-18 h 30

PAPIER SYSTEM

038 / 24 40 57

Monruz 5, Neuchâtel

PHOTOCOPIEURS

127991-10



Neuchâtel
Vidéotex

Pour vous
distraire et vous
informer

LES IMPÔTS SONT CHERS!!! EN PAYEZ-VOUS TROP???

- a) Par méconnaissance de la fiscalité?
- b) Par crainte de réagir?

DEMANDEZ NOTRE TARIF SANS ENGAGEMENT

FIDUCIAIRE MICHEL RITZI S.A.
2053 CERNIER

Tél. 038/53 36 91

127661-10

"NOUVEAU" Télé rencontre

156 74 84 99

127745-10



Appelez,
draguez
et faites des
rencontres
sans tabous
sur le télé rencontre

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois env. Fr.

Nom Prénom

Rue No

NP/Domicile

Date de naissance Signature

A adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit
1, Fbg de l'Hôpital
2001 Neuchâtel

038 - 24 63 63

08.00 à 12.15 heures
13.45 à 18.00 heures

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance
solde de dette, frais administratifs et commissions.



Mon
prêt personnel
un procrédit.

1000

SEAT IBIZA «Sound»

Fr. 13'750.- incl.:

Moteur 1,2 litres «System Porsche» avec
70ch super-souple • radio/cassette avec
haut-parleurs • dossier arrière rabattable
• essuie-glace arrière • décor «Sound».



Demandez nos offres de
leasing super-avantageux.

Neuchâtel: SENNCAR, 40, rue Maladière, 038/21 30 30 • Cornaux:
Véhicule SA, 038/47 25 65 • Fleurier: Bruno Blöchliger,
038/61 17 34 • Peseux: Alain Racine, 038/31 72 60 • Villiers: Garage des
Sapins, 038/53 20 17

126753-10

SEAT Groupe Volkswagen
Import.: SPANCAR Automobiles SA, 8107 Buchs, 01/844 45 55

- Toute l'actualité des districts neuchâtelois et de la région
- Législatif de La Chaux-de-Fonds: la droite claque la porte Page 21



Retour aux sources
TRAVERS - Aujourd'hui encore, Claudine Grisel ouvre les portes de son atelier de sculpture. François Charrière
 Page 23

TRANSPORT PAR RAIL / Les CFF veulent supprimer leur bureau de dédouanement de Pontarlier

Haro sur le trafic de détail

L'éventualité du remplacement de la ligne ferroviaire entre Travers et Pontarlier par un service de bus entre Fleurier et Les Verrières, fait décidément des vagues jusqu'à Paris. Justement parce que ce tronçon des CFF fait partie d'une ligne internationale, et par conséquent s'inscrit dans une perspective dépassant l'économie d'une région comme le Val-de-Travers. Après les menaces sur le train régional, voici poindre l'offensive sur le trafic de détail. Dénoncée tout récemment par le conseiller national vaudois Michel Béguelin.

A cet effet, Michel Béguelin a rendu publics les extraits d'une lettre adressée par le président de la SNCF, Jacques Fournier, au président du Conseil régional de Franche-Comté, Pierre Chantelat. Cette missive rend compte du souhait des CFF, exprimé en 1991, de voir le trafic des colis internationaux (messagerie et express) transiter par deux points-frontière au lieu des cinq existant encore actuellement. En clair, Genève et Bâle subsisteraient tandis que Vallorbe, Pontarlier et Delle seraient supprimés.

Une telle mesure, à laquelle les autorités ferroviaires françaises ont souscrit, n'entraînera pas selon la SNCF une baisse d'activité du bureau de douane de Pontarlier, ainsi que le craint Pierre Chantelat. Le trafic visé étant dédouané au départ. Cependant, les CFF ont pris l'option de sup-

primer le 1er avril prochain leur bureau de dédouanement pontisalien. La régie fédérale y traite les envois dits de dégroupage, en provenance et à destination de la Suisse. Les Francs-Comtois ont exprimé ainsi leur

souci de voir l'activité commerciale de la gare de Pontarlier se réduire.

Jacques Fournier s'est dit rassurant dans sa réponse, en indiquant que Pontarlier préserverait son importance commerciale. Il n'entre pas dans

les intentions de la SNCF de pratiquer une politique de récession, ni de battre en brèche sa volonté de partenariat avec les Conseils régionaux français. Michel Béguelin fait malicieusement remarquer à ce propos que

cette volonté de collaboration avec les autorités régionales, outre-Jura, semble beaucoup plus tangible et concrète que celle manifestée par les CFF, dans un pays fédéraliste comme le nôtre!

Cela dit, la suppression du bureau de dédouanement des CFF à Pontarlier est une mesure qui sera évoquée prochainement par l'association Liaisons, qui lutte contre la suppression du train régional entre Travers et Pontarlier, dans le cadre de l'étude qu'elle a menée au sujet de la compétitivité des transports publics. Avec l'apport de l'Association transports et environnement (ATE, ex-AST), de la Fédération du transjuralpin et de Michel Béguelin, Liaisons a situé le problème de la suppression de la ligne entre Travers et Pontarlier sur un plan cantonal, voire fédéral.

◇ Ph. C.

● D'autres nouvelles du Val-de-Travers en page 23

E Rondelles de saucisson

Après avoir remis en cause le transport des voyageurs par rail entre Pontarlier et Travers, voici que les CFF manifestent leur volonté de s'en prendre au trafic des marchandises. Cette politique des rondelles de saucisson, décidée dans la ferme volonté de faire des économies, ne tient cependant que peu compte des réalités régionales.

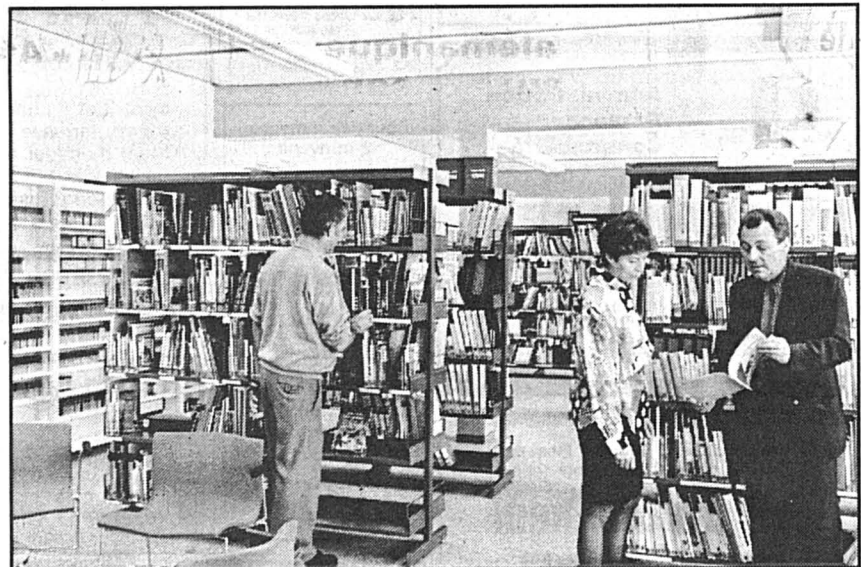
Devant le géant CFF, les personnes et associations militent pour sauver le rail au Val-de-Travers ont choisi d'étendre le débat à des perspectives nationales. Il est en effet clair que les quelques kilomètres de voie entre Travers et Pontarlier ne pourraient pas être préservés s'ils n'étaient pas parcourus par des trains internationaux. A l'inverse, l'encore possible suppression du TGV passant au Val-de-Travers aurait des répercussions négatives sur le trafic régional.

Devant cette situation, les moyens de lutte exprimés par Liaisons insistent sur le développement des possibilités du rail et l'attractivité touristique de la voie ferrée. Cela en tenant compte de propositions d'améliorations des horaires qui ne permettent pas aux frontaliers, par exemple, de se rendre à l'heure sur leurs lieux de travail au Vallon.

Le dossier élaboré par Liaisons sur la compétitivité des transports publics, véritable référence d'un combat qui est devenu cantonal au fil des mois, va bientôt sortir de presse. Espérons qu'il sera pris en compte par les CFF pour que la régie fédérale arrête de couper son saucisson en rondelles!

◇ Philippe Chopard

MONTAGNES / Double inauguration Pour le bonheur de tous



CADRE FONCTIONNEL - L'Office neuchâtelois de la documentation pédagogique a emménagé dans ses nouveaux locaux.

Une seule cérémonie, et un seul lieu, pour deux institutions: c'était hier en fin d'après-midi dans le cadre du Gymnase cantonal du Bois-Noir, à La Chaux-de-Fonds. Avec l'inauguration des nouveaux locaux du Centre de perfectionnement du corps enseignant d'une part, et de ceux réservés à l'Office neuchâtelois de la documentation pédagogique (ONDP). Sans parler d'un aspect spectaculaire d'un effort de décentralisation cantonale, disons que ce regroupement et cette cohabitation font le bonheur de tous. Celui du Gymnase qui voit ainsi un bon secteur de son établissement être occupé, et donc rentabilisé. Celui de l'Etat qui dispose d'une surface vaste et agréable. Celui des deux services et leurs futurs usagers qui, à la porte de la ville, seront logés dans un cadre fonctionnel, disposant d'une infrastructure (restaurant y compris) à même de satisfaire les nécessités d'un bref passage ou d'un séminaire. Sans oublier les corridors qui, dès à présent, abritent deux expositions, l'une consacrée au grand téttra, l'autre au roman-photo.

En présence d'une foule de responsables d'écoles et d'autorités politiques, Pierre Brossin, directeur de l'ONDP, a salué le conseiller d'Etat Jean Cavadini, avant d'évoquer la création puis le développement de l'Office neuchâtelois de la documentation pédagogique. De cette succursale installée au sous-sol du collège industriel (rue Numa-Droz) à la rue de la Serre, avant d'aboutir ici, le chemin a été long. Aujourd'hui, le résultat: une salle de bibliothèque, un

local technique, une salle de commissions, un bureau, un local de rangement, un coin pour les archives. Au grés des finances, les équipements seront complétés.

François Bourquin, directeur du Centre de perfectionnement du corps enseignant, a souligné cette volonté politique d'un institut unique de formation pédagogique. «Le 1er juin 1990, le Conseil d'Etat créait cette institution dont le but premier reste bien sûr le perfectionnement sous toutes ses formes, mais aussi et subsidiairement le décloisonnement des ordres d'enseignement et la collaboration, la mise en relation de toutes les instances partenaires de la formation de base, du recyclage, de la formation continue et des formations complémentaires du corps enseignant.» Des chiffres? Actuellement, 900 enseignants en formation continue, 850 en recyclage, 180 animateurs, etc. Le centre occupe ses locaux définitifs, dans le Haut.

Jean Cavadini insista sur ce double défi: la volonté politique affirmée d'une forme de décentralisation et la nécessité de considérer l'enseignement neuchâtelois dans sa globalité. Même si l'école se doit de participer aux efforts tendant à un équilibre financier des comptes de l'Etat, il ne sera pas question de remettre en cause les outils essentiels de la formation. Cette inauguration en est le signe.

◇ Ph. N.

● D'autres nouvelles du district de La Chaux-de-Fonds en page 21

SAINT-BLAISE / La biologie des grands Chouette pelote

Les cours de biologie ne sont plus ce qu'ils étaient. A la poubelle, les cours ex cathedra où l'élève «avalait» tant bien que mal les leçons de choses. Maintenant, l'élève passe à l'action. A l'image de ce qui se fait au centre secondaire de l'Entre-deux-Lacs, collège de Vigner à Saint-Blaise, et dans bien d'autres classes de 2me année secondaire du canton.

Le «programme» d'enseignement de la biologie, en 2me année, prévoit, entre autres, l'étude de la nutrition et celle du squelette. Pour ce faire, les enseignants ont trouvé l'objet qui recoupe parfaitement ces deux domaines: la pelote de réjection de la chouette.

Prenez un objet brunâtre, à peu près de la grosseur et de la longueur d'un pouce. Ou, plus explicitement, une espèce de crotte séchée... Demandez à l'élève de tourner et retourner cette «chose» sous toutes ses coutures, de la dessiner, de la disséquer, d'en noter la description puis de deviner ce que c'est. Vraiment pas aisé. Et souvent à côté.

Non, la pelote de réjection de la chouette n'est pas un excrément. C'est un rejet, par la bouche, des parties indigestes de la proie du rapace. Ainsi, la pelote se compose d'un magma de poils de mulots, de musaraignes ou de campagnols et de très nombreux os. On peut aussi y trouver le squelette d'un petit oiseau. Grâce à l'examen de ces pelotes, l'élève peut déterminer ce que

mange la chouette et, en même temps, il reconstitue le squelette de la proie.

C'est ce à quoi se sont attelés les élèves de 2me secondaire de Vigner. Observation et travail pas toujours très agréable, surtout dans sa première phase. Quand il s'agit de plonger la pelote dans l'eau afin de la ramollir. Les poils flottent à la surface, les ossements partent dans le fond du récipient. Armés de brucelles, les élèves dégagent alors les os et les plongent dans de l'eau oxygénée afin de les nettoyer et de les blanchir. Puis ils trient ces os. Tous les fémurs d'un côté, les omoplates de l'autre. Les mâchoires, les crânes, les côtes innombrables, les prémolaires, les molaires, carrément! Une fois le tri effectué, ils déterminent à qui appartient quoi. Mulot? Musaraigne? Oiseau? Et alors seulement, ils reconstituent les proies mangées par les chouettes effraies et les collent sur des planches, du crâne au tibia.

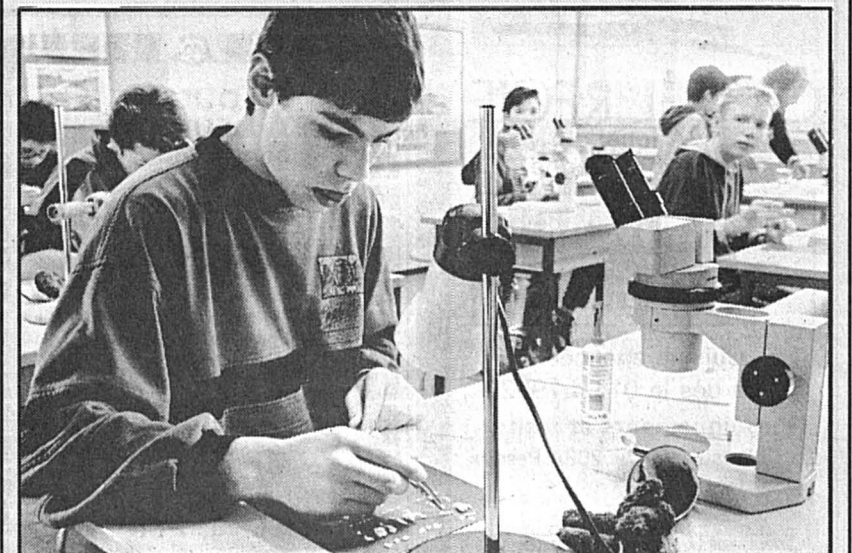
Le but est atteint, le résultat est probant. Les planches sont d'excellente tenue. Au point qu'elles feront l'objet d'une exposition dans le hall d'entrée du centre scolaire de Vigner.

«J'aime pas les sciences naturelles, confie l'un des élèves. Mais ça, j'aime bien.»

Chouette, non?

◇ Co. J.

● D'autres nouvelles de l'Entre-deux-Lacs en page 21



DRÔLES DE RESTES - Ou la face cachée de la chouette.



Le billet d'Ego

Avec l'annonce la semaine dernière de la charrette de l'entreprise Mikron à Boudry, le nombre des chômeurs va faire un sacré bond en avant dans le canton, et particulièrement dans la région. Ce qui ne fait pas vraiment plaisir, ce n'est pas seulement que quarante personnes ont été licenciées, mais bien qu'on travaillera désormais avec les filiales étrangères où le personnel est bien moins cher.

Et le plus dramatique dans tout ça, il ne faut pas l'oublier, c'est que de nombreux employés «remerciés» auront mille peines à retrouver du travail, s'ils en retrouvent un jour, parce qu'ils sont trop âgés. Car au-delà d'un certain nombre d'années, et même si on est encore bien loin de la retraite, on est considéré comme vieux. L'expérience? Plus utile. La situation sociale qui va découler de ce renvoi? Bof!

La crainte de l'âge

L'autre jour justement, alors que les médias venaient de rendre compte de la décision de Mikron Boudry - prise par la direction biennoise -, j'ai rencontré un de ces anciens de l'entreprise que, chaque matin, depuis des années, je côtoie à la poste. D'habitude si jovial, toujours de bonne humeur, il arborait ce matin-là un air sombre qui trahissait sans aucun doute le sort qui lui avait été réservé: «Eh! oui, je fais partie du lot, je ne sais pas ce que je vais faire, je devrais sûrement chômer deux ans...».

Son licenciement, au même titre que celui de tous ses collègues dont plusieurs sont de mes connaissances, si ce n'est de mes amis, m'a dans un premier temps beaucoup peiné. Et puis ça m'a fait un grand frisson dans le dos. Je me suis tout à coup rappelé mon âge qui prend... de l'âge.

◇ E.

Bientôt à Valangin
A vendre
appartements en PPE
de 3 à 4 pièces neufs,
96 m², parfaitement agencés,
aménagements au gré de l'acqué-
reur.
Dossier à disposition.
Ecrire à L'EXPRESS,
2001 Neuchâtel,
sous chiffres 22-4550. 32441-22

Vends 127988-22
maison familiale
5 PIÈCES
à Laberement Sainte-
Marie (Doubs), France.
6 ares de terrain.
Située à : 8 km de
Métabief (ski), 8 km de
Malbuisson (lac), 17 km
de Pontarlier.
Prix Fr. s. 135.000.-
Tél. (0033) 81 69 61 26.

PRÊLES
à vendre ou
location-vente
**double
maison
familiale**
à 4 1/2 pièces
Tél.
(034) 22 29 28.
127989-22

A louer
au Val-de-Travers
COUVET
Rue du Crêt-de-l'Eau 1
**APPARTEMENTS
NEUFS**

de 2 1/2 pièces et 3 1/2 pièces
finitions très soignées
- hall d'entrée avec armoires
encastrées,
- cuisine agencée,
- chauffage par le sol,
- parquet dans les chambres,
- buanderie équipée de ma-
chine à laver et séchoir,
- 2 salles d'eau dans les 3 1/2.
32316-26
JV Vaucher / Moulins 51
2004 Neuchâtel
Tél. (038) 24 27 79

A louer à Lignièrès
appartement
3 1/2 pièces
Libre dès le 1^{er} mars 1992.
Loyer: Fr. 977.- + charges,
garage + 1 place de parc
comprise.

Revisuisse
Price Waterhouse
Rue Saint-Honoré 10 - 2001 Neuchâtel
☎ (038) 25 83 33 (interne 37). 127923-26

A LOUER
près du centre ville
**petit
studio meublé**
à une personne seule.
Libre immédiatement.
Loyer mensuel Fr. 420.-
+ charges Fr. 30.-
Ecrire à L'Express
Sous chiffres 26-8720
2001 Neuchâtel. 104123-26

A LOUER POUR DATE A CONVENIR,
À NOIRAIGUE (VAL-DE-TRAVERS),
20 MINUTES DE NEUCHÂTEL
VILLA MITOYENNE
de 6 1/2 pièces
Construction neuve, côté sud, région
sans brouillard, très bonnes correspon-
dances CFF.
Construction, finitions et équipements de
très haut niveau: double mur isolé, gara-
ge(s), 2 balcons, loggia, cheminée, cuisini-
ère habitable en chêne massif, sols en
marbre, montant du loyer à discuter.
Pour tous renseignements:
Von Arx, tél. (064) 54 21 06. 103997-26

A louer quartier Serrières
**places de parc
dans parking
souterrain**
Fr. 80.- par mois.
Tél. (038) 24 22 45. 127369-26

A louer
A Neuchâtel
près du parking du Seyon
BUREAUX
agencés 32317-26
JV Vaucher / Moulins 51
2000 Neuchâtel 4
Tél. (038) 24 27 79

GORGIER
dans maison villageoise, superbe
3 1/2 pièces
haut standing, vue sur le lac et les
vignes, tranquillité absolue,
Fr. 1600.-/mois.
Dimension 4 S.A.
Tél. (021) 652 99 14/15. 63931-26

A louer à Bevaix, dans maison 3 apparte-
ments:
UN 4 PIÈCES
Poutres apparentes, mezzanine, lave et
sèche-linge, cuisine agencée avec lave-
vaisselle.
Fr. 1500.- par mois + charges.
Libre immédiatement ou à convenir.
Tél. (038) 46 16 77. 128007-26

A LOUER
126548-26
CASTEL REGIE
A louer à Peseux
**CHAMBRES
ET STUDIOS**
dès Fr. 500.-
+ charges.
Libres tout de suite.
Renseignements et visite:
Le Château
2034 Peseux Tél. (038) 31 78 03
SNGCI
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTOISE
DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMEUBLES

A louer
place de parc
dans garage collectif
Chemin de Planeuse 11 à Colombier.
Fr. 120.- par mois.
Régie Lovat S.A.
Tél. (038) 33 57 66. 128032-26

À LOUER
À NEUCHÂTEL
sur les hauteurs de la ville,
vue sur le lac et les Alpes
2 PIÈCES
cuisine agencée, balcon.
Location
mensuelles:
Fr. 995.-
+ charges. 32449-26
CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

au Landeron
APPARTEMENT
2 1/2 PIÈCES
cuisine agencée.
Tél. (038)
57 17 87. 128011-26

A louer à La Neuveville
pour le 1^{er} mai 1992
dans une ancienne maison avec grand jardin
appartement
de 5 pièces
Location mensuelle Fr. 1500.- + charges.
**Pour tous renseignements, écrire sous chif-
fres 410-54724, à ASSA, Annonces Suisses**
S.A., 2501 Bienne. 127990-26

À LOUER pour le 1^{er} avril
À CRESSIER
APPARTEMENT
DE 3 1/2 PIÈCES
AVEC SERVICE
DE CONCIERGERIE
pour un petit immeuble de 12 ap-
partements.
Location: Fr. 950.-
+ charges.
Faire offres à L'EXPRESS,
2001 Neuchâtel,
sous chiffres 26-4555. 128018-26

A louer à Hauterive, vue sur lac
appartement
2 1/2 pièces rez
Fr. 1100.- + Fr. 120.- charges. Fr. 40.-
place de parking. Dès le 1.4.1992.
Tél. (033) 51 19 20. 32294-26

À LOUER à Neuchâtel
appartement 2 1/2 pièces
avec possibilité d'acheter. Rénové,
avec cuisine habitable.
Libre tout de suite.
Loyer Fr. 1090.- + charges.
Tél. (038) 31 93 14. 77947-26

A louer dans immeuble neuf à 2035 CORCELLES,
proche des transports publics, quartier calme, enso-
leillé
APPARTEMENTS
de 4 1/2 et 5 1/2 PIÈCES
dont 3 et 4 chambres à coucher, séjour et coin repas de
43 m², terrasse individuelle ou grand balcon;
loyer mensuel dès Fr. 2000.-;
garages et places de parc à disposition.
Entrée en jouissance: 1^{er} mars 1992 ou date à convenir.
S'adresser à VON ARX S.A., Peseux,
rue des Chansons 37, 2034 Peseux,
tél. (038) 31 29 28. 32330-26

A louer
A Dombresson
Val-de-Ruz
dans un cadre de verdure
APPARTEMENTS
4 1/2 pièces
- cuisine agencée,
- 2 salles d'eau,
- grand salon avec poêle,
- balcon,
- cave. 32315-26
Dès Fr. 1480.- + charges.
JV Vaucher / Moulins 51
2004 Neuchâtel
Tél. (038) 24 27 79

À VALANGIN
local
commercial
de 268 m², W.-C. + vestiaire.
onviendrait pour atelier.
Libre 1^{er} juillet 1992.
Tél. (038) 31 15 09. 32440-26

A louer
A Hauterive
Chemin du Lac 7
APPARTEMENT
3 1/2 pièces
Fr. 1450.-
+ charges.
32314-26
JV Vaucher / Moulins 51
2004 Neuchâtel
Tél. (038) 24 27 79

À LOUER
À NEUCHÂTEL
Centre ville
dans immeuble neuf,
accès facile
surfaces de
500 à 2000 m²
● Divisibles au gré du
preneur.
● Conditions très inté-
ressantes.
Possibilité de louer
des places de parc
dans garage collectif.
126954-26
CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

A louer
duplex
mansardé
de 7 pièces
(190 m²) entièrement renové,
cheminée de salon, 2 salles
d'eau, dans maison villageoi-
se avec vue sur les vignes et
le lac.
8 km ouest de Neuchâtel.
Place de parc.
Entrée: 1^{er} avril.
Loyer Fr. 2600.-.
Ecrire à L'EXPRESS,
2001 Neuchâtel,
sous chiffres 26-8723. 104147-26

Administration
Gérance
Comptabilité
A louer centre-ville
CHAMBRE
meublée. Part cuisine et salle de bains.
Libre tout de suite.
Pour traiter et visiter: A.G.C. S.A.
Couviers 4, Marin
Tél. (038) 33 59 33. 127749-26

Pour début mars ou
à convenir
bureau 46 m²
y compris
W.-C. et hall +
galerie 22 m²
quartier Cassarde;
Fr. 1165.-
par mois,
charges comprises.
Possibilité
place de parc
Fr. 120.- par mois.
Téléphone
25 04 08.
104024-26

A louer
au Landeron
SURFACE
400 m²
pour magasin ou
autres, à côté centre
Diga.
Tél. (038) 57 17 87.
128010-26

127553-26
CASTEL REGIE
A louer
rue de Bourgogne
APPARTEMENT
DE 2 PIÈCES
Cuisine agencée.
Libre dès le 01.04.1992.
Renseignements et visite:
Le Château 2034 Peseux
Tél. (038) 31 78 03.
SNGCI
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTOISE
DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMEUBLES

À LOUER
À NEUCHÂTEL
centre ville
rue de l'Ecluse
DUPLEX MANSARDÉ
3 1/2 PIÈCES
surface de 109 m²,
vaste séjour, cuisine agencée.
Location mensuelle:
Fr. 1450.-
+ charges.
Possibilité de louer place de
parc dans garage collectif
Fr. 160.-/mois.
Pour visiter
tél. 25 57 61. 32448-26
CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

A louer dans le haut de Peseux
dans petit immeuble
joli appartement
de 4 1/2 pièces
tout confort, 3 chambres à coucher, quar-
tier calme, balcon, vue imprenable sur le
lac et les Alpes.
Entrée en jouissance: 01.04.1992.
Loyer mensuel: Fr. 1800.-,
toutes charges comprises.
S'adresser à VON ARX S.A.
PESEUX, rue des Chansons 37
2034 Peseux, tél. (038) 31 29 28. 32329-26

AGENDA

**Prenez
la route...**

avec l'édition du
jeudi 5 mars

Un cahier exclusif présentera et commen-
tera toutes les nouveautés automobiles
exposées au Salon de Genève.
Pour y figurer en bonne page, s'adresser
au 038/25 65 01.
Dernier délai:

vendredi 21 février 127842-10

L'EXPRESS
La pub'dynamique

À LOUER
au centre de la ville
appartement
renové
de quatre pièces au 5^e étage, sans
ascenseur, à couple marié, disposé à
assumer le service de conciergerie.
Ecrire à L'Express
Sous chiffres 26-8722
2001 Neuchâtel. 104122-26

A louer à La Neuveville, dans ancienne
bâtisse renovée, tout de suite ou à convenir,
magnifique
appartement de 4 1/2 pièces
(122 m²) 32463-26
Cuisine agencée, bains/douche/W.-C.,
W.-C. séparés, cheminée, 2 balcons, place
de parc, etc... Situation privilégiée à proximi-
té du centre. Loyer: Fr. 2300.- + charges.
Liegenchaften Etude immobilière
svit Miarbeiter
Collaborateur
Jean-Claude Fatio
werner engelmann ag
Biel Bienne
Am Wald 36 Tél. (032) 25 04 04

PESEUX

Jubilé de
l'Amicale des artsSoirée
pour un anniversaire

L'Amicale des arts de la Côte vient de souffler ses cinquante bougies. Pour marquer ce demi-siècle d'une féconde activité, les sociétaires se sont retrouvés récemment pour une soirée chaleureuse, en pensant à l'assemblée constitutive qui eut lieu le 13 février 1942. Moments émouvants, souvenirs merveilleux et ambiance de retrouvailles ont caractérisé cette manifestation magnifiquement organisée par Marcel Rutti et son comité.

Grâce à des documents historiques et à des illustrations, les participants ont pu revivre les grands moments de ces cinquante années bien remplies par des expositions ou des réunions culturelles de choix.

En présence des représentants des autorités communales de Peseux et de Corcelles-Cormondrèche, Claude Weber, Michel Gehret et Gilbert Philippin, les remarquables messages de René Gerber, dernier fondateur encore vivant, et les réminiscences des anciens présidents Jean Keller, Pierre Bolle et Gérard Sourget, ont démontré l'importance de l'amicale dans la vie culturelle de la Côte. Chacun a pu prendre conscience du passé pour mieux saisir le présent et s'orienter vers le futur. Le «poussignon» typiquement neuchâtois a été l'occasion de resserrer les liens entre les membres anciens et nouveaux. /wsi

COLOMBIER

L'Union très active
Assemblée
de la société de chant

L'assemblée générale de la société de chant Union, de Colombier, qui s'est tenue récemment sous la présidence d'Emile Champème, a débuté comme il se doit par un chant. Parmi les faits saillants de l'exercice écoulé, c'est la participation à la Fête fédérale de chant, à Lucerne, qui retient principalement l'attention. L'Union en est revenue avec un diplôme d'honneur, la mention très bien, frange or, pour sa prestation d'ensemble.

Si, aux comptes, un léger déficit doit être enregistré, l'année dernière a surtout été faste sur le plan des engagements musicaux. Des félicitations et des remerciements ont été adressés aux chanteurs, bien sûr, mais en premier lieu à la directrice, Gisèle Hegelbach. Laquelle a été confirmée dans sa fonction, par acclamation.

Cette année, l'activité sera à nouveau assez riche. La société participera notamment à la soirée du chœur mixte de Bôle, au concert donné à Colombier par le chœur de Rochefort, à la fête de district, à la grande exposition de l'OLMA à Saint-Gall.

Enfin, la discussion a longuement tourné autour de l'achat de vestes pour tous les membres et de l'organisation de matches au loto. /jpm

● **Composition du comité:** président, E. Champème; vice-président, J.-L. Hegelbach; trésorier, O. Hafner; secrétaire, G. Sauser; assesseur, A. Plantanida.

AUVERNIER

■ **PAROISSE RÉFORMÉE** — Les collectes de Noël destinées aux plus démunis de la région, ont permis de verser la belle somme de 1050 fr. au Foyer 44 de Neuchâtel. Située à Champ-Bouglin, cette institution privée accueille temporairement des personnes, même avec des enfants, qui se trouvent brusquement en difficulté. Cela en attendant une aide spécifique des services sociaux. Les enfants d'Auvernier ont également réuni un stock de jouets pour les gosses de passage au foyer. Le conseil de paroisse tient à remercier chaleureusement la population du village de sa générosité. /comm-clhd



L'Express - District de Boudry

Case postale 140
2017 BoudryHenri Vivarelli ☎ 038/421141
Fax 038/425176

BOUDRY / Budget 1992 voté après de vives discussions

Débat de fond musclé

Autant le dire tout de suite: le budget 1992 de la commune de Boudry a été accepté hier soir par le Conseil général. Mais la partie a été rude. Lors de la deuxième séance qui lui était consacrée — il avait été renvoyé en décembre —, il a finalement passé la rampe par 20 oui contre 12 non et 3 abstentions. Décision délicate à prendre, d'autant plus que les comptes de 1991 laissent entrevoir un déficit d'au moins 400.000 francs. Et que ceux de 1992, en raison de la conjoncture morose, ne seront guère plus brillants. Seule consolation: les réserves de la commune s'élèvent actuellement à quelque 2,2 millions.

Lors de l'examen de détail, libéraux et radicaux se sont donné la main pour aller dans le sens du projet du Conseil communal et estimer que les propositions de réduction de plusieurs postes, que les socialistes et

certains chevrons allaient soumettre à l'assemblée, ne pouvaient en aucun cas être pris en considération. C'est surtout sur la question de l'entretien des routes et l'engagement d'un nouvel agent de police, que le Conseil communal appelait de ses vœux, que la discussion a buté.

Toutes les interventions qui ont suivi et qui ont provoqué un véritable débat de fond, n'ont strictement rien changé au problème. Dès le départ, les opinions étaient faites. La droite avait décidé de faire confiance à l'exécutif et de voter le budget tel quel, la gauche et la majorité des chevrons n'en voulaient pas et tenaient à ces réductions proposées. Même la sonnette du chômage, tirée du côté du PS, n'a pas modifié la volonté établie. Résultat attendu: tous les amendements proposés ont été repoussés inexorablement. A la limite, on aurait même pu se passer de les

mettre aux voix tant les jeux étaient faits d'avance... Une ultime proposition d'un membre du Chevron de réduire de 2,5% les dépenses maîtrisables (soit environ 315.000 fr. d'économie), a échoué nettement. L'argument selon lequel «un budget que l'on a entre les mains est un budget que l'on dépense» ayant fait bondir de sa chaise le directeur des finances!

Outre le budget, qui a pris bien plus d'une heure, les conseillers généraux devaient encore se prononcer sur un crédit visant la réparation du véhicule actuel des travaux publics ou l'achat d'un nouveau camion. Là, la discussion faillit se noyer dans le cambouis. A un point tel qu'il a fallu une interruption de séance. Ce qui n'arrangea rien. Tout de même, après une procédure laborieuse, il a été décidé que le camion actuel serait réparé.

◇ H. Vi

ENTRE-DEUX-LACS

MARIN-ÉPAGNIER / Le Conseil communal répond au comité d'initiative

La Tène: complexe hôtelier

Suite au communiqué du comité de l'initiative «Pour un restaurant-chalet à la Tène», à Marin-Épagnier, paru dans «L'Express» du 11 février 1992, le Conseil communal, réuni hier soir en séance ordinaire, a décidé d'apporter quelques éclaircissements quant à la situation présente.

«Le dépôt de l'initiative demandant la construction d'un restaurant-chalet à la Tène a fait naître dans la population un doute quant aux intentions des autorités législatives et exécutives de notre commune, expose le Conseil communal. Pour que les choses soient claires, rappelons qu'il existe déjà un projet de restaurant à la Tène qui a fait l'objet de débats et de décisions nettes du Conseil général. L'ouverture est prévue pour la saison 1994.»

Dans son communiqué, l'exécutif reprend les décisions prises par le Conseil général:

28 avril 1988: Approbation du cahier des charges pour la construction d'un complexe hôtelier à la Tène. L'exécutif indique: «Ce document précise, entre autres, que le bois est le matériau privilégié.»

14 juin 1989: Mise à l'enquête publique des plans pour l'octroi de la

sanction préalable.

9 novembre 1989: Octroi d'un droit de superficie au promoteur pour lui permettre de réaliser le complexe souhaité.

14 novembre 1991: Le Conseil général autorise le promoteur à réaliser le projet en deux étapes (en premier lieu, le restaurant; et, environ cinq ans après l'ouverture du restaurant, l'hôtel).

«Aucune de ces décisions, précise le communiqué, n'a fait l'objet d'un référendum. La mise à l'enquête publique des plans pour la sanction préalable n'a suscité ni réaction ni opposition, ce qui a permis au Conseil communal d'aller de l'avant avec le promoteur pour la mise au point du projet.»

Et le Conseil communal de rappeler que par rapport à 1988, seul un élément nouveau est intervenu, à savoir la hausse du taux hypothécaire «qui a obligé le promoteur à de nouveaux calculs». Il relève qu'aucune modification n'a été apportée au projet et «s'étonne que les initiateurs aient attendu trois ans pour se manifester.»

Enfin, accusé par le comité d'initiative de faire traîner les choses en ne portant pas l'initiative à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil général

— après-demain, jeudi —, le Conseil communal en explique le pourquoi: «La liste des signatures a été déposée officiellement le vendredi 31 janvier 1992. Pour respecter le délai légal, les conseillers généraux devaient être en possession de la convocation au plus tard le lundi 10 février 1992. Si l'on sait que le contrôle des signatures ne se fait pas en quelques heures et que le résultat officiel de la récolte doit faire l'objet d'un arrêté qui est publié dans la «Feuille officielle», avec un délai de recours de six jours, on se demande bien comment le Conseil communal aurait pu prévoir à l'ordre du jour de la séance de février un objet pour lequel toutes les conditions légales n'étaient pas réunies.»

Le Conseil communal précise encore dans son communiqué qu'il dispose d'un délai de six mois pour présenter, avec l'initiative, un rapport au Conseil général. Il ajoute qu'il mettra ce dossier à la séance du Conseil général du mois d'avril 1992. De ce fait, «l'exécutif démontre son intention de traiter ce dossier dans les meilleurs délais». Il annonce encore qu'il reviendra sur l'initiative «dès que le Conseil général l'aura examinée». /comm-cej

LA CHAUX-DE-FONDS

CONSEIL GÉNÉRAL / Commencé à 36 membres, il se termine à 21

La droite claque la porte

Spectacle insolite que celui présenté, hier soir, par le législatif chaux-de-fonnier. Et qui tombe à point nommé pour rappeler à ceux qui l'auraient oublié, que les élections communales approchent.

C'est une motion, inscrite à l'ordre du jour, émanant du Parti libéral-PPN, qui a déclenché les hostilités. Les motionnaires demandaient en effet une modification du règlement général de la commune, concernant les commissions de gestion, type travaux publics, services industriels, ou hôpital, entre autres. Le règlement actuel prévoit en effet que si le président d'une telle commission est un conseiller communal, il a voix consultative, mais départage en cas d'égalité. Ce qui s'est produit à deux reprises à la commission de l'hôpital.

Là où la droite tout entière a piqué la mouche, c'est lorsque la gauche, tous partis confondus, a proposé un amendement à cette motion. Amendement qui prévoit de nommer une commission du Conseil général, lors de la prochaine législature, chargée de revoir les points noirs du règlement général.

Accusant la majorité de vouloir récupérer son idée, la droite a refusé d'entrer en matière, et a quitté la salle. Après une brève suspension de

séance, les 21 membres restant ont décidé de poursuivre. Soulignant que le but de l'amendement n'était pas de moucher les motionnaires, mais bien d'élargir le débat à l'ensemble du règlement communal, ils ont finalement accepté la motion amendée à l'unanimité.

La séance avait pourtant bien commencé, puisque tous les partis

avaient accepté, avec un bel ensemble, tant l'octroi d'un droit de superficie à l'entreprise La Semeuse, pour l'extension de son bâtiment industriel, que le crédit de 23 millions de francs pour la construction d'un centre d'entretien des travaux publics. Nous reviendrons plus en détail sur ce sujet dans une prochaine édition.

◇ M. Ku.

«A nouveau les minorités bafouées»

Les groupes libéral-PPN et radical présentent régulièrement des motions, postulats et interpellations sur des sujets d'importance concernant la gestion et la politique communales, précisent-ils dans un communiqué. Le groupe socialiste, suivi pour les besoins d'un futur apparentement par les groupes POP-Unité socialiste et Ecologie + Liberté, se les approprie systématiquement en rédigeant des textes quasi identiques qu'ils imposent sous leurs propres signatures, étant ensemble majoritaires au Conseil général.

Le but des groupes de gauche est

ainsi de s'approprier les idées et l'action politiques de la minorité agissante représentée au Conseil général par les groupes libéral-PPN et radical, poursuit le communiqué.

Pour protester contre ce procédé inadmissible, les groupes libéral-PPN et radical ont pris la décision de manifester ensemble leur indignation en quittant la séance du Conseil général. Cet acte symbolique et inhabituel a pour but de sensibiliser la majorité de gauche au respect dû aux minorités en bonne démocratie, conclut le communiqué des groupes libéral-PPN et radical. E

SUD DU LAC

ESTAVAYER-LE-LAC

C'est parti
pour le carnaval

ENFANTS — Aussi de la fête. E

Le week-end promet d'être chaud et joyeux, les 28, 29 février et 1er mars. Histoire de tordre le cou au Bonhomme Hiver et de faire bombance avant le long carême, la cité stavia-coise va vivre trois jours de folie.

Préparez vos costumes, vos masques, vos farces et vos bonnes histoires: Carnaval arrive! Pour le dixième anniversaire de la manifestation, toutes les sociétés, les instances publiques et privées, les sponsors et les Stavia-cois d'ici et des environs ont relevé le défi! Toute la ville sera pavoisée par la Socarest, qui se charge de l'organisation des festivités. Les commerçants pareront leurs vitrines pour la circonstance: la vitrine la plus folle recevra un prix!

Le vendredi soir, le conte de Carnaval 1992 ouvrira la fête. Samedi après-midi, le cortège des enfants égayera les rues, au son des Guggenmusik. Un concours de masques aura lieu à la salle Saint-Joseph, puis une course de chars se déroulera sur les pavés de la vieille ville. Les jeunes, puis les adultes, s'affronteront sur un circuit plus long que d'habitude, dans une rivalité féroce et une témérité folle. Les spectateurs parieront sur les champions en herbe. Tant d'adrénaline accumulée finira par s'épancher à minuit dans une cacophonie générale, masques et guggens confondus au banc des Halles: un spectacle à ne pas manquer!

Dimanche matin dès 11h, les pierres du quartier de Rivaz trembleront sous l'attaque des Guggenmusik, réunies en concert. Un apéro sera servi à la population. Vers 15h, les vannes du plus fabuleux cortège jamais vu dans les rues d'Estavayer s'ouvriront toutes grandes. Plus de 30 chars, groupes et guggens vont défiler dans un cortège plein d'originalité, de gags et de bonne humeur. A la fin du cortège, le public est convié sur la place du casino pour le rite propitiatoire du «brûler de la Perche», cet appel au renouveau de la belle saison et de la lumière. /E

■ **RICHARD DESJARDINS** — Les amateurs de poésie et du parler chantant du Québec ont intérêt à ne pas rater l'occasion. C'est en effet ce soir, sur le coup de 20h, qu'ils pourront écouter, au théâtre de la ville, le récital de Richard Desjardins. Révélé dans son pays il y a deux ans, le Québécois vient de faire un triomphe au Théâtre de Paris. Son disque, «Tu m'aimes-tu?» est d'ailleurs disponible en Europe depuis le début de l'année. Bref, à découvrir, et à aimer! /mku

FRANCE

■ **TRAFIC** — Les douaniers français ont récemment saisi 28 toiles ou dessins signés Picasso, Monet, Vlaminck et Van Dongen, dans un véhicule qui se rendait de Suisse en France dans le secteur de Genève. Les œuvres d'art, d'une valeur totale estimée à quelque cinq millions de francs français, étaient entassées en vrac et dissimulées sous des couvertures. Le conducteur du véhicule, un ressortissant suisse dont l'identité n'a pas été révélée, n'était qu'un simple convoyeur. Les enquêteurs pensent que les propriétaires français de ces toiles auraient cherché, en vain, à les vendre en Suisse, sous le manteau. /db

TÉLÉVISION VENTE-RÉPARATION DÉPANNAGE RAPIDE 7 jours sur 7

77937-96

TV - VIDEO - HIFI - DISQUES
2053 CERNIER

COSHIFI

SONORISATION PROFESSIONNELLE
Tél. 038/53 52 70

La beauté de ses formes, la pureté de sa ligne, l'intelligence de son équipement. Entre autres: direction assistée, verrouillage central, lève-glaces et rétroviseurs extérieurs électriques. Moteur 2 litres à injection 16 soupapes et 115 CV. 4 ou 5 portes. A partir de Fr. 26.950.-. Garantie 3 ans ou 100000 km.

Essayez-la pour voir.

77936-96

GARAGE
JAVET
2055 SAINT-MARTIN

Rouler de l'avant. **MAZDA**
038 53 27 07

La nouvelle
Mazda 626 GLX:
la beauté
et l'intelligence.



**A VOTRE SERVICE
DEPUIS PLUS DE
30 ANS**

Nous sommes les spécialistes en copies de meubles de style, restauration et antiquités.
Creation d'agencements pour le secteur privé, les magasins, boutiques, hôtels et restaurants.

VISITEZ NOTRE
EXPOSITION PERMANENTE
OUVERTE TOUS LES JOURS
DU LUNDI AU SAMEDI

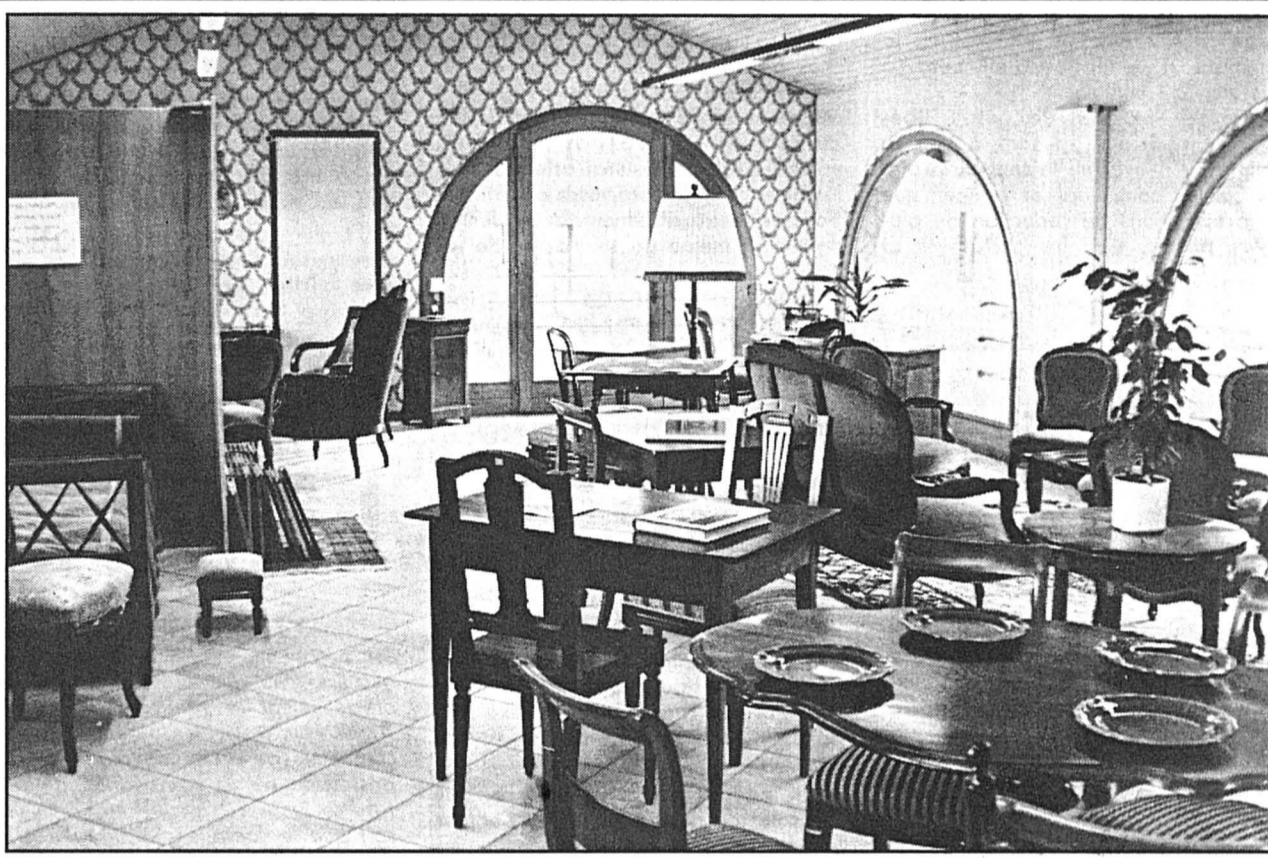
**ÉBENISTERIE
A.PICCI & FILS**

Maîtrise fédérale
2063 VILARS/NEUCHÂTEL
Tél. 038 53 63 66 Fax 038 53 55 22

54824-96

Portrait

Ebénisterie A. Picci et Fils Vilars



ÉBENISTERIE PICCI - Un trentième anniversaire.

clg-E

Nouveaux locaux à inaugurer

L'inauguration des nouveaux locaux de l'ébénisterie Picci, à Vilars, est prévue pour ce printemps. Elle coïncidera avec le trentième anniversaire de cette entreprise spécialisée dans le meuble de style. Les ateliers ont été agrandis et modernisés. Depuis le mois d'août 1991, ils permettent au personnel de travailler dans de meilleures conditions et de réaliser des constructions plus importantes comme les agencements de magasins, hôtels et restaurants. Un nouveau bureau et une belle salle d'exposition peuvent accueillir la clientèle dans un cadre chaleureux et confortable. Nouveau lui aussi, le local du tapissier a été aménagé pour rendre plus aisées les activités de ce spécialiste. D'ailleurs, l'entreprise Picci souhaite développer également le secteur des tentures murales et de la décoration d'intérieur. / E



2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
☎ (038) 57 17 87

PIZZERIA AU FEU DE BOIS

Avec nos pizzas à l'emporter
MENU DU JOUR
MENU D'AFFAIRES
Cuisine française.

Divers poissons apprêtés
à la mode du chef.

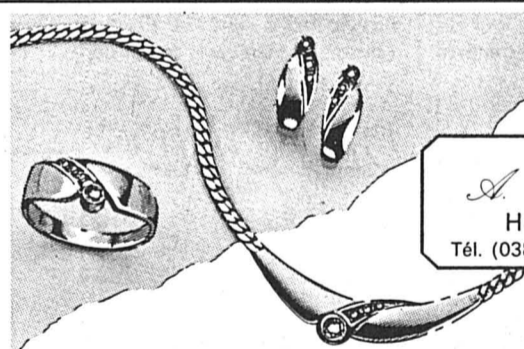
823625-96

NOUVEAU À CERNIER



**Epervier 4
2053 CERNIER
Tél. (038) 53 56 19**

59496-96



A. H. Straumann
Horlogerie - Bijouterie
Tél. (038) 53 17 69 2053 CERNIER

52557-96

andré gauchat maîtrise + création, entretien, taille



Projets- Devis

2054 Chézard - Téléphone 038/53 40 90-53 23 88
Fax 038/53 56 17

823623-96



Super offre
du mois de février
Un paquet de spaghetti
GRATUIT

à l'achat de 500 g
de viande hachée
500 g: Fr. 8.-

Livraison à domicile
gratuite au Val-de-Ruz
mardi - jeudi
samedi matin

77938-96



HABITATIONS DU NORD CONSTRUCTIONS EN BOIS MASSIF

Vous

désirez construire
votre maison!

mais les taux d'intérêts sont chers.
Nous avons une solution à vous apporter

Votre

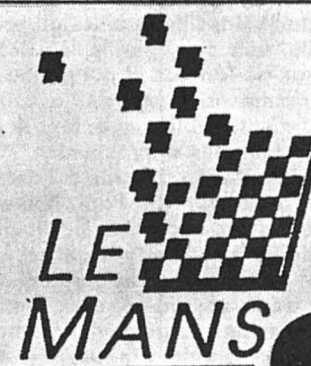
maison d'habitation
à un taux
de construction

25%

**PLUS
AVANTAGEUX**

Renseignez-vous
Tél. (038) 53 44 37 - (038) 53 26 01
Fax (038) 53 19 04
2056 Dombresson

823622-96



AUTOMOBILES
D. Weber et R. Placi
2052 Fontainemelon
Avenue Robert 3
Tél. (038) 53 38 38
Vente et réparations
toutes marques.
Ouvert le samedi

**VOTRE AGENT
TOYOTA
à Fontainemelon**

**Ça serait
épatant
avec la série
« BRILLANT »**

77939-96

LES VERRIÈRES

Paris sur scène

Evidemment, vous pourriez invoquer la neige et rester blotti sous votre duvet. Mais ce serait dommage: le groupe Caf'Conc, du Pâquier, viendra tout exprès vendredi soir à la grande salle des Verrières pour vous inviter au voyage. «*Nous irons à Paris*», c'est le titre de leur spectacle qui, mais vous l'avez compris, chantera la capitale française, celle des années cinquante. Et parce que gastronomie rime avec mélodie, un repas vous sera servi dans le même temps, à 20h15. Pour prendre part au souper, il faudra vous inscrire d'ici demain. Où? Si... chez Coop ou chez J. Stauffer, aux Verrières.

«*Nous irons à Paris*»? C'est dix-huit chansons avec les voix et la musique du groupe Caf'Conc et les dias suggestives diffusées par les deux techniciens du groupe.

Auparavant, dès 19h30, le club d'accordéonistes Ondina se chargera de vous mettre en appétit. Que dire encore? Que le bénéfice de la soirée sera versé au profit des locaux de paroisse. Et que l'initiative revient aux parents des catéchumènes ainsi qu'au pasteur Michel Pétremand, lequel a «*crâqué*» lorsqu'il a entendu le groupe à Dombresson. /ssp

BUTTES

■ **ROBELLA** — Après quelques jours d'intempéries qui laissaient présager que la saison hivernale était terminée à La Robella, la neige est venue à point nommé pour qui sait l'attendre. Les responsables de l'exploitation des installations ont décidé hier d'ouvrir leurs pentes aux skieurs dès aujourd'hui à 9 heures. Et, dans le but de promouvoir le télésiège et les téléskis, ils ont aussi indiqué qu'il sera possible de skier en semaine à prix réduit et que la durée des après-midis de ski serait prolongée les week-ends, pour que les skieurs puissent se restaurer sur place.

Ouverte depuis quelques semaines les samedis et dimanches, La Robella fonctionnera donc jusqu'à la fin de la saison sept jours sur sept. De même, il est important de signaler que la neige y est tombée en abondance, et que toutes les pistes bénéficient dès lors d'un bon enneigement. Les skis démanquent les Vallonniers! /phc

FLEURIER

■ **ÉCOLES EN CONFÉRENCE** — Devant les menaces qui pèsent sur les écoles supérieure et professionnelle, l'Association région Val-de-Travers organise demain soir, à 20h à la salle Fleurisia, une conférence suivie d'un débat sur le thème: «*Les écoles, un outil pour la lutte contre la désertification de la vie régionale?*». Cette soirée sera animée par des exposés de Jean-Bernard Racine, professeur de géographie humaine à l'Université de Lausanne, et Denis Maillat, professeur d'économie régionale à l'Université de Neuchâtel. /comm

L'Express Val-de-Travers
Rue du Collège 4
Case postale 151 2114 Fleurier
Philippe Chopard Sandra Spagnol
☎ 038/61 1055 Fax 038/61 4392
Régie des annonces pour le Val-de-Travers:
assa ☎ 038/24 4000
Les avis mortuaires, de naissances et tardifs sont acceptés par téléphone, télécopie, ou fax jusqu'à 21h par «*L'Express*», à Neuchâtel.
• 038/25 6501 Fax 038/25 0039

PUB

Un début de grippe?

ASPRO 500 fait baisser la fièvre, diminue les inflammations et apaise la douleur.



127279-37 Dans les pharmacies et drogueries.

FLEURIER / Claudine Grisel réintègre la maison familiale, un atelier en sus

Douleur sculptée d'espoir

Les sculptures ne jurent que par le bronze, sa maison est toute de bois vêtue. De la femme jaillit une force peu commune, ses corps se tordent sous la douleur, mais sans résignation aucune. Elle se révèle être une battante, ils attendent parfois des années avant de se voir apposer la touche finale. Depuis peu, le sculpteur Claudine Grisel est retournée vivre dans sa région, dans la maison familiale, aux Sugits 10, à Fleurier. Pour la première fois, elle réussit à conjuguer atelier et vie de famille, explique-t-elle.

Née à Fleurier, Claudine Grisel y a vécu jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Le temps de décrocher son baccalauréat. «*J'ai ensuite fréquenté l'école d'arts graphiques de Bienne, une année. Cela ne me convenait pas. Je dois sentir complètement une œuvre pour songer à son accomplissement. J'ai dès lors besoin de temps. Un jour le directeur m'a dit que je deviendrais artiste. Mais je le savais déjà*».

Un diplôme d'enseignante, puis un brevet de professeur de dessin, obtenu à l'académie Maximilien de Meuron, ne l'ont jamais fait dévier de sa trajectoire. Elle serait artiste. Claudine Grisel a trouvé son accomplissement dans la

sculpture bien sûr, mais aussi dans le collage, la gravure ou les huiles.

— *J'entreprends toujours plusieurs travaux en même temps, qui sont réajustés au fur et à mesure. Certaines périodes sont propices à l'élaboration de plusieurs projets, d'autres davantage à la réflexion, à la concertation. J'essaie d'utiliser au mieux l'énergie qui est en moi.*

Depuis plusieurs années, parce qu'elle n'avait plus de presse, elle a abandonné la gravure. Disposant aujourd'hui du fameux appareil, elle songe à nouveau à la gravure. «*J'envisage d'ailleurs de donner des cours*».

Des cours, justement, hormis ceux qu'elle n'a jamais abandonnés, un jour par semaine à l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel, elle en a donné durant le cours artistique d'une semaine mis sur pied par le Collège du Val-de-Travers, à Fleurier, l'an passé. Elle a été appelée cette année encore.

Si l'on ne compte plus les prix obtenus, les expositions collectives et individuelles, Claudine Grisel vient d'en terminer une, remarquable. Celle des PSAS (peintres, sculpteurs et architectes suisses), à Neuchâtel: ses grands personnages en papier exprimaient le passage à travers le mur, le dégage-



ATELIER INAUGURÉ — Depuis samedi et aujourd'hui encore Claudine Grisel ouvre les portes de son atelier. François Charrière

ment, la libération. Le tout avec beaucoup d'énergie, la fatalité étant matière impalpable dans ses œuvres. Tout comme dans ses sculptures d'ailleurs, des corps humains en bronze, qui ne font qu'exprimer des situations humaines justement, mais avec une force peu commune: «*Douleur*», «*Naissance*», «*Dédoublement*», «*Accomplissant sa mue*», etc.

— *C'est ce qui se passe à l'intérieur*

des corps qui m'intéresse, et non leurs expressions. Je remarque d'ailleurs que de plus en plus mes œuvres sont tournées vers des mutations.

Et en guise d'explication, Claudine Grisel de vous souffler que ses créations ne font que traduire ce que elle-même a vécu.

◆ S. Sp.
● Portes ouvertes: aujourd'hui encore de 19h à 22h, Sugits 10, Fleurier.

VAL-DE-RUZ

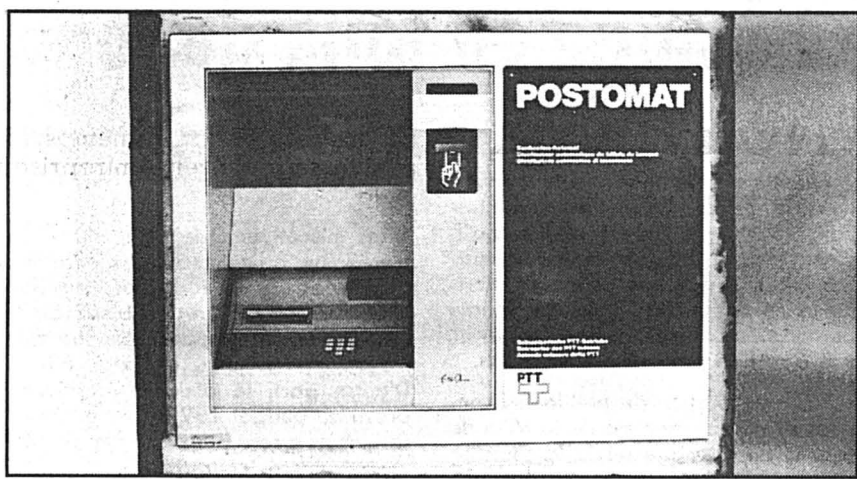
CERNIER / Une surprise pour l'inauguration de la poste, le 6 mars

Colis spécial: postomat

On s'attendait à le voir arriver le 7 octobre, dans les valises du bureau postal, pour l'emménagement à Cernier Centre. Résultat: rien. Ou plutôt, moins que rien: un trou, un trou dans le mur nord. Alors, on s'est mis à l'attendre. Et à force de le constater, là, tous les matins en allant à la poste, son absence est devenue familière. On allait lui trouver un p'tit nom. Du genre de l'Arlésienne. Et voilà qu'hier, en fin de matinée, il était là. En fer et en verre. Le postomat de Cernier — «le» postomat du Val-de-Ruz — est arrivé! Et il devrait être prêt à fonctionner pour l'inauguration officielle du bureau postal, le 6 mars prochain.

A l'époque de l'emménagement du bureau postal dans ses nouveaux locaux, à Cernier Centre, la direction de l'arrondissement postal de Neuchâtel avait expliqué l'absence du postomat par une décision de la Direction générale, à Berne. Une décision liée à la situation économique de l'entreprise et à son souci de rentabiliser les postomats.

Rentabiliser les postomats? L'appareil coûte dans les 100.000 fr., frais d'installation non compris. Ses frais d'exploitation (alarme, entretien...) avoisinent, dit-on à Berne, les 20.000 francs. Alors, lorsque les PTT installent un postomat — et ils en posent environ 25 par an — ils tâtent le terrain. Avant, en se renseignant sur la région, le nombre de détenteurs de comptes de chèques postaux. Après: normalement, si un postomat enregistre moins de 1000 retraits par mois, il est déplacé.



LE VOILÀ — Tant attendu, le postomat du Val-de-Ruz vient d'être installé. pfr-E

Mais bon. La bonne marche financière d'une entreprise passe aussi par la promotion d'une image de marque et la compétitivité dans le domaine en pleine mutation qu'est la gestion de l'argent. Alors? Alors, il suffit parfois, comme pour Cernier, d'avoir un bon avocat au bon

endroit. Et comme il se trouve justement que le canton de Neuchâtel a la chance d'être représenté au conseil d'administration des PTT...

Le postomat est arrivé. Une campagne d'information, avec tous ménages, et stand publicitaire devant Cernier Centre, s'apprête à déferler sur le Val-de-Ruz et les détenteurs de comptes de chèques postaux.

◆ Mi. M.

LE LOUVERAIN / Près de ses 25 ans, le centre recense ses besoins

S'adapter pour survivre

Les chambres à un lit: inutiles, agréables, nécessaires ou indispensables? Et les WC/douche dans la chambre? Ces questions, et nombre d'autres touchant aux chambres, aux annexes et aux locaux de travail, sont celles que la direction et le collège du Louverain posent, depuis l'automne dernier, aux hôtes de passage au centre. Dans quel but? Déterminer si les locaux du Louverain correspondent toujours aux besoins des divers groupes et des mille et une activités qu'il abrite. C'est que Le Louverain fête ses 25 ans d'existence en octobre, qu'il vieillit, et que ses responsables ne tiennent pas à devoir constater, d'ici dix ou quinze ans que leur centre, l'un des outils de l'Eglise évangélique réformée neuchâteloise (EREN) est dépassé.

Suspendu au-dessus des Geneveys-sur-Coffrane, dans un site idyllique, pas moins, le centre du Louverain est fréquenté essentiellement par des groupes, de mars à novembre surtout. Il

dispose d'une trentaine de petites chambres, rudimentaires, juste équipées d'un lavabo. Chambres à deux lits qui permettent d'héberger jusqu'à 60 personnes. Mais chambres à deux lits «*qu'on loue très souvent pour une seule personne*», constate Marco Pedrolli, directeur du centre.

Justement. Parmi les souhaits, le plus souvent exprimé jusqu'ici est celui de disposer de chambres à un lit. Des chambres plus spacieuses, et mieux insonorisées. Pas que les hôtes du Louverain soient en quête de luxe. Non. Plutôt qu'ils apprécient de pouvoir s'isoler au cours d'une semaine vécue en groupe.

Côté locaux de travail, la demande — beaucoup de petits locaux — est dictée par l'évolution de la manière de travailler, de plus en plus en petits groupes. Côté relaxation, on plébiscite les petits coins salons et des lieux de détente.

L'idée de Marco Pedrolli? «*Cons-*

truire, au sud-ouest du Louverain, une annexe avec 15 ou 20 chambres spacieuses, une grande salle et des petites. Un agrandissement de l'ordre de 50 pour cent.

Bien sûr, vu la situation économique, pas question de construire pour construire. Mais il se trouve que Le Louverain se situe juste entre deux seuils de rentabilité: trop grand pour être géré comme une petite maison avec une seule personne par poste, trop petit pour justifier le doublage des postes clés. Le fonctionnement d'un Louverain agrandi ne coûterait donc pas beaucoup plus cher à l'Eglise. Mais, comme le souligne Blaise Perret, président du collège du Louverain:

— *Il ne s'agit pour le moment que de recenser les besoins. Dans la forme, rien n'est défini. Tout dépend de l'EREN, puisque Le Louverain est un outil que l'Eglise se donne en même temps qu'elle l'offre aux autres.*

◆ Mi. M.

CHÉZARD-SAINT-MARTIN

Sportifs méritants

La commune de Chézard-Saint-Martin a profité, mercredi soir, de la séance du Conseil général d'ailleurs pour féliciter les plus méritants de ses sportifs.

Il s'agit de Véronique Renaud et Annick Juan, pour la course d'orientation, Annick Vautravers et Lanval Gagnebin pour la natation. Janique et Fabienne Plancherel, respectivement championne suisse et championne romande de gymnastique artistique, ainsi qu'Etienne Schaer, Alexis et Valery Schmocker, tous trois champions cantonaux chez les jeunes gymnastes, ont également été à l'honneur. Raymond Schmocker, Jacques Cosandier, Antoine Vuilleumier, Yves Tomare, Yves Bellenot, Jean-Claude Brühwiler, Sébastien Bärffuss, Michel et Gérard Veuve, Thierry Drexler, Pierre-Yves Bärffuss, Raymond Chassot, Florian Mentha et Fanny Boss ont eu le mérite d'être vice-champion suisse en gymnastique petite surface.

La société de tir, et les jeunes tireurs, n'ont pas été oubliés, puisque Otto Bärffuss, Jacques Bellenot, Hans Steinemann, Jean-Pierre Streit et Gérard Veuve, ainsi qu'Alexandre Jeanjaquet, Roland Tanner, Cédric Zaugg et Stéphane Weingart ont également été félicités. /mku

CERNIER

■ **TRIUMVIRAT SPORTIF** — Camps de ski, semaines polysportives, joutes, tournois: les activités sportives de La Fontenelle ont pris assez d'ampleur pour devenir trop lourdes pour les épaules d'un seul homme. Ce secteur a donc été réorganisé, et Jean-François Aubert qui était, jusqu'ici, ce «*seul homme*», a passé le relais à un trio de responsables: Lorraine Bouquet, pour la semaine polysportive, Jacques Vautravers, pour les tournois et animation, Francesco Verardo pour les joutes et camps de ski. /mim

FONTAINEMELON

■ **NOMINATIONS** — Le Conseil communal, sur proposition de l'état-major des pompiers, vient de procéder à la nomination au grade de lieutenant-quartier d'Hervé Aebischer qui fonctionnera aussi au centre de secours du Val-de-Ruz. Il remplacera ainsi le premier-lieutenant Daniel Mesot, qui a quitté la localité. En outre, pour seconder le quartier-maître, l'état-major a nommé les sapeurs Patrick Lardon et Eric Leuba au grade de fourrier. A la section de police de route, le sapeur Georges Voirol a été promu caporal. /mh

TOURISME / La barre cantonale a été placée trop haut

La région reste le parent pauvre

Le Jura bernois a une peine folle à obtenir des deniers cantonaux pour développer son image extérieure et son tourisme. Les chiffres à cet égard sont éloquentes: des 242 millions de francs mis à disposition par Berne pour l'encouragement au tourisme entre 1964 et 1987, le Jura bernois n'a reçu que les 6%. L'Oberland, dans cette répartition régionale, s'est taillé la part du lion en obtenant les 82%, tandis que le Mittelland empoche les 12% restant. L'Office du tourisme du Jura bernois (OTJB), par la voix de son directeur, Jean-Michel von Mühlén, souhaiterait pour cette région déshéritée, un statut touristique spécifique.

— Depuis une dizaine d'années, le Jura bernois fait de gros efforts pour s'adapter au développement du tourisme et à l'apparition de nouvelles formes de tourisme. Or, depuis tout juste un an, il se retrouve avec une loi de retard en matière d'encouragement au tourisme. La loi bernoise de 1964 avait en effet permis de combler en grande partie le manque de compétitivité des stations touristiques du canton. La nouvelle loi, entrée en vigueur le 1er janvier 1991, met l'accent sur l'entretien et la rénovation des équipements des stations. De

louables intentions qui ne s'appliquent guère chez nous. Le manque cruel d'infrastructure, en dehors du fait qu'il est un mal en soi, nous prive en plus des arguments nécessaires pour attirer et prolonger le séjour des touristes.

Et c'est bien là que le bât blesse. Outre l'entretien des équipements, le législateur de 1991 a pour objectif d'améliorer de la qualité de l'offre touristique. Cette nouvelle loi doit, par exemple, permettre d'apporter un soutien financier à des manifestations de deux jours au moins. Pour autant qu'elles soient «d'importance nationale, voire internationale, et revêtent une importance économique et publicitaire pour le tourisme bernois». En d'autres termes, si les anciennes dispositions légales présentaient la croissance quantitative comme impératif de l'encouragement touristique, les nouvelles mettent le poids sur les aspects économiques et écologiques. Mais, le Jura bernois, qui souffre de deux maux chroniques, n'est pas en mesure d'organiser de telles manifestations.

— Le Jura bernois a deux points faibles. Premièrement, les possibilités d'hébergement sont très limitées, le confort des chambres d'hôtel insuffisant et le taux d'occupation catastrophique (20%). Je dirais même que le

district de La Neuveville, le fleuron touristique du Jura bernois, est à ce point de vue une région sinistrée. Deuxièmement, les difficultés d'accès sont un handicap énorme pour le tourisme. Pour ces raisons, le Jura bernois est avant tout une région propice aux excursions, aux week-ends. Les séjours d'affaires sont une manne intéressante, certes, mais difficile à chiffrer.

L'OTJB se bat donc pour que le canton octroie au Jura bernois un statut touristique spécifique. D'un autre côté, dans un esprit de désenclavement, il met l'accent sur l'ouverture.

— Nous allons à la rencontre de ceux qui nous entourent, nos voisins proches, mais également vers ces partenaires naturels que sont les membres de la Communauté de travail du Jura (quatre cantons suisses et cinq départements français). Cette collaboration, qui ira en s'amplifiant, vise pour l'instant la mise en valeur du massif jurassien par l'organisation d'actions promotionnelles communes.

Le Jura bernois est mal connu à l'étranger. Il ne l'est pas plus en Suisse où son image, si elle pas pas inexistante, est souvent mauvaise. L'OTJB qui souhaite attirer des hôtes potentiels, a donc du pain sur la planche.

◇ A.E.D.

NEUVEVILLE

NODS

Satisfaction à L'Espérance

La première femme présidente d'une fanfare, Anne-Françoise Botteron, peut être satisfaite. 1991 fut une année faste pour L'Espérance de Nods.

Si la fête fédérale de Lugano s'est soldée par un vif succès pour les musiciens du petit village du pied du Chasseral, le reste de ses activités se résume également en d'agréables moments. L'Espérance n'a pas l'intention de s'arrêter en si bon chemin. C'est ainsi qu'elle remet l'ouvrage sur le métier et vise encore plus haut. Son directeur, Pierre-Alain Gauchat, a décidé de participer au Concours jurassien de Saint-Imier les 13 et 14 juin. En attendant, les musiciens s'exerceront pour le concours annuel du samedi 4 avril et se prépareront à passer sur les ondes de Radio Neuchâtel, le dimanche 16 février dès 13h00. Avis aux intéressés. Autre point fort, le festival traditionnel qui se tiendra à Douanne le 24 mai.

Revers de la médaille, les finances. Le trésorier, Jean-Paul Sauser n'a pas caché que sa caisse «en a pris en bon coup» avec la sortie tessinoise. C'est grâce à la générosité des membres soutien que les trous ont pu être comblés.

Petit fait divers. L'Espérance a organisé une sérénade pour le mariage de sa présidente. L'émotion des musiciens s'est mêlée aux torrents de pluie.../jc

VAUD

YVERDON-LES-BAINS

■ **AUTOROUTE** — Le Conseil communal d'Yverdon a voté une résolution «demandant instamment au Conseil fédéral de respecter à la fois la Constitution et le vote du peuple et des cantons du 1er avril 1990» et de réaliser l'autoroute N1 Yverdon-Berne. Il s'élève contre la récente décision prise à Berne de bloquer la construction du tronçon Avenches-Payerne. «Prétendre aujourd'hui qu'il ne sera pas possible pour des raisons financières de terminer le réseau autoroutier avant la fin du siècle est une tromperie», ajoutent les autorités du chef-lieu du Nord vaudois. Pour elles, le problème n'est pas financier, mais politique. La situation est d'autant plus regrettable, à leurs yeux, que l'économie s'essouffle. Le législatif yverdonnois rappelle le rejet en votation fédérale, le 1er avril 1990, des initiatives du «Trèfle à trois». /ats

BIENNE

ÉCONOMIE / La ville au centre d'un colloque

Chômage en toile de fond

Sous la présidence du maire Hans Stöckli, les représentants des associations patronales et des associations de travailleurs se sont rencontrés pour poursuivre les entretiens qu'ils consacrent périodiquement à la situation économique biennoise. P. Portmann, directeur de l'Union cantonale bernoise du commerce et de l'industrie, y a participé pour la première fois.

Il a été question de politique financière et d'investissement de la Ville de Biemme, du chômage et de la situation économique. A propos de la politique financière, le délégué de l'Union cantonale bernoise du commerce et de l'industrie a déclaré qu'il avait été constaté que Biemme avait réagi à la situation et introduit des mesures efficaces pour stabiliser ses finances plus vite que n'avaient pu le faire le canton et la Ville de Berne.

Le directeur des travaux publics, Hans-Rudolf Haller, a fourni des informations quant à l'état des travaux en rapport avec la N5, la conception des

parkings et la prochaine révision partielle du règlement des constructions (possibilité d'aménager les combles).

Les milieux financiers ont insisté sur leur crainte de voir, suite aux difficultés financières, déperir rapidement des structures économiques qu'il faudrait, le cas échéant, reconstituer par la suite moyennant de gros et longs efforts. D'autre part, le dixième additionnel prévu au budget 1992 pour les investissements a reçu le soutien tant du côté employeurs qu'employés.

En ce qui concerne le chômage, il faut compter avec une courbe ascendante. On ne sait pas encore si le doublement du nombre de jours d'indemnisation obtenu par les cantons de Neuchâtel, Genève et du Tessin pourra également être obtenu pour le canton de Berne ou la région Jura-Bienne. L'évolution de la situation économique exige une attention soutenue. C'est pourquoi le prochain colloque aura lieu encore avant les vacances d'été. /comm

■ **VÉLO-EXPRESS** — Depuis hier matin, il est possible de faire livrer à Biemme un paquet ou une lettre en moins d'une heure, grâce à Vélo-express. Ce nouveau service, rapide et écologique, puisque le courrier est transporté à vélo, a été mis sur pied par deux Biennois qui étaient au chômage: Stéphane Lorimier et Patrick Christe. Ces deux pédaleurs de choc desservent Biemme, Nidau, Ipsach, Brügg, Port et Orpond. Pour attirer leurs premiers clients, durant toute cette semaine, leur offre est gratuite. Pour ce faire, il suffit d'appeler, entre 8h et 18h30, au No 25 15 15. Le courrier sera distribué en moins d'une heure. /cb

■ **MARADIS** — Centre d'achats Maradis à Studen: Urs Hiltbrunner, commerçant indépendant à Studen, n'est pas du tout content de la façon dont se déroulent les choses concernant ce projet de centre d'achats. Et il l'a fait savoir en adressant hier une feuille volante à tous les ménages du village. Il reproche aux autorités et aux initiateurs du projet de pratiquer une information incomplète, fautive et qui induit la population en erreur. Il écrit également qu'un tel centre d'achats implanté dans une zone verte est expressément exclu par le plan directeur régional. Toujours selon lui, les initiateurs pensent qu'ils pour-

ront contourner les obstacles légaux grâce à leurs bonnes relations avec l'administration et le gouvernement. Il prévoit également des problèmes tels que l'augmentation du trafic, les canalisations insuffisantes dans la zone où est projeté le centre, des coûts élevés pour la commune et il craint aussi pour la survie des magasins du village. Rappelons qu'un groupe d'initiateurs, rassemblés autour d'Eric Zürcher, l'ancien directeur de Carrefour, a projeté un nouveau centre d'achats sur le terrain de la GM à Studen, représentant un investissement de 35 millions de francs. /cb

■ **ADIEU LA CUISINE** — Les cours volontaires de couture et de cuisine vont être supprimés au milieu de cette année. C'est ce qu'a décidé le Conseil municipal la semaine dernière. Ces cours, introduits à la fin des années 70, ont remplacé les cinq semaines obligatoires d'école ménagère que chaque jeune fille se devait d'accomplir à la fin de sa scolarité obligatoire. Le nombre de participantes a, au fil des ans, progressivement diminué, et ces cours ont évolué et se sont spécialisés dans la cuisine chinoise par exemple. Le Conseil municipal, estimant qu'il n'y avait plus assez d'élèves et que d'autres écoles pouvaient dispenser des cours de cuisine, a décidé de supprimer ces cours. /cb

AGENDA

DISTRICT DE BOUDRY

Pharmacie de service: District de Boudry, Pharmacie Tazzini, Corcelles, ☎ 31 13 47. Renseignements: ☎ 111.

Médecin de service: Basse-Areuse, centrale d'appel du mardi à 18h au mercredi à 8h, + te 2471 85; La Côte, centrale d'appel, ☎ 31 89 31.

Sida Info: Peseux, permanence téléphonique ☎ 31 13 13 (test anonyme sur rendez-vous); secrétariat ☎ 31 49 24.

Soins à domicile: Service d'aide familiale du Littoral neuchâtelois, La Béroche, ☎ 55 29 53, Basse-Areuse, ☎ 30 47 00.

Pavillon d'information de la N5 à Boudry (cour de l'ancien collège): ouvert le mardi après-midi de 14h45 à 18h30, ou sur demande auprès du Service des ponts et chaussées, ☎ 22 35 59.

Auvernier, Galerie Numaga: Art précolombien, 14h30 - 18h30.

Bevaix, nouvelle salle de gymnastique: Bibliobus, 10h - 12h et 13h30 - 19h.

Bôle, salle du Conseil général: Séance publique d'information de la commission «Opération villages roumains» sur le dernier voyage d'une délégation, entre Noël et Nouvel-an, 20h.

Peseux, bibliothèque communale: Jennesse 15h30 - 18h30.

ENTRE-DEUX-LACS

Pharmacie de service: Pharmacie du Landeron, ☎ 51 25 67. Le soir, uniquement sur appel téléphonique.

Soins à domicile: Service de soins à domicile de l'Entre-deux-Lacs, ☎ 33 18 07.

Aides familiales: Service d'aide familiale de l'Entre-deux-Lacs, ☎ 33 25 75.

Cornaux: Service bénévole, ☎ 47 23 44 aux heures des repas. Si non réponse, ☎ 47 21 43.

Marin-Epagnier: Association de services bénévoles d'entraide et d'information sociale, ☎ 33 13 62, de 8h30 à 10h.

Enges: Assemblée villageoise pour désignation des candidats aux élections communales, 20h, salle communale.

Bibliothèque du Landeron: Centre des Deux-Thielles, de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h.

Cornaux-Cressier: Centre d'animation, sous-sol de la cure de Cornaux, fermé.

Jardin zoologique: Maison-Rouge, rive sud de la Thielle, de 13h à 18h.

Papilorama: Marin-Epagnier, tous les jours de 10h à 17h.

Piscine d'Hauterive: Centre sportif, de 18h à 20h, profondeur 200.

VAL-DE-RUZ

Permanence médicale: votre médecin habituel.

Service de garde des pharmacies du Val-de-Ruz: la gendarmerie renseigne au ☎ 24 24 24.

Soins à domicile: ☎ 53 15 31 entre 11 et 12h et de 17h30 à 18h, du lundi au vendredi.

Aide familiale: ☎ 53 15 31.

Hôpital de Landeyeux: ☎ 53 34 44.

Ambulance: ☎ 117.

Aide aux victimes de la violence: L'Anneau Blanc (secrétariat romand à Fenin), ☎ 53 51 81.

Parents-informations: ☎ 25 56 46.

Lundi de 18 à 22h; mardi de 9 à 11h; mercredi de 9 à 11h; jeudi de 14 à 18h.

Office du tourisme: ☎ 53 43 34, bureau de l'Association région Val-de-Ruz, rue de l'Épervier 4, Cernier, du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30.

VAL-DE-TRAVERS

Couvet, hôpital et maternité: ☎ 63 25 25. Service de planning familial: ouvert chaque mercredi de 14h à 18 heures.

Fleurier, home médicalisé: ☎ 61 10 81.

Couvet, sage-femme: ☎ 63 17 27.

Soins à domicile: du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, ☎ 63 20 80; appel dévié en cas d'absence; service de garde le week-end.

Aide familiale: du lundi au vendredi de 8h30 à 10h, ☎ 63 20 80.

Môtiers, château: Musée Léon Perrin.

Môtiers, musée régional: fermé jusqu'à mi-avril, pour visiter dans l'intervalle, ☎ 61 35 51.

Môtiers, galerie Golaye: «Paysage suisse», Angi, Beba, Campiche, Novarina et Silvius, jusqu'au 15 mars; ouverture de mar. à dim. de 14h à 17h, ou sur rendez-vous, ☎ 61 36 10.

Môtiers, musées: Musée d'histoire et d'artisanat, musée du bois et de la forêt, musée Rousseau (Jean-Jacques Rousseau, un Suisse?).

Télésiège Buttes-La Robella et téléskis Chasseron nord: renseignements sur les conditions d'enneigement et d'ouverture des pistes: ☎ 61 15 24.

Travers, mines d'asphalte de La Presta: Visite commentée des galeries dim. à 15h, ouverture dès 11h, groupes, minimum 60fr., sur rendez-vous, ☎ 038/63 30 10, toute l'année, toute la journée.

LA CHAUX-DE-FONDS

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, ☎ 23 10 17.

Pharmacie de service: Coop 3, avenue Léopold-Robert 108, jusqu'à 19h30. Ensuite ☎ 23 10 17.

Musée international d'horlogerie:

10h-12h et 14h-17h, L'Homme et le Temps (sauf lundi).

Musée d'histoire et médailler: 14h-17h, samedi et dimanche 10h-12h et 14h-17h (sauf lundi), Les Fêtes fédérales hier et aujourd'hui (jusqu'au 1er mars).

Musée d'histoire naturelle: 14h-17h, dimanche 10h-12h et 14h-17h, Le gypaète barbu (sauf lundi).

Musée des beaux-arts: 10h-12h et 14h-17h, mercredi 10h-20h (sauf lundi), L'estampe et ses techniques (jusqu'au 1er mars).

Musée paysan et artisanal: 14h-17h, Jouets, monde en miniature (mercredi et le week-end, jusqu'au 1er mars).

Ecole d'art appliqué, Paix 60: lundi à vendredi 8h-17h, L'estampe et ses techniques (jusqu'au 1er mars).

Galerie de l'encadreur: 14h-18h30, samedi 10h-12h30 (sauf dimanche), Philippe Mohlitz (jusqu'au 5 mars).

Club 44: 10h-14h et 17h-22h (sauf le week-end), Masques et coutumes du Carnaval de Venise, photos de Jean-François Robert (jusqu'au 6 mars).

Galerie du Manoir: 15h-19h, samedi 10h-17h, Daniel Rupp, peinture technique mixte (jusqu'au 11 mars).

Vivarium: 10h-17h.

DISTRICT DU LOCLE

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille: ☎ 117 ou au service d'urgence de l'hôpital, ☎ 34 11 44.

Pharmacie d'office: Pharmacie Mariotti, Grande-Rue 38, jusqu'à 20h. En dehors de ces heures, ☎ 31 10 17.

Musée d'horlogerie du Château des Monts: 14h-17h (sauf lundi).

Musée des beaux-arts: 14h-17h (sauf lundi), L'estampe et ses techniques (jusqu'au 1er mars).

Moulins souterrains du Col-des-Roches: Sur demande.

SUD DU LAC

HAUT ET BAS-VULLY

Médecin de garde: ☎ (037) 71 32 00.

Ambulance: ☎ (037) 71 25 25.

Aide familiale: ☎ (037) 63 36 03 (8-10h).

Sœur visitante: ☎ (037) 73 14 76.

Bus PassePartout: ☎ (037) 34 27 57.

Tourisme, Sugiez: ☎ (037) 73 18 72.

CUDREFIN

Ambulance et urgences: ☎ 117.

Garde-port: ☎ (037) 77 18 28.

AVENCHES

Service du feu: ☎ 117 ou (037) 75 12 21.

Office du tourisme: ☎ (037) 75 11 59.

Haras fédéral: (8-11h30/14-16h30) Elevage d'environ 400 chevaux.

Musée romain: (9-12h/13-17h) Exposition: «Avenches parc de la Broye-Paysage urbain en pleine mutation». Visite avec guide, ☎ (037) 75 17 30 ou (037) 75 11 59.

LA NEUVEVILLE

7 sur 7: Service bénévole gratuit, exception faite d'une indemnité pour les transports. 038/51 53 46. Prendre contact au moins 24 heures à l'avance.

Galerie Noëlla G.: Gianfranco Camesi - Terrestre - Dessins et Paravent. Ouverture je sa de 14h à 19h. Visite sur rendez-vous ☎ 51 27 25.

Musée historique: Fermé ☎ 038/51 12 36

Musée de la vigne: De mai à octobre. Fermé en hiver

Bibliothèque: Section adultes: lu. et me. de 16h à 18h; je. de 16h à 19h et sa. de 9h à 11h.

Section des jeunes: lu. me. je. de 16h à 18h et sa. de 9h à 11h.

Ludothèque: ma. et je. de 16h à 18h et sa. de 9h30 à 11h30.

Service social pour les maladies respiratoires et de longue durée. District de La Neuveville 51 43 87

Contact, Service d'aide et de prévention pour questions de drogues et d'alcool, Grand-Rue 36, Tavannes: lu. et me. 14h à 18h autres jours, ☎ 032/91 15 16

Service des soins à domicile: rue du Lac 1. Ts les jours de 16h00 à 16h45 sa. et di. exceptés ☎ 51 40 61 Aide familiale: ☎ 51 26 03 ou 51 11 70.

Mon Repos: transport des visites: lu. à ve. et di. Départ Mon Repos 13h25 et 16h15; départ gare CFF 13h30 et 16h35

Groupe AA: ☎ 032/97 27 97 ou 038/42 23 52.

BIENNE

Théâtre municipal: 20h, «La carrière du Libertin», opéra d'I. Strawinsky (all.).

Théâtre de Poche: 18h et 20h30, film «Etnocidio» de Paul Leduc (V.O. s./f.r.).

Pharmacie de service: ☎ 23 12 31 (24 heures sur 24).

Centre Pasquart: (15-19h) expositions: «Aktion Mieter»; (2e étage) «Le domaine du possible».

Galerie Fbg du Lac 56: (15-19h) Française Cartier, peintures et Daniel Cartier, photographies.

Galerie Kurt Schürer: (14-19h) Miranda Weiss/Franzi Sasportas.

Musée Neuhaus: (14-18h) «Bienne au XIXe siècle».

Musée Robert: (14-18h) aquarelles de la flore et de la faune.

Musée Schwab: (10-12h/14-17h) Pré-histoire et archéologie.

A louer à Saint-Blaise
(centre du village)

locaux de 240 m²

à l'état neuf pouvant servir de bureaux ou laboratoires. Endroit tranquille avec 6 places de parc.

Entrée en jouissance tout de suite ou à convenir.

Tél. (038) 25 30 23.

127523-26

À LOUER

AUX GENEVEYS-SUR-COFFRANE

à mi-chemin (10 minutes) de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, à proximité de l'école, des commerces et de la gare, centre sportif et piscine couverte au village, vue magnifique sur les Alpes, frais de transports pris en charge par la Commune pour les élèves et étudiants se rendant à l'école en dehors du village.

APPARTEMENT NEUFS

2½ pièces 58 m² dès Fr. 1290.- + 90.- de charges
3 pièces 66 m² dès Fr. 1400.- + 120.- de charges
4½ pièces 94 m² dès Fr. 1580.- + 150.- de charges

Les appartements sont équipés de véranda habitable.

Libre tout de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements :

32442-26



Régie Immobilière
F. Bernasconi & Cie
2003 Neuchâtel
Clos-de-Serrières 31
Tél. 038 31 90 31

A louer dans immeuble neuf à Peseux, quartier proche du centre commercial et des transports publics

magnifiques appartements

bénéficiant d'un bon ensoleillement.

3 pièces tout confort, avec terrasse individuelle de 24 m² ;
loyer mensuel: Fr. 1650.-, charges comprises.

4 pièces en duplex tout confort, avec terrasse individuelle de 30 m² ;
loyer mensuel Fr. 2100.-, charges comprises.

S'adresser à VON ARX S.A., PESEUX,
rue des Chansons 37, 2034 Peseux,
tél. (038) 31 29 28.

32328-26

DEMANDES A LOUER

Neuchâtel ouest

Pour son retour dans le canton,
famille cherche
à louer ou à acheter
(maximum Fr. 800.000.-)

villa

ou

grand appartement

(minimum 160 m²)
avec jardin.

Ecrire à L'Express
sous chiffres 25-8730
2001 Neuchâtel.

104203-25

APP. DE VACANCES

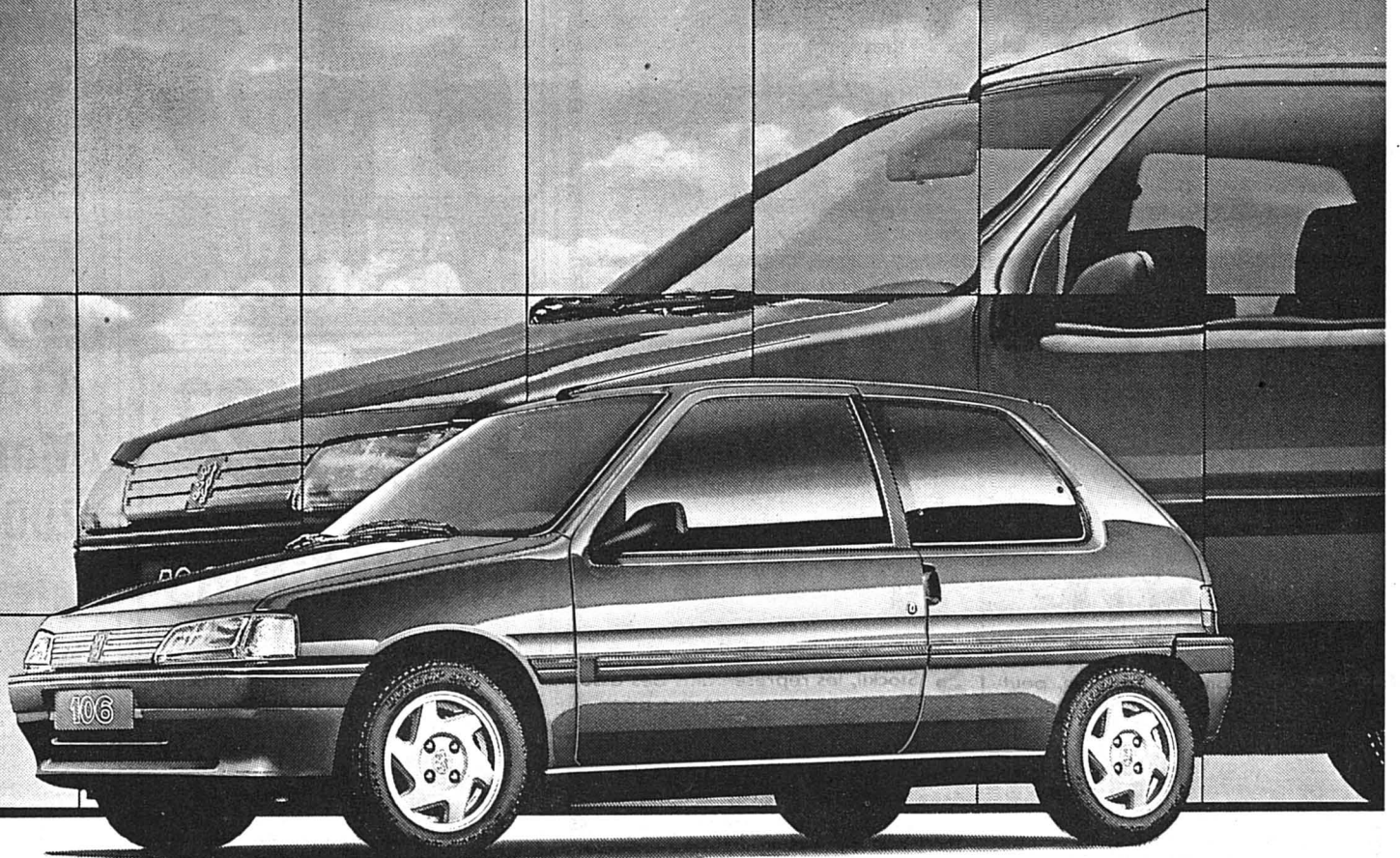
vacances en FRANCE

MÉDITERRANÉE-ATLANTIQUE-CORSE. Au bord de mer ou dans le magnifique arrière-pays. 700 appart. et villas à louer. Propriétaires privés, soucieux de bien vous accueillir. Liste 1992 gratuite. LUK Pichard 9, 1003 Lausanne (021) - 20 71 06

31593-34



LA SURPRISE DE TAILLE. PEUGEOT 106.



La nouvelle Peugeot 106, une petite géante.
Une petite géante, la Peugeot 106. Sur 3,56 mètres seulement, elle réalise le tour de force d'offrir une place et un espace étonnants. La 106 est une véritable polyvalente. Petite et maniable en ville, confortable et puissante sur longs trajets.

Economie garantie: la plus sobre parmi les

petites. Une consommation très faible et une grande économie permettent à la 106 de laisser ses concurrentes sur place.

Recyclage: pour l'amour de l'environnement. Sur le plan du recyclage, la petite nouvelle prouve sa grandeur. Presque toutes ses pièces sont recyclables. Ou comment construire une nouvelle Peugeot avec de vieilles pièces.

Votre représentant Peugeot se fera un plaisir de vous faire découvrir la benjamine de la famille Peugeot lors d'un essai routier.

Peugeot 106 XN (1124 cm³) 44 kW/60cv Fr. 14 150.-
Peugeot 106 XR (1124 cm³) 44 kW/60cv Fr. 15 150.-
Peugeot 106 XT (1360 cm³) 55 kW/75cv Fr. 17 190.-
Peugeot 106 XSi (1360 cm³) 69 kW/94cv Fr. 20 750.-

127980-10



PEUGEOT

LA NOUVELLE PEUGEOT 106.

OFFRES D'EMPLOIS

BAR METRO

VIS-A-VIS DE LA POSTE

cherche tout de suite ou pour date à convenir une

BARMAID

connaissant les 2 services. Congé tous les dimanches.

Faire offres au BAR METRO
vis-à-vis de la Poste.
Tél. (038) 25 18 86.

128028-36

VOUS CHERCHEZ DU TRAVAIL ?

VOUS êtes jeune et dynamique,
VOUS possédez une voiture,
alors **VOUS** êtes la personne
que nous cherchons.

Nous vous offrons un travail de publiciste,
uniquement sur rendez-vous.

Formation assurée, revenu élevé.

Tél. (038) 30 30 83.

127986-36



Afin de compléter notre équipe
NOUS CHERCHONS
pour date à convenir

UNE AIDE-COIFFEUSE

et

UNE SHAMPOINEUSE

dynamiques et motivées

Les personnes intéressées
sont priées de s'adresser à

Monsieur Vantaggiato
Tél. (038) 24 66 88

OLY COIFFURE - NEUCHÂTEL
Rue Saint-Honoré 12 - 4^e étage.

128025-36

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

couturières

à plein temps pour travaux sur machines à coudre industrielles.

Pour les personnes qui manqueraient de pratique, ainsi que pour les

jeunes filles

ayant terminé leur scolarité, nous offrons la possibilité de suivre un stage (rémunéré) de

formation/recyclage

Nous exigeons :
précision, propreté, régularité de présence.

Veillez envoyer votre demande écrite à la main à :
TELED S.A., 2003 Neuchâtel/Serrières.
Fabrique de vêtements de protection.

128024-36

Votre avenir nous passionne

Vous êtes

POSEUR DE SOLS/ PARQUETEUR

Cette annonce vous concerne.
Vous êtes libre tout de suite ou vous cherchez un changement de situation, contactez au plus vite F. Guinchard.

32443-35

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX # OK #

Rue Saint-Maurice 12 • 2000 Neuchâtel • 038/24 31 31

Artisan cherche

LOCAL

environ 90 m²

rez-de-chaussée, centre ville.

Ecrire à L'Express
Sous chiffres 25-8717
2001 Neuchâtel.

104103-25

Vite!

Une annonce
dans **L'EXPRESS**



L'EXPRESS

La pub'dynamique

ECCO POSTES FIXES

Pour Genève nous cherchons
horloger qualifié

CFC + expérience
et des

ouvrières expérimentées

en horlogerie

Suisse ou permis valable. 128027-36

Votre conseiller: M. Tosi

(022) 732 11 80

Rue Chantepoulet 1-3, 7^e étage.



ECCO

POUR ALLER DE L'AVANT...

Postes fixes et temporaires

DENNER SUPERDISCOUNT

Hits des produits
frais de cette
semaine

Fromage d'Italie délicatesse

en portions
1/2 prix

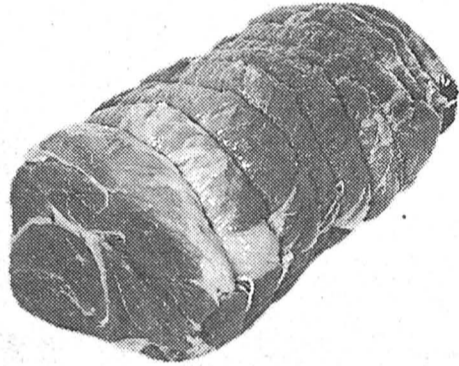
1.30

100 g

-.65



Rôti de porc (cou)



kg

15.-

Tilsit gras

kg plus de 2.- meilleur marché

100 g

1.50



Pommes de terre du pays



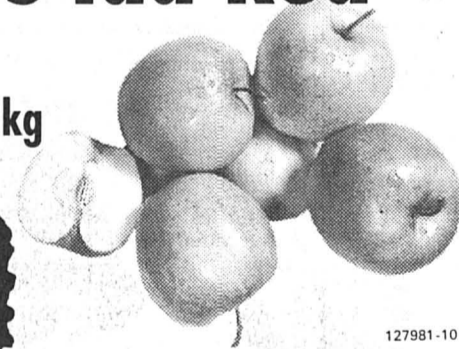
le sac de 5 kg

5.95

Pommes Ida Red du pays

Sac portatif de 2,5 kg
(1 kg 2.50)

6.25



Dans toutes nos succursales avec produits frais!

Nous sommes toujours plus avantageux!

Réalisez vous-même le tissu pizza moderne et irrésistible.

Avec des restes de tissus, paillettes, fils, restes de overlock, etc. vous pouvez réaliser des tissus irrésistibles. Le tissu-pizza est la base idéale pour confectionner ensuite des accessoires comme des sacs, ceintures, tabliers et même des sets de table. Nous vous transmettons gratuitement les instructions.

Venez tout simplement.

Mercredi, 19 février 1992
9.00 à 18.00 heures

BERNINA Centre de Couture

Louis CARRARD & Fils SA
Epancheurs 9, Neuchâtel
tél. 038/25 20 25



**Atelier de
couture**

EXPO'92 SEVILLA

Avec

SPANATOURS

Week-end 4 jours
Semaine 5 jours
Séjour 8 jours

Pour documentation
Tél. 027/22 83 06

L'EXPRESS

Editeur:
Fabien Wolfrath
Directeur-rédacteur en chef:
Jean-Luc Vautravers

Tirage contrôlé: 33 428 exemplaires
(REMP 31.5.91)

RÉCEPTION:
4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 25 65 01
Télex 952 542, téléfax 250 039
CCP: 20-178-7

Ouverture de la réception:
8h - 12h et 13h35 - 17h55,
(vendredi: 17h)
sauf le samedi et les jours fériés.
Nos bureaux peuvent être atteints
par téléphone de 7h50 à 12h
et de 13h55 à 18h.
En dehors de ces heures, une permanence est
ouverte du dimanche au vendredi de 18h à
24h.

PUBLICITÉ
Délais:
2 jours avant la parution à 12h, édition du
lundi: jeudi à 12h.

Avis mortuaires, naissances, tardifs:
la veille jusqu'à 21h.
Couleurs: 5 jours ouvrables (lu-ve) à 12 h.

Tarifs
Prix par mm local suisse
Annonces Fr. 1.07 Fr. 1.22
Réclames Fr. 4.25 Fr. 4.25
Offre d'emploi et immobilier Fr. 1.12 Fr. 1.28

Petites annonces, le mot
(minimum Fr. 10.) Fr. -.80
(réservée aux particuliers,
commerciales exclues)

Avis mortuaires, naissances
remerciements Fr. 1.90
Avis tardifs Fr. 5.70

ABONNEMENTS 1992
Tarifs pour la Suisse
3 mois 6 mois 12 mois
Fr. 59,50 Fr. 113,50 Fr. 215.-
Souscription par téléphone, par bulletin
d'abonnement ou à notre réception.

CHANGEMENTS D'ADRESSE
Les ordres de changement d'adresse, pour une
durée de 6 jours ouvrables au minimum, doi-
vent parvenir par écrit, cinq jours ouvrables
à l'avance.
Les frais seront facturés avec le renouvellement
de l'abonnement.

ANGLAIS À LONDRES

SÉJOUR LINGUISTIQUE À L'ANGLOSCHOOL - Membre ARELS

COURS INTENSIF 11 diff. niveaux début chaque lundi

COURS D'EXAMENS Cambridge First Certificate CAE et Proficiency.
ARELS, Oxford, TOEFL

Logement dans une famille. Possibilité de sport, excursions, activités.

Prospectus - Renseignements - Conseils - Inscription: 125676-10

ANGLOSTUDY ANGLOSTUDY, Hofgutweg 3d, 3400 Berthoud BE, Tél. (034) 22 29 22

Steiger
- Pierre-à-Mazel 4-6 Neuchâtel Tél. 038 25 29 14
- Centre de l'Habitat & Marin 33 44 63
- Bureau de Boudry 42 42 28
Fax 42 63 95

28323-10

Appareils ménagers
libres encastrables
et professionnels

156 74 84 92

Drague party
sur le réseau sympa
Appelez vite...

...et rentrez en contact
avec plusieurs
personnes

127742-10



ATAG Ernst & Young S.A. Moulins 51 2004 Neuchâtel

- Etablissement de déclarations d'impôts.
- Conseils juridiques et fiscaux pour personnes physiques et morales sur les plans cantonal, suisse et international.

Les spécialistes à votre service sont au bénéfice d'une formation permanente dans tous les domaines du droit fiscal.

Maison affiliée Fiduciaire de Gestion et d'Informatique S.A., Moulins 51, 2004 Neuchâtel.

ATAG ERNST & YOUNG

L'EXPRESS

L'abonnement annuel
= 50% d'économie
par rapport à l'achat au numéro

+ 1 mois gratuit
pour tout nouvel abonnement annuel

- L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite 1 mois avant l'échéance.
- Pour la première période, le montant sera déterminé au prorata.
- Cette offre est valable uniquement pour les nouveaux abonnés.
- Coupon à retourner sous enveloppe collée et affranchie de 50 c. à:
L'EXPRESS
Service de diffusion
Case postale 561
2001 Neuchâtel

Bulletin de souscription

Je souhaite recevoir à l'essai

Je m'abonne par trimestre **Fr. 59,50**
 semestre **Fr. 113,50**
 année **Fr. 215.-**

Marquer d'une croix ce qui convient

Nom 62635-10

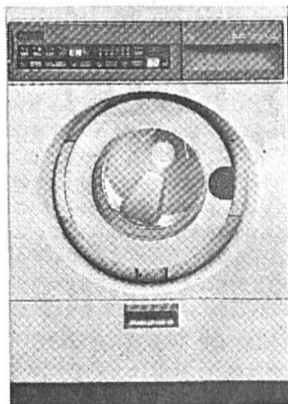
Prénom

N° Rue

N° Localité

Date Signature

COMPARER = ÉCONOMISER



Livraison directe de la fabrique
chez vous

Achetez vos appareils ménagers
TOUTES MARQUES
et grâce au système de vente directe
bénéficiez d'un rabais allant jusqu'à 32%.
Nos appareils n'ont jamais été exposés.

Livraison
GRATUITE
Installation par nos soins.
**MÊME RABAIS POUR PAIEMENT
EN 3 VERSEMENTS**

RENSEIGNEZ-VOUS, CELA NE COÛTE RIEN

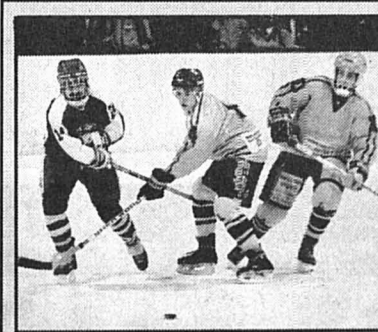
32%

Electro-Service

Tél.
(038) 45 13 33
le matin

31849-10

Berger E.



Demandez le programme!

HOCKEY SUR GLACE - Le calendrier des finales de promotion de I, II, III et IVe ligues est connu. *orig. E*
Page 31

- **Football: match amical à Bâle pour Xamax** Page 31
- **Basketball: double succès chauds-de-fonnier** Page 33

PATINAGE ARTISTIQUE / Marina Klimova et Sergei Ponomarenko sont champions olympiques de danse

Un couple en état de grâce



ALBERTVILLE 92



De nos envoyés spéciaux:
Stéphane Devaux
Christophe Spahr

Hockey sur glace

Allemagne - Pologne
4-0 (1-0 1-0 2-0)

Méribel. - 6100 spectateurs. - Arbitre: Sold (Su).

Buts: 5me Hegen (Truntschka, Brockmann) 1-0; 28me Köpf (Truntschka) 2-0; 50me Köpf (Fischer, Brandl, à 5 contre 4) 3-0; 52me Brockman (Hegen, Mayr) 0-4. - **Pénalités:** 7 x 2' contre la Pologne, 4 x 2' contre l'Allemagne.

Finlande - Italie
5-3 (3-0 0-1 2-2)

Méribel. - 6100 spectateurs. - Arbitre: Morozov (CEI).

Buts: 4me Selänne (Skriko) 1-0; 15me Järvenpää (Jutila, Helminen/5 contre 4) 2-0; 16me Tuomisto (Eloranta, Lindroos) 3-0; 29me Iovio (Morocco, Zarillo/5 contre 4) 3-1; 41me Jutila (Selänne/5 contre 3) 4-1; 43me Foglietta (Vecchiarellio, Oberrauch) 4-2; 43me Foglietta (Vecchiarelli) 4-3; 55me Summanen 5-3. - **Pénalités:** 10 x 2' contre la Finlande, 10 x 2' plus 1 x 10' (De Angelis) contre l'Italie.

Suède - Etats-Unis
3-3 (0-1 0-1 3-1)

Méribel. - 6100 spectateurs. - Arbitre: Mäkelä (Fin).

Buts: 1re Donatelli (Sweeney) 0-1; 28me Donato (Sweeney) 0-2; 43me McInnis (Donato) 0-3; 47me Sjödin (Loob/5 contre 4) 1-3; 53me Loob (Rundqvist/5 contre 4) 2-3; 60me Johansson 3-3. - **Pénalités:** 3 x 2' plus 1 x 5' plus pénalités de match (Näslund) contre la Suède, 8 x 2' contre les Etats-Unis.

Classement final du groupe A

1. Etats-Unis	5	4	1	0	18-7	9
2. Suède	5	3	2	0	22-11	8
3. Finlande	5	3	1	1	22-11	7
4. Allemagne	5	2	0	3	11-12	4
5. Italie	5	1	0	4	18-24	2
6. Pologne	5	0	0	5	4-30	0

La suite

Aujourd'hui. 13h: Norvège - Italie (demi-finale poule 9me-12me places). **17h:** quart de finale Canada - Allemagne. **21h:** quart de finale Etats-Unis - France.

Demain. 13h: Suisse - Pologne (demi-finale poule 9me-12me places). **17h:** quart de finale CEI - Finlande. **21h:** quart de finale Suède - Tchécoslovaquie.

Judi 20. 13h: finale 11me/12me place. **17h:** éliminatoire places 5-8 (perdants des quarts de finale). **21h:** éliminatoire places 5-8 (perdants des 1/4 finales).

Vendredi 21. 13h: finale 9me/10me place. **17h:** demi-finale. **21h:** demi-finale.

Samedi 22. 13h: finale 7me/8me places. **17h:** finale 5me/6me places. **21h:** finale 3me/4me places.

Dimanche 23. 14h: finale.

Comme on pouvait le prévoir après la danse originale, les Franco-Canadiens Isabelle et Paul Duchesnay n'ont pas obtenu, sur la glace d'Albertville, le titre olympique qui aurait dû constituer le couronnement de leur remarquable carrière. La médaille d'or est revenue aux Moscovites Marina Klimova (25 ans) et Sergei Ponomarenko (31 ans), les vice-champions olympiques de Calgary, qui, dans leur programme libre, dans un style différent mais tout aussi brillant, ont réussi une exhibition aussi exceptionnelle que celle de leurs deux rivaux.

Isabelle et Paul Duchesnay ne sont pas champions olympiques mais ils ont atteint leur objectif. Aux yeux d'un public il est vrai totalement acquis à leur cause, ils ont été les meilleurs ou, en tout cas, les plus longuement acclamés. Ce titre olympique, ils ne l'ont d'ailleurs pas perdu seulement hier soir. Ils avaient concédé par rapport à Marina Klimova et Sergei Ponomarenko un handicap pratiquement insurmontable dans les danses imposées puis dans la danse originale. Pour qu'ils puissent monter sur la première marche du podium, il aurait fallu que les nouveaux champions olympiques ne terminent que troisièmes du programme libre.

Il n'en fut jamais question. D'abord parce que le second couple de la CEI, Maïa Usova - Alexander Zhulin, ne parvint pas à convaincre les juges. Ensuite parce que ces derniers ont même finalement préféré les ex-Soviétiques aux Français dans le programme libre, leur accordant ainsi une victoire qui ne souffre aucune discussion. Même si, comme déjà dit après la danse originale, les exhibitions présentées hier soir auraient mérité l'attribution de deux médailles d'or.

Marina Klimova et Sergei Ponomarenko avaient choisi une fugue de Bach qu'ils ont interprétée avec une limpidité et une cohésion exceptionnelles. Du grand art, vraiment, dans lequel Ser-

geï sait comme personne mettre en vedette sa compagne (sur la glace et dans la vie). Alain Calmat, ancien champion du monde et connaisseur des choses du patinage s'il en est, fut parmi ceux que les nouveaux champions ont le plus impressionné: «C'est le patinage le plus pur qu'il m'ait été donné de voir en danse sur glace».

Isabelle et Paul Duchesnay, eux, ont dansé sur des airs de West Side Story. Un programme plus puissant, plus acrobatique aussi. Mais peut-être moins cohérent et sans aucun doute moins émouvant que celui des Moscovites. Christopher Dean, devenu l'époux d'Isabelle, avait concocté une excellente chorégraphie, laquelle n'a cependant jamais atteint le niveau émotionnel de celle qu'il avait imaginée lorsqu'il était lui-même devenu champion olympique, avec Jayne Torvill, en 1984 à Sarajevo.

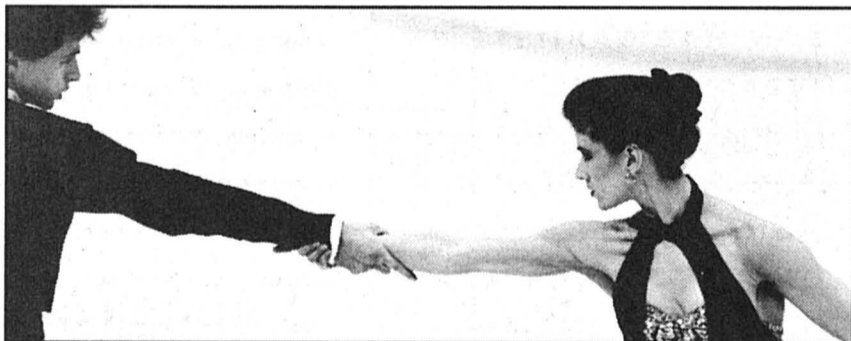
Albertville. Danse, classement final: 1. Marina Klimova/Sergeï Ponomarenko (CEI) 2,0; 2. Isabelle et Paul Duchesnay (Fr) 4,4; 3. Maïa Usova/Alexander Zhulin (CEI) 5,6; 4. Oksana Gritchuk/Eugeni Platov (CEI) 8,0; 5. Stefania Calegari/Pasquale Camerlengo (It) 10,0; 6. Susanna Rahkamo/Petri Kokko (Fin) 12,4; 7. Klara Engi/Attila Toth (Hon) 13,6; 8. Dominique Yvon/Frédéric Palluel (Fr) 16,6; 9. Sophie Moniotte/Pascal Lavanchy (Fr) 17,4; 10. Katerina Mrázová/Martin Simecek (Tch) 20,6. - 19 couples en lice.

Programme libre: 1. Klimova/Ponomarenko; 2. Duchesnay/Duchesnay; 3. Usova/Zhulin; 4. Gritchuk/Platov; 5. Calegari/Camerlengo; 6. Rahkamo/Kokko.

Portraits

Marina Klimova. Née le 28.6.1966 à Sverdlovsk (Russie). 1m65 pour 74 kg. Réside et s'entraîne à Moscou. Débuts en patinage en 1973.

Sergeï Ponomarenko. Né le 6.10.1960 à Balkhach (Kazakhstan). 1m76 pour 62 kg. Réside et s'entraîne à Moscou. Débuts en patinage en 1967.



LES DUCHESNAY - Isabelle et Paul alias Maria et Bernardo le temps d'une danse.

West Side ... sorry

Une image, une. Celle d'Isabelle Duchesnay, serrée dans les bras de son frère Paul. Ou alors est-ce Maria, l'héroïne de «West Side Story», reconfortée par son frère Bernardo, devant la menace de la bande rivale, dans ce quartier new-yorkais mal famé. Ils ne savent plus, nous non plus. Car l'histoire qu'ils nous ont contée quatre minutes durant a pénétré toute la patinoire olympique d'Albertville. Une histoire forte, restituée à travers un programme audacieux, inédit, truffé de difficultés et de figures acrobatiques. Qui plus est restitué magnifiquement la musique de Leonard Bernstein. Du tout grand show, qui a fait se lever toute l'assistance.

Mais ils savent déjà, Isabelle et Paul, avant même l'annonce des notes, que ce «West Side Story» qui a valu tant d'oscar au film ne leur apportera pas l'or olympique. Il aurait même fallu un miracle, après la danse originale, pour qu'il leur revienne.

Un miracle? Non, une catastrophe. Car c'eût été une catastrophe de voir Marina Klimova et Sergei Poma-

renko enlaidir leur programme de grossières erreurs techniques. Mais que ce terme programme est froid et terne pour désigner ce qui fut une exhibition superbe. Sur une musique de Jean-Sébastien Bach, ils nous ont subjugués, nous, les quelques milliers présents à Albertville. Comme ils auront sans doute enthousiasmé des millions de télé-spectateurs.

Quelle expression dans l'interprétation de la musique! Quelle intensité dans les regards de braise de Marina, des regards que le visage blême - à dessein - ne font qu'accentuer, approfondir! Quelle force de séduction dans ce style renouvelé, conséquence de l'échec de l'an dernier! Les petites erreurs, dues à une nervosité compréhensible, nous ont échappé, nous l'avouons. Car nous étions sous le charme. Le charme de Marina, le charme d'un couple authentique qui a conféré au sport une dimension supplémentaire hier soir. Celle de l'art. Celle de l'émotion.

Cela méritait bien une médaille d'or. *S. Dx*

Les deux champions olympiques forment aussi un couple dans la vie et ils sont entraînés par Tatiana Tarassova.

Palmarès: champions olympiques en 1992 (3mes en 1984, 2mes en 1988),

champions du monde en 1989 et 1990 (2mes en 1985, 1986, 1987, 1988 et 1991), champions d'Europe en 1989, 1990, 1991 et 1992 (2mes en 1985, 1986 et 1987). /si

E Sport ou art?

Par Alexandre Lachat



Ce fut - et ce restera sans doute - la plus belle de toutes les soirées de ces 16mes Jeux olympiques d'hiver. Ce fut

la plus intense et la plus émouvante. Ce fut aussi la plus triste. Paul et Isabelle Duchesnay ne méritaient pas de perdre. Marina Klimova et Sergei Ponomarenko non plus.

Dans cette discipline où l'erreur technique est quasi impossible, la subjectivité joue un rôle essentiel. Et, finalement, ce sont bien la sensibilité et les affinités du corps arbitral qui décident du vainqueur et du perdant, spécialement par le biais de la note dite «artistique». L'an dernier, lors des Mondiaux de Munich, les Duchesnay avaient eu la chance de rencontrer des juges que leur «Missing II» avait émus. Hier soir à Albertville, quatre ans après leur coup d'éclat de Calgary, ils ont dû ressentir une terrible frustration au moment d'entrer sur la glace, à 22h04 exactement, alors qu'ils savaient déjà que l'or s'était définitivement envolé. Ce qui ne les a pas empêchés de livrer le programme le plus fou depuis leur fameuse «jungle» des derniers Jeux.

Non, les Duchesnay n'ont pas raté le titre olympique sur la glace de la patinoire d'Albertville. Ils

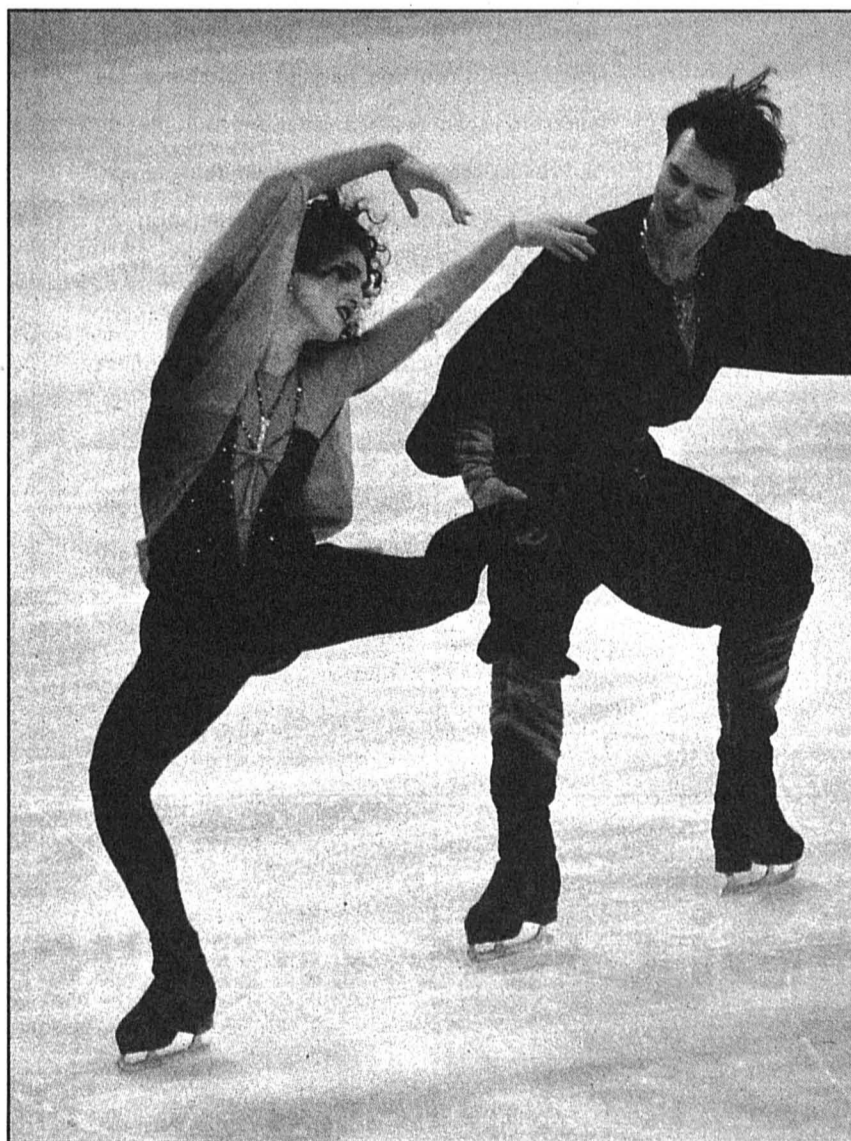
ont manqué lors du tirage au sort des 9 juges chargés de se prononcer sur l'issue de cette compétition. Tant dimanche soir qu'hier soir, 4 parmi ceux-ci les ont donnés vainqueurs, contre 5 pour leurs rivaux moscovites. La décision n'a tenu qu'à un fil.

Nous vous l'accordons bien volontiers: cette danse sur glace, qui côtoie ces jours-ci dans la Tarentaise des disciplines où le titre se joue parfois pour quelques centièmes de seconde, se situe à la limite du sport. Elle confine à l'art pur, tout simplement. Car elle dépend essentiellement du jugement humain, avec ses préférences, ses sensibilités et ses appréciations personnelles.

Les Duchesnay ne seront jamais champions olympiques. Ce n'est ni un grand malheur, ni un grand drame. Car, en 4 ans, ils ont acquis un bien beaucoup plus important et précieux que n'importe quelle médaille d'or: l'admiration, l'estime et les faveurs des foules.

L'histoire olympique retiendra les noms de Marina Klimova et de Sergei Ponomarenko, émouvants comme jamais hier soir et à qui l'or va comme un gant. Mais c'est des Duchesnay dont le public se souviendra. Et dont il évoquera encore l'exceptionnel talent dans 20 ou 30 ans.

◇ A. L.



KLIKOVA/PONOMARENKO - Un couple uni sur la glace comme dans la vie.



TOYOTA PREVIA SUPER SALOON.

Parfaite: à la dimension de vos rêves.

Si la Previa répond parfaitement à tous les besoins en matière d'habitabilité, c'est par exemple parce que cette Toyota est le premier monospace à moteur logé sous le plancher. Ainsi placé, son groupe propulseur, organes annexes compris, de même que sa suspension qui prend très peu de place, n'empiètent pas sur l'habitacle. D'où une parfaite habitabilité. De surcroît, l'agencement à variations multiples de la Previa permet de convertir, en deux temps, trois mouvements, cette confortable limousine à huit places en une voiture à cinq places offrant une énorme soute à bagages. Son moteur multi-soupapes à injection électronique lui procure un maximum de performances pour un minimum d'essence: 11,4l aux 100 km (en circulation mixte, selon OEV-1). Sa ligne futuriste, tout en lui conférant un aérodynamisme d'une rare

perfection, la rend aussi très commode et fonctionnelle. L'équipement de série de la Previa

TOYOTA PREVIA: PARFAITE PAR SON HABITABILITÉ ET SA DIVERSITÉ.

Previa Super Saloon, 7 places, 3 portes, plus une latérale coulissante, 2438 cm³, 97 kW (132 ch), fr. 41 200.- (illustr.); Previa XL, 8 places, fr. 32 400.-, Previa XL 4x4, fr. 36 200.-. Previa GL, 8 places, fr. 35 700.-, Previa GL 4x4, fr. 39 500.-. En option: climatiseur, fr. 2200.-; boîte automatique à 4 rapports (GL à deux roues motrices et Super Saloon), fr. 2000.-. Garantie totale de 3 ans ou 100 000 km; 6 ans contre la corrosion perforante.

Toyota Leasing: téléphone: 01-495 2 495.

Super Saloon comprend non seulement un double toit panoramique, des jantes en alliage léger et un freinage A.B.S., mais encore des lève-glace électriques à l'avant, un verrouillage central, deux rétroviseurs extérieurs à réglage électrique, un volant à quatre branches, réglable en hauteur, une direction assistée, un lecteur de cassettes stéréo, une radio numérique à décodeur pour informations routières et 6 haut-parleurs, etc. Essayez donc la Previa pour savoir si elle répond aussi à l'idée que vous vous faites de la perfection.



LA PERFECTION AUTOMOBILE



LE N° 1 JAPONAIS



TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-999 311

Six fois chaque semaine: le 1^{er} du canton

L'EXPRESS
Le regard au quotidien

L'EXPRESS
Le regard au quotidien

L'EXPRESS
Le regard au quotidien

L'EXPRESS
Le regard au quotidien

L'EXPRESS
Le regard au quotidien

L'EXPRESS
Le regard au quotidien



ALBERTVILLE 92



De nos envoyés spéciaux:

Stéphane Devaux
Christophe Spahr

Classements

Ski de fond

Les Saisies. Dames, relais 4 x 5 km (deux parcours en style classique, deux en style libre): 1. CEI (E. Vålbe, R. Smetanina, L. Lasutina, L. Jegorova) 59'34"8; 2. Norvège (S. Pedersen, I. Helene Nybraten, T. Dybendahl, E. Nilssen) à 21'18"; 3. Italie (B. Vanzetta, M. Di Centa, G. Paruzzi, S. Belmondo) à 51'11"; 4. Finlande (M.-L. Kirvesniemi, P. Määttä, J. Savolainen, M. Lukkarinen) à 1'18"1; 5. France (C. Stanisière, S. Giry-Rousset, S. Villeneuve, I. Mancini) à 1'55"9; 6. Tchécoslovaquie à 2'02"6; 7. Suède à 2'19"7; 8. Allemagne à 2'47"8; 9. Suisse (S. Honegger, B. Albrecht, N. Leonardi, E. Knecht) à 3'19"3; 10. Pologne à 3'48"2; 11. Canada à 4'03"7; 12. Japon à 4'34"5; 13. Etats-Unis à 5'13"7. - 13 équipes en lice.

Les meilleurs temps. 5 km: 1. Vålbe 14'51"2; 2. Pedersen à 22"8; 3. Honegger à 36"6. - **10 km:** 1. Nybraten 14'43"1; 2. Di Centa à 9"0; 3. Määttä à 22"0. - **Puis:** 9. Albrecht à 48"8. - **15 km:** 1. Opitz 15'01"5; 2. Lasutina à 11"2; 3. Havranikova à 16"4. - **Puis:** 11. Leonardi à 1'05"9. - **20 km:** 1. Belmondo 14'08"8; 2. Jegorova à 7"0; 3. Mancini à 16"4. - **Puis:** 9. Knecht à 1'38"3.

Combiné nordique

Courchevel. Combiné nordique, par équipes. Saut: 1. Japon (Ogiwara 90/88,5m, Kono 80/86, Mikata 89/89,5) 645,1p, départ scratch dans le 3 x 10 km; 2. Autriche (Kreiner 80,5/83, Ofner 84,5/85, Sulzenbacher 82,5/83,5) 615,6, 2'27" de handicap; 3. Allemagne (Dufter 76,5/80,5, Pohl 82,5/85, Deimel 93,5/86) 609,7, 2'57"; 4. Etats-Unis (Tetreault 82,5/81, Heckman 86,5/82, Holland 85/85) 591,3, 4'29"; 5. France (Repellin 75,5/77,5, Guillaume 80/82, Guy 84/83), 578,4, 5'33"; 6. Norvège 569,9, 6'16"; 7. Finlande 561,2, 6'59"; 8. Tchécoslovaquie 546,7, 8'12". - **Puis:** 11. Suisse (Zarucchi 76/81, Kempf 77/75,5, Schaad 78,5/80,5) 521,9, 10'16". - 11 équipes en lice.

Curling

Pralognan-La-Vanoise. Messieurs. Groupe A: Suisse - Australie 7-3; Norvège - Grande-Bretagne 6-1. - Classement: 1. Norvège 1/2 (6-1); 2. Suisse 1/2 (7-3); 3. Australie 1/0 (3-7); 4. Grande-Bretagne 1/0 (1-6).

Dames. Groupe A: Allemagne - Japon 9-7; Norvège - Angleterre 5-4. - **Classement:** 1. Allemagne 1/2 (9-7); 2. Norvège 1/2 (5-4); 3. Angleterre 1/0 (4-5); 4. Japon 1/0 (7-9).

Groupe B: Danemark - France 9-5; Canada - Suède 8-2. - **Classement:** 1. Canada 1/2 (8-2); 2. Danemark 1/2 (9-5); 3. France 1/0 (5-9); 4. Suède 1/0 (2-8).

Les médailles

	Or	Arg.	Br.	Total
Allemagne	8	8	5	21
CEI	7	4	6	17
Norvège	6	4	3	13
Autriche	4	6	6	16
France	3	4	1	8
Etats-Unis	3	2	1	6
Finlande	3	1	2	6
Italie	1	3	3	7
Canada	1	-	1	2
Suisse	1	-	1	2
Chine	-	2	-	2
Japon	-	1	2	3
Hollande	-	1	2	3
Luxembourg	-	1	-	1
Tchécoslovaquie	-	-	2	2
Suède	-	-	2	2

SKI DE FOND / Les Suissesses 9mes du relais

Equipe bien unifiée...

Elles ne sont plus soviétiques, elles courent sous la bannière olympique et ne savent pas vraiment de quoi sera fait leur avenir sportif. Il n'empêche qu'elles forment toujours une équipe intouchable skis aux pieds. Elena Vålbe, Raissa Smetanina, Larisa Lasutina et Lioubov Egorova ont remporté le relais 4 x 5 km hier matin aux Saisies. Presque sans coup férir et pour le compte de l'Equipe unifiée. Quant au quatuor suisse, il a un peu déçu en se classant neuvième.

Sous la neige et sur un parcours tourmenté à souhait, les quatre filles de l'Equipe unifiée n'ont quasiment montré que leurs talons à leurs adversaires. Seule la deuxième relayeuse norvégienne, Inger Helene Nybraten, a réussi, quelques minutes durant, à troubler l'hégémonie russe. Ayant rattrapé «l'ancêtre» Raissa Smetanina (40 ans le 29 février prochain!), elle a passé le témoin à sa compatriote Trude Dybendahl en tête. Mais lors des deux derniers relais, courus en style libre, Larisa Lasutina et, surtout, Lioubov Egorova, déjà deux fois championne olympique, ont remis leur équipe à sa place. La première, évidemment, celle qu'elle occupait déjà il y a un an, aux championnats du monde de Val di Fiemme. Dans une composition très proche de celle d'hier, puisque seule Tamara Tikhonova

a disparu, remplacée par Lasutina. Si la bruyante cohorte de supporters norvégiens a pu extérioriser sa joie à la prestation de ses représentantes, excellentes deuxième, les Italiens, eux, ont d'abord connu quelques frayeurs. La première relayeuse de la «squadra», Bice Vanzetta, a en effet bouclé



RELAIS - Sylvia Honegger lance Brigitte Albrecht.

son parcours en 11me position seulement. Mais Manuela Di Centa, troisième temps des concurrentes courant en style classique, puis Stefania Belmondo, meilleure performance absolue en style libre, ont superbement redressé la situation, permettant à l'Italie de revenir à la troisième place. La blonde Stefania remporte ainsi sa deuxième médaille de Jeux après l'argent de la course poursuite.

Si, côté français, la Jurassienne Isabelle Mancini a arraché un remarquable cinquième rang dans le dernier relais, les Suissesses n'ont pu faire mieux que neuvièmes. Sylvia Honegger avait certes placé ses coéquipières sur orbite en ne concédant que 37 secondes à Elena Vålbe. Lancée en troisième position, Brigitte Albrecht reculait au sixième rang, Natascia Leonardi au huitième et Elvira Knecht au neuvième, pour terminer à 3'20 de l'équipe victorieuse. Ce qui, à quelques secondes près, correspond au retard concédé aux Mondiaux de l'an dernier. Hier, en plus, la Suisse était privée de Barbara Mettler, en proie à des problèmes de santé. Un lourd handicap qui rendait un exploit aléatoire avant même le départ.

Ce qui, hélas pour elle, s'est confirmé par la suite.

◇ S. Dx

Record pour Raissa Smetanina

En remportant la médaille d'or du relais, la fondeuse russe Raissa Smetanina, 39 ans, est devenue l'athlète la plus médaillée de l'histoire des Jeux olympiques, avec 10 médailles: quatre d'or, cinq d'argent et une de bronze. Originnaire de Sibérie, Raissa Smetanina avait participé à ses premiers Jeux en 1976 à Innsbruck.

A Albertville, elle vient de disputer ses cinquièmes Jeux d'affilée, sans parler de ses onze récompenses au cours de sept championnats du monde. Dans le Panthéon des plus grands vainqueurs de médailles aux JO, Smetanina vient donc de prendre la première place en devant un autre spécialiste de fond, le Suédois Sixten Jernberg, qui avait remporté neuf médailles aux JO de 1956, 1960 et 1964. /ap

Les Français à bonne école

Cinq des sept (premiers?) médaillés français aux Jeux d'Albertville sont passés par la section ski de haut-niveau du lycée Jean Moulin à Albertville. Créée en 1978, cette section unique en France regroupe cette année 72 des 1600 élèves du lycée. Le taux de succès au bac y oscille entre 85 et 90 %. Impitoyablement sélectionnés, les élèves vont en classe d'avril à novembre. Les vacances, le reste du temps, sont consacrées aux compétitions.

Depuis 1990, ils préparent le bac en quatre ans au lieu de trois, afin de mieux répartir temps de travail et de repos, explique le proviseur.

Travail scolaire matin et soir (5 à 18 élèves par classe), éducation physique l'après-midi, rythment la vie du groupe, 60 % pour le ski alpin, 35 % pour les disciplines nordiques et 5 % pour le ski artistique.

Ils reçoivent un enseignement sur mesure, dit le proviseur, qui souligne qu'en cas de blessure, l'élève prend de l'avance avec trois professeurs pour se consacrer pleinement au sport après son rétablissement. Les jeunes sportifs apprennent aussi à se débrouiller devant une caméra, au cas où...

L'Etat et la région financent cette section qui avait 13 des siens dans la sélection française à Calgary, et 30 à Albertville. /si

FELDER - Le sauteur autrichien Andreas Felder (29 ans) a annoncé son retrait définitif de la compétition à la fin de la présente saison. Le triple champion du monde tire sa révérence, en ayant manqué de peu de glâner une médaille d'or olympique à Courchevel. Felder a l'intention de se consacrer au métier d'entraîneur. /si

Gian Gilli déçu

Je le reconnais, je suis un peu déçu. Je m'étais fixé comme but la ôme place. Il est normal que, ne l'ayant pas atteint, je fasse preuve de cette déception.

Gian Gilli, l'entraîneur de l'équipe de Suisse, n'a pas pour habitude d'utiliser la langue de bois. Hier, il n'a pas masqué son sentiment, même s'il n'a adressé aucun reproche à ses filles:

Elles ont tout donné, j'en suis convaincu, mais nous avons eu la preuve que si, en Suisse, nous ne pouvons pas aligner nos quatre meilleurs éléments, nous ne pouvons pas rivaliser. Barbara Mettler nous a manqué, c'est certain. Elle n'est toujours pas au mieux physiquement, notamment au niveau de la respiration. Nous allons d'ailleurs voir s'il est utile qu'elle reste ici ou s'il vaut mieux qu'elle rentre. Il ne sert à rien de l'aligner sur 30 km si elle n'a aucune chance de finir mieux que 40me.

S'il se réjouissait de constater que Sylvia Honegger avait livré une course superbe, il estimait en revanche que les autres avaient perdu un peu trop de temps. Brigitte Albrecht et Elvira Knecht ont en effet réalisé le neuvième temps de leur relais, Natascia Leonardi, le onzième seulement. A la décharge de la Tessinoise, disons tout de même que des lacunes dans le test de féminité - obligatoire pour toutes les athlètes - l'ont obligée, tout comme Brigitte Albrecht, à en passer un deuxième! Une mésaventure indigne des Jeux, qui l'a beaucoup perturbée. Gian Gilli en était conscient, même s'il pensait qu'elle aurait dû tirer un trait:

Je sais que ce n'est pas facile d'avaler pareille histoire, mais un sportif doit être capable de se concentrer uniquement sur sa compétition le moment venu. Et oublier tout le reste.

◇ S. Dx

COMBINÉ NORDIQUE / Par équipes

Un désastre de plus

Vice-championne olympique à Calgary - on se souvient de l'arrivée du dernier relayeur helvétique sur les talons de l'Allemagne - la Suisse a complètement manqué son concours de saut du combiné par équipes, sur le tremplin de 90m de Courchevel-Le Praz. Marco Zarucchi, Hippolyt Kempf et Andreas Schaad ont pris la 11me et dernière place de cette épreuve, disputée dans des conditions difficiles (chutes de neige et vent changeant), et remportée par le Japon devant l'Autriche et l'Allemagne.

Médaillés de bronze l'an dernier à Val di Fiemme, les Nippons ont confirmé hier leurs remarquables qualités de sauteurs. Encore devancés par l'Autriche au terme de la seconde manche, ils ont complètement renversé la situation à leur avantage dans la troisième, ce qui permettra à Ogiwara, Kono et Mikata de s'élever sur les 3 x 10 km avec 2'27"5 d'avance sur les Autrichiens, 2'57" sur l'Allemagne, 4'29" sur les Etats-Unis et 5'33" sur la France. Quant à la Suisse, devancée même par l'Estonie, son débours se monte à 10'16".

Cette fois, nous avons encaissé un direct au menton et nous sommes au tapis pour de bon, résumait l'entraîneur Chromecek.

Favoris de la compétition par équipes après leur doublé en individuel, les Français n'auront pas la tâche facile ce matin. Fabrice Guy, Sylvain Guillaume et Francis Repellin n'auront pas trop de tout leur talent de fondeurs pour refaire le terrain perdu. La tâche n'apparaît cependant pas insurmontable: les Japonais souffri-

ront de la grande faiblesse en fond de Reiichi Mikata (dernier des 15 km individuels), cependant que l'avance de l'Autriche et de l'Allemagne, sans parler des Etats-Unis, pourrait se révéler insuffisante face au talent et à la rage de vaincre des Tricolores.

Une expression qui ne fait apparemment plus partie du vocabulaire des Suisses.

Nous étions très motivés, décidés à ne pas céder trop de terrain avant le fond, jurait pourtant le benjamin de l'équipe, Marco Zarucchi. Le Grison a l'excuse d'avoir joué de malchance: son meilleur bond (84m) a été annulé, la première manche ayant dû être recommencée.

J'ai bénéficié de vent portant à cette occasion. Mais ensuite, plus rien, expliquait le sauteur de Saint-Moritz, crédité de 81 et 76m pour ses deux meilleures tentatives.

Désabusé, le visage défait, le Lucernois Hippolyt Kempf (77/75,5m), pressé de fuir les représentants des médias, n'a lâché que quelques mots:

Je suis complètement désorienté. Je ne sais plus où j'en suis. Il n'est pas possible de sauter plus mal. Plus disert, Andreas Schaad (80,5/78,5) tentait d'expliquer le mal suisse:

Il y a deux semaines, nous étions en super-forme, et maintenant rien ne va plus. Quelque chose doit avoir cloché dans la préparation, mais quoi? En outre, l'ambiance est bonne dans l'équipe, mais sans plus. Nous n'avons pas le feu sacré.

Peut-être le Schwytzois tient-il là la clé du problème... /si

Vive la... victoire

Par Christophe Spahr



Organiser des Jeux olympiques chez soi est un formidable avantage. Sportif tout d'abord. D'illustres inconnus se révèlent, tel Guillaume en combiné nordique. Mais surtout, les Jeux permettent à la nation organisatrice de découvrir des sports auxquels elle était indifférente jusqu'ici. En France, les exemples sont nombreux.

Le combiné nordique, le biathlon, les bosses du ski artistique font d'un coup la une des journaux, spécialisés ou non. Et sont élevés au rang de sport-vedette. Et qu'importe si les ancêtres gaulois se foudroyaient bien peu mal de l'existence de ces disciplines. Maintenant qu'on fait des médailles...

Mais les Jeux parviennent également à soulever les passions pour un sport très populaire dans nos contrées, mais qui avait tendance jusqu'à alors à faire sourire nos voisins. Le hockey sur glace, il est vrai, vit des heures difficiles, via son championnat.

Or, l'équipe nationale tricolore efface, en l'espace d'une semaine et de cinq rencontres, toutes ces considérations, dont nous autres Suisses aimons bien nous moquer.

La patinoire est comme par enchantement remplie jusque dans ses moindres recoins. Il y a bien sûr les inconditionnels, les fidèles, peu nombreux. Mais il y a surtout une foule de curieux, venus découvrir ce sport si étrange et si spectaculaire.

On se met alors à frémir en voyant une charge contre la bande, conspuer un arbitre qui ne sort pas ce vilain adversaire coupable d'avoir bousculé ce cher Français, s'étonner devant la sortie rapide du gardien lorsque l'arbitre signale une pénalité ou applaudir comme un forcené un arrêt tout à fait anodin du gardien. Que ce sport est brutal, ce qu'il est rapide, ce qu'il est passionnant. Mais comment a-t-il pu rester si confidentiel pendant tant d'années?

Tout simplement parce que le hockey français n'était qu'un «looser» jusqu'à ces Jeux. Et qu'il est aujourd'hui un «winner». C'est beau ce soudain intérêt pour... la victoire.

◇ C. S.

Des minima dès Atlanta

L'admission aux Jeux olympiques à partir de ceux d'Atlanta, en 1996, sera réglementée dans chaque sport par des minima ou des quotas que fixeront les Fédérations internationales, a annoncé hier à Courchevel Juan Antonio Samaranch, président du CIO.

Compte tenu du nombre des pays qui accèdent à l'indépendance et du nombre croissant des Comités nationaux olympiques qui demandent à être reconnus, nous sommes contraints de prendre des mesures pour limiter la participation, sous peine de mort par asphyxie, a expliqué le président du CIO.

Les possibilités de participations symboliques d'un concurrent par épreuve pour chacun des CNO seront donc, de ce fait, supprimées. Les Fédérations internationales fixeront des minima auxquels les candidats devront satisfaire, comme pour les Championnats du monde.

Pour le ski, nous nous baserons sur les points FIS, a donné en exemple le Suisse Marc Hodler, président de la Fédération internationale (FIS).

Nous ne pouvons plus nous permettre d'accepter tout le monde. Nous ne devons plus voir un skieur tomber treize fois et finir à deux minutes du dernier arrivant, a ajouté M. Samaranch.

Toutefois, pour préserver l'universalité des Jeux, le CIO étudie une procédure qui permettra aux Comités nationaux olympiques d'être présents «au moins aux cérémonies et en observateur aux épreuves». Par ailleurs, ils continueront à bénéficier de l'aide financière du programme de solidarité olympique. /si



Une place **M** une situation

Conserves Estavayer SA

Jeunes gens, jeunes filles,

Vous n'aimez pas la routine mais vous aimez la Nature et ses produits. Participer à la qualité des produits naturels vous passionne.

Alors devenez:

LAITIER / LAITIÈRE

Une profession, alliant *Savoir-faire et Modernisme, qui vous apprendra comment :*

- piloter, analyser, transformer la matière première;
- développer votre habileté pratique;
- augmenter votre intérêt pour la technologie.

Conserves Estavayer S.A., entreprise de production **Migros**, vous offre cette formation. Venez donc faire un stage !

APPRENTISSAGE

CONSERVES ESTAVAYER S.A.
Service du personnel
1470 ESTAVAYER-LE-LAC
Tél. 037/ 63 91 11



32460-40



Arts

graphiques

Agent(e) du mouvement ferroviaire: au cœur d'un passionnant tableau!



Un apprentissage où tu exploiteras tes facultés.

Difficile d'en faire plus! Tu régleras le trafic ferroviaire, vendras des voyages, fourniras des informations, discuteras avec les pilotes de locomotives et conseilleras les expéditeurs. Et tu constateras, après deux ou trois ans d'apprentissage déjà, que rien ne peut marcher sans toi!

Tu désires en savoir davantage? Retourne-nous donc ce coupon. Tu recevras une documentation complète par retour du courrier. Information professionnelle CFF, case postale 345, 1001 Lausanne. Tél. 155 20 10.

Nom: _____
Prénom: _____
No/rue: _____
NPA/localité: _____
Date de naissance: _____

32460-40



ROSSEL

chauffage
ventilation

cherche un

**apprenti
monteur
en
chauffage**

ROSSEL S.A. chauffage ventilation
Verger-Rond 7a 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 50 74

32458-40

**metro
BOUTIQUE**

Nous cherchons pour la plus grande boutique de Neuchâtel, dès le 1^{er} août 1992 une

**APPRENTIE
vendeuse textiles**

Faire offres écrites avec curriculum vitae et photo à
Boutique Metro
Rue de l'Hôpital 20
2000 Neuchâtel.

Pour tous renseignements
tél. 038/21 33 33.

104060-40



La maîtrise de
votre gestion
par l'informatique

cherche une

**APPRENTIE
DE COMMERCE**

ayant suivi de préférence une section scientifique ou moderne avec des notions d'allemand et d'anglais.

Faire offre manuscrite avec documents usuels à
LCD S.A., Bellerive 46,
2525 Le Landeron
Tél. (038) 51 60 70.

128019-40

AUTOS - 2 ROUES

NOS OCCASIONS AVEC 12 MOIS DE GARANTIE KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ

SENN

GARAGE HIRONDELLE
NEUCHÂTEL tél. 24 72 72
125632-42

OPEL MANTA

1982.
Fr. 4850.-.

Garage DUC
☎ (038) 51 26 17.

32444-42

A vendre

BMW 318 i

15.000 km, mai 1991, options.
Prix à discuter.

Mercedes 200 Diesel

Année 1981, moteur 65.000 km, Fr. 7000.-.

Tél. 25 20 01
ou 21 17 14.

104212-42

A vendre

Super Ténére

XTZ 750, 19.000 km, 06.1989, expertisée.
Tél. (039) 25 73 19.

77921-42

A vendre cause départ à l'étranger

GOLF GTI

rouge, 1985, en très bon état. Prix à discuter.

Téléphone 038/33 84 90 aux heures de bureau ou le soir au 038/21 43 92.

32436-42

A vendre

voitures

pour bricoleurs toutes marques, bas prix.

Tél. 42 45 55, demander M. Langmeier.

125977-42

L'EXPRESS

PUBLICITÉ
038/25 65 01



ASSOCIATION CANTONALE NEUCHÂTELOISE
DES INSTALLATEURS ÉLECTRICIENS

2001 Neuchâtel Serre 4

JEUNES GENS

MONTEUR ÉLECTRICIEN

Un métier pour vous

L'Association Cantonale Neuchâteloise des Installateurs Électriciens organise, dans le but de contrôler vos connaissances, un **TEST D'APTITUDE** au Centre de Formation Professionnelle des Métiers du Bâtiment à Colombier le

mercredi 11 mars 1992 à 14 h

Veillez vous inscrire en retournant le talon de cette annonce ou directement par téléphone au secrétariat. Tél. (038) 21 36 07, avant le 28 février 1992.

N. B. Le fait de réussir les tests n'implique pas pour la profession l'obligation d'engager le candidat.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom: _____ Prénom: _____ Fils de: _____
Année de naissance: _____
Adresse: _____ Tél. N°: _____
Ecoles suivies: _____
Date: _____ Signature des parents ou du représentant légal
Timbre de l'entreprise: _____
127995-40



Débats

Désormais, le *4141# vous donne la possibilité de vous exprimer publiquement. C'est-à-dire que votre avis pourra être lu par tous les autres usagers.

Débats

Tous les quinze jours, un thème sera proposé. Par exemple: faut-il interdire la chasse aux bébés phoques? Les journaux des vendanges ont-ils encore leur raison d'être?

Débats

En douze lignes (ou plus si vous le souhaitez!) vous pourrez donner votre opinion. Si quelqu'un n'est pas d'accord avec vous, il vous répondra.

Débats

C'est un «courrier des abonnés au vidéotex» que vous offre le *4141#. Prise de position tranchée, avis marqués: tout sera dit, tout sera vu, tout sera lu.

Débats

Chaque mois, les meilleures interventions, celles jugées les plus dignes d'intérêt, seront publiées dans «L'Express». Afin de donner une plus vaste audience à vos propos.

Débats

Pourquoi voudriez-vous garder pour vous ce qui intéresse les autres? Avec débats, c'est sympa: qu'on aime ou qu'on n'aime pas, on le dit, on l'écrit, et cela se sait!

32474-10

JEUX OLYMPIQUES / Ski alpin

Report du super-G

Le programme des Jeux olympiques d'Albertville, 16èmes du nom, a subi hier son premier désagrément notable en raison des caprices du temps. Le super-G féminin, prévu hier à 12h15 puis retardé d'une heure, a finalement été annulé trois quarts d'heure avant le coup d'envoi et reporté à aujourd'hui. Il sera disputé à 12h15, entre les deux manches du géant masculin de Val d'Isère (10h et 14 heures).

Les chutes de la neige de la nuit et

du début de la matinée n'avaient certes pas empêché les organisateurs de préparer convenablement la piste, mais une nappe de brouillard située en haut du tracé amoindrissait la visibilité. Les prévisions météorologiques étant nettement plus favorables pour aujourd'hui, le jury n'a voulu prendre aucun risque en regard de la sécurité des skieurs.

Le report de l'épreuve est-il de nature à en modifier les données? Cela n'est pas totalement à exclure: toutes les concurrentes ne parviendront pas forcément à retrouver, vingt-quatre heures plus tard, la concentration qui était la leur hier. L'expérience, dans ce genre de circonstances, peut jouer un rôle non négligeable. Reste que la Coupe du monde habituée les skieuses à ce genre de tracas. Même si les Jeux ont leur lois propres, ce renvoi ne devrait donc pas avoir une influence majeure. En tout cas sur les filles suffisamment fortes mentalement pour prétendre aux honneurs olympiques... /si



ALBERTVILLE 92



Tomba fait le clown

Clowneries et bons mots. Ce sont les seuls remèdes efficaces trouvés par l'Italien Alberto Tomba pour vaincre la peur. La peur de ne pas conserver à Albertville ses deux titres olympiques de Calgary, en slalom géant et en slalom. Dernier bon mot en date:

— Si je ne gagne pas deux médailles à Albertville, je vous rapporterai celles de Calgary!

A Sestrières, où il s'est entraîné, Tomba s'est tour à tour transformé, le temps d'une conférence de presse, en mime, en illusionniste et en acteur, faisant semblant de se gifler dans la meilleure tradition des comiques américains.

— Je gagne parce que je fais le clown. C'est comme cela que j'arrive à vaincre la peur.

Dimanche soir, à Val d'Isère, «Albertino» s'en est encore donné à cœur joie dans un restaurant investi par l'équipe italienne.

— C'est le chaos ici, mais j'aime le chaos, a-t-il vociféré au milieu du tintamarre général et des bouchons de champagne qui sautaient. Brandissant une bouteille de vin rouge, il salua ses admirateurs, fit mine de les arroser, puis but son verre d'un seul trait. «Auguri, auguri a tutti!», ajouta-t-il, avant de faire le tour des tables et de serrer les mains qui se tendaient.

BOB À QUATRE / Qualifié d'office

Weder se met sous pression

Gustav Weder a pris l'option de se mettre, lui et ses équipiers, sous pression. Titularisé d'office pour disputer l'épreuve de bob à quatre, vendredi et samedi sur la piste de La Plagne, le champion olympique de bob à deux a décidé de participer à l'éliminatoire interne de demain, qui ne devait initialement concerner que Christian Meili et Ekkehard Fasser.

Weder a effectué ce choix suite aux enseignements de la compétition de bob à deux, où il a finalement dû cravacher ferme pour retourner une situation compromise lors de la première journée. Le pilote helvétique a estimé que lui-même, comme son freineur Donat Acklin, n'avaient pas été suffisamment mis sous pression lors des entraînements.

Il entend donc corriger le tir en participant à cette sélection interne dans de véritables conditions de course (préparation du bob, tenues de course, recherche de bons temps de départ, etc.). Le champion olympique s'est tout de même laissé une porte ouverte.

— Si je devais terminer troisième de cette éliminatoire pour quelques centièmes de seconde, j'userai de mon droit, en tant que pilote titularisé, de participer à la course. Mais dans le cas où Meili et Fasser se montreraient nettement supérieurs, je pourrais renoncer à courir, a-t-il confié. En clair: il est fortement improbable que Gustav Weder ne soit pas au départ de la compétition de bob à quatre, vendredi matin à La Plagne. /si

Aujourd'hui

9h30: ski de fond. 4 x 10km messieurs (Les Saisies).

10h: ski alpin. Slalom géant messieurs, 1re manche (Val d'Isère).

11h45: kilomètre lancé (démonstration). Séries dames et messieurs (Les Arcs).

12h: curling (démonstration). Dames et messieurs, groupe 2 (Pralognan).

12h15: ski alpin. Super-G féminin (Méribel).

13h: hockey sur glace. 5me Gr. A - 6me Gr. B (Méribel).

14h: ski alpin. Slalom géant messieurs, 2me manche (Val d'Isère).

14h30: combiné nordique. 3 x 10km (Courchevel).

16h: patinage de vitesse. 1000m messieurs (Albertville).

17h: hockey sur glace. Quarts de finale, 1er Gr. - 4me Gr. A (Méribel).

18h: curling (démonstration). Dames et messieurs, groupe 1 (Pralognan).

19h30: patinage de vitesse, piste courte. Séries dames et messieurs (Albertville).

21h: hockey sur glace. Quarts de finale, 1er Gr. A - 4me Gr. B (Méribel).

HOCKEY SUR GLACE / Les finales de promotion

Demandez le programme!

C'est ce week-end que débiteront les finales de promotion dans le monde du hockey sur glace. Les équipes désireuses de monter en ligue nationale ouvriront les feux jeudi déjà à l'occasion des play-off. Voici l'horaire complet de ces finales.

Promotion en LNB

Play-off du groupe 3. — Jeudi 20 février: La Chaux-de-Fonds - Moutier, Genève-Servette - Viège. Samedi 22 février: Moutier - La Chaux-de-Fonds, Viège - Genève-Servette. Mardi 25 février: match de barrage éventuel. Jeudi 27 février: match entre les 2 vainqueurs. Samedi 29 février: match retour entre les 2 vainqueurs. Mardi 3 mars: match de barrage éventuel, sur la patinoire du mieux classé en championnat.

Finale entre les vainqueurs des 3 groupes: du 7 au 19 mars, en matches aller et retour. Le vainqueur du groupe romand jouera son premier match à domicile, le samedi 7 mars. Les 2 premières équipes monteront en LNB. Les 8 autres équipes en lice pour la promotion sont Thurgovie, Uzwil, Grasshopper et Winterthur (groupe 1), Langnau, Berthoud, Langenthal et Wiki-Münsingen (groupe 2). Les 6 relégués en ligue sont Monthey, Le Locle, Arosa, Chiasso, Zuzgen-Sissach et Marzili-Länggasse.

Promotion en lre ligue

Samedi 22 février: Tramelan - Nendaz, Sion - Star La Chaux-de-Fonds. Mardi 25 février: Star La Chaux-de-Fonds - Tramelan, Nendaz - Sion. Samedi 29 février: Tramelan - Sion, Star La Chaux-de-Fonds - Nendaz. Mardi 3 mars: Sion - Tramelan, Nendaz - Star La Chaux-de-Fonds. Samedi 7 mars: Tramelan - Star La Chaux-de-Fonds, Sion - Nendaz. Mardi 10 mars: Nendaz - Tramelan, Star La Chaux-de-Fonds, Sion.

Note: les 2 premières équipes monteront en lre ligue.

Ile/IIIe ligue, gr. 1

Samedi 22 février: Les Ponts-de-Martel - Unterstadt. Mardi 25 février: Corgémont ou Les Breuleux - Les Ponts-de-Martel. Samedi 29 février: Unterstadt - Corgémont ou Les Breuleux. Mardi 3 mars: Unterstadt - Les Ponts-de-Martel. Samedi 7 mars: Les Ponts-de-Martel - Corgémont ou Les Breuleux. Mardi 10 mars: Corgémont ou Les Breuleux - Unterstadt. Le premier montera ou restera en Ile ligue.

Note: match de barrage, demain à 20h aux Ponts-de-Martel entre Corgémont et Les Breuleux.

Ile/IIIe ligue, gr. 2

Samedi 22 février: Crémises - Serrières-Peseux. Mardi 3 mars: Serrières-Peseux - Crémises. Le vainqueur montera ou restera en Ile ligue.

Note: le HC Couvet, 5me de son groupe, ne peut prendre part à ces finales de promotion.

Ile/IVe ligue, gr. 1

Samedi 22 février: Courrendlin - Bassecourt. Mardi 25 février: Le Landeron - Courrendlin. Samedi 29 février: Bassecourt - Le Landeron. Mardi 3 mars: Bassecourt - Courrendlin. Samedi 7 mars: Courrendlin - Le Landeron. Mardi 10 mars: Le Landeron - Bassecourt.

Ile/IVe ligue, gr. 2

Samedi 22 février: Laufon ou Glovelier - Reuchenette. Mardi 25 février: Sonceboz - Laufon ou Glovelier. Samedi 29 février: Reuchenette - Sonceboz. Mardi 3 mars: Reuchenette - Laufon ou Glovelier. Samedi 7 mars: Laufon ou Glovelier - Sonceboz. Mardi 10 mars: Sonceboz - Reuchenette.

Note: match de barrage, ce soir à 19h15 à Moutier entre Laufon et Glovelier.

Ile/IVe ligue, gr. 3

Samedi 22 février: Savagnier - Le Fuet-Bellelay. Mardi 25 février: Reconviiler - Savagnier. Samedi 29 février: Le Fuet-Bellelay - Reconviiler. Mardi 3 mars: Le Fuet-Bellelay - Savagnier. Samedi 7 mars: Savagnier - Reconviiler. Mardi 10 mars: Reconviiler - Le Fuet-Bellelay.

Note: chaque vainqueur de ces 3 groupes montera ou restera en Ile ligue. /E

Les compteurs neuchâtelois

Classement final des meilleurs compteurs neuchâtelois (buts et assists) du championnat de lère ligue 91-92:

25 pts: Riccardo Fuhrer (HC La Chaux-de-Fonds) 15 buts/10 passes.

24 pts: Sandy Jeannin (CP Fleurier) 15/9; Philippe Pluquet (CPF) 12/12.

22 pts: Marc Zbinden (HCC) 16/6.

21 pts: Fabrice Dessarzin (HCC) 10/11; Carl Lapointe, premier défenseur (CPF) 8/13.

20 pts: Jean-Michel Courvoisier (CPF) 7/13; Richard Léchenne (HCC) 11/9; Jean-Luc Rod (HCC) 13/7.

19 pts: Philippe Chappuis (CPF) 12/7.

18 pts: Patrick Barraud (CPF) 8/10.

17 pts: Myung Pahud (CPF) 9/8.

16 pts: Maxime Lapointe (CPF) 9/7; Jacques Steudler (HCC) 10/6.

15 pts: Boris Leimgruber (HCC) 10/5; Christophe Morel, deuxième défenseur (CPF) 6/9. /E

SPRINT

■ FOOTBALL — La Communauté des Etats indépendants (CEI) reste qualifiée pour la phase finale du championnat d'Europe des nations qui se disputera du 19 au 26 juin prochain en Suède, selon la FIFA à Zurich. Cette décision a été prise après de longues discussions, entre Joseph Blatter, secrétaire général de la FIFA, Lennart Johansson et Gerhart Aigner, président et secrétaire général de l'UEFA, et Viatcheslav Koloskov, président de l'Association de la CEI et de l'Union de football de Russie. /si

■ BASKETBALL — Voici l'horaire des demi-finales de la Coupe de Suisse. Messieurs: SF Lausanne - Pully demain à 20h15; Lugano - SAM Massagno mercredi 26 février à 20h15. Dames: City Fribourg - La Chaux-de-Fonds vendredi 21 février à 20h30. Baden - Bellinzona samedi 22 février à 16h30. /si

■ FOOTBALL — Le record d'affluence pour match du championnat de France a été battu, samedi soir, lors de la 29me journée de première division, au stade Félix-Bollaert de Lens, où 48'912 spectateurs payants ont été recensés pour la venue de l'Olympique de Marseille. Le précédent record datait du 9 septembre 1980, à l'occasion du derby entre Lyon et Saint-Etienne, au stade Gerland de Lyon, avec 48'852 spectateurs payants. /si

ATHLÉTISME / «L'affaire Krabbe»

«Nous sommes innocentes»

La double championne du monde de sprint sur 100 et 200m, l'Allemande Katrin Krabbe, suspendue avec ses camarades Grit Breuer et Silke Möller, samedi, par la Fédération allemande (DLV) pour avoir triché lors d'un contrôle antidopage, «n'arrive pas à y croire».

Dans une interview publiée hier par le journal «Nordkurier», édité à Neubrandebourg (140km au nord de Berlin), la ville où Katrin Krabbe est licenciée, la championne de 22 ans déclare:

— C'est comme si j'avais reçu un coup sur la tête. Je n'arrive pas à y

croire et ne peux que répéter que nous sommes innocentes. Je trouve dommage que la Fédération ne nous ait pas informées tout de suite et que nous ayons appris la nouvelle par des voies détournées.

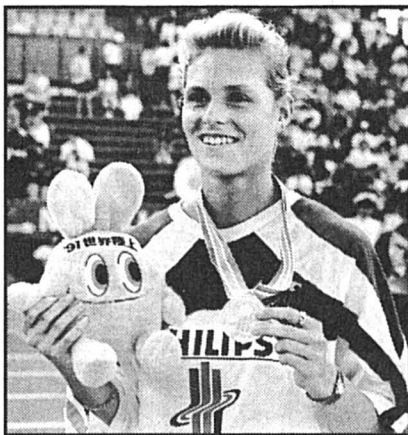
Pour sa part, la vice-championne du monde du 400m, Grit Breuer, qui a fêté ses 20ans dimanche, a qualifié dans le même journal de «campagne de grande envergure contre nous» la décision de la DLV.

Le père de Katrin Krabbe, Klaus-Peter Krabbe, a indiqué à «Nordkurier» qu'il était «extrêmement déçu mais pas étonné, étant donné que Katrin avait déjà été condamnée par avance», et le père de Grit Breuer, Wolfgang Breuer, «fait confiance à sa fille quand elle affirme être innocente».

Enfin, l'entraîneur des trois sprinteuses, Thomas Springstein, a déclaré à «Nordkurier»:

— Même si notre innocence était prouvée un jour, ce dont je suis absolument convaincu, je me demande si ça vaudra encore la peine de décrocher des médailles d'or pour cette fédération.

En plus de la suspension des trois sprinteuses, la DLV a décidé samedi de licencier Thomas Springstein avec effet immédiat et de le radier des listes d'entraîneurs reconnus par elle. /si



KATRIN KRABBE — «Je n'arrive pas à y croire».

FOOTBALL / Avec 17 joueurs

Neuchâtel Xamax à Bâle

Ils sont 10, les joueurs qui manquent à l'appel, mais Stielike disposera tout de même de 17 éléments, ce soir (20h), pour le match amical qui se déroulera sur le stade Saint-Jacques (il a très peu neige sur la région bâloise et la rencontre devrait pouvoir se disputer). Il faut dire que l'Allemand a demandé à 5 Espoirs d'accompagner l'équipe qui affrontera le FC Bâle (LNB, groupe 1 du tour de promotion/relégation), à savoir: Henchoz, Moruzzi, Moulin, Negri et Wittl.

Reste que les absents sont toujours légion: Zé Maria, Mottiez, Lüthi, Corninboeuf, Froidevaux et Smajic sont plus ou moins blessés, en précisant, à propos du Yougoslave, qu'il met les

bouchées doubles pour retrouver sa forme et qu'il sera peut-être disponible pour la reprise du championnat. Il faut leur ajouter Régis Rothenbühler, qui souffre d'une fissure du nez et qui reprendra l'entraînement la semaine prochaine.

Et les «ouistitis» d'Egypte?, direz-vous... Pour Hossam Hassan, l'attente continue (lire notre édition d'hier). Ramzy et Ibrahim?

— C'est très simple, explique Stielike. Pour l'heure, ils s'entraînent de leur côté et jouent avec les Espoirs. La semaine prochaine, on verra s'ils auront suffisamment travaillé pour rejoindre la première équipe... /ph

FOOT Sprint

Notre concours sur le tour final 91-92

Sous le titre «FOOT Sprint», «L'Express» va proposer à ses lecteurs un concours de pronostics portant sur le tour final du championnat de Suisse de football 1991-1992. Il s'agira de désigner dans l'ordre exact les trois premiers du classement final pour le titre. De beaux prix récompenseront les plus perspicaces. Lancement du concours cette semaine. Soyez attentifs!



LE BAISER DE JUDAS

VICTORIA HOLT

ÉDITIONS ALBIN MICHEL

Alors suivit la semaine la plus agréable que nous ayons connue depuis notre arrivée au Manoir gris. Nous étions en sécurité dans notre petite oasis et Daisy ne nous quittait pas. Elle nous distrairait avec les ragots du voisinage et nous montrait comment porter nos robes serrées à la taille afin d'avoir une silhouette plus élégante.

— Ce n'est pas encore tout à fait ça, Miss Pipp, me disait-elle en me donnant ce surnom qu'elle avait trouvé, mais bientôt, vous serez parfaite. Quant à vous, Miss France (elle aimait écourter les noms), vous êtes superbe! C'est pitié de vous affubler de ce sac de serge bleue. J'ai vu une fois de loin un bal à Granter, les belles dames portaient des toilettes tout étincelantes; j'étais dans le jardin, mais j'entendais la musique et les danseurs sortaient... J'étais assez amie avec l'un des valets de pied, Hans... drôle de nom pour un homme, mais il s'appelait ainsi, et puis je regardais... des mains partout où elles n'auraient pas dû se trouver, si vous voulez que je vous dise... Mais je ne devrais pas parler ainsi devant Miss Pipp...

— Ma sœur comprend très bien à quoi vous faites allusion, dit Francine, et nous avons ri toutes trois.

— Eh bien, poursuivait Daisy, ce Hans est devenu pour moi un très bon ami. Il m'emmenait aux cuisines et me montrait les appartements, me donnait de bonnes choses à rapporter chez moi. Ça se passait avant d'obtenir ma place au Manoir gris. J'espérais avoir une place là-bas et je l'aurais eue s'ils étaient restés... Laissez-moi peigner votre chevelure, Miss France, j'ai toujours souhaité toucher ces cheveux-là, c'est ce que j'appelle de jolis cheveux.

Francine riait, amusée, et laissait Daisy élaborer une coiffure compliquée qu'elle réussissait étonnamment bien.

— J'ai le don. Un jour, je serai femme de chambre d'une lady, peut-être lorsque vous vous marierez, hein, Miss France? Le sujet du mariage de Francine nous assombrit.

— Oh! c'est à cause de Mr Arthur? lança Daisy. Il a l'air d'un poisson gelé, mais vous ne savez jamais ce qu'il en est avec les hommes. Pas du tout votre genre je crois, pas plus qu'il ne serait le mien. Ce n'est pas qu'il m'ait regardée... c'est-à-dire avec des idées de mariage. Il y en a qui jouent la comédie: un bref instant de distraction... et le lendemain, ils vous regardent comme s'ils ne se souvenaient pas qui vous êtes. J'en connais de cette sorte. Mais Mr Arthur n'en fait pas partie.

Tante Grace monta nous voir. Elle avait changé; la venue de Charles Daventry dans la maison n'avait pas été sans effet sur elle. Ses yeux avaient une expression alerte... Était-ce un regard plein d'espérance?

Francine se disait fière d'avoir été la cause de leurs retrouvailles.

— À présent, attendons les résultats, concluait-elle. Comme nous nous sommes amusées en ces jours de liberté! Il était excitant de nous trouver dans cette vieille demeure mystérieuse et attirante, de pouvoir rire et oublier la menace de l'avenir. Quel plaisir!

Tante Grace rompit le charme. Elle venait nous voir chaque jour à la même heure, apportant des messages du cousin Arthur. Daisy disait qu'il eût considéré comme inconvenant d'entrer dans la chambre d'une jeune personne, à moins d'être marié avec elle. Ceci nous calma quelque peu, comme toutes les fois où l'on parlait en même temps de mariage et du cousin Arthur.

Tante Grace paraissait beaucoup plus douce. Je me demandais si elle avait rencontré secrètement Charles et j'en vins à le croire. Elle regardait Francine avec beaucoup de sympathie, d'un air interrogateur, et mon cœur était étreint par l'angoisse. — Ton grand-père est heureux que tu ailles mieux, il demande tout le temps de tes nouvelles.

— Je l'en remercie, dit Francine avec une pointe d'ironie. C'est très aimable de sa part.

Tante Grace hésitait:

— Il aura quelque chose à te dire lorsque tu descendras chez lui.

27 (A SUIVRE)

OFFRES D'EMPLOIS

Votre avenir nous passionne

Mandaté par l'un de nos clients, nous sommes à la recherche de

2 EMPLOYÉES DE COMMERCE TRILINGUE

allemand/français/anglais

titulaires d'un CFC de commerce et au bénéfice de quelques années d'expérience.

Nous vous proposons 2 postes dans lesquels vous mettez à profit votre sens de l'organisation, votre goût de la rédaction et votre facilité dans l'utilisation de systèmes informatiques.

Appelez au plus vite Tania Aintablian qui vous renseignera au plus vite. 127978-35

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Rue Saint-Maurice 12 • 2000 Neuchâtel • 038/24 31 31

fr Fondation la résidence

Home médicalisé, Foyer de jour et appartements pour personnes âgées

désire engager

un(e) infirmier(ère)-chef adjoint(e)

Nous demandons:

- diplôme d'infirmier(ère) en soins généraux ou en psychiatrie reconnu par la Croix-Rouge suisse,
- diplôme d'ICUS,
- quelques années de pratique en gériatrie.

Nous offrons:

- salaire et avantages sociaux en rapport avec les compétences selon les normes ANEMPA (Association neuchâteloise des établissements et maisons pour personnes âgées),
- travail varié avec responsabilités dans un grand établissement moderne en pleine expansion (création de nouveaux services intra et extra institution),
- date d'entrée à convenir.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de diplômes et de certificats, photo-passeport doivent être adressées à la Direction de la Fondation la Résidence, case postale 405, 2400 Le Locle. 127930-36

Votre avenir nous passionne

URGENT!

Nous cherchons pour ouest de Neuchâtel

1 DESSINATEUR EN BÂTIMENTS

Vos connaissances: implantation, surveillance de chantier, soumissions, facturation, etc.
Bilingue: français-allemand. Age souhaité: 30 ans.

Intéressé! F. Guinchard attend votre appel. 32434-35

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Rue Saint-Maurice 12 • 2000 Neuchâtel • 038/24 31 31

Neuchâtel Vidéotex
Pour vous distraire et vous informer

Société de la Banque Suisse

HAUTEMENT PROFESSIONNEL

Afin de satisfaire la demande de nos clients, nous sommes à la recherche d'un/e

INGÉNIEUR COMMERCIAL

bilingue ALLEMAND/FRANÇAIS Expérience commerciale au préalable et bonnes connaissances des environnements mini et/ou gros sites informatiques indispensables; ainsi que d'un/e

CHEF DE PROJET

titulaire d'un diplôme ou brevet fédéral d'analyste programmeur. Quelques connaissances en ALLEMAND et une expérience dans un environnement IBM grands systèmes seraient des atouts non négligeables. Et d'un/e

PROGRAMMEUR ANALYSTE

au bénéfice de 2 à 5 ans d'expérience sur S36 et AS400 en RPG II et III.

Bonnes connaissances de MAPICS ainsi qu'en ANGLAIS seraient des avantages mais pas des conditions sine qua non.

Vous êtes intéressés par un ou plusieurs de ces postes... Il vous suffit de nous appeler pour de plus amples renseignements ou de nous faire parvenir votre dossier de candidature qui ne sera traité qu'avec votre accord et en toute confidentialité. 127957-35

Donato Dufaux

BIS INFORMATIQUE
TRAVAIL FIXE ET TEMPORAIRE
13, RUE DU CHÂTEAU, 2000 NEUCHÂTEL, 038/25 28 00

Pour villa au centre de Lausanne il est cherché

cuisinière-employée de maison nourrie, logée

Il est demandé:

- excellentes connaissances de cuisine,
- capacité de s'intégrer dans une petite équipe,
- personne seule et logée sur place,
- expérience en maison privée (certificats).

Il est offert:

- place stable dans famille de deux personnes,
- excellent salaire à personne compétente,
- congés réguliers.

Pour adresse et premier contact: Case postale 111, avenue de Lavaux 63, 1009 Pully. Tél. (021) 29 74 94, heures de bureau exclusivement. 32456-36

DEMANDES D'EMPLOI

Employée de commerce avec CFC

Excellentes connaissances en allemand/anglais, en informatique (PC, IBM 36) et en comptabilité, cherche place stable à Neuchâtel ou environs.

Ecrire à L'Express sous chiffres 38-4554 2001 Neuchâtel. 77952-38

JEUNE FILLE

sérieuse, expérimentée, 23 ans, comme employée de maison, nourrie, logée, week-end libre.

Tél. (024) 21 32 28, soir. 32466-38

L'EXPRESS
le regard au quotidien

Agent d'assurances-vie

doublez

votre chiffre d'affaires avec l'aide d'un sous-agent qualifié.

Tél. 24 52 96 de 19 h à 20 h. 104190-38

Inscription au club E

Je ne suis pas encore membre du Club E. Veuillez me faire parvenir ma carte de membre à l'adresse suivante:

Nom: _____

Prénom: _____

Rue, n°: _____

Localité: _____

Date de naissance: _____

Tél. privé: _____

Tél. prof.: _____

N° d'abonné à L'EXPRESS: _____

J'aurai ma carte du Club E aux conditions suivantes: (cochez la case correspondante)

- Abon. annuel à L'EXPRESS = gratuit
- Carte suppl. (membre de la famille vivant sous le même toit) = Fr. 20.-

A retourner à: L'EXPRESS, Club E Service de promotion Case postale 561 2001 Neuchâtel



JURA SPECTACLES

présentent

Vendredi 6 mars, 20 h 30
Samedi 7 mars, 20 h 30
(ouverture des portes 19 h)

Cort'Agora
Cortailod/NE

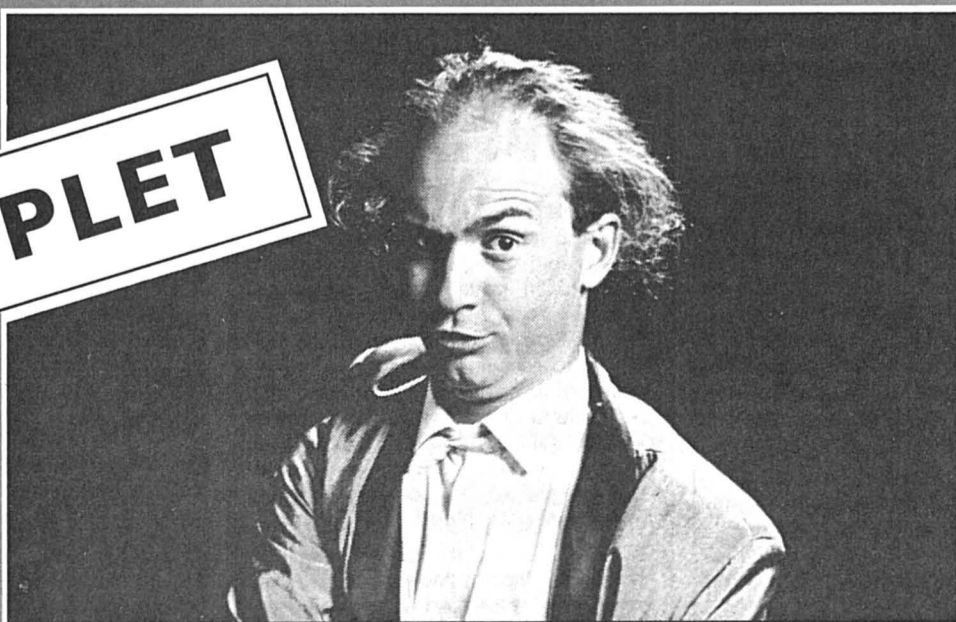


77861-10

Location:

TicketCorner SBS, Neuchâtel
Réception de L'EXPRESS, 4, rue St-Maurice, Neuchâtel
Prix d'entrée: Fr. 45.-, 35.-
Réduction Fr. 5.- membres Club E

LAGAF'



VOLLEYBALL

LNB messieurs

En attendant Uni Berne...

CS Chênois II - VBC Plateau
0-3
(3-15 10-15 3-15)

CCSN Thonex. - 25 spectateurs.
Plateau: M. Hübscher (Cap.), R. Schnegg, Y. Delémont, A. Sunier, U. Kolb, J. Rychlicki, P. Saxer, M. Ptacek, P. Mayer, C. Gauchat.
Coach: A. Wiacek.

Notes: Plateau sans Robert Ferus.
Comme la semaine passée, l'équipe de Plateau s'en est allée sur le bords du Léman en découvrant avec une formation mal classée. Et cette fois encore, la raison du plus fort fut la meilleure.

Motivés par la proche échéance d'UNI Berne, les joueurs de Wiacek ont entamé cette partie avec de bonnes résolutions. Ils ne se sont heurtés qu'à une opposition relative - le CS Chênois étant du niveau du LUC II - et ont remporté ainsi leur douzième victoire de la saison, contre une seule petite défaite.

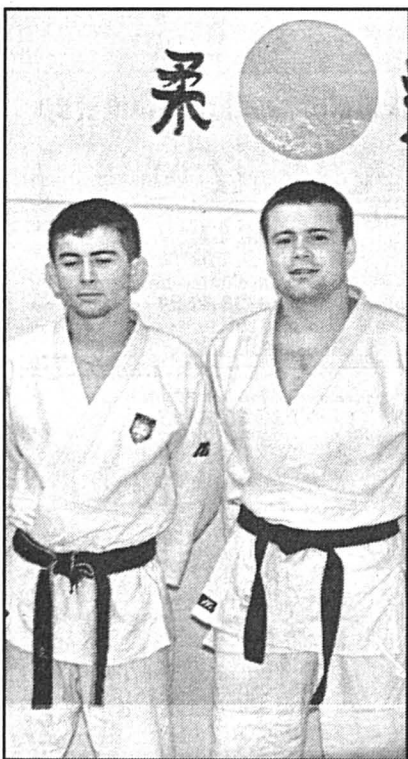
Les joueurs de Plateau peuvent prendre une sérieuse option pour le titre lors de la prochaine journée. Ils recevront UNI Berne, à Prêles samedi à 17h. Et en cas de victoire... /pt

JUDO

Examen réussi

Après 12 mois riches en événements, l'année 1991 s'est bien terminée pour Jérôme Beautier et Philippe Walter. En effet, Jérôme Beautier, du Judo-Club Peseux et membre du cadre national, a réussi, après son titre de champion de Suisse, l'examen pour l'obtention du 2^{me} dan de judo.

Son partenaire et ami Philippe Walter, du Judo-Club Cortaillod, a également réussi cet examen et par conséquent son retour à ce noble sport après près de deux ans d'absence. /phw



JÉRÔME BEAUTIER (À GAUCHE) ET PHILIPPE WALTER - Ils ont obtenu le 2^{me} dan.

Perchettes: deux médailles

Deux médailles sont venues récompenser le Judo Sport Auvergnier à l'occasion du tournoi national de Monthey. Cette compétition, qui a eu lieu à la salle du Reposieux, a rassemblé plus de 300 judokas qui se sont mesurés sur trois surfaces de compétition.

Huit représentants d'Auvergnier y ont participé. Chez les écoliers, en catégorie -30kg, Adrien Barazzutti a récolté la médaille de bronze, après trois victoires et une défaite en demi-finale de tableau qui fut suivie par un dernier combat à son avantage en finale de repêchages. Comme l'année précédente, Thierry Beausire est monté à nouveau sur la plus haute marche du podium après un parcours sans faute de quatre combats gagnés par «ippon», pour récolter la médaille d'or en catégorie -55kg. /ta

BASKETBALL / Ligue B messieurs, tour de relégation

Chaux-de-Fonniers euphoriques

La Chaux-de-Fonds-Vacallo
118-106 (55-58)

Pavillon des sports. - 250 spectateurs.
Arbitres: MM. Stauffer et Bapst.

La Chaux-de-Fonds: Bottari (12), Müller (1), Benoît (11), Forrer (6), Hoskins (49), Grange, Bois, Chatellard (10), Y. Mühlebach, Robert (29).

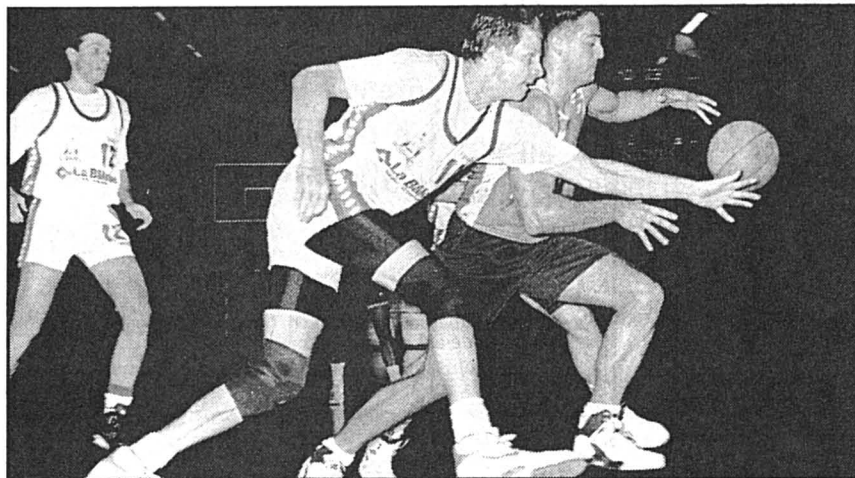
Vacallo: Bernasconi (8), Zannoni (14), Stich (23), Guidossi (4), Stanga (4), locchi (10), Parizzia (24), Vine (19).

Notes: sortis pour fautes: Chatellard (35me), Forrer (39me), Vine (38me), Parizzia (38me); Guidossi (40me). La Chaux-de-Fonds inscrit 6 paniers à trois points par Benoît, Hoskins (2), Bottari (2), Robert, 31 lancers-francs sur 40, commet 26 fautes dont 18 en première mi-temps; Vacallo inscrit 7 paniers à trois points par Bernasconi, Stich (4) et Parizzia, 27 lancers-francs sur 34 et commet 26 fautes dont 14 en première période.

Au tableau: 5me: 17-12; 10me: 27-22; 15me: 41-36; 25me: 66-70; 30me: 81-80; 35me: 100-92.

Après la déconvenue de dimanche passé face à Reussbühl, on attendait une réaction de La Chaux-de-Fonds devant son public. Celle-ci fut de toute beauté: le match fut spectaculaire, à part peut-être les 4 dernières minutes où les Tessinois tentèrent par tous les moyens de reprendre la possession du ballon. La Chaux-de-Fonds a su magnifiquement gérer son acquis, obtenu entre les 32me et 34me minutes ou les Neuchâtelois infligèrent un sec 13-0 à des visiteurs qui ne s'en remirent point.

Mais tout ne fut pas facile, car Vacallo est une équipe combative, agressive, qui peut compter sur la présence



HOSKINS - Il a marqué 49 points!

olg. E

de deux étrangers. Malgré cet apport, Vacallo a dû baisser pavillon. La Chaux-de-Fonds a en effet bien retenu la leçon du match du tour de qualification où elle avait été battue par 109-91. Pour ce faire, il fallait neutraliser Parizzia, véritable bourreau du match précédent (plus de 50 points). Forrer et Hoskins furent ainsi les cerbères de Parizzia et de Vine, d'où pouvait venir le danger. Un tel marquage ne se fait cependant pas sans risques et les fautes tombèrent comme des fruits mûrs. Si bien que Vacallo put profiter d'une certaine largesse des arbitres. Ainsi, de la 15me à la 20me minutes, La Chaux-de-Fonds connut un léger temps mort qui permit aux visiteurs de rejoindre les vestiaires avec un

viatique de 3 points.

On repartit sur les mêmes bases lors de la deuxième période avec deux équipes tournées vers l'offensive. Le chassé-croisé continua jusqu'à la 32me minute (85-86) où La Chaux-de-Fonds prit définitivement l'ascendant sur son adversaire en lui portant un coup terrible au moral.

A la fin de la rencontre, Benoît était satisfait de sa troupe:

- C'est en défense que l'on a gagné le match, malgré les 106 points concédés. Mais vous avez vu le nombre de lancers francs dont les Tessinois ont bénéficié! Ceci explique ce large résultat.

◇ G. S.

Ire ligue, tour de relégation

Les Neuchâtelois s'inclinent

Lausanne-Ville - Uni NE
92-85 (97-37)

Salle Saint-Roch, Lausanne. - Arbitres: MM. Chevalley et Ferrari.

Uni NE: Geiser (10), Evar (19), Musolino (14), Papin (11), Fahrni (2), Rudy (17), Béguin (12), Brodt.

Notes: Uni inscrit 3 lancers francs sur 11, 5 paniers à 3 points. Lausanne-Ville inscrit 20 lancers francs sur 27, 4 paniers à 3 points.

Au tableau: 5me 9-5; 10me 16-18; 15me 26-24; 25me 55-47; 30me 65-55; 35me 78-70.

On match d'Uni en déplacement à Lausanne. Après un mauvais départ, l'équipe a su trouver la force de se ressaisir pour tutoyer son adversaire.

En fin de première mi-temps, un pressing de l'adversaire leur permit de mener de 10 points. En seconde période, Uni, emmené par l'excellent Musolino, revint au score. Mais c'était oublier le Lausannois Girard (32 points), omniprésent dans tous les compartiments de jeu et qui porta littéralement son équipe vers la victoire.

Université a montré un nouveau visage: collectif, altruiste et généreux. Surtout les pivots, qui ont fait un travail

remarquable au rebond défensif tout en imposant leur taille en attaque.

Le travail de l'entraîneur Bouquet commence à porter ses fruits. C'est de bon augure pour les rencontres à venir. /sr

Corcelles - Bulle
60-92 (28-45)

Nouvelle salle de Corcelles. - 20 spectateurs. - Arbitres: MM. Contant et Jacard.

Corcelles: Kessler (2), Guglielmoni (6), Büttikofer (1), Sheikzadeh (8), Clerc (5), Jeanneret (2), Krähenbühl (23), Roth (6), Prébandler (7), Pilloud.

Bulle: C. Ruffieux (6), Page (6), S. Ruffieux (9), Cotting (7), O. Ruffieux (21), Gummy (6), Bardano (19), Genoud (9), Oppliger (8).

Notes: Corcelles inscrit 23 paniers sur 55 tentés, dont 2 à trois points par Krähenbühl et Prébandler. 10 lancers francs sur 19, commet 29 fautes dont une intentionnelle par Büttikofer (31me), une technique et une disqualifiante contre Prébandler (26me), Bulle inscrit 3 paniers à trois points par O. Ruffieux (2) et Genoud, 21 lancers francs sur 41 et commet 21 fautes. Sorti pour 5 fautes: Roth (34me).

Au tableau: 5me 10-8; 10me 21-15; 15me 26-31; 25me 34-53; 30me 35-68;

Ligue nationale A dames

Victoire de la combativité

La Chaux-de-Fonds - City Fribourg
71-70 (35-42)

Pavillons des sports. - 100 spectateurs.
Arbitres: Pongracz et Errassas.

La Chaux-de-Fonds: Chatellard (7), Ducommun, Foss (34), R. Chatellard (2), Rodriguez (14), Longo (5), Krebs (9).

City Fribourg: Glaisen (3), Seydoux (4), Ribbo, Flehlin, Anquint, Graber (6), Mc Carthy (10), Antiglio, Monn (8), Winters (39).

Notes: La Chaux-de-Fonds joue sans Favre, sorties pour 5 fautes: R. Rodriguez (23me), Krebs (37me et Graber (32me). La Chaux-de-Fonds n'inscrit aucun panier à trois points, 17 lancers francs sur 26 et commet 19 fautes dont 1 technique à la 11me (Longo). City Fribourg inscrit 2 paniers à trois points par Mac Carthy, 8 lancers francs sur 15, commet 24 fautes dont 1 technique à la 31me.

Au tableau: 5me: 8-11; 10me: 19-24; 15me: 25-31; 25me: 41-51; 30me: 54-57; 35me: 63-64.

Les données étaient claires: La Chaux-de-Fonds devait impérati-

vement gagner pour rejoindre son adversaire du jour, sinon les carottes étaient définitivement cuites. On voyait en effet mal les Chaux-de-Fonniers refaire leur retard lors du tour de relégation.

Rendues nerveuses par cette échéance capitale, les Neuchâteloises eurent un début de match difficile. Surtout qu'en face, la réussite était présente par Graber, Mac Carthy et Winters, insaisissables. A la 4me, on en était déjà à 6-11, mais Foss parvenait à limiter les dégâts. City Fribourg, peut-être trop sûre de son affaire, relâcha sa pression en seconde période! Peu à peu, la machine neuchâteloise se mit à fonctionner à plein rendement tandis qu'en face, on perdait progressivement de sa superbe. L'entraîneur Nikolic, au lieu de calmer ses joueuses, transmettait sa nervosité. Entre la 29me et la 31me minutes, on assista véritablement au tournant du

35me 45-79.

Corcelles a perdu ses dernières illusions. Face à Bulle, les Neuchâtelois pouvaient espérer un très bon résultat. Mais le coaching ne fut pas à la hauteur, malheureusement. Faire entrer des joueurs qui, malgré un passé prometteur, ne se sont jamais entraînés ou presque, constitue un risque inconsidéré face à une équipe telle que Bulle.

Corcelles, comme d'habitude, a bien commencé son match, malgré que Krähenbühl fut à l'aile, un poste inhabituel pour un pivot. Résultat des courses: Krähenbühl n'avait inscrit que 7 points à la mi-temps et les trois autres pivots n'avaient guère fait mieux (15 points). C'est l'une des raisons principales de cet échec cuisant.

En 2me mi-temps, Corcelles s'enfonça encore plus. Le jeu laborieux fit place à un jeu cahotique agrémenté de sautes d'humeur de certains joueurs, notamment Prébandler. L'ambiance se détériora: Sheikzadeh finit ainsi les 5 dernières minutes avec les lacets... détachés! Ceci en dit long sur l'atmosphère qui règne actuellement au sein du club. Chacun aimerait que ce championnat se termine au plus vite. /gs

match: bénéficiant de 4 lancers francs, La Chaux-de-Fonds inscrivait 6 points, ce qui lui permit de revenir à 2 points de son adversaire. Privées depuis la 31me (56-58) de leur capitaine, les Fribourgeoises donnaient des signes de fatigue, de découragement et surtout de nervosité. A la 32me, La Chaux-de-Fonds prenait l'avantage pour la première fois (61-60). A la 39me, alors que le score était de 65-70, Nikolic oublia de prendre un temps mort pour modifier sa tactique envers un adversaire qui pressait de plus en plus, si bien que La Chaux-de-Fonds en profita pour revenir et renverser la vapeur.

Victoire heureuse, car City Fribourg a mené 38 minutes durant. Mais victoire de l'intelligence et surtout de la combativité de 7 filles (les juniors n'étaient pas présentes) qui se sont défoncées pour garder intactes leurs chances de maintien.

◇ G. S.

ÉCHECS

Antonin Robert champion

Comme nous vous l'avions déjà annoncé dans notre édition du 6 février, le championnat cantonal neuchâtelois, qui s'est déroulé sur deux week-ends en janvier et février, n'avait pas encore rendu définitivement son verdict, puisque Antonin Robert (Neuchâtel) et Pierre-Alain Bex (La Chaux-de-Fonds) devaient s'affronter dans un ultime match de barrage en deux parties. Les deux joueurs avaient terminé premiers à égalité avec 6 points chacun sur 7 parties, en concédant deux matches nuls, dont un lors de leur confrontation directe de la 6me ronde.

Le jeudi 6 février, Antonin Robert remportait la première des deux parties et, en plus, avec les Noirs. Un nul lui suffisait ainsi dans la seconde manche pour devenir le successeur de Leuba. Face à un Bex quelque peu résigné, Antonin Robert imposait son jeu et remportait une nouvelle victoire probante. 2 à 0 en match de barrage, voilà un titre de champion cantonal largement mérité pour Antonin Robert. /fd

Joe Gallagher: quelle démonstration!

Mercredi soir dernier, à l'Hôtel-Restaurant du Vignoble à Peseux, le Club d'échecs de Neuchâtel organisait une séance de parties simultanées sur 30 échiquiers entre le Grand Maître britannique Joe Gallagher (Elo 2510) et 30 joueurs amateurs de Neuchâtel et environs.

Trente parties en même temps pendant 4 heures et 45 minutes en n'en perdant qu'une seule et en concédant trois matches nuls; voilà une performance digne d'éloges! De plus, les 26 victoires ont été acquises avec panache. Pratiquement toutes les parties ont été très spectaculaires avec un jeu d'attaque pratiqué par Joe Gallagher qui a fait des envieux! C'est Alfred Porret, de Saint-Aubin qui parvint à vaincre le Grand Maître, alors que Del Val, Tinguely et Hermann arrachaient quant à eux la nullité à l'hôte d'honneur du club neuchâtelois.

Cette soirée restera un excellent moment pour les échecs neuchâtelois, pour les 30 joueurs, pour les spectateurs et pour Joe Gallagher qui prit plaisir à gagner par 27,5 à 2,5 une petite mise en train avant d'aller jouer au-peut-être-plus fort Open d'Europe, celui de Berne cette semaine à l'Hôtel National), Open que Joe Gallagher avait remporté il y a trois ans. /fd

SPRINT

■ **TENNIS** - L'Américaine Martina Navratilova, tête de série No 2, a battu en finale du tournoi de Chicago (350.000 dollars) la Tchèque Jana Novotna (No 3) par 7-6 (7-4) 4-6 7-5. Elle a ainsi porté son total de victoire en tournois officiels à 158, battant le record de sa compatriote Chris Evert (157). /si

■ **TENNIS** - Tournoi de Bruxelles. Double messieurs, finale: Becker-McEnroe (All-EU) battent Forget-Hlasek (Fr-S) 6-4 6-3. /si

P.M.U.


Prix Jules Roucaurol, aujourd'hui à Cagnes-sur-Mer. Attelé, 2875 mètres. Les partants:

1. Thule de Vrie, R. Jaffrelot, 2875m
2. Ramiret, J. Dominati, 2875m
3. Self Control, A. Laurent, 2875m
4. Turf, H. Soulages, 2875m
5. Roseau du Coglais, J.-C. David 2875m
6. Sun Valse, J. Gaborit, 2900m
7. Trimytis, J. Verbeeck, 2900m
8. Udo de Touraine, J.-Y. Bodin, 2900m
9. Soudan, A. Jeanot, 2900m
10. Sadoura, D. Cordeau, 2900m
11. Quito des Bordes, S. Reze, 2900m
12. Slobowl Hanover, P. Korpi, 2900m
13. Roublard, P. Bouchard, 2900m
14. Ziggy Hanover, W. Paal, 2290m
15. Titlis, M. Janitor, 2900m

Prognostics de la presse spécialisée:

Inter-Tiercé: 14 - 12 - 13 - 15 - 5 - 9
Panorama-Tiercé: 14-12-15-3-8-13
Paris-Turf: 14 - 15 - 12 - 3 - 13 - 8
Turf Dernière: 14 - 15 - 12 - 8 - 13 - 5
Tiercé Panorama: 14 - 12 - 15 - 8 - 3 - 13
Tiercé-Magazine: 14-15-12-13-3-8

impôts



*Confiez-nous
votre déclaration!*

Fiduciaire Thorens & Cie SA
12, route de Soleure - 2072 Saint-Blaise
Fax 337 034 - ccp 20-581-8
Tél. 038 33 27 58

63574-88



Fiduconsult sa
Société fiduciaire d'expertises et de révision
Conseils juridiques et fiscaux

**La compétence de spécialistes
au service de toute entreprise
commerciale, artisanale
ou industrielle**

- Révision des comptes annuels en qualité d'organe de contrôle.
- Etudes et conseils en fiscalité cantonale, fédérale et internationale.
- Constitution, transformation, liquidation et fusion de sociétés.
- Evaluations d'entreprises et expertises.
- Domiciliation, administration de sociétés commerciales ou financières.
- Organisation d'entreprise et tenue de comptabilité.
- Conseils d'entreprises.
- Assainissements et liquidations.
- Conseils juridiques et expertises judiciaires.

Centre de l'Habitat, av. des Champs-Montants 2
CH-2074 Marin-Epagnier
Téléphone 038/33 27 83 Téléfax 038/33 24 87
Siège à Fribourg 63542-88

Membre de la CHAMBRE **FIDUCIAIRE** A MEMBER OF Grant Thornton



Pro Mandat SA
Direction: J.-M. et S. Etter

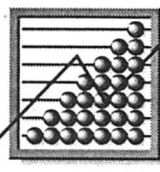
**Société
Fiduciaire**

**Comptabilités - Organisations - Impôts
Gérances - Révisions**

**Organisation romande de recouvrements
de créances**

63387-88

Beaux-Arts 21 2001 Neuchâtel ☎ 038 24 23 23



**JAQUENOUD
FIDUCIAIRE**
Case postale, 2112 Môtiers
tél. 038/61 10 30, fax 038/61 23 09

- Gestion d'entreprises
- Conseils
- Organisation
- Réorganisation
- Constitution de sociétés
- Comptabilité
- Fiscalité

63660-88

**FIDUCIAIRE
WILLY SEILER S.A.**

Pour votre déclaration d'impôts

(038) 244 244

Tenue et organisation de comptabilité
Promenade-Noire 10 - 2000 Neuchâtel

63541-88

**Fiduciaire
Charles-A. VOIROL**

Chemin de la Carrière 22
2014 BÔLE case postale 113 Tél. (038) 42 57 66

Tous mandats fiduciaires ● Comptabilité
● Gestions d'entreprises et conseils en organisation ● Domiciliation de sociétés
● Déclarations d'impôts.

63657-88

**Fiduciaire
d'organisation et de gestion d'entreprises
Eugène Herschdorfer**

Membre **CHAMBRE FIDUCIAIRE**
Chambre suisse des experts comptables, fiduciaires et fiscaux

2001 Neuchâtel
faubourg de l'hôpital 25 tél. (038) 25 32 27-28

2525 Le Landeron
faubourg 5 tél. (038) 51 42 95

- Révisions et expertises, organisations, tenue et bouclage de comptabilité
- Constitution et transformation de sociétés ● Gérances d'immeubles et de fortune ● Remises de commerce ● Recouvrements de créances ● Conseils en organisation et gestions d'entreprises.

63389-88

AFIGER SA

Fiduciaire - (038) 33 69 69
SAINT-BLAISE (NE)

- DÉCLARATIONS D'IMPÔTS
- COMPTABILITÉ
- RECOUVREMENT
- ÉTABLISSEMENT DE VOS SALAIRES

63610-88

**FIDUCIAIRE
WILLY BREGNARD**

Ph. Suchard 16 - Neuchâtel
Téléphone (038) 31 88 77

DÉCLARATIONS D'IMPÔTS
TENUE ET ORGANISATION DE COMPTABILITÉ
CONTRÔLE, RÉVISIONS ET EXPERTISES

63623-88



Chambre suisse des experts comptables, fiduciaires et fiscaux

CHAMBRE FIDUCIAIRE


Ordre Neuchâtelois

Membres ordinaires entreprises

Francis ANKER Expert comptable Ernest Roulet 1 Case postale 56 2034 Peseux Tél. 038/31 50 22 Fax 038/31 49 54	Fiduciaire J.-P. Erard Rue Saint-Honoré 3 Case postale 483 2001 Neuchâtel Tél. 038/24 37 91 Fax 038/24 72 01	Fiduconsult S.A. Rue du Doubs 141 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/23 63 33
ATAG Ernst & Young S.A. Rue des Moulins 51 Case postale 165 2004 Neuchâtel Tél. 038/24 51 51 Fax 038/24 64 25	Fiduciaire L. Genilloud S.A. Avenue L.-Robert 60 Case postale 571 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/23 24 67	Fiduconsult S.A. Av. des Champs-Montants 2 2074 Marin-Epagnier Tél. 038/33 27 33 Fax 038/24 24 87
Fides Rue Saint-Maurice 10 Case postale 484 2001 Neuchâtel Tél. 038/24 76 00 FAX 038/24 29 49	Fiduciaire Lucien Lettenberg S.A. Avenue L. Robert 79 Case postale 398 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/23 82 88 FAX 039/23 91 52	KPMG Fides Pent Rue Saint-Maurice 10 Case postale 484 2001 Neuchâtel Tél. 038/24 32 24 Fax 038/24 29 49
Fiduciaire d'Organisation et de Gestion d'Entreprises, Eugène Herschdorfer Fbg de l'Hôpital 25 Case postale 627 2001 Neuchâtel Tél. 038/25 32 27/28	Fiduciaire Manrau Frossard S.A. Avenue Fornachon 29 Case postale 142 2034 Peseux Tél. 038/31 31 55 Fax 038/31 26 24	Leister Michel Avenue L.-Robert 117 Case postale 403 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/23 11 08 Fax 039/23 12 87
Fiduciaire André von Niederhäusern Treyfont 1 2003 Neuchâtel Tél. 038/31 83 31	Fiduciaire Muller & Christe S.A. Temple-Neuf 4 Case postale 856 2001 Neuchâtel Tél. 038/25 83 83/84 Fax 038/25 84 60	Origest S.A. Rue du Puits-Godet 22 Case postale 2005 Neuchâtel Tél. 038/24 34 01 Fax 038/25 13 51
Fiduciaire Gilbert Kaiser S.A. Paix 23 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/23 47 91	Fiduciaire Gremaud Daniel Fidigest S.A. Hôpital 2 Case postale 534 2001 Neuchâtel Tél. 038/24 71 24	Revisuisse Price Waterhouse Rue Saint-Honoré 10 Case postale 2001 Neuchâtel Tél. 038/25 83 33 Fax 038/24 67 44
Fiduciaire Pierre Pauli S.A. Rue du Grenier 18 Case postale 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/23 74 22	Société Fiduciaire Suisse-Coopers & Lybrand S.A. Rue du Seyon 1 Case postale 1371 2001 Neuchâtel Tél. 038/24 59 00 Fax 038/24 73 94	Société Fiduciaire Vigilis S.A. Allée du Quartz 13 Case postale 50 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/26 46 01 Fax 039/26 56 15

Une profession, des spécialistes - dont de nombreux experts-comptables diplômés au service de l'économie d'une région, pour tous les problèmes comptables, économiques et fiscaux

63643-88



BRUNNER & ASSOCIÉS S.A.
Société fiduciaire
Tél. 038/ 24 60 60

UNE EQUIPE A MEME DE RESOUDRE VOS PROBLEMES:

- FISCAUX
- COMPTABLES
- IMMOBILIERS

63703-88

LITTORAL-GERANCE S.A. Tél. 038/ 24 24 90

Route des Falaises 7 • 2007 Neuchâtel

La garantie de prestations de haute qualité et d'un accueil personnalisé

FIDES

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE

Rue Saint-Maurice 10, 2001 Neuchâtel, Tél. 038 24 76 00, Tél. 952 714 fide ch, Téléfax 038 24 29 49

63656-88

FISCALITÉ / Les contribuables neuchâtelois devront remettre leur déclaration d'impôt avant le 2 mars

Les feuilles se ramassent à la pelle

Pour les Neuchâtelois, la fête à combien patriotique du 1^{er} Mars sera symboliquement suivie par une autre échéance très chère au cœur du contribuable: lundi 2 mars sera en effet date limite pour retourner sa feuille d'impôt à l'administration cantonale des contributions. Le nombre de retards ayant tendance à croître, l'administration se dit décidée à appliquer avec davantage de rigueur l'article 135 de la Loi sur les contributions directes, destinée à punir les retardataires, qui prévoit notamment des amendes d'ordre.

Voici le rappel des principales nouveautés de l'impôt sur les personnes physiques, à l'agréable chapitre des déductions sociales:

- Le taux pris en compte cette année pour la correction de la progression à froid est de 6%. Ce qui signifie pratiquement que le contribuable dont le revenu a augmenté de 6% sera imposé au même taux que l'année précédente, ou qu'à revenu égal, le contribuable sera imposé à un taux plus bas.

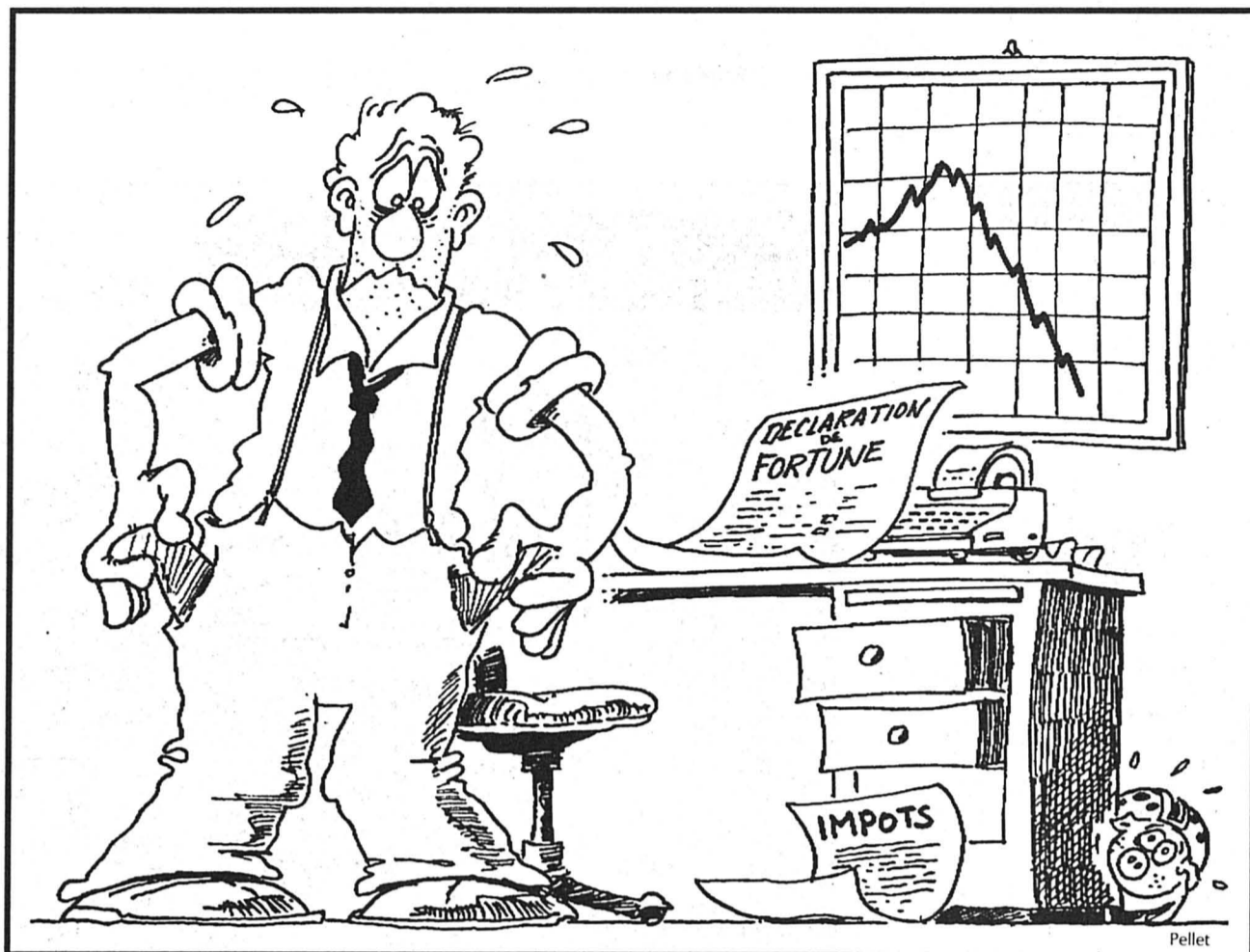
- Cette correction n'est pas sans conséquence sur les déductions sociales. La déduction pour couples mariés

passé ainsi de 1100 à 1200 francs. Les déductions pour enfants sont également augmentées, elles passent de 2500 à 2600 francs pour le premier enfant, de 3000 à 3200 pour le deuxième et de 3500 à 3700 francs pour le troisième et les suivants.

- Les déductions pour familles monoparentales, qui ne bénéficient pas du splitting appliqué aux couples mariés, ont fait l'objet d'une adaptation importante, non seulement en vertu de la correction de la progression à froid, mais en raison d'une augmentation réelle décidée par l'Etat par souci d'équité fiscale. Cette déduction passe ainsi de 3400 à 5300 francs. La déduction supplémentaire pour enfant, dès le deuxième, augmente elle aussi de 1600 à 1800 francs.

- La déduction pour l'épouse qui travaille est portée de 1100 à 1200 francs, les autres déductions n'étant pas modifiées.

- Dernier point enfin: les 25% dits de contribution aux charges sociales sont désormais intégrés au barème de l'impôt. Ce montant ne figurera donc plus séparément sur les décomptes. / E



Pellet

PUB

Fiduciaire du 1^{er} Mars

Pierre DESAULES - J.-M. L'EPLATTENIER

Avenue du 1^{er}-Mars 20
NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 18 22/23

**Comptabilité
Gérances
Recouvrements
Impôts**

63661-88

MD

fiduciaire

Micheline Donzé

Brevet fédéral de comptable

- Déclaration d'impôts
- Traitements des salaires
- Tenue et organisation de comptabilité
- Domiciliation de société
- Tous mandats fiduciaires



Membre de l'Association Suisse
des Comptables Contrôleurs de Gestion Diplômés

Rue des Brévards 1a - 2001 Neuchâtel - Tél. 038/24 77 58
63655-88

fiduciaire
Pointet & deuber sa

Membre de l'Union Suisse des fiduciaires

63624-88

NEUCHÂTEL - Rue J.-J.-Lallemand 5
(près des Jeunes-Rives) Tél. (038) 24 47 47

● DÉCLARATIONS D'IMPÔTS

- Tenue et révision de comptabilité
- Conseils en informatique
- Conseils d'entreprise et d'organisation
- Gérances et transactions immobilières
- Remises de commerces
- Création, domiciliation de sociétés

FIDUCIAIRE

GERFICO S.A.

Tous mandats fiduciaires

Rue du Bassin 14 2001 NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 65 70

63659-88

FIDUCIAIRE DANIEL JAGGI S.A.

Promenade-Noire 5 - 2001 Neuchâtel - Téléphone (038) 24 40 88 / 89

Déclarations d'impôts - Gérances - Transactions immobilières - Révisions

63944-88

Fiduciaire

Manrau Frossard

Société anonyme

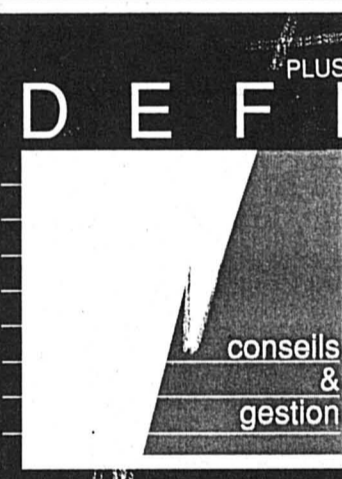
FISCALITÉ: Conseil, déclarations, représentation
COMPTABILITÉ: Organisation, tenue, bouclage, révision
SALAIRES: Calculation, décomptes, comptabilité
GESTION: Fortune mobilière et immobilière

63658-88

2034 Peseux
Avenue Formachon 29
Téléphone (038) 31 31 55
Téléfax (038) 31 26 24

Membre de la Chambre fiduciaire

2300 La Chaux-de-Fonds
Rue du Grenier 22
Téléphone (039) 23 16 41
Téléfax (039) 23 23 34



Déclarations d'impôts 1992

Profitez de l'occasion pour découvrir nos autres prestations

DEFI PLUS, Orée 80, 2000 Neuchâtel
Tél. 038/21 33 44 63705-88

FIDUCASTEL

Tenue et bouclage de comptabilité, révision
Etablissement de déclaration d'impôt

Conseils juridiques, gestion de fortune
et toutes autres activités fiduciaires

63642-88

Le Château - 2034 Peseux - ☎ 038/31 85 00 - Fax 038/31 37 07



Neuchâtel Vidéotex

Pour vous distraire et vous informer

Société de la Banque Suisse

au 250 269
pour passer
une annonce,
c'est relax!

L'EXPRESS

LE CIEL AUJOURD'HUI

Les camps de ski ont beaucoup de chance, froid et soleil, nous promet-on, en abondance

SITUATION

SITUATION GÉNÉRALE: un anticyclone s'étend de l'Atlantique à l'ouest de l'Europe. Il entraîne un air froid de plus en plus sec vers les Alpes.

EN SUISSE

PRÉVISIONS JUSQU'À CE SOIR: nord des Alpes, nuageux, avec encore quelques averses de neige le matin, devenant de plus en plus ensoleillé. Température en plaine: -4 degrés le matin, l'après-midi zéro, à 2000 m -12 degrés. En montagne, vent du nord modéré.

Sud des Alpes: généralement ensoleillé.

ÉVOLUTION PROBABLE JUSQU'À SAMEDI: temps hivernal, froid et assez ensoleillé. Tendance pour vendredi et samedi: moins froid, mais même type de temps.

SUR LE LAC

Niveau du lac: 429,73
Température du lac: 6°

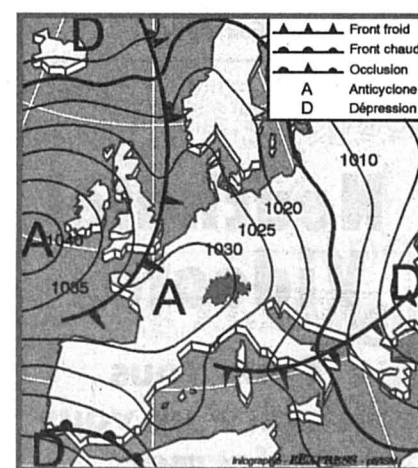
EN RÉSUMÉ

Jour: 2°
Nuit: -6°

2000 m
Demain

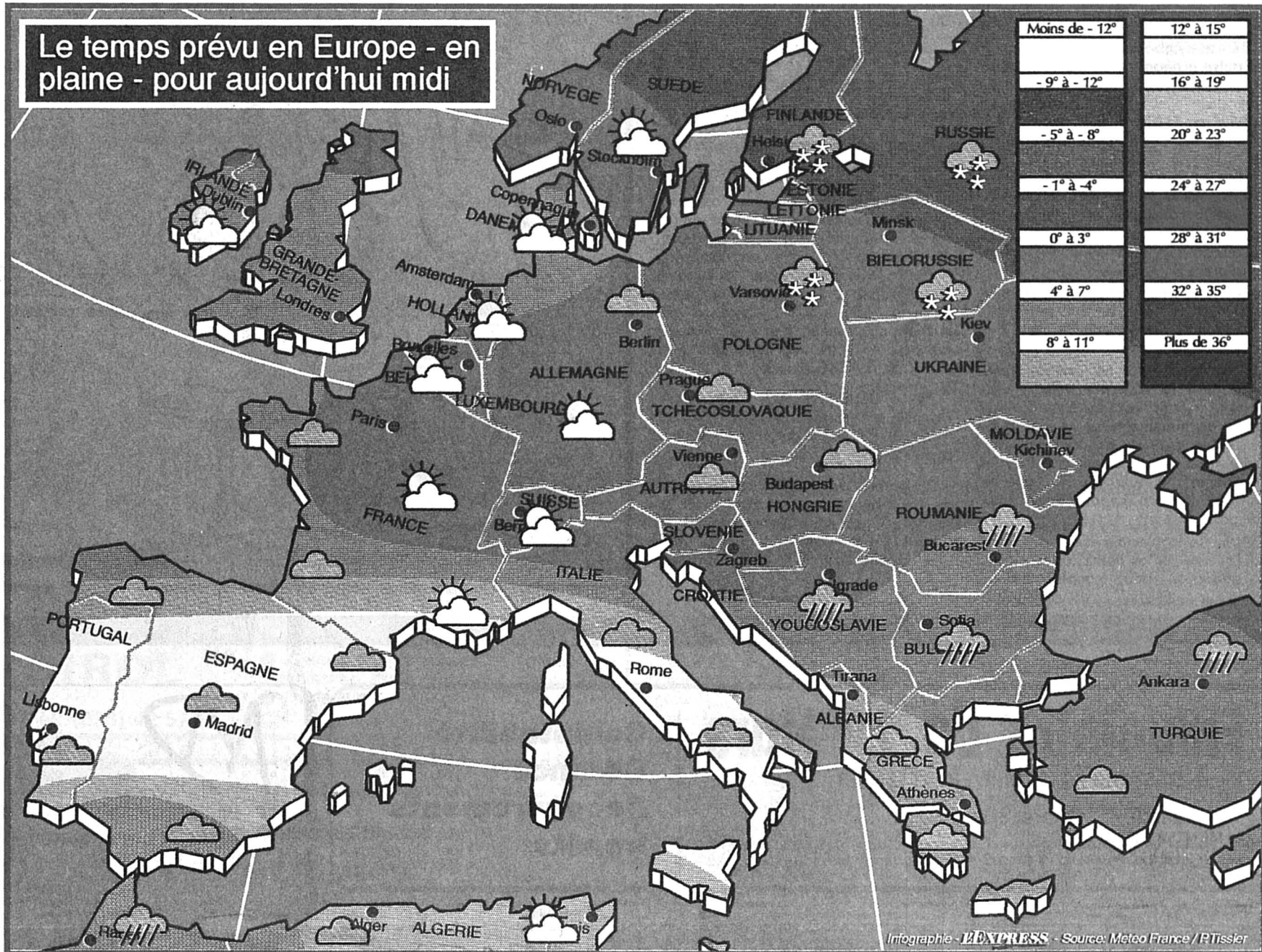
SUISSE - Le temps qu'il fera aujourd'hui et demain

LES FRONTS



Intographie - L'EXPRESS - Source: Météo France / P Tissier

Le temps prévu en Europe - en plaine - pour aujourd'hui midi



Intographie - L'EXPRESS - Source: Météo France / P Tissier

L'EUROPE EN QUESTIONS

Que signifie l'abréviation J.O.C.E. ?

- A. Journées officielles de la Communauté européenne
- B. Journal officiel de la Communauté européenne
- C. Journal de l'office de la coopération économique

Intographie - L'EXPRESS - pt/054

ABRÉVIATIONS - Comment fonctionnent les mécanismes européens? Quelles sont les spécificités des pays qui forment le continent? C'est ce que vous aide à comprendre, de manière neutre, notre nouveau jeu pédagogique auquel vous pouvez participer du mardi au vendredi pour vous divertir et le samedi pour tenter de gagner deux vols pour la Grande Canarie, d'une valeur de 1680 francs, offerts par Hotelplan. Mais, aujourd'hui, on joue seulement pour le plaisir. Pour savoir si vous avez deviné juste, vous n'avez qu'à jeter un œil en page 4, à la colonne des brèves «Rhône-Rhin» où figure la solution. Bon amusement.

TEMPÉRATURES

Hier à 13 heures

En Suisse

Zurich	très nuageux,	-1°
Bâle-Mulhouse	averses neige,	2°
Berne	très nuageux,	-1°
Genève-Cointrin	averses neige,	1°
Sion	très nuageux,	2°
Locarno-Monti	très nuageux,	5°

Ailleurs en Europe

Paris	peu nuageux,	5°
Londres	peu nuageux,	5°
Dublin	très nuageux,	8°
Amsterdam	beau,	3°
Bruxelles	peu nuageux,	2°
Francfort-Main	très nuageux,	1°
Munich	averses neige,	-1°
Berlin	peu nuageux,	0°
Hambourg	beau,	0°
Copenhague	beau,	-1°
Stockholm	averses neige,	-3°
Helsinki	beau,	-5°
Innsbruck	neige,	0°
Vienne	averses pluie,	3°
Prague	très nuageux,	-1°
Varsovie	peu nuageux,	-4°
Moscou	beau,	-9°
Budapest	peu nuageux,	6°
Belgrade	pluie,	4°
Athènes	nuageux,	15°
Istanbul	peu nuageux,	14°
Rome	beau,	14°
Milan	beau,	9°
Nice	beau,	13°
Palma	non reçu,	
Madrid	temps clair,	18°
Barcelone	temps clair,	16°
Lisbonne	pluie,	11°
Las Palmas	non reçu,	

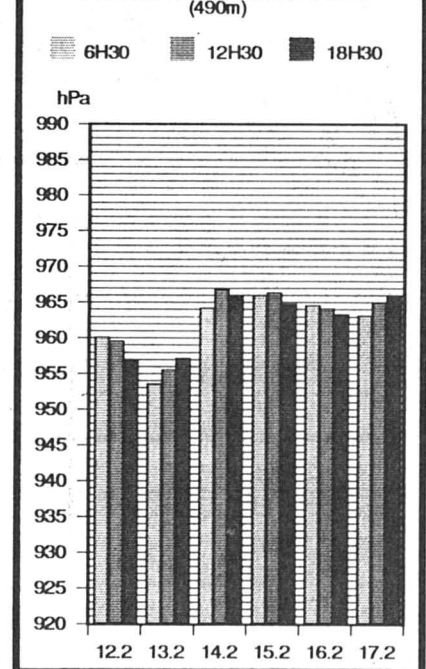
Autres continents

Buenos Aires	temps clair,	31°
Chicago	nuageux,	27°
Jérusalem	temps clair,	10°
Johannesbourg	temps clair,	31°
Mexico	nuageux,	26°
Miami	nuageux,	25°
Montréal	nuageux,	1°
New York	pluvieux,	12°
Pékin	temps clair,	3°
Rio de Janeiro	temps clair,	37°
Sydney	temps clair,	28°
Tokyo	nuageux,	11°
Tunis	peu nuageux,	15°

OBSERVATOIRE

Conditions météorologiques du 17 février 1992 communiquées par l'Observatoire cantonal de Neuchâtel:
Températures: moyenne: 0,8 °; 6h30: -1,6 °; 12h30: 0,8 °; 18h30: -0,9 °; max: 1,7 °; min: -2,2 °. Précipitations: 4,5 mm. Vent dominant: ouest à ouest-sud-ouest, faible. Ciel couvert: neige pendant la nuit et en début de matinée, neige intermittente l'après-midi, brume tôt le matin.

PRESSIION BAROMETRIQUE (490m)



Pressé

Un avis tardif.
Jusqu'à 21 h,
au 25 65 01.

L'EXPRESS
Le regard au quotidien